LA POLICE PARISIENNE

MON PREMIER CRIME

BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER

A 3 FR. 50 LE VOLUME

DU MÊME AUTEUR :

LA POLICE PARISIENNE. — LE SERVICE DE LA SURETÉ

(11e mille) 1 vol.

Paris. — Imp. Balitout et Ce, 7, rue Baillif.

LA POLICE PARISIENNE

MON
PREMIER CRIME

PAR

G. MACÉ

ANCIEN CHEF DU SERVICE DE SURETÉ

En suivant la vérité.

PARIS

G. CHARPENTIER ET Ce, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

1885

Droits de traduction et de reproduction réservés.

A MONSIEUR ERNEST VASSAL

Ancien magistrat.

C'est au vaillant personnel du Service de Sûreté que j'ai offert mes premières études sur la Police parisienne.

A vous, mon cher et ancien maître, je dédie ce deuxième ouvrage.

Vous y trouverez le récit exact de ma première affaire criminelle, et l'un des plus curieux souvenirs de ma carrière judiciaire.

N'en cherchez pas l'épilogue dans l'histoire des Causes célèbres : elle n'y figure pas. Cependant elle aurait pu devenir l'une des plus célèbres parmi toutes.

Mon personnage avait le génie du crime.

Sa main était expérimentée et savante. Il a dépassé Lacenaire, qui, vous le savez, s'intitulait « professeur d'assassinats. »

Grâce à ses attaches politiques, cet émule du boucher Avinain, dont il avait, en le perfectionnant, emprunté le

méthode, a été le premier assassin dépeceur de ce siècle qui ait pu se soustraire aux débats publics de la Cour d'assises.

Aujourd'hui l'oubli s'est fait autour de son nom, et les incendies de mai 1871 ont anéanti les dossiers administratifs et judiciaires le concernant.

Au courant de la plume, j'ai fixé ce que j'ai vu, entendu, ressenti. Je l'ai fait souvent avec la rigidité d'un constat, *quelquefois même avec la précision brutale du procès-verbal.*

En lisant ces pages, vous apprécierez si le jeune secrétaire à qui vous avez donné, il y a trente ans, les premières notions de procédure, a su mettre à profit vos excellentes leçons.

Votre toujours reconnaissant,

G. MACÉ.

Champigny, septembre 1885.

LA POLICE PARISIENNE

MON PREMIER CRIME

CHAPITRE PREMIER

Deux sergents de ville. — Le carrefour de Buci. — L'inconnu.

Avant les événements politiques de 1870, les sergents de ville de Paris portaient, fixée par une ganse d'argent au collet de leur uniforme, l'une des lettres de série A, B, C, selon la brigade à laquelle ils appartenaient.

Le roulement du service des trois brigades A, B, C, s'effectuait en trois jours, selon la disposition du tableau suivant :

	1er jour	2e jour	3e jour
De 7 heures à 10 heures du matin.	A	B	C
De 10 — 2 — de relevée	C	A	B
De 2 — 5 — du soir..	A	B	C
De 5 — 9 — — ..	B	C	A
De 9 — minuit.....	A	B	C
De minuit à 7 heures du matin....	C	A	B

La période de minuit à sept heures du matin était désignée sous la rubrique : *Service de nuit.*

De minuit à deux heures du matin, tout le personnel du service de nuit se trouvait en activité sur la voie publique.

A deux heures, la moitié des agents rentraient au poste et s'y tenaient en réserve, jusqu'à l'arrivée de la brigade suivante, qui reprenait le service de sept heures.

Pendant le jour, les hommes de la brigade en activité circulaient isolément autour d'un périmètre établi sur des plans et désigné sous le nom de : *îlot.*

Durant la nuit, selon le nombre des agents disponibles, un parcours plus ou moins étendu était assigné à chaque *tournée*, généralement composée de deux hommes. Le plus ancien prenait la droite des voies à surveiller, et son collègue suivait le trottoir opposé, à quelques pas en arrière.

De cette façon, on évitait entre les sergents de ville toute conversation inutile, et on les obligeait à prêter une oreille attentive aux moindres bruits pouvant avoir un caractère suspect.

Le VI^e^ arrondissement, où va se dérouler le drame que nous allons raconter, avait alors un effectif moyen de deux cents agents, répartis dans les quatre quartiers dont les postes de police étaient situés :

Rue Christine, pour le quartier de la Monnaie;

Rue des Saints-Pères, pour celui de Saint-Germain-des-Prés;

Rue des Missions, pour Notre-Dame-des-Champs;

Place Saint-Sulpice, pour l'Odéon, où était le poste central, ainsi que le cabinet de l'Officier de paix, sous es ordres duquel se trouvaient placés tous les sergents de ville de l'arrondissement.

Cette brève explication était nécessaire pour suivre, sans confusion, les diverses phases d'un crime mystérieux, qui a vivement impressionné, il y a quelques années, la population parisienne.

Au cours de la nuit du lundi 21 au mardi 22 décembre 1868, les sergents de ville de la brigade A étaient de service.

A 11 heures 50 minutes du soir, Crinsip, jeune sous-brigadier commandant le poste de police de la rue Christine, venait de terminer l'appel de ses hommes, au nombre de quinze.

Plus ou moins vivement, tous avaient répondu par le mot traditionnel : *Présent!*

Après une inspection minutieuse, pour s'assurer que chacun se trouvait en état de faire le service réglementaire, Crinsip donna lecture des ordres du jour relatifs aux punitions et récompenses, fit à ses subordonnés les recommandations d'usage, et leur communiqua les instructions particulières, fort importantes pour cette nuit-là.

Il s'agissait de surprendre, *en flagrant délit d'opération*, une bande de malfaiteurs de la plus dangereuse espèce. C'étaient des briseurs de portes, parfaitement organisés, d'une audace exceptionnelle, dont les exploits avaient terrorisé les commerçants du quartier.

Plusieurs boutiques avaient été dévalisées nuitamment, au moyen d'effraction, et les constatations faites établissaient clairement que les bris de portes, fenêtres et devantures, de bois ou de fer, portaient tous *la même marque de fabrique*, c'est-à-dire les traces des mêmes outils, maniés par des mains habiles et expérimentées.

Dans quelques établissements, les instruments ayant servi à forcer les fermetures récalcitrantes avaient été laissés sur place, et parmi les collections de ciseaux à froid, pinces-monseigneur, ou séries de fausses clés,

on avait trouvé certains marteaux d'un genre particulier et inconnu jusqu'alors.

Leur forme ressemblait assez à celle d'une forte bobine ; quant à leur composition, elle était vraiment étrange. C'était un mélange de divers métaux coulés dans des moules, et l'alliage en avait été si savamment combiné, que ces marteaux étaient à la fois solides, légers, et par-dessus tout, *muets*. Les coups les plus forts restaient sans écho.

Le manche, assez court et bien en main, était, non en bois, mais en baleine, ce qui lui donnait une élasticité remarquable.

C'étaient, en un mot, de véritables marteaux magiques, et seul, le génie du mal avait pu inspirer une pareille conception.

Pour une fois, et de son autorité privée, le sous-brigadier Crinsip, reléguant sous son pupitre les traditions de la routine entêtée et bête, avait recommandé à ses hommes de ne point suivre l'itinéraire ordinaire des îlots ; de faire rapidement des marches et contre-marches en tous sens ; de s'embusquer dans les carrefours, enfin de changer entièrement le mouvement régulier et chronométrique de leur tournée.

Il avait grandement raison d'agir ainsi.

Mieux que personne les malfaiteurs connaissent l'organisation et l'itinéraire habituel des rondes de police, de même que les trop nombreux détails du service des agents, et rien ne leur est plus facile que de savoir l'heure et la minute où ils pourront commettre un vol sur un point quelconque de la voie publique, sans crainte d'être dérangés par les sergents de ville. Selon leur propre expression, ils savent choisir le moment où ils peuvent *travailler à leur aise et à coup sûr*.

Comme conclusion à ses instructions, Crinsip avait ajouté :

— Tout individu à mine ou à allures suspectes,

tout noctambule porteur de paquets dont la provenance vous paraîtrait douteuse, doit être interpellé, et, en cas d'explications embarrassées, conduit séance tenante au poste central, où le brigadier-chef se tiendra en permanence à partir d'une heure du matin.

Ceci dit, il distribua ses hommes deux par deux, et à minuit précis tous quittaient le poste pour prendre le service.

Ringué, ancien sergent de ville, et Champy, jeune auxiliaire, se rendirent directement au carrefour de Buci, qui leur était assigné comme point central de surveillance. Le temps était couvert et froid : un froid noir de décembre. Le thermomètre marquait trois degrés au-dessous de zéro. Sur les trottoirs résonnaient distinctement les pas rapides des passants attardés qui regagnaient leur demeure.

— Le carrefour de Buci est un excellent lieu d'observation, dit Ringué à son jeune collègue. — Ah ! si nous pouvions pincer la fameuse bande !... quelle aubaine pour nous ! — L'Officier de paix vous ferait nommer d'emblée titulaire, et demanderait pour moi les galons de sous-brigadier. Voilà déjà deux ans que je suis inscrit au tableau d'avancement.

Ringué était Parisien ; il comptait déjà dix années de service à la préfecture de police, et avait atteint la première classe, ce qui lui donnait droit à un traitement annuel de 1.500 fr.

Ancien soldat de Crimée, blessé sous les murs de Sébastopol, il avait obtenu la médaille militaire, cette croix des braves obscurs.

L'auxiliaire Champy, originaire de Chaumont (Haute-Marne), avait rêvé aussi, étant tout jeune, de porter l'uniforme des défenseurs de la patrie ; mais, devenu orphelin de père et fils aîné de veuve, il avait dû rester dans ses foyers pour soutenir sa mère infirme, et devenir le protecteur de sa jeune sœur.

A la suite de deux sauvetages opérés non sans dan-

gers dans la Marne et la Suize, deux rivières de son pays, le préfet du département lui avait fait décerner une médaille d'honneur en argent.

Sur la recommandation de M. Toubaille, honorable commerçant de Chaumont, dont il avait sauvé l'unique enfant, il était devenu candidat à l'emploi de sergent de ville à Paris.

Malgré la chaleureuse apostille de son protecteur, sa demande avait failli rester sans suite. On exigeait à ce moment pour entrer dans le vaillant corps des sergents de ville, où les actes de dévouement et de courage ne se comptent plus, des services antérieurs dans l'armée, ou dans l'une des grandes administrations de l'Etat. Or, Champy ne pouvait justifier d'aucun titre de cette nature, ce qui était un empêchement sérieux à son admission.

Toutefois, après mûre réflexion, la commission des examens, tenant compte du *courage civil* déployé par lui dans ses deux sauvetages, donna un avis favorable, et il fut reçu comme auxiliaire.

Depuis qu'il était entré en fonctions, Champy marchait toujours avec Ringué, qui avait été chargé de faire son éducation policière. Celui-ci s'acquittait du reste consciencieusement de sa tâche, qui lui rappelait son métier de sergent instructeur au régiment.

De minuit à une heure du matin, les deux agents n'entendirent guère que le bruit des volets annonçant la fermeture des *caboulots* du voisinage, établissements enclins, par leur nature, à rester ouverts le plus longtemps possible, et déjà fort nombreux en 1868, dans cette partie de la grande cité parisienne.

Après la fermeture de ces débits de boissons, *caboulotiers* et *caboulotières*, avant de se séparer tout à fait, se donnaient rendez-vous rue de l'Ecole-de-Médecine, chez la *mère Tribord*, marchande de fruits confits, à l'enseigne du *Gros-Nœud-Marin*.

A peu près abandonné aujourd'hui par les étudiants,

le carrefour de Buci était encore à cette époque le centre du quartier Latin. Plusieurs générations de la jeunesse tapageuse et studieuse s'y étaient succédé; et, autant par bienveillance naturelle, que pour obéir aux recommandations de leurs chefs, les sergents de ville se montraient pleins de mansuétude et de tolérance pour ces grands enfants terribles, qui, leur gourme jetée au vent des quatre points cardinaux, deviennent des hommes sérieux et graves.

Habitué à tous les *charivaris* possibles, Ringué, pour ne pas faire mentir le vieux proverbe : « Il faut que jeunesse se passe », ne prêtait qu'une médiocre attention au tapage habituel des étudiants et *étudiantes* se dirigeant par groupes vers le *Gros-Nœud-Marin*. En attendant que la rue fût moins mouvementée, il déployait tout son talent de moniteur pour expliquer à Champy, qui n'y comprenait rien, l'alternat des lettres A, B, C, du système de la police municipale.

— Mais, disait Champy, quand votre lettre A est de service, comme cette nuit, que fait la lettre B ?

— Eh bien ! elle se repose, répondait Ringué.

— Et la lettre C ?

— Elle se repose également.

— Et lorsque B fonctionne, que devient C ?

— Cette brigade se repose encore.

— Alors elle est toujours au repos, celle-là... En voilà des paresseux qui doivent se faire du lard... je suis content de ne pas être avec eux.

— Pas plus paresseux que vous et moi, mon ami, car à leur tour... mais je vous expliquerai cela après *la descente de service*, si vous voulez bien venir chez moi, rue Montfaucon, je vous démontrerai, sur le papier, le roulement régulier de ces trois brigades. Maintenant, la voie publique devient déserte, il faut veiller ; c'est le moment de prendre position. Voici une petite encoignure où nous pourrons facilement nous dissimuler.

L'emplacement désigné par Ringué était admirablement disposé pour surveiller les diverses rues aboutissant au carrefour.

Relevant les capuchons de leurs manteaux, les deux sergents de ville se blottirent dans l'angle choisi, et leurs silhouettes ne formèrent plus qu'une masse noire à peine visible à cinq pas de distance.

Tout en continuant à causer à voix basse, ils exploraient du regard les rues Dauphine, Saint-André-des-Arts, de l'Ancienne-Comédie, Grégoire-de-Tours, de Buci et Mazarine.

Ringué racontait maintenant à Champy qu'un vieux savant, très original, demeurant là, à deux pas, cour du Commerce, lui avait donné, ainsi qu'à plusieurs de ses collègues, une petite brochure contenant l'étymologie des principales rues de l'arrondissement.

— Tenez, disait-il, sur l'emplacement où nous sommes en ce moment, existait autrefois la porte de Buci, démolie en 1672. En 1418, Perrinet Leclerc l'avait livrée aux Bourguignons. — C'est aussi à cette place qu'en 1792 fut construit le premier échafaudage pour l'enrôlement des volontaires *au nom de la Patrie en danger...*

— *Un homme à paquet!* interrompit vivement Champy, en regardant du côté de la rue Mazarine.

— Oui, en effet, répondit à voix basse Ringué, en suivant la direction du regard de l'auxiliaire. — Voilà un particulier qui m'a l'air suspect. Il faudra examiner ce qu'il porte.

— Il pourrait bien faire partie de la fameuse bande, ajouta Champy.

— Quelle chance, si nous *posions le grappin* sur un de ces gredins !

— Je crois bien que cette fois vous tenez vos galons de sous-brigadier, mon ancien.

— Oh ! mes galons... je les espère depuis si long-

temps que je commence à en désespérer. — Mais il ne s'agit pas de cela, faisons notre service.

— Voyez, il vient de notre côté.

— Plus un mot... pas un geste ! conclut Ringué, en serrant le bras de son camarade.

Les deux agents se tinrent immobiles, observant l'individu qui, à ce moment, sortait de la rue Mazarine.

Ce noctambule marcha à grands pas jusqu'au milieu du carrefour, et s'arrêta indécis.

A la lueur d'un réverbère, les agents pouvaient l'examiner à leur aise.

Il était de petite taille, mais de corpulence assez forte. Ses cheveux coupés courts paraissaient noirs, de même que sa barbe.

Coiffé d'un chapeau à haute forme, il avait jeté sur ses épaules une couverture qui cachait en partie son pardessus. Sous son bras droit, on distinguait un volumineux paquet, tandis que son bras gauche était passé dans les deux anses d'un cabas.

Après avoir regardé un instant autour de lui, l'inconnu marcha résolûment vers l'entrée de la rue Grégoire-de-Tours, où il allait s'engager, quand, sortant brusquement de l'encoignure, les deux sergents de ville lui barrèrent le passage.

— Où diable courez-vous si vite, à pareille heure, chargé comme un mulet espagnol ? lui dit Ringué sur un ton narquois.

L'inconnu, interdit, resta muet.

— Vous ne répondez rien ? reprit Ringué, c'est bon... en route pour le poste central !... vous vous expliquerez avec le brigadier-chef.

Puis, se tournant vers son collègue, Ringué ajouta :

— Ouvrez l'œil, ami Champy, et veillez à ce qu'il ne laisse rien tomber.

Comme un gendarme de la vieille école, Champy se campa raide à la gauche de l'inconnu.

Reprenant son sang-froid, celui-ci demanda :

— Et où est-il le poste central ?

— Place Saint-Sulpice, parbleu ! répondit Ringué.

— Ah ! tant mieux, ajouta l'inconnu ; nous allons alors passer par la rue Princesse, où je demeure, et l'un de vous, Messieurs, voudra bien avoir l'amabilité de monter à mon domicile rassurer ma femme, qui doit être mortellement inquiète. Je devais arriver à onze heures du soir ; mais malheureusement le train a déraillé à Clairvaux, par suite de la rupture d'un essieu moteur, et nous avons éprouvé un retard de trois grandes heures ; bien heureux encore de n'avoir eu ni bras ni jambes endommagés !

— D'où venez-vous ? demanda Ringué.

— De Langres.

— Il fallait le dire tout de suite.

— Avec ça que vous m'en avez donné le temps. Je passe tranquillement... vous tombez sur moi à l'improviste, vous m'empoignez pour m'emmener de suite au poste de police. Si vous croyez qu'il est facile de s'expliquer, quand on est tarabusté de la sorte...

— Dame ! vous circulez à une heure indue, porteur de paquets... pourquoi n'avez-vous pas pris une voiture, avec une charge pareille ?

— Ah ! j'aurais été content d'en trouver une à la gare ; mais les cochers avaient sans doute de bonnes raisons, pour ne pas rester en station... cela se comprend, du reste, avec un froid pareil.

— Et en route, vous n'en avez pas trouvé ?

— Je n'ai rencontré que des sergents de ville, et tous ont fait comme vous. Voilà la troisième fois que je suis obligé de m'expliquer avec les agents. La nuit, quand la rue est déserte, j'aime assez faire votre rencontre... mais je suis fort surpris de vous trouver si soupçonneux. Qu'y a-t-il de changé dans Paris, depuis quinze jours que j'en suis parti ?... Craint-on une émeute ?...

— Nullement.

— Il faut qu'il y ait tout de même quelque chose d'anormal, pour que l'on suspecte ainsi les bons citoyens. Le gouvernement a tort d'agir ainsi.

Ringué commençait à trouver que ce particulier, qui ne voulait pas parler tout d'abord, devenait singulièrement prolixe, et sa méfiance augmentait.

— Vous avez dit que vous étiez de Langres ? questionna Champy ; cela m'étonne, car vous n'avez pas l'accent nasillard et traînard du pays.

— Je ne vous ai pas dit que j'étais de Langres, mais simplement que j'en venais : on peut bien ne pas être né dans un pays, et y avoir affaire. Ma femme a des parents à Langres ; j'ai dû m'y rendre pour régler des intérêts ; et il fallait que ces intérêts fussent graves, pour qu'un frileux de mon espèce se décidât à faire un si long voyage en hiver. Soixante-quinze lieues en troisième classe... sans compter les retards, cela n'a rien d'agréable.

— Qu'est-ce que vous portez sur les épaules ? dit de nouveau Ringué, dont les soupçons persistaient.

— Ah ! c'est une vieille couverture que la tante Lise m'a donnée pour me garantir du froid aux pieds et aux genoux. Les Compagnies de chemins de fer ne songent guère à chauffer les troisièmes... les bouillottes d'eau chaude ne sont pas pour les gens du peuple.

— Ça viendra peut-être... mais ce paquet enveloppé d'une toile noire, que vous portez sous le bras, que contient-il ?

— Deux superbes jambons... magnifiques, ma foi !... Tâtez-moi donc ça comme c'est ferme... et puis, ça vous a un fumet... à donner de l'appétit à un moribond, ajouta l'inconnu, avec un léger ricanement, tout en posant sur le trottoir le paquet en question.

Sur la toile noire, les agents aperçurent une étiquette avec ces mots :

Compagnie du chemin de fer de l'Est.

Bureau expéditeur : LANGRES. — *Destination :* PARIS.

Cette fois, les doutes de Ringué s'évanouirent. Simplement, par acquit de conscience, il tâta les jambons, pendant que Champy examinait le contenu du cabas et y trouvait un pot de miel, du beurre fondu, des châtaignes, des berlingots, du pain d'épice, qu'il reconnaissait comme produits de la ville de Langres et de ses environs.

— C'est bien ; vous pouvez partir, dit Ringué complètement édifié.

— Merci ! J'avoue qu'un nouveau retard m'aurait été infiniment disgracieux.

Puis, d'un ton dégagé, il ajouta :

— Vous savez, messieurs... je ne suis pas tout à fait un étranger pour vous. Je rends quelques petits services *aux gros légumes de la maison ;* je suis en rapport avec MM. D... M... N...

Le dernier nom qu'il prononça frappa particulièrement Ringué, qui ajouta avec un air d'intelligence :

— Bon ! Je vois ce que c'est... entendu... compris... Vous êtes indicateur politique ; c'est une cuisine qui ne nous regarde pas. Au revoir ! Le réveillon est dans trois jours... vous pourrez le fêter dignement avec vos jambons.

— Tout à votre service, répondit l'inconnu, en ramassant ses paquets et s'éloignant par la rue Grégoire-de-Tours.

A ce moment, l'horloge de l'Institut sonna le quart après deux heures.

Dès qu'il eut perdu de vue les deux sergents de ville, le voyageur nocturne, rasant les murs, pressa le pas, tout en se retournant à chaque instant, pour s'assurer qu'il n'était point suivi.

Bientôt il s'engagea dans la rue du Four, et, arrivé en face de la rue Princesse, il s'effaça brusquement dans

un renfoncement protégé par une grille placée devant une maison bâtie en retrait de l'alignement de la rue. Pendant un instant, il se tint là immobile, l'oreille tendue, l'œil au guet. N'entendant et ne voyant personne dans le voisinage, il entra vivement dans la rue Princesse, où il avait soi-disant son domicile, et s'arrêta devant la porte d'une vieille maison, modernisée depuis. Au lieu de chercher le bouton ou la chaîne d'une sonnette, il appuya le doigt sur un ressort en fer forgé, dissimulé dans une rainure. Un bruit sec retentit, et la porte bâtarde s'entr'ouvrit aussitôt.

L'inconnu entra, et repoussa doucement le battant de la porte, sans toutefois le fermer tout à fait ; puis, en homme qui connaît les aîtres de la maison, il longea un couloir étroit, sombre, et bientôt il se trouva dans une petite cour carrée.

Ne voyant aucune lumière briller aux fenêtres prenant jour sur cette cour, il s'approcha d'un puits situé dans l'angle à droite, posa son cabas à terre, ainsi que le paquet enveloppé de toile noire ; puis, silencieusement, il releva le volet à charnières qui recouvrait la margelle de ce puits.

L'unique seau servant à puiser de l'eau était à sa place habituelle, accroché par son anse à un long clou rouillé, recourbé et scellé dans la paroi du mur formant niche.

L'étrange personnage vérifia si aucun obstacle n'encombrait l'ouverture du puits ; ensuite, fixant solidement dans sa main droite le bout d'une ficelle enroulée autour du paquet noir, il avança celui-ci au-dessus de l'orifice et le lâcha dans le vide.

Le colis suspecté disparut en tournoyant rapidement sur lui-même, au fur et à mesure que la ficelle se déroulait, et, en quelques secondes, il atteignit la nappe d'eau, dans laquelle il s'enfonça sans bruit.

Vivement écartée, l'eau produisit un simple remous, un léger clapotement, et ce fut tout.

L'homme tira à lui la ficelle en la roulant autour de sa main, la plaça dans son cabas, dont il passa les deux anses à son bras gauche, puis, après un nouveau regard aux fenêtres, où l'obscurité continuait à régner, il revint sur ses pas, et quitta la maison en refermant la porte derrière lui.

Une fois dans la rue, il ébaucha un sourire en murmurant :

— Les jambons sont au frais... ils peuvent attendre les fêtes de Noël. C'est égal, l'apparition subite de ces deux *mouchards* m'a tout d'abord donné la chair de poule. Je me croyais plus fort. Interpellé à l'improviste, j'ai failli me trahir. Il faudra, à l'avenir, être un peu plus maître de moi.

L'horloge de la mairie de la place Saint-Sulpice tinta dans le silence de la nuit.

— Deux heures et demie, se dit le mystérieux personnage; je puis repasser par le carrefour de Buci, je n'y retrouverai pas les mêmes sergents de ville... Les tournées sont relevées... Je connais le roulement des lettres A, B, C.

En effet, selon l'organisation du service, Ringué et Champy étaient rentrés au poste.

D'un pas assuré, l'inconnu traversa le carrefour, s'engagea dans la rue Mazarine, et pénétra dans la maison portant le n° 47.

C'était là qu'il demeurait.

L'habitation n'avait pas de concierge; les locataires, peu nombreux, possédaient un passe-partout et pouvaient, à leur aise, entrer et sortir sans être remarqués.

Il gravit lentement l'escalier, et, en arrivant au troisième étage, il poussa une porte et pénétra dans une chambre faiblement éclairée par une lampe qui, faute d'huile, était sur le point de s'éteindre. Elle répandait cependant encore assez de clarté dans la pièce, pour que cet homme, en se voyant dans une

glace posée sur une commode, pût remarquer l'altération de ses traits.

— Comme je suis pâle! dit-il. C'est la fatigue et le froid... J'ai des frissons... C'est inexplicable... Voilà la première fois que j'éprouve un sentiment de peur. Qu'ai-je à craindre, cependant?... Ma besogne est maintenant terminée... Je viens de faire le dernier voyage... tout est fini, et bien fini! Jamais personne ne saura... Allons! quelques heures de repos, ajouta-t-il en commençant à se déshabiller, et ma pâleur disparaîtra. Aujourd'hui, il faut que je sois élégant et aimable aux yeux de celle qui bientôt sera ma femme... J'ai semé... la moisson est mûre... je n'ai plus qu'à faire la récolte.

Puis il tourna le bouton de la lampe agonisante, et se glissa entre les draps de son lit.

.....

.....

A huit heures du matin, l'Officier de paix recevait le compte rendu du service de la nuit, par un rapport ainsi conçu :

POLICE MUNICIPALE — Paris, le 22 décembre 1868.
VI[e] ARRONDISSEMENT

QUARTIER DE LA MONNAIE
Lettre A

POSTE CHRISTINE

» *Surveillance générale de minuit à sept heures.*

» Aucun vol à signaler.
» Arrestation de deux vagabonds dans les latrines de la » berge du quai des Grands-Augustins.
» Déclaré contravention à trois élèves en pharmacie, pour » scandale et voies de fait envers une fille insoumise et » deux filles publiques.

» Au violon, une femme ramassée ivre-morte dans la rue
» Dauphine.
» Rien de particulier à signaler.

» *Le sous-brigadier,*
» CRINSIP. »

De la rencontre faite par Ringué et Champy, il n'en était et ne pouvait en être question. La version de l'inconnu ayant été acceptée par les deux agents comme véridique, ni l'un ni l'autre ne pouvaient douter de l'assertion, très vraisemblable, d'un voyageur attardé.

CHAPITRE II

Les Fêtes de Noël et du jour de l'An. — Découverte de débris humains.

Il est d'usage à la Préfecture de Police d'accorder, à l'occasion des fêtes de Noël et du renouvellement de l'année, l'autorisation de vendre en plein vent, ou dans des baraques installées sur les trottoirs, une foule de produits, qui ne se débitent guère qu'à ce moment.

Cette tolérance passagère en faveur des petits marchands et industriels nécessiteux, gêne la circulation sur la voie publique; mais elle est une source de légers revenus pour les familles pauvres, et les ouvriers frappés par le chômage, qui peuvent, à ce moment, débiter de menus objets fabriqués par eux-mêmes.

A cette époque de l'année, la question des étrennes à donner et à recevoir forme le sujet principal de toutes les conversations dans les familles; ce sont des jours de joie et de bonheur pour les charmants bébés, ne connaissant encore de la vie que l'aurore, tout irrisée de gais sourires et d'agréables pensées.

Le mal de la misère est oublié momentanément par les parents.

Dans la pensée de chaque père, dans le cœur de chaque mère, s'allume un espoir.

De tous côtés, dans les rues, sur les boulevards, aux carrefours, sur les places et sur les quais, se dressent les boutiques improvisées, toutes bariolées de leurs étalages chatoyants.

On vend de tout, et de tout on achète ; mais la grande attraction, ce sont les jouets d'enfants.

C'est une exhibition extraordinaire de joujoux de toute nature, de poupées, de polichinelles, de pantins, de paillasses et autres clodoches : miroir fidèle de la grande mascarade humaine et de la politique contemporaine.

Devant ces étalages d'objets variés et multicolores, toutes les classes de la hiérarchie sociale se confondent : l'ouvrier coudoie le bourgeois, la blouse frôle la redingote, et prolétaires comme rentiers se pressent pour voir, pour entendre. Mais c'est surtout aux abords des industries à orchestration bruyante que l'on se tasse le plus.

Comme l'enfant, avec lequel il a beaucoup d'analogie, le peuple aime le bruit et le tapage.

Le tambour, la grosse caisse, la trompette et les instruments de cuivre aux sons discordants, sont et resteront toujours ses joujoux préférés.

Au moment où une année finit, et où l'autre commence, les travaux des Chambres législatives sont interrompus. Députés et sénateurs sont en vacances, ni plus ni moins que des écoliers. Dans l'argot parlementaire, on appelle ce chômage : *la trêve des confiseurs.*

Une sorte de grève se produit à cette époque, même parmi le monde des malfaiteurs.

L'expérience a démontré que les attentats contre les personnes et la propriété, diminuent d'une façon sensible aux approches des fêtes de Noël et du jour de l'an.

Paris est alors très animé, turbulent même. Il s'agite, mange, boit, rit, chante, s'amuse et travaille.

C'est, pour le gouvernement, une période rassurante.

Mais l'argent, gagné à la hâte par une infinité de petites industries tolérées, est vivement dépensé, et chacun retourne ensuite à ses occupations et préoccupations habituelles.

Avec le ralentissement des affaires, mendiants, vagabonds et voleurs reprennent leurs anciens exploits.

Durant les fêtes de Noël et du Nouvel An, l'oubli s'était fait un instant sur les agissements de la bande des « *Briseurs de portes* », qui avait si vivement impressionné la population par la multiplicité de ses vols. Sa manière d'opérer indiquait clairement l'existence d'une association servie par des indicateurs habiles, sachant dissimuler ses pistes, puisqu'il avait été jusqu'ici impossible de s'en rendre maître.

Les rapports envoyés chaque jour à la police municipale par les Officiers de paix des vingt arrondissements ne mentionnaient plus que des vols sans importance, et les commerçants, à demi rassurés, profitaient du renouvellement de l'année pour témoigner aux agents de l'autorité toute leur satisfaction.

Ce contentement fut de courte durée. Bientôt les journaux annoncèrent d'autres vols commis avec effraction chez divers bijoutiers.

A l'inquiétude causée par la reprise des exploits de la fameuse bande, vint s'ajouter l'anxiété produite par de lugubres découvertes faites simultanément sur divers points de la capitale.

On trouva tout d'abord, dans un égout de la rue Jacob, un os, le plus long de ceux formant le squelette humain, c'est-à-dire l'os de la cuisse, appelé fémur. A ce débris d'un cadavre adhérait encore un lambeau de chair retenant la rotule, vulgairement nommée *palette du genou.*

Les jours suivants, les commissaires de police des

quartiers Notre-Dame, Saint-Germain-l'Auxerrois, des Invalides, de Grenelle, de Bercy, de la Porte-Saint-Martin et du Pont-de-Flandres envoyèrent successivement à la Morgue des morceaux de chair humaine repêchés en Seine et dans le canal Saint-Martin, notamment aux abords des bateaux-lavoirs.

Ces débris cadavériques, de forme irrégulière, mesuraient pour la plupart environ quinze centimètres de diamètre et ne pesaient guère plus d'un kilogramme. Leur consistance molle paraissait démontrer un séjour de trois semaines sous l'eau.

Une seule portion de chair verdâtre fut trouvée enveloppée dans un fragment de papier bleu, semblable à celui dont font usage les peintres en bâtiments pour couvrir les parois intérieures des placards. C'était une vague indication.

En raison de la putréfaction trop avancée, il n'était même pas possible de définir avec quel instrument le découpage avait été pratiqué.

Une instruction fut ouverte au Parquet, et le Procureur Impérial prescrivit des fouilles minutieuses dans les parages occupés par les bateaux-lavoirs stationnant sur le canal, dans la partie comprise entre le pont du faubourg du Temple et les abattoirs de la Villette.

Ces recherches amenèrent la découverte, au milieu de chiens, de chats crevés, de boîtes à sardines, d'écorces d'oranges, de plusieurs autres morceaux de chair humaine; mais on ne trouva nul indice pouvant en faire découvrir la provenance.

Centralisés à la Morgue, ces sinistres épaves furent l'objet d'un examen attentif de la part des médecins légistes commis à cet effet.

En les assemblant sur la table d'autopsie pour reconstituer le corps, dans la mesure du possible, les experts constatèrent le grand soin que l'on avait mis à en faire disparaître les parties principales, qui auraient pu servir à établir l'identité et le sexe de la victime. La peau même semblait avoir été enlevée.

Evidemment, l'art n'avait point présidé au dépeçage; le corps était mutilé, haché, désossé sans méthode.

Le Greffier de la Morgue fit remarquer aux praticiens légaux que le 17 décembre précédent le Commissaire de police du quartier Saint-Germain-des-Prés avait fait déposer, dans l'établissement funèbre, une cuisse humaine enveloppée d'un tricot bleu bordé de liseré noir, dont l'immersion ne remontait qu'à quelques jours.

Ce fragment, provenant évidemment du même cadavre, fut joint aux autres : c'était le premier, et plus gros débris trouvé.

On était certainement en présence d'un crime mystérieux, horrible, mais dont on ne pouvait préciser la nature. Tout ce qu'on pouvait conclure jusque là, c'est qu'un corps d'adulte, d'âge et de sexe encore indéfinis, avait été déchiqueté et éparpillé par lambeaux dans le centre et les extrémités de Paris.

La Préfecture de police ne restait pas inactive ; mais, malgré les intelligentes investigations du Service de sûreté, on ne parvenait pas à obtenir le plus léger renseignement.

Un maître de lavoir, dont le bateau stationnait quai Valmy, près le pont de la rue La Fayette, avait fait la déposition que voici :

« Quelques jours avant la fête de Noël, pendant qu'il opérait, autour de son établissement flottant, sa ronde habituelle, à 11 heures du soir, il avait remarqué sur la berge, non loin du lavoir, un individu de petite taille, vêtu d'un long pardessus, coiffé d'un chapeau de haute forme. Les allures de ce personnage lui ayant paru suspectes, il était allé vers lui, sa lanterne à la main, et lui avait demandé la justification de sa présence à pareille heure.

» L'inconnu lui avait répondu :

« Vous voyez ce que je fais. C'est demain dimanche,

» et je prends mes dispositions pour faire une pêche » fructueuse. *J'amorce, mon brave homme.*» Et, puisant dans un panier en osier à double couvercle, se relevant de chaque côté de l'anse, des morceaux de viande, il les lançait à la volée dans le canal. »

Connaissant par expérience les lubies des amateurs du bouchon flottant et de la ligne de fond, le maître de lavoir s'était retiré tranquillement, croyant se trouver en présence d'un pêcheur maniaque.

En rapprochant les dates, on put établir que cet incident s'était produit le samedi 19 décembre, c'est-à-dire deux jours après la découverte dans la Seine, près du pont des Saints-Pères, de la cuisse enveloppée du tricot bleu.

Il y avait entre ces deux faits une étrange corrélation, mais les excentricités des pêcheurs sont connues: il se pouvait fort bien que l'individu interpellé par le maître de lavoir fût un disciple de saint Pierre.

Cela étant, on risquait de s'engager sur une fausse piste.

Certains agents d'élite sont comme les bons chiens de chasse. Lancés sur un lièvre, il est difficile de les ramener sur la trace d'un renard, et souvent le gibier que l'on veut courir est manqué.

Les pêcheurs sont généralement gens paisibles et d'humeur pacifique : ils sont doux, silencieux, et ce n'est pas à la société qu'ils font la guerre. On ne trouve point d'exemple, même pour l'amour de son art, qu'un pêcheur ait perdu son temps à découper son semblable, fut-ce un concurrent plus heureux, pour le jeter comme appât, afin d'attirer le poisson et le *ferrer* ensuite.

Si le secret des pêcheurs n'a pas toujours la profondeur de l'eau dans laquelle se plonge le bout de leur ligne, destinée à tromper le regard inquisiteur et méfiant de la carpe et du barbillon; leur histoire, chapitre des *Endurcis*, raconte que certains amateurs ne reculent devant aucune manipulation écœurante pour obtenir le succès d'une *pêche miraculeuse*.

Se trouvait-on, par hasard, en présence des exploits d'un fanatique de ce genre, désireux de s'illustrer en augmentant le tableau indicateur des meilleures amorces, par un produit nouveau?...

Tout est possible dans la vie, et tout arrive.

Il y a de ces anomalies rebelles qui échappent à la conception de l'esprit humain, qui font et feront toujours le désespoir des médecins aliénistes.

A défaut de plus amples renseignements, toutes les hypothèses étaient permises.

Néanmoins, l'enquête n'avançait pas; la justice se voyait forcée de tenir l'affaire dite des *Sinistres épaves*, en étroite observation, en attendant de nouvelles découvertes, qui ne devaient pas tarder à se produire.

Ce crime faisait grand bruit.

La presse d'information tenait ses lecteurs en éveil par des articles à sensation.

Quelques journaux hostiles à l'Empire montaient une cabale contre le gouvernement, en niant le crime.

« C'est une fausse nouvelle, disaient-ils, que l'on » a lancée, comme un financier véreux lance une af- » faire, pour faire diversion sur l'opinion publique et » sur les événements politiques s'amoncelant dans » un ciel déjà gris ».

D'autres journaux, en raison de la décomposition des morceaux de chair humaine, prétendaient qu'il n'y avait là que des pièces anatomiques, et, en termes énergiques, ils flétrissaient la conduite des étudiants en médecine qui s'amusaient, disaient-ils, à faire de lugubres farces.

Par des entrefilets adroitement amenés, les feuilles anticléricales insinuaient de leur côté que la clé du mystère se trouvait dans un couvent.

« On a constaté, disait un de ces journaux, la dis- » parition d'une jeune religieuse, que son directeur

» spirituel avait le plus grand intérêt à cacher. Nous » ne pouvons encore mettre des noms en avant, et » nous nous bornerons à dire, pour le moment, que » le couvent où s'est déroulé le drame ne se trouve » pas loin de la Seine, à l'endroit où elle sort de » Paris ».

Les journaux qui se prétendaient les mieux informés croyaient bien à l'existence du crime, mais ils prédisaient d'avance que, selon sa louable coutume, la police serait impuissante à mettre la main sur les coupables.

Le drame des *Sinistres épaves* était devenu la question du jour. On ne parlait plus que de cela, et on en parlait partout.

Pour les orateurs des réunions publiques, comme pour les journaux du parti avancé, c'était une occasion de critiquer la politique impériale.

A la salle Molière, rue Saint-Martin, l'un de ces énergumènes, accompagnant ses paroles de gestes mélodramatiques, imitant grotesquement l'artiste Mélingue, dans la *Tour de Nesles*, s'écriait avec indignation :

« Oui, citoyens !... La Seine et le canal Saint-Martin » charrient des débris de cadavres, et les prisons re- » gorgent de nos martyrs !... La police emploie son » temps et l'argent des contribuables, le nôtre, ci- » toyens ! à incarcérer les défenseurs de la démo- » cratie ! — Debout, citoyens !... Il est temps d'en » finir avec cet infâme gouvernement ! »

» Oui ! oui ! finissons-en ! répondaient en chœur les assistants, en applaudissant avec frénésie ; il faut agir et renverser le tyran... Marchons !... »

Et ils marchaient, comme des figurants... vers les cabarets voisins, où ils finissaient la soirée.

Les étudiants mis en cause protestèrent. Ils démontrèrent que si, dans un but d'études, on avait quelquefois soustrait, en le sortant sous un vêtement, un

bras, une main, un pied, pour des dissections clandestines, il était matériellement impossible aux garçons d'amphithéâtre de vendre, et d'apporter à domicile des cadavres entiers et même dépecés, provenant de l'Ecole ou des hôpitaux.

Les faits divers, qui n'occupaient jadis qu'une place modeste dans les journaux, commençaient à prendre de l'extension.

Antérieurement, on ne donnait guère dans la partie d'informations que des choses littéraires, scientifiques ou économiques, et on ne mettait en cause que des personnes mêlées à de véritables événements.

Que de chemin a été parcouru depuis lors !

Le fait divers tient aujourd'hui une grande place dans les publications quotidiennes.

Dramatisé d'abord, puis passé dans la chronique, il arrivera bientôt au « dialogue », sa dernière incarnation.

C'est le besoin de notre époque.

Elle a le goût des émotions malsaines... Il lui faut une sorte de griserie boueuse et sanglante.

CHAPITRE III

Le puits de la rue Princesse. — Deux jambes humaines.
+. B. +... ??

Procès-verbal.

VILLE DE PARIS
PRÉFECTURE DE POLICE

1re DIVISION
1er *Bureau*

COMMISSARIAT DE POLICE
du quartier de l'Odéon

VIe ARRONDISSEMENT
No

Présomption de crime

Deux jambes humaines trouvées dans un puits, rue Princesse.

Un rapport médico-légal joint.

L'an mil huit cent soixante-neuf, le mardi vingt-six janvier, à cinq heures du soir,

Devant nous, Macé (Gustave), commissaire de police de la ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier de l'Odéon, Officier de police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur Impérial,

Se présente le sergent de ville Ringué (âgé de quarante ans), attaché à la brigade A du sixième arrondissement, quartier de la Monnaie, poste de la rue Christine, faisant élection de domicile à la Préfecture de police,

Qui nous fait la déclaration suivante :

« Je viens de terminer mon tour de service com-
» mencé à deux heures de relevée... J'allais rentrer

» ment au fond de l'eau, puis est remonté ensuite à » la surface. Enfin, à la quatrième tentative, j'ai pu le » saisir solidement avec le crochet et le déposer dans » ma cave. C'était un paquet enveloppé de plusieurs » étoffes.

» Dès que j'ai voulu en vérifier le contenu, une » odeur désagréable s'est répandue autour de moi.

» Ma surprise a été égale à ma terreur, quand j'ai » mis à nu une jambe humaine. Je l'ai jetée aussitôt » avec ses enveloppes dans une caisse vide, qui se » trouvait à ma portée.

» Je ne saurais vous définir les sensations diverses » que j'ai éprouvées à ce moment. Je ne me crois » pas plus poltron qu'un autre, le danger ne m'a ja- » mais effrayé; mais dans le silence de cette cave, » au milieu des reflets de la lumière projetée par » ma bougie sur les vieux murs noirs, tapissés de » toiles d'araignées, j'ai cru voir un instant des ombres » fantastiques s'agiter autour de moi. La sueur me » perlait au front, et un frisson a parcouru tous mes » membres. J'ai quitté ma cave, avec la vivacité d'un » malfaiteur s'éloignant du théâtre de son crime, en » ayant le soin de refermer la porte derrière moi; je » craignais que cette jambe humaine ne voulût me » suivre. J'ai gravi quatre à quatre les marches som- » bres et humides de l'escalier, et je me suis arrêté » dans la petite cour que vous voyez là. Alors, seule- » ment, j'ai respiré.

» Il me semble que si j'avais été vu, lorsque j'ex- » plorais le puits, et surpris à l'instant où, développant » ce funèbre paquet, à la lueur de la flamme d'une » bougie, on aurait pu m'accuser, m'arrêter même. » Il ne m'aurait pas été possible de dire un seul mot » pour ma défense.

» Et, le croiriez-vous, je ne me suis vraiment senti » rassuré, que depuis votre arrivée.

» Je m'habillais pour aller vous prévenir, quand

» mon ami Ringué a passé devant ma porte; je l'ai » prié de vous avertir de ma lugubre découverte.

» A vous, monsieur le Commissaire, de continuer » les recherches dans ce maudit puits, qui, je le crains, » n'a pas dit son dernier mot.

» Le propriétaire de la maison est mon camarade » d'enfance; il réside en province et je m'occupe de » ses intérêts.

» La maison est gardée par une vieille fille, un peu » sourde et dont les facultés mentales se sont consi- » dérablement affaiblies. Le propriétaire et moi ne la » gardons que par commisération, en attendant une » circonstance pour la placer dans une maison hospi- » talière.

» Voilà près d'un demi-siècle qu'elle habite la mai- » son; elle s'y est attachée, comme le lierre au » rocher, avec l'espoir d'y mourir. Elle aurait été, » dit-on, très intelligente, autrefois; elle a par mo- » ments des instants de lucidité parfaite, mais ils » sont si rares et si courts qu'il ne faut guère y » compter pour obtenir quelques renseignements.

» Elle se nomme Modeste Xoru, et est originaire de » la Champagne. J'ai entendu dire qu'elle n'avait » jamais voulu se marier. Dans sa jeunesse, elle exerçait » la profession de lingère; elle a dû renoncer à tout » travail de couture, par suite de l'affaiblissement de » sa vue.

» Depuis une dizaine d'années, elle remplit, tant » bien que mal, plutôt mal que bien, l'office de con- » cierge. Malgré son célibat, on l'a surnommée la » *mère Michel*, à cause de son grand âge — elle a » soixante-dix ans — et son affection très prononcée » pour les animaux, notamment les chats, qui tien- » nent la première place dans ses affections. Elle en a » toujours deux ou trois.

» Hier, je lui ai parlé de l'eau du puits, devenue si » rapidement mauvaise; elle m'a répondu d'une façon

» peu aimable : « C'est Blanc-Blanc, mon chat noir, » qui a disparu... Pauvre Blanc-Blanc !... La gueuse » de fille l'aura noyé. »

» Je n'ai pu savoir à qui elle faisait allusion, car il » n'y a pas de filles dans la maison.

» Blanc-Blanc était un bel angora noir dont elle raf- » folait. Cet animal avait disparu. J'ai pensé qu'il » avait pu tomber, ou être jeté méchamment dans le » puits et qu'il était réellement la cause de la cor- » ruption de l'eau.

» J'ai réfléchi la nuit dernière aux moyens à em- » ployer pour faire les recherches dont vous connais- » sez le résultat.

» Les locataires, au nombre de dix, sont tous gens » paisibles ; anciens et nouveaux sont connus de la » mère Michel. Si l'un d'eux n'est pas mis directe- » ment ou indirectement en cause, dans cette lugubre » affaire, il est certain que la personne qui s'est intro- » duite dans la maison, pour précipiter, au fond du » puits, dont elle connaissait l'existence et le moyen » de s'en approcher la nuit, sans donner l'éveil, la » jambe que j'y ai repêchée.

» La porte de l'habitation reste constamment fermée, » un étranger qui voudrait y pénétrer, doit agiter une » sonnette, et la concierge tire alors le cordon.

» Pour les locataires, il y a, caché dans les boi- » series du battant de la porte, un bouton en fer qu'il » suffit de pousser, pour détendre un ressort faisant » jouer le pène. C'est commode, autant pour les habi- » tants de la maison que pour la concierge, dont on » n'a pas à troubler le sommeil.

» Ce secret est fort simple ; mais encore faut-il le » connaître. »

Sa déclaration terminée, Lampon se dirige vers la porte d'entrée de l'habitation.

Les deux vantaux principaux de cette porte, autrefois cochère, sont condamnés depuis longtemps, un

panneau, ménagé dans le vantail de droite, sert de passage aux locataires ou aux autres personnes venant dans la maison.

Lampon fait jouer plusieurs fois le secret d'ouverture de la porte, et montre, en même temps, le cordon correspondant à la sonnette placée dans la loge de la concierge ; puis, il nous précède le long d'un couloir, aboutissant à une petite cour carrée. En pénétrant dans cette cour, il désigne le puits.

Un véritable puits légendaire, plus que centenaire, en bon état de conservation. Au-dessus du niveau du sol, s'élève une margelle taillée dans un seul bloc de pierre, adossée au mur d'un immeuble voisin.

Son diamètre d'ouverture mesure un mètre dix-neuf centimètres ; sa profondeur est d'environ vingt mètres.

La poulie, servant à manœuvrer l'unique seau à l'aide duquel on puise de l'eau, est suspendue à une potence en fer scellée dans le mur.

Ouvrant une porte, nous apercevons un escalier conduisant aux caves. Nous descendons cet escalier d'un accès difficile.

Lampon, muni d'une lampe portative, s'arrête devant la porte de sa cave, la plus spacieuse de la maison, dit-il.

La porte est fermée, mais la clé est sur la serrure.

Nous pénétrons à l'intérieur et, à l'aide de la lumière projetée par la lampe de Lampon et une bougie allumée que porte notre secrétaire, nous constatons qu'elle est remplie de futailles vides et pleines, de bouteilles et de caisses. Une partie de la voûte est tapissée par de longues et épaisses toiles d'araignées.

Il existe une odeur cadavérique très prononcée.

Lampon désigne une caisse posée à terre, en disant : « La jambe est là ! »

Sur le couvercle de cette caisse, se trouvent imprimés en lettres majuscules, à l'encre noire, les mots suivants : *Oranges de Valence.*

Le couvercle enlevé, nous apercevons, au fond de la caisse, une masse informe, composée de débris de ficelle, de lambeaux d'étoffe, et d'un fragment de chair répandant des émanations putrides.

Examinant de plus près, nous remarquons une jambe humaine, dont la peau se détache du tibia, comme l'écorce d'un vieux pommier.

Lampon dit que lorsqu'il a retiré du puits le paquet dans lequel il croyait trouver le chat de la concierge, il s'est borné, ne voulant pas mettre la main à la pâte (*sic*), à couper, avec son couteau et dans tous les sens, l'enveloppe déjà fortement endommagée par le harpon dont il s'était servi. Il ne peut, en conséquence, donner une description exacte du mode de fermeture du paquet au moment de son extraction.

Par la lucarne, correspondant de la cave à l'intérieur du puits, nous examinons celui-ci en nous éclairant d'une lanterne descendue jusqu'à proximité de la nappe d'eau.

Un objet, dont nous ne pouvons distinguer la nature, brille.

Peut-être n'y a-t-il que l'effet d'un mirage produit par la lumière.

Pour être édifié sur ce point, la lanterne est remontée, et, au-dessous d'elle, Lampon attache, à la distance de cinquante centimètres, une bouteille pleine destinée à servir de sonde.

Lanterne et bouteille sont descendues dans le puits. La bouteille s'arrête debout sur un obstacle mouvant aux tons argentés; celui-ci s'enfonce graduellement sous la nappe d'eau. Par un mouvement de bascule, il se dégage ensuite de dessous la bouteille, et remonte aussitôt à la surface.

Il n'y a donc aucun effet de mirage, et l'objet formant paquet existe réellement.

Nous prenons alors nos dispositions pour le retirer de l'eau sans le détériorer. Laissant de côté le grappin à quatre branches, vulgairement appelé *araignée*, dont s'est servi Lampon, nous tentons quelques expériences avec le seau qui sert à puiser de l'eau; ce récipient est trop étroit, son anse l'empêche de se placer au-dessous de l'objet visé.

Il y a lieu de chercher une autre combinaison. Lampon apporte une large bassine à deux poignées, servant à faire des confitures. Nous l'attachons par une de ses poignées au bout de la corde à puits.

Nous faisons descendre du haut du puits cette bassine, jusqu'à la hauteur du regard pratiqué dans la cave de Lampon, et nous chargeons notre secrétaire, Leroy, de maintenir la corde; puis, redescendant dans la cave du marchand de bouillon et, passant notre bras par l'ouverture, nous attirons le vase en cuivre par la poignée libre à laquelle une solide ficelle est fixée.

Notre secrétaire laisse la corde se dérouler lentement sur la poulie; de notre côté, nous faisons filer la ficelle entre nos mains.

La bassine atteint la nappe d'eau, se remplit, s'enfonce en refoulant, et dépassant le paquet qui lui barrait le chemin. Elle s'arrête au fond du puits, tandis que l'objet dont nous voulons nous emparer reprend sa place à la surface liquide. La lanterne ne donnant pas assez de lumière pour nous guider sûrement, plusieurs bougies sont allumées et suspendues, à différentes hauteurs, le long des parois.

Combinant nos mouvements avec ceux de Leroy, la bassine est graduellement remontée, et le paquet, pris en dessous et par son milieu, se place de lui-même au fond de ladite bassine.

Il se trouve ainsi capturé sans avoir subi la moindre altération.

Le mouvement ascensionnel se produit jusqu'à la hauteur du regard. A un clou est attaché la ficelle que nous tenons, de façon à maintenir le récipient à portée

de nos mains; puis, son contenu enlevé est déposé sur une planche disposée pour le recevoir.

Nous procédons enfin à l'examen de ce paquet, il mesure cinquante centimètres de longueur sur vingt-cinq de largeur.

Une mince corde neuve l'enroule comme un saucisson. Les deux bouts de ce lien sont réunis par un nœud dit « *rosette* ».

Nous déroulons cette corde.

Aucune déchirure n'existe sur l'enveloppe, composée d'un morceau de percaline noire, dont les attaches aux deux extrémités du susdit paquet consistent en un simple nœud, laissant pendre les bouts d'étoffe, comme des oreilles de lapin; le milieu de ce paquet est cousu avec du fil de couleur noire. Les nœuds défaits, le fil retiré, nous enlevons cette percaline, qui, dépliée dans toute sa largeur, mesure un mètre carré. Elle est pourvue d'ourlets sur deux côtés.

Sous cette première enveloppe, il en existe une autre composée d'une jambe de pantalon en drap à côtes de couleur gris-fer. La partie de cette jambe de pantalon se rapprochant de la ceinture a été coupée, évidemment pour faire disparaître les boutons frappés au nom du fabricant, ou portant la marque du tailleur, ou de la maison de confection.

Ce pantalon paraît avoir été fait pour une personne de petite taille.

Dans cette deuxième enveloppe, nous trouvons une jambe humaine, semblable à celle repêchée par Lampon. Le mollet est peu prononcé, mais il n'est pas possible de reconnaître, à première vue, si ce débris est celui d'un homme ou d'une femme.

Cette jambe est cependant recouverte d'un bas, dont la longueur démontre qu'il pouvait être attaché avec la jarretière au-dessus du genou, à l'extrémité de la cuisse. Ce bas, en coton, de couleur cachou, a été raccourci de quelques centimètres à la partie supérieure, sans doute dans le but de faire disparaître une marque.

Une légère nuance de l'étoffe nous fait remarquer qu'à la jambe d'un bas a été ajouté, à la partie inférieure, le haut d'une chaussette en laine.

Le fragment de cette chaussette porte une marque à demi effacée, mais encore suffisamment visible pour être reconstituée ; elle est composée de la lettre B. entre deux croix.

+ . B. + .

Aucune épingle n'a été employée pour la fermeture du paquet. Toutes les jointures ont été réunies par des points de couture.

Nous envoyons requérir immédiatement deux médecins pour examiner ces débris humains; et en attendant l'arrivée des docteurs, nous prenons nos dispositions pour vérifier s'il reste encore quelque chose de suspect au fond du puits.

A cet effet, nous transmettons par le sergent de ville Ringué, au commandant de la caserne des sapeurs-pompiers, sise rue du Vieux-Colombier, la réquisition ci-après :

« Nous, commissaire de police du quartier de » l'Odéon :

» Attendu que deux jambes humaines viennent » d'être retirées du puits de la maison située rue » Princesse;

» Que ces débris ne présentent nullement le caractère » de pièces anatomiques provenant de l'amphi- » théâtre d'anatomie et de chirurgie, ou d'un des » hôpitaux de Paris ;

» Qu'il y a présomption de crime;

» Prions, et requérons au besoin, monsieur le com- » mandant des sapeurs-pompiers de vouloir mettre à » notre disposition le personnel suffisant et le matériel

» nécessaire pour procéder au sondage et à la vidange
» du susdit puits.
» Disons qu'il nous sera remis tous effets, papiers et
» objets qui pourront s'y trouver.
» Fait à Paris, le 26 janvier 1869.

» *Le commissaire de police,*
» G. MACÉ. »

Le sergent de ville Champy, adjoint à son collègue Ringué, annonce l'arrivée des deux médecins attachés depuis longtemps au commissariat.

Nous faisons transporter de la cave dans la petite cour, où elles sont déposées sur un tonneau, les deux jambes retirées du puits, et les médecins sont invités à les examiner. Ils sont d'accord pour reconnaître que ces deux jambes ont été coupées avec netteté, au-dessus du genou, à l'aide d'un couteau de boucher et par une main exercée ; mais l'état de décomposition ne leur permet pas de se prononcer tout d'abord sur la durée de leur séjour dans l'eau, ni sur le sexe de la personne.

Nous insistons pour être fixé sur ces deux points, indispensables pour le commencement de l'enquête.

Les médecins examinent de nouveau, et avec le plus grand soin, ces membres, puis d'un commun accord ils concluent :

Que le séjour dans le puits peut être évalué à un mois ;

Que ces deux jambes paraissent être celles d'une personne du sexe féminin.

Ils rédigent dans ce sens leur rapport médico-légal, après serment prêté entre nos mains, conformément aux prescriptions de la loi.

En conséquence, nous envoyons ces débris humains à la Morgue, avec l'ordre de réception suivant ;

« Nous, commissaire de police soussigné,

» Requérons le greffier de la Morgue de recevoir et
» de garder, en le meilleur état de conservation com-
» patible avec les moyens dont il dispose :
» Deux jambes humaines recouvertes de bas de
» femme, retirées ce jour, entre trois et cinq heures
» du soir, du puits de la maison sise rue Princesse.
» Le prions également de recevoir, faire sécher et
» désinfecter les ficelles, enveloppes ou étoffe, qui re-
» couvraient ces restes mortels, de même que le bas
» marqué +.B.+. Le tout sera placé ultérieurement
» sous scellés, avec étiquettes indicatives, pour être
» mis à la disposition de la justice.
» Fait à Paris, le 26 janvier 1869.

» *Le commissaire de police,*
» G. MACÉ. »

Le sous-lieutenant Zetlu, du corps des sapeurs-pompiers, vient se mettre à notre disposition avec un détachement composé d'un sergent, d'un caporal et de sept sapeurs-pompiers. Ils se mettent à l'œuvre.

Le caporal Thèma descend dans le puits revêtu de l'appareil d'usage, et, après quelques minutes d'examen, il se fait remonter sans avoir rien découvert.

A tour de rôle, les sapeurs-pompiers explorent le puits ; mais leurs recherches restent également infructueuses.

Tous sont d'avis qu'il existe au moins deux mètres d'eau, et l'inspection minutieuse n'est possible qu'après avoir rendu le puits étanche.

Leur pompe aspirante est alors mise en mouvement, et manœuvrée avec la plus grande activité ; mais après trois heures de travail, il est établi que cette pompe est impuissante pour atteindre le but proposé.

Le lieutenant Zetlu se retire avec son personnel, ne laissant qu'un seul sapeur-pompier.

Immédiatement nous prions, par lettre, M. le directeur de la Compagnie générale de vidange Richer de

mettre à notre disposition une équipe de son personnel, et nous adressons un rapport sommaire des faits qui précèdent à M. le Procureur Impérial et à M. le Préfet de police.

A onze heures du soir, l'équipe demandée à la Compagnie Richer arrive. La pompe est mise en mouvement.

A minuit le puits est à sec.

Le sapeur-pompier resté en permanence descend à l'intérieur, examine, cherche, remue la vase, puis se fait remonter et déclare qu'il n'a rien trouvé.

Nous donnons l'ordre aux sergents de ville Ringué et Champy de se tenir en surveilance dans la maison afin d'y noter, pour nous en rendre compte, tous les incidents qui pourraient se produire pendant le restant de la nuit.

Nous nous retirons après avoir clos le présent, auquel nous annexons le rapport médico-légal, pour être le tout transmis d'urgence à M. le Procureur Impérial, en son domicile particulier.

Le commissaire de police,

G. Macé.

CHAPITRE IV

Justice et Police.

Précédemment officier de paix du X^e^ arrondissement, je venais d'être nommé commissaire de police, et attaché au quartier de l'Odéon.

C'était la première fois que j'instrumentais, en qualité d'officier de police judiciaire, dans une affaire ayant un caractère aussi grave.

Pour me servir d'une expression populaire : *l'enfant se présentait mal*, et je prévoyais la lourde et laborieuse tâche que j'allais entreprendre, pour arriver à expliquer la présence de ces deux jambes humaines dans le puits de la rue Princesse.

Il m'eût été facile de décliner l'honneur de suivre cette instruction, et d'en faire saisir par le Parquet l'un de mes collègues des délégations judiciaires, plus ancien et plus expérimenté que moi. Une intuition secrète me dit que j'arriverais à un bon résultat; j'étais fermement décidé à obtenir l'agrément de l'autorité judiciaire afin de procéder moi-même à la continuation des investigations que je venais de commencer.

En quittant, à une heure du matin, la maison de la rue Princesse, où je laissai en permanence les sergents de ville Ringué et Champy, je me rendis à mon com-

missariat. Par une des bizarres anomalies administratives, les bureaux se trouvaient installés en dehors de mon quartier : ils étaient situés rue d'Assas, n° 53, sur le quartier Notre-Dame-des-Champs, de sorte que mon personnel et moi, nous nous trouvions sous la surveillance de l'un de mes collègues.

Cet état de choses était fort incommode pour les affaires que j'avais à traiter, et surtout pour les administrés soumis à un dérangement considérable et préjudiciable à leurs intérêts.

Pendant la belle saison, ils pouvaient abréger leur chemin en traversant le jardin du Luxembourg; mais, l'hiver, ils étaient astreints à un long détour peu agréable. Cette situation fausse a été modifiée depuis.

Mon cabinet, faisant suite aux bureaux qui en dépendaient, était situé au rez-de-chaussée : il prenait jour par une porte-fenêtre à deux battants s'ouvrant sur un jardinet, qui lui-même était en communication directe avec la rue Bonaparte, en face de la grille du jardin du Luxembourg.

J'avais donc deux entrées : l'une, la principale, celle accessible au public, ouvrant sur la rue d'Assas, et l'autre, personnelle, donnant sur la rue Bonaparte.

Les bureaux du commissariat de police étant fermés à mon retour de la rue Princesse, je pénétrai dans mon cabinet par la porte particulière.

M. Leroy m'accompagnait.

Avant d'expédier mon procès-verbal au Procureur Impérial, je rédigeai à la hâte, tout en en dictant à haute voix le double à mon secrétaire pour être transmis au Préfet de Police, un nouveau rapport spécial qui devait être joint à ma procédure. Je faisais connaître mes premières impressions et mes réflexions personnelles, toutes choses hypothétiques, dont la place n'était pas dans un procès-verbal.

Le procès-verbal, document judiciaire par excellence, ne devant contenir que des faits précis, vus, constatés, et sur lesquels nul doute ne peut être émis.

Voici en substance le contenu de ce rapport :

Les jambes humaines retirées du puits de la rue Princesse ne sont pas des pièces anatomiques; elles paraissent appartenir à une personne du sexe féminin, et étaient enveloppées chacune dans un morceau de percaline noire mesurant un mètre carré, dont les extrémités sont fixées par des nœuds, laissant dépasser les bouts de l'étoffe pendants comme des oreilles de lapin ou de gros ballots de marchandises.

Cette façon d'envelopper et de nouer les paquets par deux fermetures, en haut et en bas, est usitée spécialement par les tailleurs et les couturières; mais plus particulièrement par les premiers, et à la façon dont ces nœuds ont été formés, il me paraît y avoir tout lieu de croire qu'un tailleur y a mis la main; car les couturières ont coutume de réunir en croix les quatre extrémités de leurs *toilettes*, quand elles vont livrer de l'ouvrage chez leurs clientes.

Les enveloppes ayant renfermé les jambes me semblent donc être les *toilettes* d'un ouvrier tailleur.

Les patrons des grandes maisons se servent de *toilettes* en soie ; les tailleurs d'un ordre inférieur font usage de *satin de Chine*, et les ouvriers travaillant pour leur compte, emploient la percaline noire, en raison de la modicité de son prix. Je compte diriger mes recherches de ce côté, mais il n'y a, dans la maison de la rue Princesse, ni couturières, ni tailleurs. Tous les locataires sont honorablement connus, et je ne pense pas qu'il faille chercher parmi eux le coupable. La concierge est âgée, un peu folle; il n'y a rien à obtenir d'elle pour le moment.

L'établissement du sieur Lampon, marchand de vin et de bouillon, est convenablement tenu. Sa clientèle habituelle se compose d'ouvriers typographes et d'employés de maisons d'articles religieux.

Les cabinets de nécessité de Lampon ne sont accessibles que par son arrière-boutique; il n'en existe point dans la cour.

A l'un des bas de la victime existe une indication pouvant avoir plus tard son intérêt : c'est une lettre placée entre deux croix.

+. B. +.

Elle n'a rien de commun avec celles en usage par les blanchisseuses pour reconnaître le linge qui leur est confié.

Je n'ai, quant à présent, aucune donnée sérieuse. Je suis encore dans le vaste champ des hypothèses.

En terminant le rapport destiné au Préfet de police, je le priais de vouloir bien me faire remettre en communication tous les dossiers des personnes disparues depuis six mois, et dont le nom commençait par la lettre B.

Mes rapports signés et clos, je chargeai un sergent de ville, que j'avais requis en passant au poste de la place Saint-Sulpice, de les porter, ainsi que mon procès-verbal, à leurs destinataires; puis, après avoir examiné sur la main-courante du commissariat, les plaintes et réclamations déposées dans la soirée, pris connaissance des accidents déclarés durant mon absence, j'expédiai quelques lettres pressées et, enfin, à deux heures du matin, mon secrétaire et moi quittions le commissariat pour regagner chacun notre domicile.

Je demeurais alors rue Vavin, et je n'eus pas grand chemin à faire pour rentrer chez moi.

Malgré la fatigue de la journée, il me fut impossible de dormir durant le reste de la nuit. Cette ténébreuse affaire me tenait en éveil. J'avais beau me creuser la tête, je ne pouvais saisir encore le bout du fil conducteur qui devait me guider à travers ce mystère.

A mon heure habituelle, huit heures du matin, j'arrivai au commissariat.

La veille, j'avais autorisé Lampon à tenir son établissement ouvert toute la nuit, afin de faciliter la surveillance des sergents de ville Ringué et Champy, que j'avais laissés chez lui, en leur donnant l'ordre de rallier le commissariat dès son ouverture.

Quand j'entrai dans mon cabinet, ils étaient déjà arrivés, et je les entendais raconter au garçon de bureau les incidents de la nuit.

— Le bruit de la lugubre trouvaille, disait Ringué, s'est vite répandu dans le quartier, et après le départ du commissaire de police, l'établissement de mon ami a été envahi par une foule avide de nouvelles. — Tout en buvant, chacun disait la sienne. — On racontait toutes sortes d'histoires ; mais je n'ai pas entendu émettre une idée qui valût la peine d'être retenue. On plaignait, sans la connaître, cette malheureuse femme aux jambes coupées, victime d'un guet-apens, et l'opinion générale était contre la police, qui ne découvrirait pas plus le nom de la victime que celui de l'assassin.

L'établissement n'a pas désempli toute la nuit, et Lampon a fait une recette monstre. La fête du 15 août et le jour de l'an ne lui ont jamais procuré une pareille aubaine.

— Croiriez-vous, ajoutait Ringué, que ce grand nigaud de Lampon n'a pas conservé la bassine qu'il nous avait prêtée pour repêcher la deuxième jambe... La vue de cet ustensile dans sa cuisine le bouleversait. — J'ai eu beau lui prêcher qu'une fois bien récurée c'était comme si elle venait de la fabrique, il n'a voulu rien entendre. Pour lui, une bassine qui était sortie du feu pour aller repêcher, dans l'eau du puits, des morceaux de cadavre, ne devait plus servir à des confitures. Aussi ce matin, dès l'aube, il a été l'échanger contre une autre chez Delzaugles, le chaudronnier de la rue du Gindre.

— Il est passablement peureux votre ami, dit Champy.

— Non, répondit Ringué, c'est une excellente nature.... toujours prêt à rendre service, mais il est d'une impressionnabilité rare.

J'appelai les deux agents; ils prirent la position des soldats sans armes, fixes et immobiles.

Ringué me dit que la concierge, Mlle Xoru, qu'il venait de voir, était encore plus taciturne et plus incohérente que la veille... A toutes les questions qu'on lui posait, elle répondait par des lamentations au sujet de *Blanc-Blanc-tout-noir*, son chat perdu.

— Je ne crois pas que l'on puisse obtenir quelque chose de cette vieille fille, conclut l'agent.

— Ce n'est pas mon avis, dit Champy; elle est comme moi originaire de la Champagne, et si elle n'a pas quitté le pays trop jeune, peut-être pourrais-je, en qualité de compatriote, la faire causer un peu en éveillant en elle des souvenirs du sol natal. Voyez-vous, le lieu d'origine vous trotte toujours par la tête et, si toqué que l'on soit, on ne l'oublie jamais. Du reste, j'ai une idée... elle m'a obsédé toute la nuit.

— Et tu l'as gardée pour toi, de peur qu'on ne te la vole, ton idée, répondit Ringué... Eh bien, *aboule-là*, maintenant devant monsieur le Commissaire.

— Voilà ce que c'est : Tu te souviens de l'homme aux jambons qui arrivait de Langres, et que tu voulais conduire au poste, une nuit que nous étions en surveillance au carrefour de Buci?

— Oui, et puis après?...

— Après... après... je ne sais pas moi, mais... eh bien, il me chiffonne ce petit bonhomme!

— Qu'est-ce que tu penses de lui?

— Il a dit qu'il demeurait rue Princesse... Si c'était le mari de *la mère Michel?*

— Elle est demoiselle.

— Son amant alors?...

— Elle a plus de soixante-dix ans.

— Son fils, peut-être?

— Tout au plus son petit-fils. Non, tu sais, mon ami Champy, je crois que tu vas trop loin. Tu es jeune, tu as du feu et de la volonté, mais tu manques encore d'expérience. Vois la mère Michel, en qualité de pays... Fais-lui même la cour si tu veux, mais ne *t'emballe* pas, et sois prudent, surtout dans ce que tu lui diras.

Champy avait baissé la tête, vaincu mais non convaincu.

Quant à moi, j'avais écouté en silence ce dialogue pittoresque et, sans trop savoir pourquoi, j'avais été frappé par ces mots : *carrefour de Buci, la nuit... rue Princesse... jambons... petit bonhomme...* tout cela à mon tour me trottait par la tête, selon l'expression de Champy, et je me promis de demander par la suite aux deux agents des détails sur cet incident.

A midi précis, j'étais au Palais de Justice, et je faisais passer ma carte à M. Desarnauts, alors Procureur impérial. Un instant après j'étais introduit dans son cabinet.

Ce magistrat, décoré, cravaté de blanc, solennel dans sa pose et ses paroles, me reçut debout.

— J'ai là, me dit-il, le procès-verbal et le rapport que vous m'avez fait parvenir la nuit dernière... Cette affaire est grave... très grave; elle me paraît hérissée de difficultés, je ne dirai pas insurmontables, mais tout au moins peu communes. Dans tout cela, l'inconnu joue le premier rôle. — Je partage les avis consignés dans votre rapport et que par prudence vous avez eu raison de ne point faire figurer au procès-verbal : ces deux jambes ont certainement fait partie du corps humain dont on retrouve les débris un peu partout depuis un mois.

Je vais confier l'instruction à M. Douet d'Arcq, juge; voyez-le, entendez-vous avec lui pour la marche à

donner à l'enquête, et tenez-moi au courant, soit par vos visites, soit par vos rapports.

M. Desarnauts écrivit quelques mots sur les parties laissées en blanc d'un imprimé qu'il tira d'un carton, et il me remit ensuite, avec mon procès-verbal, un document ainsi conçu :

RÉQUISITOIRE

« Le Procureur impérial près le tribunal de pre-
» mière instance, séant à Paris.
» Vu les pièces ci-jointes d'où résulte contre
» *Inconnu*,
» Présomption d'assassinat,
» Vu les articles : 47 du Code d'instruction crimi-
» nelle, et 295 et suivants du Code pénal,
» Requiert qu'il plaise à M. Douet d'Arcq, juge
» d'instruction, d'informer par les voies de droit.

» Au Parquet, le 27 janvier 1869.

« DESARNAUTS. »

Muni de ce document qui devait m'accréditer auprès du juge d'instruction, je me rendis d'abord au bureau de M. Larousse, secrétaire en chef des bureaux du Parquet, pour faire établir le dossier.

Ce fonctionnaire, dont la bienveillance était proverbiale, me reçut avec son aménité ordinaire; et après avoir fait enregistrer les pièces que je lui présentais, il les plaça dans une grande chemise en fort papier gris, sur le recto de laquelle était imprimée la formule ci-après, qu'il compléta par les mentions énoncées au réquisitoire :

M. DOUET D'ARCQ. — M. .....

N° du Juge d'Instruction : ....

Parquet de première instance

N° d'enregistrement du Parquet : ...	N° du Greffe : ....

QUARTIER DE L'ODÉON

Date de la plainte : 26 janvier 1869.

OBSERVATIONS	X.....
M.	contre
N° P. P. M.	Inconnu.
Présomption d'assassinat.	Pièces de conviction :
RÉQUISITOIRES	
Réquisitoire introductif : 27 janvier 1869.	Jugement rendu le : ..... 186..
Réquisitoire définitif : ..... 186..	

En recevant cette grande chemise, je sentis mon cœur battre violemment; j'avais entre les mains le dossier de : *Mon premier Crime*, base d'une grande instruction criminelle.

J'allai trouver M. le juge d'instruction désigné.

Je n'avais jamais eu l'occasion de voir M. Douet

d'Arcq; mais je connaissais sa réputation, qui était celle d'un esprit supérieur et d'un galant homme. C'est à ce magistrat perspicace et éclairé, qu'était généralement confié le soin de débrouiller les affaires délicates et les drames mystérieux.

Je me sentais légèrement ému à la pensée qu'il pouvait désigner un autre de mes collègues pour suivre l'affaire. Je craignais que ma jeunesse n'inspirât pas suffisamment confiance à un magistrat fin et habile comme l'était celui-ci, et je résolus de faire tout mon possible pour produire sur lui une impression favorable.

Timidement, je frappai à la porte de son cabinet portant le n° 14.

— Entrez, me répondit de l'intérieur une voix grave.

Je tournai le bouton.

M. Douet d'Arcq venait de terminer l'interrogatoire d'un individu poursuivi pour bigamie.

— C'est fini, dit-il aux gendarmes, vous pouvez emmener l'inculpé.

La nature du dossier que je tenais à la main annonçait suffisamment ma qualité.

Je me nommai en saluant.

M. Douet d'Arcq répondit par un salut empreint de bienveillante courtoisie; et, prenant mon dossier, il m'indiqua un siège.

Il lut avec la plus grande attention mon procès-verbal et mon rapport, puis il dirigea sur moi un regard inquisiteur.

Prenant alors la parole, je lui fis part de toutes mes remarques et observations particulières dans l'affaire qui m'amenait, remarques et observations qui ne devaient pas prendre place dans un procès-verbal ou un rapport.

Au fur et à mesure que je parlais, je voyais la physionomie du juge s'éclairer petit à petit. Quand j'eus fini mes explications, M. Douet d'Arcq me fit subir une sorte d'interrogatoire.

— Depuis combien de temps êtes-vous en fonctions, monsieur le Commissaire de police?

— Depuis un an, monsieur le Juge.

— Et quel âge avez-vous?

— Trente-trois ans.

— Vous êtes bien jeune pour diriger un quartier comme celui de l'Odéon. Vous y avez remplacé un homme connu sous les meilleurs auspices, M. Monvalle. Je le voyais souvent aux soirées du Sénat. Il avait la confiance du Parquet, et M. Troplong en faisait le plus grand éloge. C'était un excellent commissaire de police, et en même temps un numismate distingué; sa collection de médailles est fort curieuse.

— Je connais, au point de vue du commissariat, la valeur et la droiture de mon prédécesseur, répondis-je, et je fais mon possible pour marcher sur ses traces.

— Votre quartier n'est point sans danger; les étudiants sont tapageurs, turbulents... Ils font un peu, du reste, ce que nous avons tous fait à leur âge; mais en ce moment surtout, ils sont particulièrement bruyants, et il faut prendre avec eux bien des précautions et des ménagements.

— Je me rends compte, monsieur le Juge, de la difficulté de ma mission; mais je tâche d'être à la hauteur de la situation. Mes supérieurs, MM. Nusse, chef de la police municipale, et Marseille, contrôleur général, dont j'étais autrefois le secrétaire, m'ont proposé à M. le Préfet de police pour remplacer M. Monvalle dans le quartier de l'Odéon. A leur école, j'ai appris à savoir être ferme, en même temps que bienveillant; c'est, je crois, le traitement qui convient aux étudiants. Je suis jeune, c'est vrai, mais je crois avoir acquis suffisamment l'expérience voulue. J'ai débuté à l'administration à l'âge de dix-sept ans; j'ai gravi un à un, et bien lentement, tous les échelons de la hiérarchie administrative. Si je suis aujourd'hui commissaire de police au quartier de l'Odéon, je le dois à

mon travail, et à l'appui des hauts fonctionnaires sous les ordres desquels j'ai fait mes premières armes.

— On peut, dit M. Douet d'Arcq, avoir rempli avec zèle et intelligence les fonctions de secrétaire de commissariat, et n'avoir pas toutes les aptitudes voulues pour accomplir celles de commissaire de police, qui font d'un homme l'auxiliaire étroit du Procureur impérial et du Juge d'instruction.

— Je partage votre avis, monsieur le Juge ; un excellent secrétaire peut n'être qu'un médiocre commissaire de police. Le secrétaire ne fait que concourir à l'expédition des affaires judiciaires et administratives ; avec un peu de tact et une certaine dose d'intelligence, il peut même, en l'absence de son chef, donner une satisfaction relative au public ; il n'a pas besoin pour cela du jugement, de la finesse et de l'esprit de pénétration et de décision sans lesquels le commissaire de police ne saurait remplir dignement sa mission dans les circonstances difficiles. Ces qualités-là, je crois, peuvent se développer par la pratique ; mais, selon moi, elles ne s'acquièrent point : elles sont natives et instinctives. Si intelligent que l'on soit, si l'on n'a pas la vocation, si l'on n'est pas doué du flair et de l'instinct policier, de l'amour de l'inconnu stimulé par le culte du métier, on ne peut être qu'une médiocrité en matière de police.

Dans la première année de son exercice, un commissaire de police de Paris doit montrer ce qu'il est capable de faire, et prouver qu'il possède l'intelligence, la persévérance, jointe à la prudence, en un mot, toutes les aptitudes voulues pour mener à bonne fin les affaires qui lui sont confiées.

— Je souhaite de grand cœur, répondit M. Douet d'Arcq, que l'affaire qui vous amène soit pour vous l'occasion de montrer que vous possédez les qualités dont vous parlez ; mais convenez avec moi que, malgré tout votre bon vouloir, si le hasard ne nous vient pas

un peu en aide, nous nous verrons dans la nécessité de classer le dossier.

— Eh bien ! monsieur le Juge, espérons que le hasard, secondé de notre mieux, nous sera favorable.

— Résumons, conclut M. Douet d'Arcq.

La date de la disparition de la personne dont on retrouve partout les débris, nous est aussi inconnue que son identité, son sexe, son âge ; nous ne connaissons pas davantage le lieu où elle a été dépecée. Il nous faut d'abord reconstituer ce corps humain, l'animer, le faire parler.

Nous trouvons-nous en présence d'une vengeance, d'un meurtre non prémédité ou d'un assassinat caractérisé ?... Est-ce une affaire de mœurs ? Nous approchons du carnaval ; c'est le moment des bals masqués, et il se peut que la jambe de pantalon dont était recouvert l'un des débris humains que vous avez retiré du puits, se soit trouvée habiller tout aussi bien une femme qu'un homme. Ce n'est donc point un indice.

— Je ne le considère pas non plus ainsi ; mais il peut avoir son utilité à un moment donné.

M. Douet d'Arcq hocha la tête.

— Tout est mystère dans cette affaire ; nous ne pouvons que nous livrer à des suppositions... Enfin, vous persistez à me demander de vous imposer le soin de faire la lumière au milieu de ces ténèbres ?

— C'est mon plus vif désir, monsieur le Juge, car je ne désespère pas d'arriver à un résultat avant peu. Mais quelque chose me dit que cette affaire, pleine d'énigmes et de mystères, n'arrivera pas jusqu'à la Cour d'assises.

— Vous savez donc quelque chose ?

— Rien, monsieur le juge.

— Alors, je ne comprends plus.

— Il me semble qu'un événement imprévu en brusquera le dénouement.

— Vous êtes donc un *voyant,* ajouta M. Douet d'Arcq avec une nuance d'ironie sceptique ?

— Nullement, monsieur le Juge ; je ne suis ni un *voyant,* ni un *croyant* des choses surnaturelles. Je parle ainsi par intuition.

Accordez-moi votre confiance : l'affaire qui nous occupe est grave, et j'ai l'espoir que le mois prochain ne s'écoulera pas sans que nous ayons une solution.

— Je vais vous déléguer, dit M. Douet d'Arcq, en tirant du casier en acajou, placé près de son bureau, un imprimé qu'il tendit à son greffier.

Il dicta :

« COMMISSION ROGATOIRE.

» Nous, Douet d'Arcq, juge d'instruction au Tribu-
» nal de première instance du département de la
» Seine ;

» Vu la procédure commencée contre inconnu ;

» Attendu que deux jambes humaines ont été reti-
» rées du puits de la maison sise rue Princesse ;

» Qu'elles sont déposées à la Morgue pour y être
» soumises à l'examen du docteur Tardieu, spéciale-
» ment commis par nous à cet effet ;

» Qu'elles paraissent de même provenance que
» d'autres débris humains repêchés depuis peu dans
» la Seine et dans le canal Saint-Martin ;

» Qu'il importe de procéder à d'actives recherches,

» Commettons M. le commissaire de police Macé
» pour continuer l'enquête par lui commencée ; pro-
» céder à toutes investigations et constatations utiles
» en vue de connaître l'identité de la victime, de dé-
» couvrir le ou les assassins ; entendre tous témoins ;
» procéder à toutes perquisitions nécessaires ; saisir et
» placer sous scellés tous objets, effets d'habillement,
» papiers, lettres, cartes et notes susceptibles d'exa-
» men, et enfin de nous transmettre, DIRECTEMENT,
» les procès-verbaux dressés et les scellés servant de
» pièces de conviction.

» Fait à Paris, le 27 janvier 1869. »

Le Greffier tendit la Commission rogatoire à M. Douet d'Arcq, qui, après l'avoir lue attentivement, la signa, et me la remit en me donnant une poignée de main.

— Bonne chance, monsieur le Commissaire ! me dit-il, au moment où je prenais congé de lui.

Je le remerciai chaleureusement, en lui disant que j'allais me mettre courageusement à l'œuvre.

En sortant du Palais de Justice, je me rendis à la Morgue.

Le plus ancien *garçon morgueur* était de service ; je le trouvai occupé à faire *la toilette* des deux jambes que j'avais fait déposer.

En m'apercevant, il me dit, en continuant son travail :

— Monsieur le Commissaire, j'ai parié un litre avec mon nouveau *copain — un poseur qui veut me la faire à la redresse* (m'en remontrer) — que ces deux *flûtes* (jambes) repêchées par vous dans la *lance* (eau) du puits n'avaient jamais porté une femme, — je me connais en *brancards* (jambes) de dames ; *c'est pas ça du tout.*

Je crois que vos deux médecins de quartier ont eu peur d'examiner de trop près *leur marchandise ;* moi je n'ai pas peur de mettre le nez dessus et en les *dépouillant,* je me suis aperçu de suite que ce n'étaient pas des *quilles de gonzesse* (jambes de femme). Vous verrez si demain le docteur Tardieu, un solide, celui-là, ne me donnera pas raison.

Je viens de préparer pour lui *les conserves* (les morceaux de chair humaine), l'*os de l'égout Jacob, et la cuisse des Saints-Pères* (l'os retrouvé dans l'égout de la

rue Jacob et la cuisse repêchée en Seine, au pont des Saints-Pères).

Il s'arrangera de tout ça, maître Tardieu, et il vous dira bien ce que c'est, lui.

Vous avez sans doute remarqué le morceau du *grimpant* (pantalon) dans lequel *se baladait* (se promenait) l'une de vos *guibolles* (jambes)?... Eh bien *il a été taillé dans la culotte d'un petit vieux*, c'est moi qui vous le dis, et vous verrez ça. — Mais pour ce qui est des deux *flûtes*, bien qu'elles soient dépourvues de poil, je soutiens que ce ne sont pas celles d'une femelle.

J'interrompis ce verbiage imagé, et par trop populaire, en demandant quand il me serait possible de faire mes scellés?

— Demain, me répondit le *morgueur*, les effets seront secs et désinfectés.

En quittant la Morgue, je me rendis à la Préfecture de police.

Ma première visite fut pour M. Mettetal. Selon les instructions du Préfet de police, le chef de la 1re division me communiqua les dossiers des personnes disparues depuis six mois, et dont le nom commençait par la lettre B.

Il y en avait cent vingt-deux : trente-huit concernaient des hommes, et les quatre-vingt-quatre autres étaient relatifs à des femmes.

J'ai remarqué, au cours de ma carrière, que, denrée plus subtile et légère, la femme disparaissait plus facilement que l'homme.

Je fis un premier triage, et je rendis séance tenante cent huit dossiers qui furent reclassés dans les cartons verts : couleur d'espérance, sans doute parce que tout espoir est perdu pour une recherche, quand un dossier y est enfoui.

J'emportai les quatorze autres dossiers, qui tous, avaient trait à des personnes du sexe féminin ayant habité l'un des cinquième, sixième et septième arrondissements.

Je donnai pour chacun de ces documents un reçu qui prit, dans le cercueil vert, la place du dossier absent.

De la 1re division, je me rendis auprès de mon ancien supérieur, M. Nusse, chef de la police municipale, pour lui demander le concours de deux agents de la sûreté, qui m'étaient indispensables.

Pour aller d'une branche à l'autre de l'administration, je dus traverser les affreux bâtiments provisoires (aujourd'hui disparus, bien que l'installation soit encore plus provisoire que jamais), qui servaient alors de logis à la Préfecture de police. Je dus suivre le dédale des sombres couloirs longeant le quai des Orfèvres et la rue du Harlay, où, depuis 1853, étaient installés, et très mal installés, tous les services actifs de la police municipale.

La construction de la nouvelle Préfecture de police était décidée déjà depuis longtemps ; on devait à tout instant commencer les travaux et les mener avec la plus grande activité; mais les plans dressés, vus, revus, corrigés, ces fameux plans tant de fois étudiés, retouchés et enfin *arrêtés* — c'est le mot propre — sont allés aussi rejoindre, dans les fameux cartons verts, d'autres projets, et les incendies de mai 1871, ont consumé les archives avec les bâtiments délabrés qui les renfermaient.

Il y a quinze ans de cela... et le provisoire continue.

Réfugiée, une partie dans la caserne de la Cité, et le reste disséminé dans les bâtiments du Palais-de-Justice, la Préfecture de police attend encore l'heureux moment où elle sera enfin pourvue d'un local digne d'elle, du monument auquel lui donnent droit ses importantes attributions et les nombreux services qu'elle rend journellement à la population parisienne.

Hélas! je le crains, elle attendra longtemps encore.

Depuis 1871, on a construit à Nanterre, *à coups de millions,* un palais vaste et bien aménagé pour y enfermer les prisonniers; on ne songe guère encore à loger convenablement la grande administration qui débarrasse Paris des escrocs, des souteneurs de filles, des voleurs et des assassins.

Beaucoup trop de sollicitude pour le bien-être et l'hygiène des malfaiteurs, pas assez ou pas du tout pour les esclaves du devoir et les défenseurs de la société.

Reçu par M. Nusse, je lui demandai deux agents de la sûreté, en lui expliquant l'usage que je comptais en faire.

— Puisqu'il s'agit de rechercher des personnes disparues, me répondit mon *ex-patron*, je vais vous donner des inspecteurs pris dans une des brigades de recherches; vous n'ignorez pas que les investigations de cette nature leur incombent.

— C'est justement pour cette raison, répondis-je, que je désirerais deux agents de la sûreté. Je n'ai point de parti pris, ni de prévention personnelle contre les inspecteurs de vos brigades de recherches..., disons le mot, politiques; mais ces hommes, habitués à ne rechercher et à ne voir que les opinions des gens, n'ont pas toujours l'expérience nécessaire et la patience voulue pour suivre pas à pas une enquête criminelle souvent très longue, et toujours peu lucrative. Ce personnel politique s'emploie à travailler le moins possible, et à vous présenter des notes de frais respectables, pour vous donner à penser qu'ils ont beaucoup fait; de plus, ils sont portés à voir, à rechercher en tout le côté politique, même là où la politique n'a rien à faire.

— Cependant, observa froidement mon ancien chef, — contrairement à son habitude avec moi, — vous ne pouvez pas méconnaître que les agents des brigades de recherches, s'étant déjà occupés des individus disparus, dont je vois les dossiers entre vos mains, sont plus que tous autres à même de continuer les investigations pour découvrir les personnes que vous voulez retrouver, ou dont vous tenez à connaître le sort. Par leurs premières démarches, ils connaissent déjà les familles et les relations des gens que vous voulez rechercher; des figures nouvelles ne pourraient que nuire au bon résultat que vous attendez. Prenez toujours les deux inspecteurs que je vous offre, et qui seront à votre commissariat demain matin à neuf heures, et puis, si vous n'en êtes pas satisfait, nous aviserons.

— Nous perdrons du temps. Vous le verrez...

— Allons, ajouta M. Nusse, en me frappant amicalement sur l'épaule, je vois que depuis votre nomination de commissaire de police, vous avez une prévention contre mes brigades de recherches. Pourquoi cela?

— Ah! c'est que, comme commissaire de police, je les vois quelquefois à l'œuvre, vos agents politiques; franchement, *patron*, ils ne méritent pas de compliments.

— Eh bien, vous les verrez encore à l'œuvre, les deux que je vous enverrai demain, et je suis convaincu que vous viendrez plus tard me remercier de leur bon concours.

— Je le désire, sans l'espérer; mais vous le voulez, et je dois m'incliner.

Je partis vivement contrarié. Je voyais dans l'arrivée de ces inspecteurs non pas un soulagement à ma tâche laborieuse, mais une complication de plus contre laquelle j'aurais à lutter.

Mes pressentiments, malheureusement, se réalisèrent.

Il existait à cette époque — 1869 — comme il existe aujourd'hui — 1885 — une grande rivalité, une compétition vive entre tous les services actifs de la police

municipale placés sous la direction d'un seul chef, dont la prédilection pour le côté politique est constante.

Sous l'Empire, comme sous la République, les chefs de la police municipale ont masqué le côté odieux de leurs brigades politiques, par l'adjonction à chacune d'elles d'une attribution revenant de droit au service de la sûreté. On leur a confié notamment les recherches dites *d'intérêt de famille*.

Ainsi, ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable est livré à des agents politiques. Investis officiellement de la recherche des personnes disparues, ils pénètrent dans les familles, scrutent, questionnent, interrogent les grands et les petits. On est confiant et expansif dans une maison à la porte de laquelle a frappé le malheur; on répond, comme à un confesseur, à l'homme qui vient au nom du Préfet de police, et qui vous donne l'espoir de retrouver le membre de la famille disparu, l'enfant chéri, la jeune fille partie, et l'on ne se doute pas que le but de cet homme est de connaître la nuance et les opinions politiques de ceux à qui il a affaire. C'est la consigne, le mot d'ordre, et à la longue cela devient en lui un penchant auquel il ne résiste plus.

Il faut bien justifier l'emploi des fonds secrets...

Le service de la sûreté est connu, ses agents sont aimés, estimés par le public qui apprécie son caractère et n'ignore pas que la politique, cette cuisine mystérieuse et infernale, lui est étrangère. Sa mission spéciale est de rechercher les criminels, et chaque disparition peut cacher un crime.

L'expérience a démontré que les deux tiers des personnes disparues étaient les auteurs, ou les victimes de crimes.

Dans mon étude sur le service de la Sûreté, j'ai signalé le fait suivant :

« Le 2 mai 1876, une demoiselle Blondin, maîtresse

» du gardien de la paix Prévost, avait été, à l'instiga-
» tion de sa famille, mise en recherche, et l'affaire
» confiée à la troisième brigade politique.

» Huit jours après, le dossier était classé avec un
» rapport de résultat négatif.

» Cependant, Prévost avait tué et dépecé la demoi-
» selle Blondin; puis, pour dissimuler la tête, il avait
» eu le soin de l'enterrer dans le talus des fortifica-
» tions, près de la porte de la Chapelle, endroit confié
» à sa surveillance.

» Ce premier crime n'a été découvert que trois
» années après, à la suite d'un nouvel attentat commis
» le 10 septembre 1877, par ce même gardien de la
» paix, sur la personne du bijoutier Lenoble. »

L'affaire fit un certain bruit. Des modifications dans l'organisation des services spéciaux furent jugées nécessaires. On y travailla sérieusement; puis, le silence se fit sur cette question ; on n'en parla plus.

Un crime récent, encore mystérieux, vient de surgir ; il va remettre tout en mouvement. L'enquête est ordonnée, et, comme la première fois, elle aura pour conclusion le classement traditionnel.

Il s'agit d'établir à quelle date, et dans quelles circonstances, la demoiselle Ménetret (Elodie), propriétaire à Villemomble (Seine), a disparu.

Des ossements humains, à moitié calcinés, ont été trouvés dans son jardin, le 19 août 1885; et sa bonne, Mercier (Euphrasie), jadis marchande de chaussures, arrêtée le même jour, est actuellement détenue à la prison de Saint-Lazare, sous inculpation d'assassinat sur la personne de son ancienne maîtresse.

Au mois d'août 1883, la nièce de M^lle^ Ménetret a demandé à M. le Préfet de police la recherche de sa tante. Sa lettre était motivée.

Pour continuer les déplorables errements du passé, une des brigades spéciales de la police municipale a été chargée de cette mission, et son rapport mentionne

que Ménetret (Elodie) est vivante et pensionnaire dans une maison de retraite du grand-duché de Luxembourg.

L'agent enquêteur était certain du renseignement qu'il fournissait à ses chefs : il le tenait de l'inculpée; et l'inculpée avait tout intérêt, pour sa future tranquillité, à mettre sur cette voie *étrangère* le délégué, agissant au nom du Préfet.

Après le départ de l'agent, l'ex-marchande de chaussures a dû avec satisfaction arroser les plantes formant la corbeille de fleurs, sous laquelle était enterrée la plus grande partie des ossements de M^lle^ Ménetret (Elodie).

On s'explique le motif pour lequel M. le Préfet de police n'a jamais pu produire au conseil municipal un état des crimes et des criminels découverts par ses trop nombreuses brigades de recherches.

Un jour viendra où il faudra, dans l'intérêt de la sécurité publique, restituer au service de la sûreté ce qui lui revient de droit, et le placer sous la dépendance directe du Magistrat chargé du département de la Police.

CHAPITRE V

Trois Personnes disparues : une jeune fille, une femme mariée, une veuve.

En revenant de la Préfecture, je m'occupai de divers détails du service ordinaire, et la journée se passa sans qu'il me fût possible d'examiner les dossiers extraits des archives de la 1^re^ division.

Je les emportai le soir à mon domicile personnel, et je passai ma soirée à les compulser et à les étudier.

La nuit, quand tout est calme autour de soi, que rien ne distrait de l'œuvre à laquelle on est attaché, le travail est facile, l'idée plus claire et plus précise.

De l'examen de ces dossiers, il résultait que, sur les quatorze personnes, onze avaient quitté Paris pour se réfugier, les unes en province, les autres à l'étranger.

Il en restait trois, dont on n'avait pu trouver la trace : une jeune fille, une femme mariée et une veuve, ayant habité les quartiers de la Monnaie et de l'Odéon.

La femme mariée, née Badine Colette, épouse d'un sieur Bécroix, ouvrière en parapluies, était âgée de 24 ans. Le 23 décembre 1868, elle avait déserté le domicile conjugal pour suivre son amant, l'ami et le tailleur de son mari, un nommé Mayeux, dont le dernier domicile connu était rue Princesse.

Le mari, Bécroix, était un marchand ambulant demeurant rue Guisarde; il vendait spécialement des fromages, qu'il étageait avec art sur une petite voiture à bras. La variété et la bonne qualité de ses comestibles, lui avaient valu le sobriquet de *Fromage ambulant*. Il était fort connu aux abords du marché Saint-Germain, et ne gagnait pas moins de dix francs par jour.

Sa plainte au Préfet de police, au sujet de sa femme, était assez originale. Dans un style fantasque, il demandait simplement le retour de l'infidèle sous le toit conjugal, et promettait formellement de ne plus se faire habiller par son ex-ami, Mayeux. L'orthographe de la lettre était à la hauteur du style.

Malgré les sollicitations pressantes et les engagements de Bécroix, son épouse était restée introuvable.

L'une des deux autres personnes disparues se nommait Courant Balbine, veuve Bernier; elle était âgée de 27 ans, exerçait la profession de couturière, et avait occupé pendant cinq ans, rue Saint-Sulpice, un petit logement assez coquettement meublé.

Le 20 décembre au matin, un dimanche, elle était partie en grande toilette, et, en déposant sa clé chez la concierge, elle lui avait dit : « *Je m'absente pendant deux jours ; n'oubliez pas de donner de l'eau à Fifi, mon petit serin...* » On ne l'avait plus revue... et Fifi était mort de soif.

Plusieurs jours après son départ, sa famille, prévenue par la concierge, avait demandé sa recherche; mais toutes les tentatives faites pour la retrouver étaient restées vaines (style administratif).

C'était étrange. Quelques jours avant le 20 décembre, elle avait reçu de Me Poulain, notaire à Reuilly-le-Réal (Allier), une somme de 10.000 fr., provenant de l'héritage d'une vieille tante. Elle attendait cette somme pour convoler en secondes noces avec son cousin germain.

Elle n'avait pas d'enfants.

Sa disparition avait vivement intrigué ses parents, ses voisins, tous ceux qui connaissaient sa vie et ses habitudes régulières.

La jeune fille disparue, également restée introuvable, se nommait Agnès Bévue. Elle était originaire de Nanterre, âgée de dix-sept ans, et employée comme apprentie chez une modiste en renom, établie rue du Bac, qui avait conservé certaines traditions de l'ancien temps, notamment l'usage du *trottin*.

Tout le monde connaît le *trottin*, sinon pour l'avoir vu, tout au moins pour en avoir entendu parler.

En allant faire les livraisons chez les clientes de sa patronne, Agnès Bévue était toujours suivie de son *trottin*, qui l'aidait à porter les boîtes à chapeaux : elle s'était tellement habituée à lui, qu'elle ne pouvait plus sortir sans l'avoir derrière elle.

Et lui donc !... il ne savait plus se passer de son Agnès !

Dans sa jugeotte de jeune fille espiègle et mutine, Agnès Bévue se dit, un jour, que toujours se faire suivre devenait ennuyeux à la longue et elle résolut de suivre à son tour. Un beau matin — le premier janvier — la modiste et le trottin disparurent.

La mère d'Agnès, ancienne marchande à la toilette, en ce moment entretenue par un chef de chœur à l'Opéra, domiciliée quai des Grands-Augustins, poussa des cris de pintade effarouchée en apprenant l'enlèvement de sa fille. Toute la journée elle s'épanchait en lamentations auprès de ses voisins.

— Ce scélérat... ce vilain Castor — c'était le nom du trottin — il a eu les étrennes de ma fille... un ange de candeur et d'innocence ! — Mais quel sortilège a-t-il mis en œuvre pour l'enjôler, avec sa frimousse équarrie à coups de pioche? car il n'a pas une figure humaine; son museau tient le milieu entre le visage d'un jockey et la face d'un singe.

Tous les jours, et auprès de tout le monde, c'étaient les mêmes jérémiades.

Après avoir lu toutes les pièces du dossier d'Agnès Bévue, j'étais à peu près convaincu que Castor Éloi, en enlevant la jeune fille, n'avait guère songé à se livrer à des expériences chirurgicales.

Par acquit de conscience, il y avait lieu de savoir ce qu'était devenu le couple amoureux.

Le lendemain matin, à neuf heures, selon les instructions du chef de la police municipale, deux inspecteurs d'une des brigades spéciales venaient me trouver à mon commissariat. C'étaient ceux qui s'étaient déjà occupés des trois personnes qu'il s'agissait de retrouver.

— Puisque vous avez été chargés des premières investigations à faire au sujet de ces trois femmes, vous connaissez les tenants et les aboutissants, de même que les personnes susceptibles d'être consultées utilement. Revoyez tout ce monde, ne négligez aucun détail, et, surtout, laissez de côté tous renseignements ayant un caractère politique.

Prenez connaissance de toutes les pièces que voici : il y est question des jambes retirées du puits. Je vous recommande surtout de noter dans votre mémoire le détail de la *toilette*, et des tailleurs qui en font usage. Faites pour le mieux, et le plus rapidement possible.

Je complétai ces recommandations par le récit de ce qui avait été dit, fait, constaté ; puis, je les congédiai, en leur faisant observer que le dossier le plus sérieux devait être celui concernant la femme Bécroix.

Le lendemain matin, ils me remirent un assez long rapport.

D'après leur enquête, la veuve Bernier était devenue a maîtresse du frère de son patron, propriétaire à Saint-Cloud, qui l'avait emmenée faire un voyage

d'agrément à Nice. De là, elle avait écrit à un cousin, son futur mari, un libre-penseur. Après le mariage, l'union libre : afin, sans doute, d'étudier et comparer les avantages et les inconvénients des deux situations.

Quant à Agnès Bévue, elle était revenue chez sa mère.

Après un séjour de deux semaines dans un garni de Nanterre, le *trottin* Castor avait filé, laissant la jeune fille chez le marchand de vin-logeur, comme gage du prix de la nourriture et du loyer.

Comprenant son étourderie, Agnès avait donné l'adresse de sa mère. Le traiteur était venu la trouver, pour lui proposer la restitution de sa fille, moyennant le paiement de la somme de cent quatre-vingt-deux francs.

La mère Bévue avait d'abord, et selon son habitude, poussé les hauts cris, puis, s'était évanouie à la suite d'une crise nerveuse. Mais comme le traiteur menaçait de faire arrêter la jeune fille pour filouterie, elle s'était résignée à payer, non sans récriminations, et était partie avec l'aubergiste pour aller chercher sa progéniture.

— Mais si elle s'était sauvée pendant votre absence? disait-elle au logeur, chemin faisant.

— Il n'y a pas de danger! Comme votre colombe était ma seule garantie, je l'ai enfermée dans mon caveau, dont voici la clé. Soyez tranquille, la porte est solide et les murs aussi. C'est peut-être la première fois que votre fille se trouve en sûreté.

— Quel malheur pour moi, monsieur, gémissait encore l'ex-marchande à la toilette! Ma fille, un ange... elle est pourtant née à Nanterre, le pays de la vertu!

— Il est de fait, qu'elle ne peut guère maintenant concourir pour le rosariat.

La mère Bévue rentra en possession de son ange.

déchu, se promettant de ne plus la placer dans les maisons où il y aurait des *trottins*.

J'étais fixé sur le sort et sur les aventures de la veuve Bernier et d'Agnès Bévue; mais aucun indice n'avait pu être recueilli sur la femme du marchand de fromages.

Celui-ci voulait absolument que les deux jambes déposées à la Morgue fussent celles de sa femme.

En apprenant que je faisais procéder à des recherches, il vint me voir, et je dus subir le récit de ses infortunes conjugales.

— Ce gueux de Mayeux, ajouta-t-il, a demeuré dans la rue Princesse, près de la maison au puits, qu'il connaissait, et c'est dans *ses toilettes* qu'il a caché les jambes de ma Colette... Oh! le misérable gredin, si je le tenais dans un coin!

— Mais enfin, quelle raison avait-il de découper votre femme?...

— Pour en prendre une autre. C'est un ogre, et Colette n'est pas la première femme mariée qu'il a détournée de ses devoirs. Plusieurs ont disparu de chez lui. Sa chambre est celle de *Barbe-Bleue*.

— Le connaissant si terrible, pourquoi le receviez-vous?

— Il me racontait des histoires si drôles... j'aime les histoires drôles; elles me font rire.

— Vous aimez rire aux dépens des autres; on rit maintenant à vos frais.

— Oh! ça c'est vrai; mais je voudrais tout de même voir ces jambes; je suis sûr de reconnaître celles de ma Colette, si quelqu'un les connaît, c'est bien moi... et Mayeux..... Mais Mayeux ne parlera pas.

— Ce ne sera pas un spectacle curieux et récréatif pour vous. Il faudra du reste bien réfléchir, et prendre garde de vous tromper. Les médecins n'ont pu se prononcer d'une façon certaine sur le sexe de la personne; si une fausse reconnaissance venait à se produire, elle entraînerait des démarches inutiles et détournerait l'enquête de son véritable but.

Les bas de votre femme avaient-ils une marque particulière?

— Oui, la lettre B.

— Etait-elle placée comme celle-ci :

+. B. +.

entre deux croix?

— Non, un B seulement, avec un point en coton rouge.

— Votre femme portait-elle quelquefois des chaussettes?

— Des chaussettes d'homme?... vous voulez rire aussi à mes dépens...

— Ce n'est pas mon habitude.

— Montrez-moi les jambes, et je vous assure que je les reconnaîtrai.

— Eh bien! trouvez-vous à la Morgue demain, vendredi, à une heure, nous y verrons le docteur Tardieu, et nous serons fixés sur l'origine de ces deux jambes.

— Aller un vendredi à la Morgue?... oh! jamais, monsieur! cela me porterait malheur. Colette était superstitieuse comme une vieille joueuse; et je suis moi-même tellement superstitieux, que je n'achète jamais de marchandises le vendredi; c'est pour cela que mes fromages sont les meilleurs de Paris, les plus renommés, et...

— En voilà assez. Samedi il sera trop tard. Je ne puis, pour vous être agréable, changer la date fixée par la justice; d'ailleurs, plus on retardera cette visite, plus les jambes deviendront méconnaissables par l'effet de la décomposition, déjà bien avancée. Ainsi, décidez-vous.

Pour engager le marchand de fromages à quitter

mon cabinet, je me levai, et allai ouvrir la porte en lui disant, avec un geste significatif :

— C'est convenu : demain vendredi, à une heure, à la Morgue.

— Eh bien ! oui, monsieur, j'y serai, répondit Bécroix, en se dirigeant vers la porte. Il s'agit de Colette, et je ne dois rien négliger ; tant pis s'il m'arrive malheur !

CHAPITRE VI

A la Morgue. — Le docteur Tardieu.

La Morgue évoque toujours le souvenir d'un malheur.

Elle inspire ce sentiment répulsif, que les transformations et améliorations successives ne lui ont point complètement enlevé.

Son ancien caractère sombre et infect a disparu, pour faire place à un établissement municipal ayant une destination officielle.

Aujourd'hui, c'est l'enquête publique faite au grand jour ; mais, dans son ensemble, on y sent encore trop le froid de la tombe.

L'imprévu, dans l'existence, a le plus grand rôle ; et il n'est donné à personne de répondre que demain il ne sera pas étendu sur l'un des nouveaux chariots de la Morgue.

Les victimes inconnues de nos guerres civiles de 1830, 1848, 1851 et 1871, ont été couchées sur ses anciennes dalles ; et, par une inconvenance inexplicable, on y a fait transporter, après la bataille de Buzenval, les cadavres des citoyens-soldats tombés sur le champ d'honneur pour la défense de la Patrie.

Au milieu de ces martyrs obscurs, j'y ai reconnu le jeune et déjà célèbre Henri Régnault.

En 1881, le 5 septembre, à la suite du terrible accident de chemin de fer arrivé à Charenton, j'ai constaté que, parmi les voyageurs tués et déposés à la Morgue, il s'en trouvait quelques-uns qui n'étaient jamais venus à Paris.

Que de célébrités en tous genres, mortes subitement sur la voie publique sont entrées dans cette maison!

Que de personnes, ne connaissant même pas cette construction mortuaire, y ont été exposées sous les regards avides ou indifférents de la foule!

On a beaucoup écrit sur la Morgue.

Mêlant les faits historiques aux conceptions imaginaires, plusieurs romanciers ont brodé sur elle des récits variés, aussi fantaisistes que fantastiques.

La réalité des faits serait cependant suffisante pour écrire son histoire.

Elle a son registre d'écrou.

Un livre vivant au milieu de tous ces cadavres.

Sa statistique, avec l'origine de sa clientèle, résume son fonctionnement, et forme, par la réunion du passé avec le présent, la sombre collection de morts mystérieux, la plupart désespérés de la vie, dont la fin lugubre, souvent silencieuse, quelquefois saisissante, est remplie de surprises et de drames vécus.

Quel sera l'homme assez doué, pour retracer l'histoire de ces infortunés dont la triste fin a eu lieu dans ce refuge de la mort.

Ainsi que cela avait été convenu, la veille, avec le marchand de fromages Bécroix, vendredi, à une heure de relevée, je me rendais à la Morgue, où l'on venait d'apporter cinq cadavres ayant séjourné longtemps dans l'eau, et devenus par conséquent méconnaissables.

De quel genre de mort avaient été victimes ces malheureux?...

Accident... suicide... ou crime?

Mystère impénétrable!

Je demandai au greffier si le plus ancien des garçons que j'avais rencontré quelques jours auparavant était de service. Je voulais avoir affaire à lui, car dans les propos pittoresques qu'il m'avait tenus lors de notre premier entretien, il m'avait paru posséder les qualités requises pour les fonctions qu'il remplissait.

— Venez, me dit le greffier; nous allons le trouver au milieu de ses occupations ordinaires.

En entrant dans la salle de réception, je le vis en tête à tête avec une femme inconnue repêchée le matin dans le canal de l'Ourcq. Il venait de terminer le *déshabillage* du cadavre, dont les membres se détachaient à la moindre secousse, tellement la décomposition était avancée.

En nous voyant entrer, il me dit, sans se déranger de son travail :

— Vous pouvez faire vos scellés, monsieur le Commissaire; les enveloppes des jambes sont propres et sèches. Vous savez, l'une de ces *quilles*, la droite, porte la trace d'une cicatrice assez bien prononcée; ce sera un bon indice pour vous.

Tout en causant, il tournait et retournait son cadavre, pour y trouver une contusion ou blessure permettant d'établir le genre de mort; et, il faut le dire à sa louange, il s'acquittait consciencieusement de sa répugnante besogne.

— Je ne vois, dit-il au greffier, aucune trace de violence ni aucun tatouage sur le corps de cette femme. Je remarque qu'il lui manque trois dents à la mâchoire inférieure. Son linge n'est pas marqué; seulement, j'ai trouvé dans la doublure de son jupon blanc un reçu au nom d'une veuve C..., signé d'un épicier d'Aubervilliers. Voilà ce papier; il pourra être utile pour la reconnaissance.

— Tel que vous le voyez, cet homme, me dit à voix

basse le greffier, est la Providence des médecins chargés de pratiquer les autopsies. En dehors des mille petits services qu'il leur rend dans la préparation des corps soumis à leur examen, il indique, selon les saisons et sans se tromper, le nombre de jours qu'un cadavre a passé sous l'eau, et souvent, par l'examen des doigts, des mains, des pieds ou des genoux, il reconnaît la profession exercée par le mort. Il est heureux, quand il peut établir l'identité d'un inconnu. C'est sa joie, son triomphe. Il ferait certainement un bon agent de la sûreté. Je l'ai souvent proposé pour ce poste; mais nos chefs m'ont toujours répondu :

— Pouvez-vous le remplacer?

— Non.

— Alors conservez-le, puisqu'il vous est utile.

— On vous considère peut-être, comme le chef de la sûreté des morts, répondis-je au greffier.

Celui-ci sourit, et reprit :

— La probité de ce garçon égale son intelligence. — Récemment, un Allemand que personne n'a pu reconnaître, s'est brûlé la cervelle dans le jardin des Tuileries. Dans ses bottines, le garçon a trouvé 10.000 fr. en billets de banque. Il pouvait s'approprier cette somme sans que personne le sût; mais il m'en a fait fidèlement le dépôt. Nous ne sommes ici responsables que des objets et valeurs mentionnés dans les ordres d'envoi des cadavres; or, le commissaire de police n'avait pas découvert cette somme. Du reste, MM. les commissaires n'ont pas la facilité de faire fouiller minutieusement les corps; et il en arrive souvent ici porteurs de papiers, bijoux et valeurs, dont personne ne connaît l'existence; mais, grâce à l'honnêteté des garçons tout cela se retrouve, et est rendu aux familles, quand on peut les découvrir.

Il y a deux ans, il s'est produit un fait curieux. Un homme assassiné a été porté ici encore nanti de sa montre en or. Quelques jours après, elle a disparu du greffe.

Le personnel de la Morgue a été un instant soupçonné; mais une enquête minutieuse faite par le contrôle général a établi que les employés étaient étrangers à ce vol.

Cette montre a été plus tard la cause de l'arrestation de l'assassin. Sous prétexte de faire une déclaration, celui-ci est entré au greffe, et s'est emparé du bijou en question, momentanément déposé sur une étagère ; puis, il est allé le vendre chez un brocanteur.

Comme le greffier finissait de parler, la porte s'ouvrit et le docteur Tardieu entra.

Les présentations faites, le médecin-légiste examina les deux jambes retirées du puits, et conclut qu'elles devaient avoir appartenu à un vieillard, et qu'elles faisaient partie du même corps que la cuisse trouvée au pont des Saints-Pères et le fémur ramassé dans l'égout de la rue Jacob.

— Il n'y a aucun doute, nous sommes en présence des débris du corps d'un homme âgé.

— Peut-on savoir, par l'examen de ces restes, la profession qu'exerçait cet homme?... Un tailleur d'habits, par exemple, est toujours assis les jambes croisées; et, à la longue, il doit se produire dans les formes des membres certaines dépressions, ou des durillons sur quelques points...

— Le bord extérieur des pieds n'offre rien d'anormal, et il n'existe aucune callosité sur le cinquième orteil.

Je fis part à M. Tardieu du désir manifesté la veille par le marchand de fromages. On venait m'annoncer son arrivée à la Morgue. Le docteur répondit qu'il n'y avait aucun inconvénient à lui montrer les jambes.

Je fis introduire Bécroix dans la salle d'autopsie.

Cette pièce, carrée, dallée, est éclairée par des fenêtres avec persiennes. Le sol est garni, par-dessus les dalles, d'une sorte de grillage en bois, afin d'éviter l'écrasement avec les pieds des débris de chair

pouvant s'échapper de la table d'autopsie, de même que le contact des chaussures des assistants avec les eaux et le sang s'écoulant du cadavre.

Au milieu, sur un seul pied, existe une table en plomb, étroite, longue et légèrement creuse. Cette table peut facilement tourner sur son point d'appui, ce qui permet d'exposer à la vive lumière les parties du corps qui doivent être examinées avec le plus grand soin.

C'est sur cette même table que se font aussi les confrontations entre les assassins et leurs victimes. C'est autour d'elle que, les yeux rivés sur ceux du meurtrier, le juge d'instruction lui dit d'examiner les plaies et les blessures qu'il a faites.

Et, quand le juge ne peut obtenir la vérité par la bouche de l'accusé vivant, le médecin, quelques instants après, cherche à l'obtenir en faisant parler le corps du mort.

Une fontaine en marbre, ayant la forme d'une grande coquille, et pouvant contenir une centaine de litres d'eau, sert à laver les fragments de chair soumis à une analyse spéciale.

On voit souvent flotter ensemble dans ce bassin une main, un pied, un bras, une jambe, une tête. Soit que l'on vide ou que l'on remplisse la fontaine, ces membres épars d'un même ou de différents corps tournent les uns autour des autres, se heurtant dans leurs cahots irréguliers comme le pas d'une danse macabre.

Le docteur Tardieu avait fait placer sur la table d'autopsie la cuisse trouvée le 17 décembre au pont des Saints-Pères, le fémur ramassé dans l'égout de la rue Jacob, et les deux jambes repêchées dans le puits de la rue Princesse.

Bécroix examina attentivement ces restes mortels ; puis, il déclara reconnaître formellement les deux jambes pour être celles de sa femme ; il était moins affirmatif pour la cuisse. Quant à l'*os* (le fémur), il ne le reconnaissait pas.

— Vous tenez donc beaucoup à être veuf? lui dit le docteur.

— Pourquoi cela ?

— Parce que ces membres-là proviennent d'un individu du sexe masculin.

— Ça, je ne sais pas... Toujours est-il que je reconnais les jambes de ma femme ; je les ai bien vues, que diable !

— Quel âge avait votre femme ?

— Vingt-quatre ans.

— Sa taille ?

— Grande.

— Ses pieds ?

— Tout petits, petits, comme ma main.

— Avait-elle à l'une des jambes une plaie, une cicatrice provenant d'abcès scrofuleux ?

— Non, pas de choses comme ça.

— Avait-elle habituellement les pieds propres ? Le cas est si rare à la Morgue, qu'il faut le noter.

— Non, pas ça non plus ; mais c'était une belle femme tout de même, ma Colette.

— Et ces chaussettes, au bout desquelles on a ajouté le haut de bas de femme..., et ce débris de pantalon en drap..., tout cela est-il aussi à votre femme ?...

— Non, mais c'est à Mayeux.

— Qui est-ce, Mayeux?

— Eh bien ! son amant.

— Croyez-moi, ces débris humains n'ont jamais appartenu à M^me^ Bécroix. Votre femme est grande, la personne dépecée était petite ; votre femme avait de petits pieds : ceux-ci sont d'une dimension respectable ; enfin, voici sur cette jambe une cicatrice bien apparente, et vous dites que M^me^ Bécroix n'en avait pas.

— Tout ça c'est vrai, dit le marchand de fromages,

en se retirant ; mais je ne suis pas convaincu, car ce sont bien les jambes de ma femme. Après tout, tant pis pour elle !... fallait pas qu'elle file avec ce gueux de Mayeux.

— Ces jambes-là, me dit M. Tardieu, quand Bécroix fut parti, ont été désarticulées avec une certaine adresse, par une main exercée. Ce n'est pas l'œuvre d'un médecin ou chirurgien, mais elle pourrait bien être celle d'un boucher ou d'un charcutier. L'instrument dont on s'est servi pour le dépeçage, me paraît avoir été un couperet. Les sections sont nettes; elles ont dû être opérées aussitôt après la mort. Il y a eu effusion de sang.

Mais cela ne nous apprend pas grand'chose; si on ne retrouve pas la tête, l'identité de la victime sera difficile à établir. Ce maître dépéceur a fort bien pris ses précautions.

Je fis observer au docteur que les deux médecins appelés pour examiner les jambes à la sortie du puits, ayant reconnu des membres de femme, j'avais dirigé mes premières investigations dans ce sens, et je lui manifestai mon regret pour le temps perdu en démarches inutiles.

— Oui, me dit-il, souvent nos confrères des quartiers appelés à faire les premières constatations, ne sont pas du même avis que nous, dans beaucoup d'affaires criminelles. Cela tient, je crois, à un examen quelque peu superficiel de leur part. Il est vrai, qu'ils n'ont pas dans ces sortes d'affaires, la même responsabilité que les médecins légistes. Vis-à-vis de la justice et de l'opinion publique, notre appréciation peut avoir des conséquences terribles. L'autorité judiciaire ne saurait trop s'entourer de garanties ; il est de son devoir de choisir les hommes les plus instruits, les plus expérimentés, et ceux dont l'autorité est incontestée, car la responsabilité des médecins légistes est redoutable.

Il en est de même pour les aliénistes. Un mot d'eux décide d'un arrêt.

Une déclaration d'irresponsabilité donne souvent la liberté à l'accusé, et la responsabilité entraîne quelquefois sa mort.

— J'apprécie hautement, docteur, toute la gravité de votre situation car, d'un mot, vous pouvez faire tomber une tête.

— Au revoir, monsieur le commissaire, dit M. Tardieu en se retirant ; si vous aviez besoin de moi, demain, vers cinq heures, vous me trouverez dans le cabinet du juge d'instruction.

Le docteur parti, je plaçai sous scellé les étoffes ayant enveloppé les deux jambes et j'y fixai avec un cachet de cire rouge une étiquette ainsi conçue :

COMMISSARIAT DE POLICE
du
QUARTIER DE L'ODÉON

Procès-verbal du 26 janvier 1869.

Affaire... Inconnu.

—

Présomption de crime.

—

Scellé unique.

Cinq morceaux de percaline noire, dont un mesurant un mètre carré. Deux morceaux de drap à côtes, couleur gris-fer. Deux chaussettes, cousues à des hauts de bas de femme, portant la marque +. B. +, le tout ayant servi d'enveloppes à deux jambes humaines, retirées du puits de la maison sise rue Princesse.

Le commissaire de police,
G. Macé.

Mon scellé terminé, je le laissai à la Morgue, et je me rendis ensuite au Palais de Justice, afin de mettre

le Procureur impérial et le juge d'instruction au courant de ce qui venait d'avoir lieu.

— Nous sommes, leur dis-je en terminant, en présence des membres d'un vieillard affreusement mutilé.

— A tout prix, il faut savoir quel est cet homme, répondit le juge.

— Je ferai l'impossible pour établir l'identité de ce vieillard.

CHAPITRE VII

L'Art dans la Police. — Insanités épistolaires. — Une tête sans nom. — La mère Michel.

En matière de police, tout l'art de la profession consiste à en faire le moins possible et à laisser agir, en les observant de très près, les individus intéressés dans une affaire par leurs désirs ou leurs passions.

Les passions... voilà les naturels et réels instruments de police.

Ce sont les passions humaines qui dominent et gouvernent l'univers. Elles provoquent les sourires et les larmes, les plaisirs et les douleurs, enfantent les héros et font les grands criminels.

Le crime a toujours pour mobile ; l'amour ou la haine, la jalousie. la vengeance, l'ambition, l'orgueil ou la cupidité, et quelquefois, même souvent, plusieurs de ces passions réunies.

Que de thèses soutenues et à soutenir... que de livres écrits et à écrire sur ces trois mots : *Les Passions humaines !*

Le magistrat ou l'agent chargé de la découverte d'un criminel doit, avant tout, posséder le sentiment du devoir, ne rien livrer au hasard, mais tout attendre de lui, et tirer parti de tout ; savoir se plier aux exigences

professionnelles ; se mettre au niveau de toutes les situations ; traverser tous les mondes, sans oublier un seul instant le caractère dont la loi l'a revêtu.

Il lui faut s'armer de patience, ne jamais se rebuter, et espérer encore quand tout semble désespéré.

Les médecins légistes, comme les commissaires de police, ont parfois de répugnantes missions à remplir. Les constatations, tantôt physiques, tantôt morales, qu'ils ont à faire sont souvent écœurantes, et demandent une volonté, une solidité de caractère et de tempérament à toute épreuve. Les zélés, les passionnés du métier ont, pour compensation, la satisfaction du devoir accompli, et les émotions de l'explorateur à travers l'inconnu.

En fait d'investigations criminelles, il ne doit point y avoir de détail négligeable. Il y a bien des considérations à prendre avant de commencer certaines affaires, surtout celles qui n'ont pour témoin que l'auteur du crime. Il y a lieu d'en reconstituer toutes les phases, pour y trouver les éléments d'information et exclure la possibilité d'un suicide. Les plus petits incidents, les moindres faits doivent être notés et mis en lumière ; à leur jour, à leur heure, ils peuvent prendre de l'importance et, comme une étincelle allume un grand incendie, faire jaillir la lumière de l'ombre.

Les jeunes commissaires de police ne sauraient trop se pénétrer du soin méticuleux qu'il convient d'apporter, dans les premières constatations, sur le théâtre d'un crime ou d'un suicide. Un petit morceau de papier, un chiffon, un bouton, une épingle, une allumette, une bougie plus ou moins consumée, un rien négligé dans ces constatations fait avorter quelquefois toutes les investigations ultérieures ; de même que ce rien, constaté, relevé, examiné, donne parfois, immédiatement ou plus tard, la clé d'un mystère paraissant impénétrable.

Les assassins se perdent généralement pour avoir

trop ou pas assez pris leurs précautions. Rarement, ils savent conserver la juste mesure, la chose naturelle.

Aussi, la police n'a-t-elle qu'à s'attacher aux questions de détail, qui, insignifiantes d'abord, prennent ensuite de la consistance, et finissent par devenir de sûrs et solides fils conducteurs vers le chemin de la vérité.

Dans un monde où tout est mensonge et hypocrisie, découvrir la vérité est souvent très difficile, d'autant plus difficile, que ceux qui la connaissent la cachent avec le plus grand soin.

L'appareil de la justice effraie toujours un peu la plupart des gens avec qui elle doit se mettre en rapport.

On n'a pas idée de l'effet produit par une descente de justice sur les locataires d'une maison. C'est un effarement, et un effacement général. Chacun fait son examen de conscience. on redoute d'avoir à donner ses nom, prénoms..., pour cacher souvent une situation fausse, délicate.

D'un mot, bien des gens pourraient faire le jour sur des points obscurs ; mais ils hésitent à parler, les uns par peur de la justice, comme nous venons de le dire, d'autres par crainte de vengeances ultérieures ; certains pour s'éviter des pertes de temps et des dérangements ; d'aucuns enfin — et ceux-là appartiennent à la catégorie des égoïstes — parce que cela ne les regarde pas.

Les pertes de temps..., voilà le véritable écueil de la généralité des affaires criminelles.

A cela il faut ajouter l'appréhension que suscitent, chez les gens timides, la police, la justice, la Cour d'assises, les juges, le Palais qui est, pour beaucoup de personnes, un labyrinthe, où elles ne pénètrent qu'avec la plus grande hésitation.

Il ne faut pas oublier non plus l'effroi qu'inspirent

aux témoins à décharge l'organe du ministère public, et à ceux à charge les défenseurs des accusés, surtout certains avocats, sachant mieux attaquer que défendre, et qui, se sentant impuissants à démontrer l'innocence de leur client, essayent de le blanchir en adressant des qualificatifs blessants aux témoins.

L'audition des témoins exige aussi des qualités que tout le monde ne possède pas.

Il faut savoir les mettre à leur aise, en leur parlant avec calme et douceur, ne pas les brusquer, les laisser causer librement; à côté de choses inutiles, ils peuvent en dire d'excellentes, quitte à les ramener vers la question, quand ils s'en écartent par trop.

Le magistrat instructeur doit tout laisser dire; et, au fur et à mesure, glaner dans un flux de paroles, celles qui peuvent l'intéresser.

Il est toujours dangereux, en matière d'enquêtes criminelles, de se faire une opinion fixe tout d'abord; car, quelquefois, les choses les plus invraisemblables se réalisent. L'expérience que j'en ai faite, me l'a démontré souvent. J'ai vu réussir des affaires par suite de démarches considérées comme inutiles, et qui n'étaient faites que par acquit de conscience et en vertu du principe : *Ne rien négliger*.

Selon qu'il est bien ou mal secondé, le magistrat qui dirige une enquête, a plus ou moins de chance de réussir. C'est là une vérité que M. de La Palisse n'aurait pas désavouée. Qui n'a connu certains de ces auxiliaires... intelligents, mais encore plus prétentieux qu'intelligents? Le complément des agents doués de la sorte, c'est l'entêtement, produit d'un faux amour-propre.

Qu'une idée, si bonne qu'elle puisse être ou le devenir, vienne à être émise par un autre que l'agent prétentieux et entêté, et vous pouvez être sûr que celui-ci ne l'adoptera jamais!

Par contre, une fois qu'il se sera fait une opinion personnelle sur une affaire, tenez pour certain qu'il n'en démordra pas. Trois fois sur quatre, une affaire confiée à la sagacité d'un pareil collaborateur est perdue d'avance.

Les journaux de l'époque, notamment le *Figaro* et le *Petit Journal*, qui avaient alors presque exclusivement le monopole des faits divers, donnaient aux lecteurs de fréquents, mais réservés renseignements sur *le Crime de la rue Princesse* (1) et avaient annoncé que j'étais chargé de suivre l'enquête de cette affaire.

Depuis la découverte des premiers morceaux de chair humaine, la publicité avait été assez large. Cela laissait croire que la personne assassinée avait disparu d'un milieu où elle était peu connue, puisqu'on ne pouvait arriver à établir son identité.

Le grand public se passionne, plus qu'on ne pourrait le croire, pour les affaires judiciaires mystérieuses.

Chaque fois qu'un meurtre ténébreux est commis, la justice et la police sont assaillies de lettres de toute nature, émanant, les unes de gens hallucinés; les autres de mystificateurs facétieux; beaucoup de personnes jalouses et méchantes, toujours prêtes à dénoncer ceux qui leur portent ombrage; enfin, les moins nombreuses, de citoyens honnêtes qui, par droiture de caractère et par haine du mal, se font un devoir d'éclairer la justice dans la mission protectrice qui lui incombe.

Presque toujours, ces lettres sont anonymes, ou signées de noms fantaisistes.

Il n'y a guère que les hallucinés qui osent signer et donner leur adresse.

---

(1) Le dernier article du *Figaro*, sur cette affaire, est du 22 février 1869. — Ceux du *Petit Journal* portent les dates des 29 et 30 janvier, 2, 7, 9, 23 février et 7 mars de la même année.

Ceux-là... ne redoutent rien; ils ne craignent ni Dieu ni diable, et sont toujours prêts à se laisser brûler vifs, pour soutenir leur opinion.

Des lettres m'arrivaient par paquets, et la plupart, sans être affranchies.

Raconter par le menu tous les conseils qui m'étaient donnés, serait trop long. Je me bornerai à citer quelques extraits de cette correspondance extravagante.

« Je suis un disciple d'Allan-Kardec, écrivait un » spirite. — Je demande communication d'un ob- » jet ayant touché un morceau du cadavre... une des » chaussettes. Avec cela, je me charge d'obtenir » d'un esprit supérieur de la région invisible, avec » qui je suis en communication directe, toute la vérité » sur l'affaire *des deux jambes*.

» Lentement mais sûrement, le pur esprit, qui me » comble de ses faveurs, remontera l'échelle mys- » térieuse et arrivera à l'endroit où s'est déroulée » l'œuvre criminelle qui vous occupe.

» Croyez en moi.

« X... Z...

» Professeur d'études psychologiques,
» rue Saint-M.... »

L'apôtre d'Allan-Kardec avait signé en toutes lettres, et donnait son adresse.

« Boulogne-sur-Mer, 29 janvier 1869.

» Je suis l'assassin de la femme dont vous possédez » les jambes. Malgré les efforts de la police et vos dé- » marches personnelles, vous ne m'aurez pas. Quand » cette lettre vous parviendra, j'aurai gagné la haute » mer.

» *J'aimais cette femme; elle m'a résisté... je l'ai coupée* » *en morceaux.*

» ANTONY.

» Non seulement vous ne m'aurez pas; mais vous » serez encore obligé de payer quarante centimes, à » cause de moi, puisque vous n'avez pas la franchise » postale. »

Il avait raison, ce parodiste du mot célèbre sur lequel tombe la toile dans *Antony* d'Alexandre Dumas : j'avais dû payer quarante centimes pour lire sa prose. La franchise postale. pour les commissaires de police du département de la Seine, n'existe qu'entre collègues, et pour les besoins stricts du service.

« Voyez donc si la ficelle qui enveloppait les deux » jambes est du même numéro que celle dont se » servent les emballeurs de pains de sucre... Ces » gens-là sont capables de tout.

» UN GARÇON ÉPICIER. »

« Malgré vos recherches, vous n'avez rien trouvé » jusqu'ici au sujet de la femme coupée... Comme » somnambule *extra-lucide*, je me tiens à votre dis- » position. Voulez-vous me consulter?... Si oui, » apportez un des morceaux d'étoffe qui ont enve- » loppé les jambes. Quand j'aurai cela dans la main, » je réponds du succès. La victime et l'assassin sont » à nous, comme je suis à vous ..

» VEUVE C... »
Rue.....

La veuve somnambule avait signé et donné son adresse.

« Cusset (Allier), 30 janvier 1869.

» Je vois sur mon journal que vous faites recher- » cher la femme coupée en morceaux parmi les filles » de joie. Quelle erreur est la vôtre, et celle de votre » juge!

» J'ai de la religion et je suis un honnête homme... » Voici une histoire avec mes pensées : Il y a un mois,

» une religieuse a disparu d'un couvent de Moulins, » enlevée par un jeune étranger à l'allure martiale. » Après avoir abusé d'elle, cet homme s'en sera débarrassé en la coupant par morceaux.

» Si ce n'est pas elle, ce que je lui souhaite, cherchez une autre sœur de charité débauchée par un » calotin défroqué, et assassinée ensuite par lui. Les » porteurs de soutane ont des notions d'anatomie, ce » qui explique le découpage bien fait. Seulement, » pour le découvrir et lutter contre lui et les siens, » il faudra employer des policiers qui ne soient pas » jésuites. Soyez prudent, je vous dirai plus tard » mon nom et mon adresse... Ne donnez jamais » d'argent aux gens qui voudraient vous vendre un » renseignement; ce sont des escrocs. »

« Voici cinq lettres que je vous écris, pour vous » prévenir que rue du Four, dans la maison du distillateur, a disparu la bonne d'un vieux drôle nommé » Clément, capable de toutes les infamies pour satisfaire ses passions. Vous n'êtes pas encore venu faire » une visite chez ce misérable, et pourtant c'est un » grand criminel.

» Veuve C... »

« Vous ne parvenez pas à résoudre le problème de » la femme coupée en morceaux. Voici à peine deux » heures que je *daigne* m'en occuper, et voilà ce que » j'ai appris:

» Ce cadavre provient de la clinique de l'École de » médecine, salle d'amphithéâtre. Deux étudiants se » sont dit : « Faisons une farce... » et ils ont en» levé, par fractions, des morceaux d'un cadavre » autopsié. Vous croyez, peut-être, que tous les » cadavres des hôpitaux sont numérotés, et qu'il en » est tenu comptabilité régulière. C'est une erreur. » Vous en aurez la preuve bientôt en recevant à do-

» micile, franco de port, la tête que vous recherchez. » Il vous faut découvrir ces deux étudiants fumistes ; » avec un bon plan et deux fins limiers, vous êtes sûrs » de ne rien obtenir.

» A bientôt,

» CARA BINETTE. »

Cara Binette tint parole, en m'envoyant plus tard la tête à domicile.

« Je prends la liberté de me mêler d'une affaire qui » ne me regarde pas ; mais comme il s'agit d'une » femme assassinée, j'ai le droit de dire aussi mon » mot, et j'en use.

» Je vois par les journaux que, dans cette affaire, il » y a trois points principaux.

» 1° La victime a été découpée par une main » exercée à débiter la viande ;

» 2° L'assassin a dû étancher le sang avec de la » sciure de bois ;

» 3° Les jambes ficelées indiquent que l'assassin » avait l'habitude de faire des ligatures semblables à » celles que l'on pratique sur un poulet troussé ou » une épaule de mouton farcie.

» Ces trois points réunis, indiquent que cet horrible » crime a été commis par un marchand de viande » de cheval. Ces hommes-là sont cruels ; abatteurs, » équarrisseurs, ils ont la prétention d'exercer la » même profession que votre serviteur,

» MOUTON,

» Marchand boucher. »

« Vous croyez donc le peuple français bien bête, pour » accepter toutes les bourdes que publient les jour» naux au sujet des jambes coupées ? Les jambes que » vous avez retirées du puits, y ont été mises par les » soins de la police ; elles proviennent d'un hôpital. » C'est Badinguet qui a encore fait monter ce coup-

» là, pour faire passer un impôt. C'est aussi imaginaire » que l'affaire Troppmann.

» UN LIBRE-PENSEUR,

» Ami de la vérité, qui ne craint per- » sonne, et regrette de ne pouvoir » signer pour être désagréable à » Badingue. »

« ... Si vous me faites donner par la voie du *Figaro* » le plan exact de la place Saint-André-des-Arts, ainsi » que les noms des propriétaires et commerçants de » cette place, je m'engage à vous fournir des détails » qui vous feront découvrir l'identité de la victime du » puits de la rue Princesse et le nom du meurtrier.

» Une vue photographique ferait mieux mon affaire. » — Donnez suite à ma demande, et je vous ferai tout » connaître... je le jure.

» D. K. V.,

» Poste restante, à Lyon. »

« Mosié Maz,

» Ge vo écri ce peu ti mo pour vo dir que la sacain » de la fem abit ru de Canat 15... Il capel Anicé Bo » mi né.

» MA TURINE. »

« Monsieur le Commissaire,

» Je vous signale un individu qui, tous les soirs, » entre huit et neuf heures, et cela depuis six semaines » ou deux mois, vient jeter des petits paquets, gros » comme le poing, dans la bouche d'égout qui se » trouve rue Jacob, en face la rue Saint-Benoît.

» AVIS SÉRIEUX. »

De toutes ces insanités épistolaires, les deux dernières seules méritaient examen.

Une enquête sommaire relative à la lettre signée *Ma Turine*, établit que depuis longtemps habitait, dans un taudis, sous les combles, 15, rue des Canettes, un vieux brave homme nommé Bominé.

Autorisé, en raison de ses infirmités, à mendier à l'une des portes de l'église Saint-Sulpice, il s'était attiré la haine et la jalousie d'une autre mendiante, nommée Mathurine, laquelle avait jugé charitable de l'accuser d'un fait dont il n'avait même pas eu connaissance, attendu qu'il était complètement sourd et ne pouvait causer avec personne.

L'avis concernant les paquets jetés dans la bouche d'égout, rue Jacob, était exact. Une surveillance, exercée par les sergents de ville Ringué et Champy, leur fit découvrir, vers neuf heures du soir, l'auteur de ces actes mystérieux.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, grave et d'une tenue correcte.

L'enquête établit que ce rentier était célibataire, un peu fantasque et membre de la Société protectrice des animaux. Passant un soir à côté de la bouche d'égout en question, il avait entendu des miaulements, et depuis cette époque il apportait chaque jour, à la même heure, un peu de viande qu'il jetait en pâture aux chats qu'il entendait dans l'égout.

Une dernière et plus lugubre mystification eut lieu dans les circonstances suivantes :

Le lundi, 1er février, j'étais de service au théâtre de l'Odéon. Le spectacle se composait d'une comédie en trois actes de M. Laluyé : *Les Droits du Cœur*, du *Passant*, de M. Coppée, et d'une pièce de Molière, *M. de Pourceaugnac*.

Je fus prévenu, au cours de la représentation, que deux jeunes gens et leurs maîtresses, légèrement surexcités par la boisson, se trouvaient dans l'avant-scène ministérielle du rez-de-chaussée, *côté jardin*, d'où ils interpellaient les artistes en scène, en riant et parlant haut, à tel point que les spectateurs de l'orchestre commençaient à se fâcher.

A l'entr'acte suivant, j'envoyai l'ouvreuse dire à ces personnes, occupant des places officielles et gratuites, d'avoir à se tenir plus convenablement.

En termes peu parlementaires, ils répondirent à l'ouvreuse :

« Nous sommes ici chez nous ; nous avons payé cette loge ; nous nous f...ichons du Ministre. Vous pouvez dire au Commissaire qu'il vienne lui-même... Nous le recevrons comme il le mérite. » Puis, brusquement, ils avaient fermé la porte de la loge au nez de l'ouvreuse.

J'intervins, et après avoir fait ouvrir d'autorité la porte de cette loge, je fis enlever et conduire au bureau de police du théâtre, les deux perturbateurs.

Invités à donner leurs noms, ils s'y refusèrent énergiquement. Alors, je les fis fouiller, et l'on trouva sur eux leurs cartes de visite.

C'étaient les fils de deux étrangers de distinction.

Je leur fis comprendre la situation délicate dans laquelle ils se mettaient volontairement ; et ils m'expliquèrent alors qu'après avoir dîné, un peu copieusement, avec leurs maîtresses au restaurant Leserteur, les deux femmes avaient manifesté le désir d'entendre Sarah Bernhardt et Agar. dans leurs rôles de Zanetto et de Sylvia du *Passant*.

Comme ils se dirigeaient vers l'entrée du théâtre, ils furent accostés par un individu paraissant être un domestique, lequel leur offrit moyennant vingt francs, la carte de la loge ministérielle. Après s'être assurés auprès d'un agent de service à l'entrée du théâtre que cette carte était authentique, ils conclurent le marché et entrèrent sans difficulté.

Enfin, les jeunes gens terminèrent leur déclaration en faisant des excuses en termes convenables, et je leur permis d'aller reprendre leurs places, bien convaincu qu'ils se tiendraient tranquilles.

Je me rendis chez le directeur, pour lui faire part de cet incident.

— Cela ne me surprend nullement, répondit en souriant finement M. Duquesnel. La moitié du temps les places officielles sont ou vendues, ou occupées par des domestiques, garçons de bureau, ou les fournisseurs impayés de bien des fonctionnaires.

Vous n'ignorez pas, du reste, le trafic qui se fait avec les places mises par les directeurs de théâtres à la disposition des autorités.

— C'est vrai. Je me souviens que le soir d'une première représentation, je dus faire expulser de certain fauteuil affecté à un service public, un charbonnier du quartier auquel il ne manquait que son sac sur l'épaule, pour être tout à fait dans son rôle. J'eus toutes les peines du monde à faire comprendre à ce brave homme, qu'il devait au moins aller se débarbouiller.

Vous n'êtes pas, Messieurs des théâtres, les seuls exploités de cette façon. Dans les directions de chemins de fer, on refuse souvent à un modeste employé un laissez-passer pour effectuer un voyage indispensable, et il y a toute une série *de commerçants et de femmes galantes*, qui ne paient jamais leur place. C'est ce monde spécial, qui profite des coupons permanents mis à la disposition des grandes administrations de l'Etat.

On frappa discrètement à la porte du cabinet directorial.

— Entrez, dit M. Duquesnel.

L'huissier du théâtre parut, et annonça un agent qui demandait à me parler d'urgence.

C'était Champy ; il m'apportait une lettre déposée à mon commissariat de la part du docteur Tardieu.

Cette missive, enveloppe grand deuil, et papier petit format, portait, à la cire, un cachet noir représentant un squelette humain.

— Encore un farceur qui s'amuse à mes dépens, dis-je à M. Duquesnel en brisant le cachet, et je lus :

« Enfin voilà la tête promise ! Cette fois, vous allez » découvrir l'identité de la femme aux jambes cou- » pées. J'ai lu quelque part, — et cela doit être aussi » exact que le prix des partitions de musique, — » qu'un célèbre docteur américain a eu l'ingénieuse » idée d'examiner les yeux d'une femme qui venait » d'être assassinée. Il y a découvert, non seulement » le portrait de l'assassin, qui s'y était reflété et fixé » par l'effet de la terreur produite dans ces yeux au » moment du meurtre; mais aussi le lieu où s'était » accompli le crime, avec tous les objets qui faisaient » face à la victime.

» La tête que je vous envoie dans une caisse a les » yeux grands ouverts et brillants. Ces yeux n'ex- » priment point la terreur... ils reflètent au contraire » une dernière lueur de bonheur... Le portrait de » l'homme aimé, qui est en même temps l'assassin, » doit se trouver reproduit dans l'œil gauche, côté du » cœur. — En agissant promptement avec des appa- » reils photographiques grossissants, vous obtiendrez » l'image fidèle du meurtrier.

» Tout à vous,

» CARA BINETTE. »

— Le style est d'un homme, dis-je en terminant cette lecture ; mais les fines pattes de mouche de l'écriture révèlent la main d'une femme.

— Heureuse jeunesse ! qui s'amuse de tout, reprit M. Duquesnel. Mais à propos de photographie dans les yeux, il me semble avoir lu quelque chose ayant trait à un phénomène de cette nature.

— Oui, en effet, un médecin américain a prétendu que tous les objets faisant face à une personne que l'on assassinait, se photographiaient dans ses yeux et que, de la sorte, on pouvait avoir non seulement le portrait de l'assassin, mais encore l'état des lieux où le crime était commis.

— Tout un décor de théâtre en miniature.

— La Société de médecine légale a fait justice depuis longtemps de cette prétention absurde, qui n'était qu'une réclame. L'Amérique, vous le savez, est le pays de toutes les excentricités et de toutes les audaces et *Cara Binette* a dû entendre parler de ce fait.

— A bientôt, mon cher directeur... je vais aller voir cette tête de femme, dont je n'ai que faire. Celui ou celle qui me l'envoie ne se doute pas du travail de mon esprit, pour trouver la trace du *propriétaire* des deux jambes de la rue Princesse.

A mon commissariat, je vis une petite caisse carrée. Elle avait été apportée par un inconnu, en même temps que la lettre.

J'y trouvai, au milieu d'un emballage de son, et enveloppée dans un morceau de jupon blanc, une tête, ou plutôt la boîte osseuse d'une tête humaine, dont les diverses parties étaient rattachées ensemble par du fil d'archal. La partie supérieure était garnie de longs cheveux de femme poudrés et fixés par de la colle. Des cils et sourcils avaient été dessinés avec de la peinture noire au-dessus et au-dessous de deux grands yeux bleus en émail encastrés à la place des yeux naturels. Un masque constellé de paillettes en or et argent, avec un nez phénoménal et un menton en galoche, donnait à ce débris humain une forme grotesque.

Trente-deux dents, authentiques, petites, finement rangées, de véritables perles symétriquement enchâssées formaient un contraste frappant avec les oripeaux qui garnissaient la tête.

Comme je l'avais prévu, c'était une lugubre farce de carabins.

— A qui pouvait avoir appartenu cette tête?... Telle est la question que je me posai, en l'examinant.

Etait-ce une tête de jeune phtisique, décédée sur un lit d'hôpital?

Par la faute d'un étudiant facétieux, elle servait, en temps de carnaval, de jouet à une drôlesse entourée de ses amants d'une heure.

Je fis refermer la caisse et je l'envoyai au docteur Tardieu, avec une lettre explicative.

Le lendemain soir, n'ayant aucun service spécial — circonstance rare à cette époque, où les réunions publiques tenaient les commissaires de police en haleine — je me rendis à mon cabinet et, portes et volets clos, je me pris à réfléchir sur le mystère qui entourait encore l'*histoire de ces deux jambes coupées.*

J'examinais, une à une, toutes les hypothèses possibles. Toutes étaient admissibles, mais aucune ne s'imposait spécialement.

— Quelle est donc, de toutes les passions qui remuent l'univers celle qui a pu armer le bras de l'assassin ?

L'amour? la jalousie... la haine... la vengeance... la cupidité?

Autant de mystères que de mots; autant de points d'interrogation, auxquels je ne pouvais trouver une réponse.

— Si seulement encore, l'identité de la victime pouvait être établie... j'aurais alors un point de départ. Je pourrais étudier le milieu dans lequel elle vivait, connaître ses relations, ses fréquentations, ses penchants, ses défauts... les penchants et les défauts de ceux qui l'entouraient... des gens qu'elle voyait, qu'elle fréquentait... car le meurtrier ne peut être qu'une personne de sa connaissance. Un malfaiteur, qui assassine quelqu'un dont il n'est pas connu, ne se donne pas la peine de le découper et d'en disperser les membres. Les deux jambes sont bien sorties du puits cependant... elles doivent me guider vers le chemin de la vérité...

J'en étais là de mes réflexions, quand j'entendis frapper timidement à la porte de mon cabinet.

— Qui peut venir me relancer ici, ce soir? me dis-je en allant ouvrir.

C'était le sergent de ville Champy.

— Je vous demande pardon de venir vous déranger, monsieur le Commissaire, dit-il en entrant; je suis allé chez vous et, comme vous n'y étiez pas j'ai pensé que je vous trouverais ici.

— Vous saviez cependant, que je n'étais pas de service ce soir.

— C'est justement pour çà que je me suis dit, en ne vous trouvant pas chez vous : « Le chef doit être en train d'étudier notre affaire. » Alors je suis venu ici.

— Eh bien, pour *notre affaire* vous n'avez rien de nouveau à me dire?

— *Vous demande pardon...*, c'est justement pour çà que je viens.

— A la bonne heure! asseyez-vous, là, devant moi, et causons.

Champy fit quelques difficultés : mais, sur mon insistance, il s'assit à moitié sur le bord d'un siège, et, tournant et retournant son chapeau dans ses mains, il attendit mes questions.

— Voyons, lui dis-je, qu'avez-vous d'intéressant à me raconter?

— Oh! pas grand'chose..., seulement j'ai pensé que çà pouvait être utile à savoir pour vous.

— Dites toujours.

— Vous savez que la concierge de la maison au puits est ma payse?

— Oui, je sais cela, et je me souviens aussi que vous deviez aller la voir.

— J'y suis allé plusieurs fois. Les premiers jours, nous ne pouvions parvenir à nous entendre, elle ne parlait que de ses bêtes, et quand je lui posais quel-

ques questions, elle me répondait toujours : *Blanc-Blanc, tout noir...*

— C'est son chat perdu.

— Enfin, j'ai pu la faire jacasser un peu tout de même, et, bien qu'elle soit très méfiante, j'ai fini par gagner sa confiance. Elle est de Châteauvillain, près Chaumont, où elle a deux nièces, en relations avec ma famille. Ce matin, elle m'a permis de lui offrir à déjeuner chez elle ; et j'ai remarqué qu'à table elle est plus communicative.

— Lui avez-vous parlé de l'affaire?

— Nous n'avons causé que de çà, et de son chat *Blanc-Blanc*, qu'elle a retrouvé ce matin.

— Paraît-elle savoir quelque chose d'intéressant?

— Rien, au sujet du puits; mais elle vous raconte un tas d'histoires, et elle vous dit çà si drôlement que peut-être vous feriez bien de la voir.

— C'était mon intention, et j'attendais l'instant propice.

— Je crois que c'est le moment; elle est assez joyeuse ce soir...

— Il n'est que huit heures, je vais aller la trouver.

— Surtout, Monsieur le commissaire, laissez-la causer à volonté, et à sa façon... et puis, flattez-la un peu et caressez ses bêtes, sans cela...

— Soyez tranquille, Champy, je suivrai vos conseils.

Un quart d'heure après, j'entrais dans la loge de M^lle^ Xoru. Elle était seule, et allait se mettre à table. J'arrivais donc au bon moment.

Sur une chaise se détirait un magnifique chat blanc, et sur le carreau de l'unique pièce un petit chien à poil ras, couleur gris souris, s'agitait en voyant les apprêts du dîner.

Je me nommai.

— Je pensais bien que vous viendriez me voir, dit M^lle^ Xoru, en m'avançant une chaise dépaillée. Votre agent Champy, un bon garçon, m'a dit ce matin ;

« Vous ne marchez pas bien ; mais le *patron* est jeune, il viendra lui-même. »

— Je sais que vous êtes souvent indisposée, et pour vous éviter de la fatigue j'ai retardé l'entretien que nous devions avoir ensemble.

En même temps, je passais la main sur le dos du chat, qui me remercia par un ron-ron très flatteur.

Voulant avoir sa part de caresses, le chien vint sautiller entre mes jambes, et comme j'allongeais le bras vers lui, il me lécha les mains.

J'étais devenu promptement l'ami de la maison.

En me voyant au mieux avec ses bêtes, la concierge me gratifia de son plus gracieux sourire, et entama son dîner.

— Vous êtes connue dans le quartier sous le nom de *la mère* Michel ?

— Parlez plus haut; j'ai l'oreille un peu dure, surtout quand je mange.

J'élevai la voix en répétant la phrase.

— Oui, on m'appelle ainsi à cause de mes bêtes.

— Combien en avez-vous?

— Deux chats, un chien et mon pinson; tenez, ce petit galérien qui est là dans sa cage, sur la commode. Le fils d'un ancien locataire lui faisait bien des misères à ce pauvre oiseau... Il est enchaîné.

— L'enfant?

— Non... l'oiseau. Pour boire, il est obligé de tirer avec son bec et sa patte ce petit seau rempli d'eau ; et pour manger, il fait rouler le petit chariot en carton. Oh! mais il faut voir comme il est adroit. Pour qu'il chante mieux, savez-vous ce que lui a fait ce monstre d'enfant?...

— Que lui a-t-il fait?

— Oh! c'est horrible!... il lui a crevé les yeux avec un fer rougi au feu. — Il y a deux ans que je l'ai, ce pinson... Il est gai! il est *chanteur!*... il fait des *pipitements* (pépiements) comme les pierrots. Il reconnaît

bien ma *parole;* mais dans sa position il ne me voit pas, le pauvre chéri!...

— Vous aimez beaucoup les animaux?

— Oh oui! autant que le bon Dieu.

— Votre compatriote Champy m'a dit que vous aviez retrouvé celui de vos chats qui avait disparu.

— C'est vrai... C'est Blanc-Blanc, celui qui vous a fait ron-ron... mon Benjamin, celui-là. Figurez-vous qu'il s'était faufilé chez cet horrible grainetier de la rue des Ciseaux, qui l'avait enfermé chez lui pour lui faire prendre des souris... Mais Blanc-Blanc ne touche pas à ces vilaines bêtes-là... C'est pas son métier, d'abord. Aussi, quand il m'a vu entrer ce matin chez le marchand de grains, il a miaulé *mentalement* (lamentablement)... Il ne boit que du lait, et ne mange que du mou.

Tout en me racontant les malheurs de son chat, M^lle^ Xoru continuait à dîner, mâchonnant ensemble ses paroles et son fricot, ce qui n'activait guère ni son repas, ni sa conversation.

J'attendis, pour commencer à parler du fait qui m'amenait, la fin de son dîner et du récit des aventures de *Blanc-Blanc.*

Quand elle eut terminé l'un et l'autre, je lui demandai :

— Que pensez-vous des deux jambes repêchées dans votre puits?

— Je n'y comprends rien. C'est une révolution dans la maison... Ils me feront mourir avant l'heure avec cette affaire-là. Tous les locataires ne parlent plus que de cela; chacun me demande des explications. Est-ce que je sais pourquoi les brigands ont jeté ces jambes dans mon puits, plutôt que dans celui du voisin?... Un si bon puits, qui donnait de si belle eau... l'eau de la princesse! Voilà cinquante ans que j'en bois, et sans la scène avec ma gueuse de locataire, je serais aussi *bien solide* que les tours de Saint-Sulpice.

— Vous avez de mauvais locataires?... cela m'étonne, car les renseignements recueillis sur chacun d'eux sont excellents.

— *Ceux d'à-présent*, oui; mais autrefois, il y avait dans une des petites chambres d'en haut une *vermine* de fille... Ah! Dieu de Dieu!... comme la jeunesse du jour d'aujourd'hui est légère... c'est comme qui dirait le *divet de mon égledon* (le duvet de mon édredon)... Et puis, c'est insolent comme tout... ça vous traite, comme si on était ses pareilles.

— Et qu'est devenue cette vilaine fille?

— *Hureusement*, pour le repos de mes vieux ans, elle a quitté la maison au terme dernier.

— Comment l'appelez-vous?

— Mathilde.

— Mathilde, c'est son prénom; mais son nom de famille?

— Elle se faisait appeler « Mams'elle Dard »; mais peut-être bien que ce n'était pas son vrai nom. Ça n'a pas plus de nom que de conduite.

— Quelle était sa profession?

— La mauvaise vie. Elle était toujours en l'air, à table, ou couchée.

— Vous ne lui avez pas connu d'autre métier?

— Je crois bien qu'elle faisait aussi des gilets de noce pour un petit tailleur...

Le mot *tailleur* me fit dresser l'oreille; la conversation prolixe de M^lle^ Xoru commençait à m'intéresser.

— Elle ne travaille plus?

— Il y a quatre mois, elle m'a dit : « Au diable, » les gilets de noce!... on ne se marie plus à pré- » sent... je vas faire la *noce aux gilets*... » Et la voilà qui disparaît subitement pendant une semaine. Je la croyais *aux cinq cents diables!* ou peut-être morte, et je me disais : « Quel bon débarras! » quand, un soir, je la vois rentrer toute *ammisoufflée* (emmitouflée). Elle avait des fourrures!... des fourrures!... tout de

haut en bas de sa toilette, et de plus un serpent autour du cou. « Ça, qu'elle me dit, c'est du *second* (skong)... et mon manchon, est-il beau. Il est un *chienchichat* (chinchilla)... oh! mais c'était un vrai bonnet à poil qu'elle avait.

— L'avez-vous revue depuis le terme dernier?

— Non, mais j'ai entendu dire que c'était maintenant une *margot* finie.

— A-t-elle quitté la maison volontairement?

— Ah! mais non!... elle y serait bien restée jusqu'à la fin de ses jours. *Hureusement* le gérant, M. Lampon, le marchand de bouillon d'à côté, lui a donné congé. Ah! c'est un brave homme, M. Lampon; il est comme Blanc-Blanc, il n'aime pas à courir les gouttières du *cintième*.

Mais quand elle est partie, cette gueuse de fille, elle m'a fait toutes les *avaries* (avanies) possibles; elle m'a *agonisé* de sottises. Oh! mais alors... je l'ai traitée comme elle le méritait... Je l'ai appelée *feignante, cité d'amour, senille* (chenille), *machine à plaisir*, et encore bien autre chose. Oh! quand elle a entendu tout ça, elle a voulu me battre; si on ne l'avait pas retenue, je crois bien qu'elle m'aurait jetée dans le puits. Elle me montrait le poing, en disant : « Vas-tu fermer ta g..... de *sauve-souris;*... oui, j'ai trente-six amants; mais toi, tu es trop laide, pour trouver seulement un *vieux moule* qui t'aidera à tirer le cordon...; jusqu'au père Ripaton, *ton ancien futur*, qui t'a lâchée... Tu le connais bien, Ripaton, le raccommodeur de savates de la *choppe* (l'échoppe) de la rue Guisarde... Pour tes étrennes de janvier, je *vas* te faire pour lui un gilet brodé avec de la fleur d'oranger, que portait la mère de ma grand'mère le jour de son mariage... ça te rappellera ta jeunesse *pétrie* (flétrie), *vieille pipelette!*... »

Elle m'a appelée *vieille pipelette!*... Oh! la gueuse!... Quand j'y pense, ça *me tourne de travers*...

En me faisant ce récit, la mère Michel était vraiment bouleversée. Je crus devoir couper court à ses lamentations en lui posant de nouvelles questions.

— Recevait-elle beaucoup de visites, votre méchante ocataire?

— Ah! je crois bien... c'était chez elle une procession du matin au soir et du soir au matin, surtout le lendemain des bals *Prado* (Bullier). Un véritable mouvement *partiel* (perpétuel). On me demandait tout le temps : « Ma'ms'elle Dard... Ma'ms'elle Dard... » Mams'elle Dard! » Eh! le diable vous *darde!* que je leur disais enfin à tous ces gens. Je devenais folle, enragée... je ne mangeais plus, mon sommeil était perdu, à force de crier : *au cintième* au fond du *collidor*... le nom est cloué sur la porte!

— Cette fille Dard n'avait-elle pas un amant en titre... *un préféré?*

— Oh! avec elle c'étaient tous des préférés... une vraie chatte en fureur... seulement, le petit employé du pharmacien voisin venait un peu plus souvent que les autres; il lui apportait le matin du *quibonate pour se gargarer* (du bicarbonate pour se gargariser).

— En partant, cette ancienne giletière ne vous a pas fait connaître sa nouvelle adresse?

— Je crois qu'elle ne la savait pas elle-même; elle a vendu son mobilier, un lit, une commode et deux chaises au brocanteur de la rue de l'Échaudé auquel elle a dit : *Je file en Perse faire mia-ou, mia-ou! avec le schah.*

— A quelle date a-t-elle quitté votre maison?

— Le 7 janvier à *paton-mirette* (patron-minette).

— Quand on a découvert les jambes dans le puits, vous avez dit au gérant Lampon que vous soupçonniez cette fille d'avoir noyé votre chat. Aviez-vous une raison particulière de lui attribuer cette mauvaise action?

— Mais oui, je le croyais, parce qu'elle caressait

toujours Blanc-Blanc et qu'elle ne touchait jamais à Noirot. Un jour, elle lui a arraché de la queue une grosse touffe de poils, soi-disant pour le donner à son petit cousin, qui devait le mettre dans sa poche le jour de son tirage au sort, pour attraper un bon numéro. C'est la *solembule* qui lui avait donné ce conseil. Je l'ai menacée de la police; mais elle s'est mise à rire en disant : « Voyez-vous, la police s'occupant du chat de la mère Michel... c'est bon pour *Gueuneu* (Guignol)... Elle a baptisé mon chat : *Bonne Espérance*, en me menaçant que si son cousin, avec qui elle devait se marier, prenait un numéro de *mâche* (marche), elle enlèverait mon Blanc-Blanc pour le vendre à un gargotier de la barrière d'Enfer...

— Cette fille me paraît plus originale que méchante. Elle a eu tort de vous manquer de respect, et de faire des misères à l'une de vos bêtes; mais ce n'était pas une raison pour croire qu'elle l'avait noyé.

— Attendez... je n'ai pas tout dit... Il y a trois mois, elle a voulu monter une *cabane* (cabale) contre moi, pour me faire chasser de la maison... tout ça, à cause d'un individu qui venait la voir, et qui a écrit contre moi au grand chef de la police en disant qu'avec mes animaux et moi, la maison était devenue une écurie *d'eau-grasse* (d'Augias), et que j'empoisonnais tout le monde. Cette canaille d'homme m'en voulait parce que je lui avais fait des reproches *à cause qu'il versait de l'eau dans mes escaliers.*

— C'était donc un porteur d'eau?

— Non. C'était un tailleur qui lui apportait de l'ouvrage, et elle en profitait pour se faire monter *à boire*... Oh! il me faisait des *cloîtres d'eau sur tous les paniers* (des cloaques d'eau sur tous les paliers).

— Vous ne connaissez pas autrement cet individu?

— Non.

— Quel est le signalement de la fille Dard?

— Petite, pas jolie; figure de gamin, avec un nez

de singe, des yeux d'écrevisse, des oreilles mal attachées et un menton qui rentre.

— Quel âge peut-elle avoir?

— De vingt à vingt-cinq ans.

— Savez-vous où elle est née?

— A Paris ou dans les environs.

— L'avez-vous inscrite sur votre livre de location?

— Oui, mais pas sous le nom de Dard.

Mlle Xoru tira de sa commode un cahier écolier et, l'ouvrant, me montra une inscription en disant : « Tenez, voilà son nom. »

Je lus : Gaupe (Mathilde), giletière, entrée le 8 juillet 1868, sortie le 7 janvier 1869; 150 fr. de loyer.

Après cette conversation avec la concierge, je me rendis à la pharmacie voisine, qui n'était pas encore fermée. L'élève, un jeune homme de dix-neuf ans, était seul. Il ne fit aucune difficulté pour m'avouer qu'il avait eu des relations intimes avec Mathilde Dard; ajoutant que, depuis son départ de la rue Princesse, il ne l'avait revue qu'une fois au bal Bullier. Elle lui avait dit, ce jour-là, chanter au cachet dans les cafés-concerts, notamment au *Beuglant*, rue Mazet, et au *Génie*, boulevard Mazas.

Il ajouta connaître, sous le prénom de Pierre, un tailleur de la rue Mazarine qui apportait quelquefois à Mathilde des gilets de cérémonie à coudre. Cet individu était petit, assez bien fait de sa personne, et constamment coiffé d'un chapeau à haute forme.

Je quittai la pharmacie avec une lueur d'espoir.

— La fille Mathilde Dard et le tailleur Pierre, pensais-je, sont peut-être la clé de l'énigme... Il faut les voir... la femme d'abord, l'homme ensuite. Le puits, la fille, le tailleur, tout cela se relie...

Mon premier fil conducteur se dessinait.

CHAPITRE VIII

Mlle Gaupe. — La marque +. B. +. prend un nom.

— Vous avez appris quelque chose de nouveau? dit mon secrétaire, en me voyant arriver le lendemain au commissariat.

— Qu'en savez-vous, monsieur Leroy?

— Je vois cela sur votre physionomie. Ce matin, elle est moins soucieuse que de coutume. Votre visite à la mère Michel aurait-elle amené un peu de clarté dans ce mystère?...

— Peut-être... En attendant, prenez votre chapeau, et portez vous-même à M. le Chef du cabinet ce rapport relatif à l'incident qui s'est passé au théâtre de l'Odéon au sujet de la loge ministérielle. Voyez ensuite M. Mettetal, chef de la première division, et remettez-lui cette lettre. Je lui transmets des bulletins de recherches pour les services de la sûreté, des mœurs, des garnis, des passeports, des livrets, des hôpitaux, ainsi que pour les prisons et les sommiers judiciaires. Ces bulletins concernent une fille Gaupe (Mathilde), dite Dard, âgée de vingt à vingt-cinq ans, originaire de Paris ou des environs, ancienne giletière, chantant maintenant dans les cafés-concerts. Il me faut absolument cette fille. Priez que l'on active les recherches,

qui ne doivent pas remonter au delà du 8 janvier dernier. Tâchez d'assister à celles faites aux fiches des garnis. Les employés de ce bureau, en nombre insuffisant et surchargés de travail, font quelquefois des vérifications incomplètes.

Mon secrétaire partit immédiatement. A onze heures et demie, il était de retour.

Aux livrets, on avait trouvé l'inscription suivante :

« Gaupe (Mathilde), vingt ans, née à Belleville (Seine), » le 2 août 1847, giletière, reçu livret le 21 décembre » 1867, sur présentation d'un certificat d'identité dé- » livré par le sieur Nauré, tailleur, rue de Vaugirard, » son maître d'apprentissage. »

Aux fiches des garnis, cet autre inscription :

« Dard (Mathilde), artiste lyrique, entrée hier mardi, » 2 février, rue Racine, hôtel de ce nom. »

— Elle est encore présente à cette adresse, dit mon secrétaire ; j'ai vérifié le livre de police en passant.

— Alors, envoyez-la chercher par les inspecteurs mis à notre disposition. En attendant son arrivée, terminons cette affaire des faux billets de la Banque de France, afin que nous puissions examiner à fond la situation et les relations de la fille Gaupe.

A deux heures, l'un des inspecteurs amenait la personne en question, il l'avait *dénichée* jouant aux dominos avec des étudiants au café de la Jeune France, boulevard Saint-Michel.

Mlle Gaupe, en entrant dans mon cabinet, salua en artiste, c'est-à-dire sans façon. Je l'examinai : le signalement fourni par la mère Michel avait été un peu chargé, mais il ne manquait pas d'exactitude.

Cheveux courts, noirs, frisant naturellement, et retombant sur un front développé ;

Sourcils bruns, épais et très arqués ;

Des yeux ronds, éveillés, de couleur gris clair, bien ouverts et faits pour tout voir.....

Un nez petit et retroussé ;

La bouche moyenne avec des lèvres minces ;

Dents un peu fortes mais blanches et bien alignées ;

Le menton court et rond ;

Oreilles recourbées, presque pendantes, assez grandes pour tout entendre sans rougir.

Teint légèrement coloré. En détail, rien de beau et de régulier ; mais dans l'ensemble tête originale et intelligente. Elle avait le verbe haut, les allures un peu masculines, sans être banales.

Sur les lèvres un sourire de bonne fille qui paraissait lui être habituel. Le laisser-aller sans façon, sans prétention de toute sa personne, dénotait des dispositions à satisfaire tous les caprices et toutes les fantaisies.

Un vrai Grévin.

Sans attendre mes questions, la fille Gaupe prit la parole :

— Vous avez besoin de moi, monsieur le Commissaire ?

Je répondis par un signe de tête affirmatif. Elle continua :

— Sans doute pour me gronder d'avoir chanté hier, pour ma rentrée, au *Beuglant*, et sans qu'elle figurât sur le programme, ma nouvelle chanson : Les *Amours funèbres de papa Tignasse avec maman Crin-Crin*?..... mais la censure, vous le savez, n'est pas toujours disposée à laisser passer, sans les couper avec ses longs ciseaux, les plaisanteries..... par trop naturalistes.

— Non, mademoiselle, ce n'est pas pour ce motif que vous êtes ici. Le *Beuglant* est situé dans le quartier de la Monnaie, c'est à mon collègue qu'en incombe la surveillance.

Je vous ai fait amener, un peu vivement, dans mes bureaux ; mais avec votre existence nomade il est difficile, convenez-en, de vous trouver deux jours de suite à la même adresse. J'ai dû vous saisir au

passage, en trouvant votre inscription sur le livre de police de l'hôtel Racine.

Quel est votre nom véritable ?

— Gaupe.

— Dans les hôtels vous êtes inscrite sous celui de Dard.

— Oui, je prends habituellement ce nom et voici pourquoi : Un de mes amis, étudiant en droit, m'a dit que le mot *Gaupe* signifiait : *femme malpropre et désagréable.* Comme j'ai la prétention d'être tout le contraire, j'ai changé de nom ; j'ai pris celui de Dard... c'est plus piquant.

— Vous chantez dans les cafés ?

— Au cachet... J'ai même obtenu un certain succès au *Beuglant*, rue Mazet. et au *Génie*, boulevard Mazas. Je ne crois pas avoir précisément du talent ; mais il paraît que je lance le couplet sur un ton comique et sentimental avec un jeu de bras et de jambes qui enlève la salle. Le café chantant a été créé pour y débiter des choses drôles, le plus souvent ineptes, et où l'art de bien chanter et de bien dire n'a rien à voir.

— Y a-t-il longtemps que vous chantez en public ?

— Trois mois.

— Avant de courir les hôtels, vous demeuriez dans vos meubles, rue Princesse...

— Vous savez cela ?... Je parie que cette *vieille bique* de la mère Michel a porté plainte contre moi !...

— Elle n'a pas précisément porté plainte ; mais elle ne vous a pas délivré un certificat de vertu.

— Oh ! si elle a parlé de ma conduite, je vais vous édifier sur la sienne. Elle fait la dévote, maintenant qu'elle est vieille et laide ; ce n'est pas sa faute si elle est sage... Il n'y a pas longtemps, elle était encore acoquinée avec le père *Ripaton,* le savetier de la rue Guisarde ; mais cela n'est rien auprès de la vie qu'elle menait dans sa jeunesse. Je connais des gens qui l'ont vue au temps des beaux jours. — La mère Michel

d'aujourd'hui était autrefois désignée sous le nom de *Modeste*... c'est son prénom... et elle ne l'était guère, modeste. La mère de M. Nauré, mon patron d'apprentissage, l'a bien connue ; elles allaient ensemble dans les bals publics. Il paraît que Modeste avait *un chic épatant,* pour jouer le rôle *des vapeurs,* et ses nerfs étant prêts à fonctionner, elle s'évanouissait avec grâce dans les bras d'un cavalier qui paraissait *avoir le sac.* Naturellement, cet homme la dégrafait et alors... elle se trouvait mal, et... en avant les secours, les douceurs et les reconduites à domicile, en voiture...

La mère de mon patron m'a dit qu'elles avaient été pensionnaires, ensemble, d'un hôpital interdit aux jeunes filles... sages.

La mère Michel n'ignorait pas que je connaissais ses fredaines de jeunesse ; aussi, elle n'a eu qu'un but, celui de me faire flanquer à la porte de sa maison. Oh ! la rosse !

— Voyons, Mademoiselle, laissons tranquille la mère Michel et ses fredaines, et arrivons au fait qui a nécessité votre présence ici.

— Je suis prête à vous répondre franchement ; questionnez-moi sur ce que vous voulez savoir, et si c'est en mon pouvoir, je vous renseignerai. Je ne suis pas comme beaucoup de mes pareilles ; je ne déteste pas la police, moi, et il ne me déplaît pas de la renseigner, convaincue qu'en le faisant je rends service à la société. Or, comme j'ai été créée et mise au monde pour... rendre service à mes semblables...

L'étoile du *Beuglant* allait se lancer dans une tirade scabreuse, je l'arrêtai par une nouvelle question.

— Votre profession de giletière vous a forcément mise en rapport avec des tailleurs ?

— Oui... M. Nauré, mon patron d'apprentissage, et en même temps mon premier amant.

J'ai été placée chez lui par charité. Pendant six ans, j'ai travaillé avec courage ; et, je puis le dire, j'avais

le cœur à l'ouvrage. Je voulais devenir une bonne et honnête ouvrière, puis épouser un brave garçon, ouvrier. C'était le rêve de ma première jeunesse; mais la femme propose et l'homme dispose.

Mon patron, devenu veuf, me tint un langage auquel je ne comprenais rien. Il me parlait de solitude, de devoir, de reconnaissance, de dévouement; enfin, il mettait en avant tous les grands mots dont je connais maintenant la valeur. *Il pleurait comme un veau, le vieux crocodile...* Oh! je me méfie maintenant des larmes faciles; mais, alors, je n'avais que dix-huit ans, aucune expérience de la vie, et pas une mère pour me conseiller. Je cédai à ses prières et à ses larmes, sans éprouver pour lui le moindre sentiment affectueux.

Un an après, j'en avais assez, de l'existence que je menais près de lui. Pas amoureux, égoïste, jaloux, il me rendait la vie insupportable. Un beau jour, je le plantai là en allant vivre avec un de ses clients, un petit étudiant, chimiste et très... *chimique...*

Par la suite, j'ai travaillé encore quelque temps à confectionner des gilets de cérémonie; puis, enivrée par les fréquentations du quartier Latin, je me suis engourdie dans une douce paresse, et j'ai laissé l'ouvrage de côté.

Douée d'une voix passable, possédant une tête en dehors de l'ordinaire, ayant une certaine crânerie dans mes allures, et trouvant facilement le mot drôle, quelquefois original, les étudiants m'ont fêté pour mes bontés faciles.

Ne voulant pas me vendre, et désireuse de n'être à la charge de personne, je me suis mise à chanter dans les cafés. Comme je ne roucoule pas trop mal, je gagne suffisamment ma vie, sans faire de tort à qui que ce soit. Je suis libre, indépendante et je prospère.

Voilà, monsieur, mon histoire.

— Vous n'ignorez pas, mademoiselle, que dans votre ancienne maison de la rue Princesse, se trouve

un puits dans lequel on a repêché deux jambes?

— J'ai lu l'histoire dans les journaux, et j'ai pensé à la mère Michel, qui a dû être aussi désagréable qu'une première ride sur un joli visage... Mais quelle drôle d'idée de faire baigner deux jambes dans un puits, quand il était si facile de les jeter dans la Seine, où elles auraient eu plus de place pour circuler? J'y songe; peut-être avez-vous cru que ces jambes étaient les miennes?...

— En tout cas, je n'ai plus lieu de le penser maintenant. Je désire seulement savoir de vous les noms des tailleurs pour qui vous avez travaillé, après avoir quitté votre patron d'apprentissage.

— Ce sont MM. Renoul, Durand, Martin, Voirbo et Cartier.

— Quel est, celui qui vous montait quelquefois de l'eau, lorsque vous étiez encore rue Princesse?

— C'est Voirbo.

— Où demeure-t-il?

— Avant son mariage, il demeurait au troisième étage d'une maison située dans la rue Mazarine. Je ne me souviens pas du numéro; mais c'est à côté de la maison de tolérance, que l'on nomme *la Botte de Paille*. Voirbo a déménagé pour se marier, et j'ignore où il *perche* en ce moment.

— Y a-t-il un concierge dans la maison qu'il habitait?

— Non. L'habitation est gérée par un ménage, les époux Bethmont; je me souviens de leur nom, parce que c'est également celui d'un de mes cousins, un beau garçon.

— Qui doit tirer prochainement au sort?

— Oui, vraiment..., mais comment connaissez-vous ce détail?

— Par votre ancienne concierge, qui raconte à son sujet la façon dont vous aviez opéré pour enlever des poils noirs au bout de la queue de son chat.

— Elle m'en veut donc toujours, la vieille *ronchonneuse*?

— Quelle était l'existence de ce M. Voirbo?

— Assez énigmatique. Il travaillait peu, flânait beaucoup et *noçait* pas mal.

— Ses ressources?

— Je ne les ai jamais connues. C'était un être bien bizarre.

Il avait constamment de l'argent, je dirai même de l'or; il courait les femmes, les tripots, perdait souvent au jeu, et il s'occupait surtout de politique. Je me rappelle qu'un soir, il m'a menée dans une réunion publique, où il a, ma foi, très bien parlé. Il a récolté autant d'applaudissements que moi au *Beuglant*, quand je chante ou plutôt je raconte *le voyage de sir Coq avec miss Poule*... On se tord... C'est du délire...

— Ce Voirbo était votre amant?

— Oui..., mais si peu..., si peu, qu'il ne compte guère: il faut en parler pour que je m'en souvienne.

— N'étiez-vous pas aussi en relations intimes avec un élève en pharmacie?

— En effet, il en venait un dans ma chambrette de la rue Princesse. Quand j'étais seule, le matin, de bonne heure, il m'apportait dans une petite boîte, pour me nettoyer les dents, du bicarbonate. Je lui payai son dérangement, à ce petit jeune homme... Songez donc, cinq étages à monter, qu'il redescendait souvent sans stationner!

— Voirbo occupait-il des ouvriers?

— Jamais!..., il ne s'occupait même pas lui-même... il aimait mieux faire... *travailler les femmes*.

— Lui avez-vous connu une maîtresse attitrée?

— Il préférait en avoir plusieurs..., ça lui rapportait davantage.

— Avait-il une domestique, ou une personne quelconque vivant avec lui?

— Le jeudi, une veuve, la seule femme, je crois, qui

soit entrée chez lui sans devenir sa maîtresse, venait ranger son ménage et raccommoder son linge.

— Savez-vous l'adresse de cette personne?

— Je ne sais ni son nom ni sa demeure; mais elle doit être connue des gérants de la maison.

— Voirbo avait-il des parents à Paris?... Vous a-t-il quelquefois parlé de sa famille?

— Il n'a jamais été question de cela entre nous; j'ai même remarqué qu'il éludait toute question personnelle. Je ne lui ai jamais entendu prononcer les mots: *père, mère*. J'ai dans l'idée qu'il est enfant des hospices.

— Connaissez-vous ses clients, ses amis?

— Non. Je l'ai seulement vu plusieurs fois au café avec un *petit vieux*, un assez commun personnage, qui avait voulu se permettre avec moi des familiarités déplacées en public. Du reste, je n'aime pas les vieux, c'est la faute à mon ancien patron, Nauré. Malgré les offres de toilettes, de dîners, de billets de théâtre, j'ai refusé les propositions du camarade de Voirbo, qui habitait, je crois, rue Dauphine, le numéro m'échappe.

— Quelle était la position sociale de cet homme?

— Il était rentier. Voirbo me disait toujours: « Tu » as tort de rebuter mon ami; il ne te trompera pas, » celui-là. Il a le sac; et si son avarice envers les » hommes est connue, sa générosité pour les femmes » est proverbiale, surtout pour les femmes qui ont » comme toi, du chic. »

— Vous n'avez pas connu le nom de cet homme?

— Je crois me souvenir que, malgré la grande disproportion d'âge qui existait entre eux, Voirbo le tutoyait en l'appelant Désiré.

— A quelle époque l'avez-vous vu pour la dernière fois?

— Il y a environ deux mois. C'était au *Beuglant*. Après avoir chanté ma chanson: *Pouilleux et Pouilleuses*, je faisais une quête. Le petit vieux était là, et,

quand je passai devant lui, il mit cinquante centimes dans ma soucoupe. C'était le prix ordinaire des amoureux; eux seuls sont capables d'une pareille largesse. La pièce blanche est une déclaration. Les amoureux tièdes donnent dix sous; les plus incandescents, cinq francs. La pièce d'or n'apparaît jamais; mais celle de dix centimes est presque générale. Les intimes seuls ne font attention ni à la soucoupe ni à la chanteuse.

Voirbo, qui accompagnait son ami, ne donna rien, mais au moment où je passais près de lui, il me présenta en se servant de termes grossiers, ce qui était dans ses habitudes, une dame âgée, assise entre lui et Désiré :

« — Voilà *la mère Bandage,* c'est la tante de mon » ami; si jamais tu as besoin de *suspensoirs* pour te » préserver des chutes... artistiques, tu iras trouver » madame, qui est établie rue de Nesles et fort connue » dans le quartier. »

Je m'éloignai sans répondre à ces impertinences.

— Un instant, mademoiselle. Pour des raisons que vous connaîtrez plus tard, j'ai absolument besoin de retrouver *le petit vieux* dont vous parlez, sans aller, quant à présent, demander de ses nouvelles à Voirbo. Je vais faire vérifier si la personne que vous nommez *la mère Bandage* existe bien rue de Nesles, et, dans ce cas, l'appeler ici d'urgence.

— Faites, monsieur... Est-il utile de l'attendre?

— C'est indispensable, pour la reconnaître.

Par mon ordre, le sergent de ville Ringué se rendit dans cette rue. Il revint une demi-heure après accompagné d'une dame, veuve Bodasse, bandagiste, connue effectivement sous le nom indiqué ci-dessus.

Mlle Gaupe la reconnut à première vue; c'était bien la personne que Voirbo lui avait présentée.

Cette dame me déclara être âgée de soixante-six ans, exercer la profession de bandagiste-herniaire, et demeurer rue de Nesles, nº 9.

— On m'a surnommé *la mère Bandage* à cause de ma profession, et l'on ne me connaît guère que sous ce sobriquet. Voilà près d'un demi-siècle que j'habite la même rue, et que je tricote des suspensoirs en fil, coton et soie.

— Vous êtes, m'a-t-on dit, la tante d'un certain Désiré?

— Oui, j'ai un neveu, Désiré Bodasse, plus âgé que moi; c'est un neveu par alliance, du côté de mon défunt.

— Quelle profession exerce-t-il?

— Il était autrefois ouvrier tapissier; maintenant il a de quoi vivre, et ne travaille plus.

— Où demeure-t-il?

— Rue Dauphine, 59.

— Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

— Il y a plus d'un mois.

— Et vous ne vous êtes pas inquiétée de lui?

— Nullement, car il s'absente souvent sans me prévenir; il est quelquefois hors de chez lui pendant quinze jours ou un mois. Il va, vient, voyage, séjourne chez des amis à la campagne. Il y a deux ans, il a passé six semaines, dans un hôpital, sous un faux nom et une fausse adresse.

— Pourquoi avait-il donné un nom d'emprunt et cette fausse adresse?

— Par avarice, monsieur; pour ne pas payer les frais de son séjour et de son traitement à l'hôpital.

— Vous êtes bien avec lui?

— Nous ne sommes pas mal ensemble; mais il est égoïste, indifférent, et comme il est peu lettré, il ne m'écrit jamais.

— Est-il marié, veuf ou célibataire?

— Marié; mais séparé depuis longtemps de sa femme. Dès le commencement de leur ménage, ma nièce se plaignait de son infidélité; il paraît qu'il courait toujours après les ouvrières tapissières. A la suite de diverses discussions, ils se séparèrent à l'amiable.

Lui resta à Paris, et elle s'en alla vivre en province, dans sa famille.

— Désiré Bodasse a-t-il d'autres parents que vous?

— Deux petits cousins résidant, l'un à Paris, rue Gît-le-Cœur, et l'autre à Fontenay-aux-Roses.

— Votre neveu reçoit-il habituellement du monde chez lui?

— Je ne crois pas. Il fait son ménage, porte son linge chez la blanchisseuse, et va l'y reprendre; enfin il mène la vie d'un véritable original.

— En quoi consistent ses revenus?

— Il doit posséder de 1.500 à 1.800 fr. de rentes en valeurs au porteur. La plus grande partie est déposée dans un établissement financier, que je ne pourrais vous indiquer; il doit avoir le restant chez lui, ou sur lui, car il craint les voleurs. Il touchait ses coupons pour s'éviter des frais de commission.

— Vous alliez au café avec lui?

— Quelquefois... surtout l'hiver, au concert ou au théâtre, et l'été aux fêtes des environs de Paris. — Oh! pour ça, il n'était pas *chien* avec moi.

— Quels étaient les cafés où il allait le plus souvent?

— *Le Mazarin, le Belge, le Beuglant,* situés rue Dauphine ou aux environs.

— A quelle époque remonte votre dernière sortie avec votre neveu?

— Au dimanche 13 décembre. Il m'a menée au *Beuglant,* rue Mazet, où l'attendait son tailleur et ami, Pierre. Nous sommes restés là jusqu'à minuit. Désiré m'a ramenée chez moi. Le lendemain, vers quatre heures, il est venu prendre ses lunettes, qu'il avait laissées sur ma table; il voulait, disait-il, leur faire mettre des verres bleus, par un lunetier du quai de Conti.

Je ne l'ai plus revu depuis ce moment.

— C'est justement le dimanche 13 décembre, dit

Mlle Gaupe, que j'ai vu Madame au *Beuglant* avec Pierre et Désiré. Je me souviens bien de la date, parce que c'était ma représentation d'adieu. Le lendemain, je devais débuter au *Génie,* avec une nouvelle chanson : *Le Modèle en vif argent, ou le Peintre dans l'embarras.*

N'ayant plus aucune question à poser à ces dames, je congédiai la demoiselle Gaupe, en l'invitant à revenir à mon commissariat le lendemain, à deux heures.

— Surtout, pas un mot à qui que ce soit de l'entretien que nous avons eu ensemble, et sur ce que vous avez entendu ici.

Mlle Gaupe partie, je fis demander une voiture, dans laquelle je pris place à côté de Mme Bodasse.

Un quart d'heure après, nous mettions pied à terre devant la Morgue, et nous entrions dans le monument funèbre.

Le garçon morgueur apporta au greffe le scellé que j'avais fait des morceaux d'étoffe enveloppant les jambes retirées du puits.

Sans hésitation Mme Bodasse reconnut, pour avoir appartenu à son neveu, le débris du pantalon en drap de couleur gris-fer, confectionné par Pierre, l'ami et tailleur de Désiré, et les chaussettes portant la marque +. B. +. et surmontées de deux *jambes* de bas. — Elle avait fait elle-même, avec du coton rouge, la marque précitée et ajouté le haut des bas aux chaussettes, sur la demande de son neveu, qui était très frileux.

La veuve Bodasse ajouta que son neveu avait, à la jambe droite une cicatrice fort visible, résultat d'une blessure qu'il s'était faite assez récemment, en tombant sur un tesson de bouteille. Il avait soigné lui-même cette blessure, et devait posséder encore chez lui des fioles ayant contenu le médicament spécial préparé par le pharmacien de la rue Saint-André-des-Arts.

Le doute n'était plus permis : une des jambes repêchée dans le puits portait en effet une cicatrice, et les débris humains trouvés un peu partout prove-

naient du cadavre de Désiré Bodasse, assassiné par... Je n'osais pas encore prononcer le nom du meurtrier, qui déjà, cependant, me brûlait les lèvres.

Je mis alors sous les yeux de Mme Bodasse le tricot bleu, bordé d'un liseré noir, qui enveloppait la cuisse humaine recueillie au pont des Saints-Pères.

— C'est le liseré que j'ai cousu à ce tricot, celui de mon neveu... Je le reconnais.

Je me rendis au Parquet.

M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, venait de partir en transport pour une affaire grave.

Je lui laissai une lettre rédigée à la hâte dans son cabinet; puis j'allai trouver le Procureur Impérial à qui, pour éviter toute indiscrétion gênante pour la suite des recherches, je rendis compte verbalement des faits nouveaux qui venaient de se produire.

J'en fis autant à la Préfecture de Police, et, sans désemparer, je me transportai au domicile de Désiré Bodasse, rue Dauphine, 59.

A cette adresse se trouve une maison ayant plus de denx cent cinquante années d'existence. Nous poussons une petite barrière à claire-voie, en bois, mesurant environ un mètre de hauteur, et sur laquelle est fixé un écriteau portant l'inscription suivante : *Le concierge est tailleur : fait le vieux et le neuf* (1).

Derrière cette barrière servant de porte, un couloir assez long conduit à un escalier. La loge du concierge est au premier étage, l'entrée est ouverte. Un homme, a, sur un établi, les jambes croisées, et travaille à la réparation d'un vêtement. Assise près de lui, une femme épluche des pommes de terre.

— Ce sont les époux Beaudelocq, dit la veuve Bodasse; je les connais depuis longtemps. Tout le monde les estime; vous pouvez avoir confiance en eux. Ils ont

(1) La barrière à claire-voie et l'écriteau existent toujours.

un petit garçon, un amour d'enfant, qu'ils adorent.

Nous demandons aux concierges si M. Désiré Bodasse est chez lui?

— Je ne sais pas, répond la femme.

— A quel étage habite-t-il?

— Au troisième, à droite, à l'entrée du corridor.

— C'est bien là que demeure mon neveu, nous dit la veuve Bodasse en montrant la porte indiquée.

Nous frappons à plusieurs reprises. Personne ne répond.

Pénétrant cette fois dans la chambre des concierges, nous faisons connaître notre qualité.

La femme Beaudelocq explique que la disposition de la loge ne permet pas toujours de voir de l'intérieur les personnes qui montent ou descendent par l'escalier.

Elle ajoute :

— La nuit, après la fermeture de la porte donnant sur la rue, les locataires sont tenus de dire leur nom en passant ; mais tous ne se conforment pas à cette prescription, et M. Bodasse, le plus ancien, est de ce nombre. Il jette quelquefois son prénom, mais plus souvent il passe en silence ; nous le reconnaissons à la façon de traîner sa canne sur les marches de l'escalier. M. Bodasse est un vieillard maniaque et libertin. Il s'enferme quelquefois avec des filles, et durant deux ou trois jours, il n'ouvre à personne. Lorsqu'il arrive une lettre, ce qui est rare, nous la faisons passer sous sa porte, ainsi qu'il nous l'a recommandé.

— Bodasse, nous dit à son tour le concierge, ne sort jamais sans ses lunettes, sa canne et son chapeau à haute forme. Quelquefois il met une perruque ; j'ignore pourquoi.

— Si vous avez besoin de lui, il ne peut être loin, reprend la femme Beaudelocq, car hier soir, vers onze heures, j'ai vu, de l'escalier, à travers la cour, de la

lumière dans sa chambre, et une ombre se dessiner sur ses rideaux.

— Vous devez vous tromper, dit la veuve Bodasse.

— Nullement, Madame. Mon mari peut vous raconter qu'en rentrant dans la loge je lui ai dit : « Le père » Désiré, c'est ainsi qu'on l'appelle dans le quartier, » doit encore avoir quelque femme chez lui. »

— C'est vrai, dit Beaudelocq, et j'ai répondu à ma femme : « Ce vieux-là reçoit chez lui un bien vilain » monde; il lui arrivera malheur. »

— Du reste, ajoute la femme, le papa Désiré est certainement à Paris, puisque ce matin, entre onze heures et midi, il m'a semblé l'apercevoir, au moment où il entrait dans le passage du Commerce. Il s'est arrêté pour causer avec une fille. Je ne pourrais pas l'affirmer d'une façon certaine, mais je crois bien que c'était lui.—Vous le connaissez, votre neveu, madame Bodasse, et vous n'ignorez pas que c'est un vieux coureur.

— Je le sais; puis se tournant vers nous, elle dit : J'ai dû me tromper en reconnaissant les effets à la Morgue, puisque Madame a vu mon neveu ce matin et de la lumière hier dans sa chambre. Il rentrera sans doute ce soir.

Nous invitons la veuve Bodasse à se rendre à notre commissariat, le lendemain, et nous recommandons aux époux Beaudelocq de guetter la rentrée de Bodasse pour lui remettre une lettre de convocation que nous laissons.

M^lle Gaupe, l'étoile du *Beuglant*, m'avait indiqué, comme résidence de Voirbo, la maison de la rue Mazarine, gérée par les époux Bethmont.

Il me fut facile de trouver cette maison, portant le n° 47.

Les époux Bethmont étaient marchands de vin.

Mon collègue du quartier de la Monnaie, M. Allard, fils de l'ancien chef de la sûreté, collaborateur et ami

de mon père, que j'allai trouver en sortant de chez les époux Pierre-Louis, me fournit les meilleurs renseignements sur eux et sur la bonne tenue de leur établissement, d'où étaient rigoureusement exclus les souteneurs et les filles.

— Vous pouvez sans aucune crainte les consulter, me dit mon collègue.

Le soir, vers huit heures, j'entrais incognito dans leur établissement.

Le mari était absent, et la femme, commerçante parisienne très accorte, servait de la fine champagne à deux voisins, un boucher et un boulanger, qui, leur consommation prise, allèrent à leurs affaires.

Après leur départ, je demandai à M^me Bethmont si son locataire Voirbo était chez lui.

Le nom de Voirbo me parut produire sur elle une impression désagréable; néanmoins, sa réponse fut polie.

— Il ne demeure plus ici, dit-elle, mais vous le trouverez certainement rue Lamartine, 26.

— Pourriez-vous me dire si c'est un bon tailleur?

— Je n'en sais rien; mon mari ne se fait pas habiller par lui.

— N'auriez-vous pas connu une femme, qui était récemment à son service?

— Vous m'en demandez trop long, pour ne pas être de la police, répondit M^me Bethmont, en souriant avec malice; puis, après m'avoir dévisagé un instant :

Oh! mais je vous remets à présent, Monsieur le Commissaire de police. Il y a quelque temps, vous êtes venu faire une perquisition chez la mère de la brocanteuse, à propos de son fils, un grand vaurien, pratiquant assez agréablement le vol aux étalages.

— Vous avez bonne mémoire, madame, et vous êtes de plus physionomiste. Je n'ai pas voulu me nommer, pour laisser toute liberté à vos réponses, concernant votre ex-locataire Voirbo. Je tenais à connaître votre

pensée sur lui, et par le peu de paroles que vous venez de prononcer, j'ai compris que cet homme n'a pas conquis votre estime.

— Pas précisément. Il laissait beaucoup à désirer au point de vue des mœurs..... Enfin, le voilà marié; le présent doit faire oublier le passé.

— Le passé peut peser lourdement sur le présent.

— Avez-vous donc quelque chose de grave à lui reprocher?

— Peut-être... mais ce ne sont encore que des soupçons.

— Relatifs à son... *mariage* ?

L'hésitation avec laquelle Mme Bethmont prononça le mot mariage me frappa, et je demeurai convaincu qu'il y avait là quelque chose d'anormal.

— Un peu pour cela et aussi pour autre chose, répondis-je à Mme Bethmont. J'ai besoin d'être renseigné sur son genre de vie, ses moyens d'existence et les raisons qui lui ont fait conclure ce... *mariage*.

— A la façon dont vous appuyez sur ce mot, vous ne paraissez pas bien convaincu de la validité de cette nouvelle union de Voirbo.

— Pas beaucoup, en effet... mais laissez-moi vous dire franchement, madame, que vous paraissez en douter encore plus que moi.

— C'est vrai; j'ai toujours dans l'idée que son *Anglaise* est encore vivante ; il m'a cependant affirmé qu'elle était morte .. Du reste, le mariage d'un Français conclu à Londres n'est généralement pas sérieux... Que l'Anglaise soit morte ou vivante, Voirbo n'en est pas moins libre.

— C'est une erreur, madame; bien des Français l'ont cru, et s'y sont trouvés pris. Pour le moment, la question du mariage est celle qui m'intéresse le moins. Je voudrais retrouver la femme de ménage de Voirbo, une veuve Pertant, que l'on m'a dit être une très honnête personne.

— On ne vous a pas trompé ; elle demeure rue Bourbon-le-Château, n° 2.

— J'aurai à vous revoir probablement au sujet de Voirbo.

— Dérangez-nous le moins possible, n'est-ce pas, monsieur?... Je suis déjà d'un certain âge; mon mari aussi... Nous sommes souvent indisposés... et notre intention est de nous retirer prochainement à la campagne... Nous n'avons pas d'employés pour nous remplacer dans notre commerce. Vous nous rendriez grand service de ne pas nous appeler fréquemment... sans compter que vous seriez certainement pas mieux renseigné, ajouta-t-elle en souriant.

Je pris congé de Mme Bethmont, en l'assurant que je lui occasionnerais le moins de dérangement possible.

Rue Bourbon-le-Château, nn 2, je trouvai Mme Pertant. C'était une personne d'une cinquantaine d'années, habitant, sous les combles, une très modeste chambre.

Je m'excusai de venir la déranger à neuf heures du soir, puis je lui fis connaître ma qualité.

— Pour venir me trouver à pareille heure, répondit-elle, il faut qu'il y ait quelque chose de grave; personnellement je n'ai pas besoin de faire un examen de conscience ; les honnêtes gens et j'ajoute, les filles honnêtes n'ont pas à craindre la police, qui est la protectrice de tous ceux qui ont recours à elle.

— Dans ma carrière déjà longue, je n'ai jamais connu que la canaille pour se plaindre d'elle et avoir peur de son institution.

La police a ses inconvénients, mais ses avantages sont grands... Son dévoûment est incontestable.

— Dites-moi, monsieur, ce que vous attendez de moi, et je répondrai franchement à vos questions.

Mme Pertant s'exprimait simplement, avec une parfaite convenance.

— Je désirerais obtenir quelques renseignements

sur un tailleur du nom de Voirbo, dont vous faisiez autrefois la chambre.

— Je n'étais pas précisément sa femme de ménage; j'allais travailler chez lui la journée du jeudi, et, après avoir mis de l'ordre dans son logement je l'aidais dans son travail de tailleur.., quand il travaillait.

— Il ne travaillait pas souvent?

— Le moins possible, et plutôt en apparence qu'en réalité.

— Avait-il des ouvriers?

— Pas d'ouvriers: mais des ouvrières, et quelles ouvrières!... Des filles paresseuses, vicieuses. gourmandes: la honte et le rebut de tous les ateliers. Du reste, il ne les prenait que parce qu'elles étaient ainsi.

— Il en faisait ses maîtresses?

— Oui; mais des maîtresses bien passagères, car il ne les gardait pas longtemps chez lui.

— Quelle était la situation de fortune de Voirbo!

— Je ne l'ai jamais bien connue. Il courait les cafés, les tripots et les femmes, dépensait assez d'argent et n'avait pas un sou de dettes. L'été, il s'absentait cependant fréquemment, pendant huit ou dix jours consécutifs.

— Où allait-il?

— Je l'ai toujours ignoré. D'habitude il était assez bavard, mais il se montrait très réservé au sujet de ses voyages dissimulés. Cependant, l'année dernière, il m'a raconté qu'au retour de l'un d'eux, il avait failli être dévalisé par des Anglais: il n'a pas poussé plus loin la confidence. Je sais, par exemple, qu'il s'occupait beaucoup de politique; il va pérorer dans les réunions publiques, à Belleville.

— Recevait-il des amis chez lui?

— Le jeudi, je ne voyais venir que des filles.

— Parmi ses rares clients, n'auriez-vous pas connu un vieillard nommé Bodasse, ayant une tante demeurant rue de Nesles, et que Voirbo appelait la

mère Bandage, parce qu'elle travaillait pour les orthopédistes!

— Le papa Désiré?... Oh! très bien. Il demeurait 59, rue Dauphine. Voirbo m'a envoyé quelquefois chez lui. C'était son inséparable; ils se tutoyaient, fréquentaient les mêmes établissements et étaient en relations avec les mêmes filles.

— L'avez-vous vu récemment?

— Non. J'ai même été surprise de ne pas l'apercevoir au mariage de Voirbo, qui a eu lieu le jeudi 7 janvier. Mon ex-patron, à qui j'ai fait remarquer son absence, m'a dit: « Ce vieux fou devait être mon premier témoin et, à l'approche du jour de la cérémonie, il est parti pour un long voyage. »

— Savez-vous si des questions d'intérêt existaient entre eux?

— Je ne puis rien affirmer à ce sujet. Voirbo m'a dit un jeudi soir, au moment où nous dînions ensemble, après le travail de la journée: « Croyez-vous » que ce vieux ladre de Désiré dépense tout son » revenu avec des *traînassons*... et il refuse de me » prêter dix mille francs pour m'établir... » Là-dessus, Voirbo me raconta qu'il était fatigué de la vie accidentée qu'il menait; qu'il allait se marier et devenir un homme rangé, mais qu'il lui fallait absolument dix mille francs pour son installation, et qu'il comptait toujours les obtenir du papa Désiré.

« Vous verrez, ajoutait-il, que ce vieux ramolli me » fera manquer mon mariage. Ça ne va déjà pas trop » bien... Ma future a plus envie d'entrer dans un cou» vent que dans mon lit. »

— Connaissiez-vous, demandai-je encore, la jeune fille et sa famille?

— Oui, un peu. Les parents étaient tailleurs, rue Bonaparte. Ils sont décédés tous deux à la suite d'une longue maladie, en laissant à leur fille unique une quinzaine de mille francs... Celle-ci, nature rêveuse,

mélancolique, ne paraissait pas disposée à se marier. Son père avait des idées libérales, et, en qualité d'orateur de réunions publiques, Voirbo avait gagné sa sympathie.

Ce dernier, beau parleur, correct dans sa tenue, joli garçon, bon ouvrier, quand il lui plaisait de travailler, a su si bien manœuvrer auprès de la jeune fille, qu'il a réussi à l'épouser. Il aurait pu reprendre la suite des affaires de son beau-père, M. Rémoudé, mais il a préféré quitter le quartier, où ses fredaines passées étaient trop connues. Il a fait, comme il le disait : *peau neuve*.

— Aimait-il réellement la jeune fille ?

— Je ne le crois pas. Il avait fait de ce mariage une question d'amour-propre ; il avait juré d'arracher la demoiselle Rémoudé *aux ratichons*, qui voulaient s'en emparer pour avoir *son magot*. « Le règne des curés » est passé, ajoutait-il avec emphase; j'aimerais mieux » voir Adélia, morte que vivante dans un couvent. »

— Je suis fixé, sur le compte de Voirbo, dis-je en me disposant à prendre congé de la veuve Pertant.

— C'est donc bien grave ce qu'il a fait? La politique, sans doute ?

— Nullement... La politique n'a rien à voir dans la visite que je vous fais.

— Alors c'est *son ancienne femme* qui cherche à lui faire des méchancetés... Ce sera malheureux pour sa nouvelle, si jeune et si bonne. Vous savez, l'Anglaise, si elle était jolie, elle ne valait pas cher; c'était une voleuse. Voirbo m'avait annoncé qu'elle s'était suicidée en prison, à New-York; mais je me doutais bien qu'elle vivait encore.

— Si votre ancien maître n'est pour rien dans l'affaire dont je m'occupe en ce moment, je le laisserai momentanément tranquille au sujet de son premier mariage ; mais à la condition expresse que, si vous le voyez, vous ne lui disiez pas que je m'occupe de lui.

Une indiscrétion de votre part me mettrait dans la nécessité, pour motiver mes investigations à son égard, d'ouvrir une enquête au sujet de la validité de son mariage à Londres.

— Vous pouvez être tranquille, je ne dirai rien.

CHAPITRE IX

La Chambre de Désiré Bodasse. — Un Vivant chez le Mort.

Le jeudi 4 février, la femme Beaudelocq, concierge, et la veuve Bodasse, arrivaient à neuf heures à mon cabinet.

Cette dernière était troublée. Plus elle avait réfléchi, et plus elle croyait être certaine d'avoir reconnu, à la Morgue, les effets de son neveu. Comment les concierges pouvaient-ils avoir vu du monde, l'avant-veille, dans la chambre de Désiré? Ce n'était pas possible; ils avaient dû se tromper.

En apercevant Mme Beaudelocq, arrivée la première, la bandagiste de la rue de Nesles alla vivement à elle en lui disant :

— Ce que vous m'avez affirmé hier, Madame, est bien surprenant. Êtes-vous sûre qu'avant-hier, il y avait de la lumière chez mon neveu?

— Absolument certaine. Sa chambre a été éclairée de huit à onze heures du soir. Mon mari et les voisins pourront l'assurer comme moi. Il est fort possible, avec son caractère, que *papa Désiré* fût chez lui quand vous êtes venue avec M. le commissaire, et qu'il n'ait pas voulu ouvrir. Peut-être était-il avec une femme.

— C'est bien étrange! dit la mère Bodasse, en se laissant tomber dans un fauteuil.

— Avez-vous observé quelque chose la nuit dernière? demandai-je à mon tour à la femme Beaudelocq.

— Mon mari et moi avons veillé à tour de rôle; tous les locataires sont rentrés, excepté le papa Désiré. Ce matin nous avons frappé en vain à sa porte, et, quand je suis partie pour me rendre ici, il n'avait pas paru. J'ai recommandé à mon mari de le retenir, si par hasard il rentrait en mon absence.

— Vous n'avez pu, par conséquent, lui remettre ma lettre de convocation. Me l'avez-vous rapportée?

— Non. Avant de se coucher hier soir, Beaudelocq l'a glissée sous sa porte.

— Votre loge est-elle restée éclairée la nuit dernière?

— Nous avons allumé une veilleuse, et personne n'a pu entrer ou sortir, sans demander le cordon. Deux fois je suis descendue pour fermer la porte donnant sur la rue, que des locataires négligents avaient laissée ouverte.

— A quelle heure de la soirée aviez-vous fermé cette porte?

— Comme à l'ordinaire, dans cette saison, à dix heures du soir.

— Quelqu'un peut-il se dissimuler facilement dans votre maison?

— Oui, dans les couloirs, assez sombres, situés à droite et à gauche de chaque étage.

— Ainsi, une personne connaissant bien l'intérieur de l'immeuble, peut y entrer à la nuit tombante, s'y cacher momentanément, puis disparaître, sans demander le cordon, en profitant de l'entrée ou de la sortie d'un locataire?

— C'est difficile, mais cependant possible.

— Je vais recevoir vos déclarations par procès-verbaux séparés; puis, nous allons aller au domicile de

Désiré Bodasse, pour être fixé sur son sort. Sa situation originale n'a déjà que trop duré. Il faut éclaircir les doutes planant sur sa mort, comme sur son existence. Une visite chez lui est absolument nécessaire. Il faut que nous sachions si cet homme est mort ou vivant. Peut-être trouverai-je dans sa chambre l'explication de cette lumière, que vous avez vu briller avant-hier soir, et qui contribue à augmenter encore ce mystère.

Les dépositions de la veuve Bodasse et de Mme Beaudelocq reçues, nous nous transportons, à onze heures du matin, et pour la deuxième fois, au domicile de Désiré Bodasse.

Une autre porte existe dans le fond du couloir de droite du troisième étage; mais elle n'en isole pas moins la chambre de Désiré.

En l'absence de sonnette, nous frappons plusieurs fois à la porte.

Personne ne répond.

Nous frappons plus fort.

Même silence.

Nous écoutons attentivement, et nous n'entendons à l'intérieur ni bruit de pas, ni bruit, ni plaintes, ni gémissements.

Pendant un instant, nous nous tenons en observation, et sans faire un mouvement à cette porte, dont le panneau se trouve éclairé par une petite lampe à esprit-de-vin tenue par la femme Beaudelocq.

Sur ce panneau, noirci par le temps, se voyaient des caractères d'écriture tracés à la craie.

Une vraie boîte à lettres que cette porte. Il y a des demandes et des réponses, la plupart effacées. Au milieu de lettre et de chiffres, se distingue une phrase sensiblement lisible. En épelant chaque mot, nous parvenons à lire :

Je ne reviendrai plus.

Vendredi. ALINE.

En relisant cette inscription, il nous apparaît nettement qu'aucune tentative pour l'effacer n'a été faite.

Mme Bodasse et la concierge déclarent ne connaître aucune personne du prénom d'Aline en relation avec le locataire de cette chambre.

La veuve Bodasse nous assure encore qu'elle n'a pas revu son neveu depuis le 14 décembre. La concierge dit à son tour qu'elle a dû se tromper, la veille, en croyant voir Bodasse à l'entrée du passage du Commerce.

L'inscription, que nous avons sous les yeux, peut bien remonter au dernier vendredi, comme à tous ceux qui se sont succédé, en prenant pour point de départ la date de la disparition, c'est-à-dire le 14 décembre 1868.

Nous frappons pour la dernière fois avec l'aide d'une clé. Les coups secs de cet instrument résonnent à l'intérieur de la chambre. C'est tout.

A haute voix, nous demandons l'ouverture de la porte : *Au nom de la loi!*

Aucune réponse n'est faite.

Dans l'impossibilité de voir par le trou de la serrure ce qui peut se passer, ou s'être passé dans cette pièce, notre secrétaire se rend chez le serrurier le plus voisin et va le requérir pour faciliter notre *constat* judiciaire.

La concierge passe sous la porte une mince tige de fer et ramène la lettre de convocation que son mari y avait glissée la veille. Cette lettre est intacte. Personne ne paraît donc avoir pénétré dans la chambre, depuis que cette missive y a été mise.

Le serrurier établi rue Saint-André-des-Arts, 62, commence son office.

La serrure cède au premier tour de crochet. Elle n'était fermée qu'au pène.

Avant de pénétrer dans la chambre, nous recommandons aux personnes présentes de garder un silence absolu, et de ne pas nous suivre.

Nous entrons.

Les deux femmes encadrent la porte, et devant elles se place notre secrétaire. Le serrurier reste dans le couloir.

Tous observent nos mouvements.

La chambre, deux petits cabinets de débarras et les armoires que nous ouvrons successivement, ne renferment, vivant ou mort, aucun être humain.

La chambre, assez spacieuse, est bien éclairée; elle prend jour par deux fenêtres donnant sur la cour. Le papier collé sur les murs est ancien, et les dessins de couleur en sont effacés par le temps.

Le lit n'est pas défait. L'ordre règne partout; rien ne paraît dérangé.

Le silence qui règne autour de nous, n'est troublé que par le tic tac monotone et cadencé du balancier d'une vieille horloge dite *coucou*, encadrée dans une caisse en bois .

Cette horloge, dépourvue de réveille-matin et de l'oiseau auquel elle doit son nom, est placée à gauche de la cheminée, près de l'angle du mur faisant face aux deux fenêtres.

A cet instant, les aiguilles marquent sur le cadran dix heures dix minutes.

A notre montre, réglée sur l'heure de la ville, il est onze heures et demie.

La chaînette en acier maintenant le poids en fonte de ce *coucou* est sur le point de terminer sa course aux trois quarts faite.

Le sol, devant la cheminée, est couvert de bouts d'allumettes-bougies ; nous les ramassons avec soin, et nous en comptons dix-sept. Nous recueillons aussi deux des mêmes allumettes, encore entières, à l'extrémité desquelles adhère encore une parcelle de phosphore bleu : elles ont été frottées sans prendre feu.

Sur la tablette de marbre noir de la cheminée, deux étuis en carton pour bougies, avec cette éti-

quette : *Poids net :* 500 *grammes*, et le nom du fabricant. L'un de ces étuis est vide; l'autre contient une bougie entière.

Ces étuis sont de ceux renfermant huit bougies; il en reste une, les quinze autres ont été consumées.

Il nous paraît dès lors démontré que, sur les dix-sept allumettes, dont nous avons recueilli les bouts, quinze d'entr'elles ont servi à allumer le même nombre de bougies.

Près des étuis, deux chandeliers en cuivre à colonne montante. Sur les têtes plates de ces colonnes, nous remarquons, un résidu de mèche brûlée. Dans les cuvettes et, au bas des branches des deux flambeaux, nous constatons la présence de couches successives de bougies fondues ayant pris des teintes verdâtres et noirâtres.

Ces couches ont, sur certains points, une épaisseur de près d'un centimètre.

Ces chandeliers paraissent avoir été placés sur la cheminée, de manière à projeter la lumière sur les rideaux des fenêtres, et faire croire aux voisins que la chambre était habitée.

La bougie qui reste, est de celles qui ont une durée moyenne de trois heures. Nous en faisons la réflexion à haute voix, et la femme Beaudelocq déclare que ses locataires, et elle-même ont remarqué, par intervalles et depuis six semaines, de la lumière dans cette chambre, de huit heures à onze heures du soir : ce qui leur faisait croire que le papa Désiré était chez lui.

La disparition de Désiré Bodasse nous paraît certaine, une personne a pénétré, la nuit, une quinzaine de fois dans sa chambre; et, à chaque visite, elle a fait usage d'une bougie.

Une légère couche de poussière recouvre le modeste mobilier, composé d'une commode, d'un secrétaire, d'une table, de trois chaises, et d'un lit : le tout en bois de noyer.

La même couche de poussière s'étend sur des effets d'habillement accrochés à un porte-manteau.

La chambre est carrelée. Sur le sol, aucune parcelle de comestibles dénotant un repas récent.

Aucune tache de sang n'existe sur les carreaux, les murs ou les meubles.

Nulle part un indice de lutte, ni trace de lavage.

La vaisselle et la batterie de cuisine sont en place dans les armoires : le linge est rangé dans la commode; les papiers sont en ordre dans le secrétaire, dont la clé est sur la serrure.

La montre et la chaîne en argent sont suspendues à un clou à crochet planté dans le mur, à la tête du lit.

Une canne à épée en épine noire, que la veuve Bodasse nous dit être celle portée constamment par son neveu, est debout dans l'angle droit de la cheminée.

Le chapeau à haute forme, le seul que possédait Désiré, nous dit encore la veuve Bodasse, est placé sur un porte-chapeau en fer à bouton de cuivre. Comme les meubles et les vêtements, il est couvert de poussière.

Ces premières constatations faites, les personnes restées à la porte peuvent pénétrer dans la chambre, avec ordre de circuler le moins possible et de ne rien déplacer.

Avant de poursuivre nos investigations, nous demandons à la veuve Bodasse et à la femme Beaudelocq, si elles ont quelque observation à faire.

Toutes deux sont étonnées de la présence, dans cette chambre, de la canne, du chapeau et de la montre que Désiré Bodasse appelait : *ses inséparables.*

— Si mon neveu, ajoute la veuve Bodasse, a laissé chez lui ses valeurs, il a dû les placer dans son secrétaire, semblable au mien, où il existe un secret. En tirant complètement le tiroir du milieu vous trouverez une planche au-dessous. Elle paraît fixe, mais elle est

mobile, et bascule en appuyant sur l'angle du fond à gauche. Désiré m'a dit : « Si jamais il m'arrivait mal-» heur, tu trouverais là toutes mes affaires d'intérêt » et de famille. » C'était sa cachette, et vous devez y voir un portefeuille en cuir vert, à pattes et compartiments, semblable à ceux dont se servent les garçons de recette. Ce portefeuille renferme la fortune de mon neveu.

Suivant les indications de la veuve Bodasse et devant elle, le tiroir est ouvert, la planche est basculée, un vide se produit dans l'intérieur du meuble, mais le portefeuille signalé est, comme son propriétaire... absent.

Dans la poche d'un gilet, accroché au porte-manteau, se trouve une lettre, sans enveloppe, ainsi conçue :

« Langres, 2 décembre 1868.

» Votre amie est bien sage, et, pour la récompenser, » on lui a promis qu'elle irait passer trois jours à » Paris, après le 15 janvier. — C'est bien long ! Je » profiterai de ce voyage pour vous apporter un petit » couteau fabriqué dans le pays.

» Je vous embrasse.

» ALINE. »

— Je ne connais personne à Langres, dit la veuve Bodasse, et le prénom d'Aline n'éveille en moi aucun souvenir.

Il est évident pour nous, que la signataire de cette lettre est celle qui a tracé à la craie sur la porte ces mots : — *Je ne reviendrai plus — vendredi — Aline.*

Cette fille, venue de Langres à Paris, a dû se présenter à diverses reprises au domicile de Désiré Bodasse, sans le rencontrer et en évitant de s'adresser aux concierges.

Nous cherchons en vain le petit couteau de Langres, promis dans la lettre : *Aline* n'a pas dû voir Bodasse.

Nous décrochons la montre suspendue à la tête du lit. Son mouvement ne fonctionne plus ; les aiguilles marquent deux heures. Cette montre, ancienne, est du genre de celles vulgairement désignées sous le nom de *bassinoires*. Le cadran en émail, à chiffres arabes, est recouvert d'un verre bombé, épais, enchâssé dans un large cercle s'ouvrant à l'aide d'une charnière. Elle se remonte et se règle par le cadran. Le boîtier a la forme d'une calotte ronde légèrement aplatie ; il n'a pas de charnières, et s'emboîte dans une double rainure ; il ne s'enlève généralement, que pour les réparations à faire au mouvement.

Sur cette calotte en argent existe une tache d'encre ; et, du fond du boîtier, un papier tombe, il est léger, de couleur rouge et soigneusement plié.

Sur ce papier, nous trouvons, inscrits au crayon, une série de numéros de titres de la rente italienne, 5 0/0, au porteur, emprunt 1861.

— Mon neveu était un homme de précautions, il a placé là les numéros de ses valeurs. S'ils ont dérobé les titres, les voleurs sont volés ; avec ces numéros, on pourra former opposition. C'est une heureuse découverte.

— Pas si utile que vous le croyez. Cette ressource peut nous échapper. La rente italienne n'est pas susceptible d'opposition en France. Les titres de cette rente circulent avec la facilité des billets de banque ; et tout détenteur peut les vendre ou en toucher les coupons, sans être tenu d'en justifier la provenance. J'espère, néanmoins, en raison de la gravité de l'affaire, que MM. Rothschild frères, banquiers, représentants financiers de l'Italie en France, n'hésiteront pas à donner les instructions nécessaires pour faciliter mes recherches.

Dans le troisième tiroir de la commode, deux paires de bas semblables à ceux retirés du puits avec les deux jambes. Sur ceux-ci, comme sur ceux-là, se trouvent

la marque +. B. +. Nous saisissons ces deux paires de bas, pour servir de comparaison.

A en croire la veuve Bodasse, son neveu en avait quatre paires, et la quatrième doit être chez sa blanchisseuse, rue du Pont-de-Lodi.

Elle ajoute en larmoyant :

— Jusqu'ici, je conservais encore quelque espoir sur le sort de mon pauvre neveu... Je vois bien que c'est fini maintenant : deux paires de chaussettes chez lui, une chez la blanchisseuse, et l'autre à la Morgue... cela fait bien le compte. Je ne m'étais pas trompée hier; c'étaient bien les chaussettes et les effets de Désiré que vous m'avez montrés.

Tenez, continua-t-elle, là haut, sur la planche de cette armoire, près de ce paquet de journaux, j'aperçois des fioles, que M. Badin, le pharmacien de la rue Saint-André-des-Arts, avait données à mon neveu, ainsi que je vous l'ai dit, pour soigner la blessure qu'il s'était faite à la jambe.

Ces fioles ont, en effet, contenu un médicament pour usage externe. Elles proviennent de la pharmacie désignée.

De l'ensemble de ces constatations, comme de l'examen des objets qui se trouvent dans cette chambre, il résulte qu'aucun meurtre n'y a été perpétré.

Malgré l'absence prolongée de Désiré Bodasse, une personne s'introduit la nuit dans son domicile, voici ce qui nous paraît certain, et l'éclaire, dans le but évident de faire croire à la présence du locataire.

Cette personne paraît avoir intérêt à dissimuler le plus longtemps possible cette disparition.

Il importe de connaître, surprendre ce mystérieux personnage.

Une surveillance exercée avec soin et adresse peut seule amener ce résultat.

Cette mission délicate est confiée aux deux inspecteurs des brigades de recherches, que nous avions laissés en permanence dans le logis des concierges Beaudelocq.

Nous leur donnons, par écrit, les instructions suivantes :

1° Se tenir constamment dans l'un des petits cabinets situés à la tête et au pied du lit;

2° Ne sortir de la chambre, à partir de sept heures du soir, que pour le plus grave motif;

3° Ne s'absenter, pour les repas, que l'un après l'autre ;

4° N'allumer ni lumière, ni feu, ne point fumer, s'abstenir d'ouvrir les fenêtres, et ne rien déplacer ;

5° Ne point causer et éviter de faire du bruit;

6° Saisir et arrêter toute personne qui pénétrerait dans cette pièce ;

7° Garder et maintenir cette personne sur place, et nous faire immédiatement prévenir par le concierge de la maison.

Pour que leur opération ait un caractère légal, nous leur donnons, aux agents, le pouvoir et le droit nécessaires à son exécution, au moyen d'un mandat d'amener ainsi conçu, que nous leur remettons :

« De par la loi,

» Nous, Gustave Macé, commissaire de police de la » ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier » de l'Odéon, officier de police judiciaire, auxiliaire » de M. le Procureur impérial ;

» Vu les articles 40, 49 et 50, du Code d'instruction » criminelle,

» Mandons et ordonnons à tous agents de la force » publique, d'arrêter et amener devant nous, en se » conformant à la loi,

» *Tout individu qui s'introduira dans le logement du* » *sieur Désiré Bodasse, rue Dauphine*, 59, *au troisième* » *étage*,

» Pour être entendu sur les inculpations dont il est » l'objet.

» Requérons tous dépositaires de la force publique » de prêter main-forte, en cas de nécessité, pour » l'exécution du présent mandat, scellé de notre » cachet.

» Fait à Paris, le quatre février 1869.

» G. MACÉ,

» *Commissaire de police.* »

Ces instructions données, nous continuons nos investigations en attendant le résultat de cette surveillance.

CHAPITRE X

La Reconnaissance de Désiré Bodasse. — La Date du Crime.

En quittant les deux inspecteurs, dans la chambre de Bodasse, je leur avais fait de pressantes recommandations pour la stricte observation de mes instructions écrites.

— Attention, messieurs! nous entrons maintenant dans la phase d'exécution... *il faut surprendre, et non vous laisser surprendre!*

— Soyez rassuré, monsieur le Commissaire, répondit le plus ancien, nous *veillerons au grain.*

En descendant lentement l'escalier, suivi de Mme Bodasse, que son embonpoint et son âge empêchaient de marcher vite, je lui dis :

— Vous m'avez déclaré, madame, avoir vu votre neveu pour la dernière fois le 14 décembre, vers quatre heures et demie du soir, en vous quittant ce jour-là, il vous avait fait connaître qu'il allait se rendre chez un opticien du quai de Conti.

— C'est cela même.

— Et vous êtes certaine de la date?

— Aussi sûre que je suis vivante, et que mon pauvre neveu est mort. Voici pourquoi : ce jour-là, j'ai écrit

à l'un de mes cousins, nommé Nicaise, dont c'était la fête, et je me rappelle qu'à la fin de la lettre, je lui disais : *Désiré sort d'ici ;* il va bien, et se croit toujours jeune.

En causant ainsi, nous étions arrivés dans la rue, où la voiture attendait.

— Voulez-vous, m'accompagner chez la blanchisseuse de votre neveu ?

— Avec plaisir... là, et partout où vous le jugerez nécessaire.

Un instant après, nous étions rue du Pont-de-Lodi.

— Il est donc mort, votre neveu? dit la blanchisseuse en apercevant la veuve Bodasse.

— Vous le savez donc ? répondit celle-ci.

— Non; mais je l'ai pensé, en ne le voyant pas revenir chercher son linge. Il arrivait régulièrement le jeudi : c'était son jour.

Il était drôle, ce *petit vieux*... il amusait mes ouvrières, en faisant la cour à toutes...

— Pouvez-vous, madame, me préciser la date de sa dernière visite.

— Attendez, c'est facile ; sur mon petit carnet c'est inscrit. La dernière fois qu'il m'a apporté son paquet de linge sale, c'était le samedi 12 décembre. C'est aujourd'hui le 4 février ; cela fait par conséquent cinquante-six jours. Voici son linge blanchi depuis longtemps.

J'ouvris le paquet qui m'était présenté, et j'y trouvai la paire de chaussettes marquées, comme les autres : +. B. +. Je la saisis pour les comparer.

Je me fis conduire quai de Conti, chez l'opticien, qui déclara que le 14 décembre, Désiré Bodasse, son client lui avait déposé une paire de lunettes en acier, avec ordre d'y adapter des verres bleus. Il tendit un étui à la veuve Bodasse. C'était un petit client, votre neveu; mais je le connaissais parfaitement. Je me souviens que le jour où il m'a apporté ces lunettes,

il était accompagné d'un individu plus jeune que lui, qui le tutoyait. J'en ai conclu que c'était son fils.

— Mon neveu n'avait pas d'enfants.

— Sont-ils restés longtemps chez vous? dis-je au marchand.

— Quelques instants seulement. En partant, ils ont dit qu'ils allaient au bain. Celui que je prenais pour le fils parlait d'aller à la Samaritaine ; mais Bodasse a répondu qu'il n'aimait pas cet établissement.

— Mon neveu avait l'habitude d'aller aux bains du Paon, passage du Commerce. Il avait toujours sur lui des cachets d'abonnement. Il m'en donnait quelquefois.

— Suivons la piste : et je donnai au cocher l'adresse des bains du Paon.

Disparu en 1876, pour faire place au boulevard Saint-Germain, cet établissement hydrothérapique était alors une des dernières curiosités du vieux Paris.

Le maître baigneur, à qui je m'adressai, connaissait bien Bodasse; mais ses souvenirs étaient confus au sujet de sa dernière visite.

Le plus ancien garçon, fort au courant des habitudes de la clientèle, interrogé, répondit :

— Il y a longtemps que le *papa Désiré* n'est venu ici. Je ne l'ai pas vu depuis le commencement de l'année. Tous les ans il me donnait mes petites étrennes; il était inscrit sur mon cahier des *donnants*. Regardez, son nom n'est pas *coché*.

C'était un homme très régulier ; il prenait toujours ses bains vers six heures. L'été dernier, il suivait un traitement, et venait presque tous les jours ; je crois lui avoir entendu parler d'une blessure à la jambe.

— Et vous n'avez gardé aucun souvenir de sa dernière visite? dis-je au garçon.

— Si fait. Je me rappelle que, cette fois, il était accompagné de quelqu'un plus jeune que lui, lequel lui disait *papa*. J'ai cru que c'était son enfant.

Contrairement à son habitude, M. Bodasse a demandé une chambre à deux baignoires; et comme il n'y en avait pas de disponibles à ce moment, il a répondu :

« Tant mieux; il n'est encore que cinq heures, et je » n'aime pas me baigner avant six heures, pour que » ma digestion soit complètement terminée. — Tu as » bien raison, papa, a répondu l'individu qui l'accom- » pagnait : ta santé avant tout... »

Je remerciai le garçon, et je dis à Mme Bodasse :

— Dans quel restaurant votre neveu prenait-il habituellement ses repas?

— Rue Grégoire-de-Tours, à la gargote du *Pet de Lapin*, répondit-elle.

— Drôle de dénomination!

— On l'a donnée, dans le quartier, à cette maison, parce que son propriétaire, un colosse, gros comme un tonneau, répond invariablement à chaque réclamation d'un client :

« *Ça ne vaut pas un pet de lapin.* »

Il y a des habitués qui réclament, pour le seul plaisir de lui entendre dire cela; tout le monde s'en amuse, et l'établissement est toujours plein de consommateurs.

— Allons voir cet homme, peut-être pourra-t il nous fournir un renseignement utile.

Il n'y avait plus de consommateurs, quand nous pénétrâmes dans la gargote du *Pet de Lapin*.

Le restaurateur-cuisinier, énorme boule de suif, affublé du costume traditionnel, était au repos, et se tenait debout, près du comptoir, causant avec la caissière, dont la tête émergeait dans un encadrement de piles de soucoupes contenant des desserts de la saison.

Je dis au restaurateur le motif de ma visite.

— Je ne saurais vous renseigner; je ne quitte mes fourneaux, que pour répondre aux clients qui se

plaignent de ma cuisine. Si l'homme dont vous me parlez n'était pas un *réclameur*, je ne le connais pas.

— Mais je le connais, dit la caissière, qui était en même temps la femme du restaurateur. Le papa Désiré était un *dîneur* habituel; il venait souvent avec un de ses amis, nommé Pierre, tailleur, rue Mazarine. Je ne les ai pas revus, depuis que ce dernier s'est marié. Il a, du reste, déménagé, pour aller s'établir du côté de la rue du Faubourg-Montmartre; et comme papa Désiré n'est pas revenu, j'ai pensé qu'il avait suivi son ami sur la rive droite.

— Vous doivent-ils quelque chose?

— Ils payaient comptant.

— Vous ne pourriez pas, par conséquent, me dire la date du dernier repas qu'ils ont fait dans votre restaurant.

— Non, monsieur, puisqu'ils ne figurent pas sur mes livres de crédit.

En quittant la gargote de la rue Grégoire-de-Tours, je reconduisis chez elle la veuve Bodasse, en lui donnant rendez-vous, à cinq heures du soir, à la Morgue, pour y signer, avec moi, l'acte de reconnaissance du cadavre de son neveu; puis, je me fis conduire à l'ancien domicile de Voirbo, rue Mazarine, 47.

Voirbo devenait maintenant mon objectif. Les vagues soupçons que j'avais conçus sur lui, prenaient une consistance, et j'avais hâte d'être fixé sur son compte.

Mme Bethmont, marchande de vin et principale locataire, m'affirma de nouveau n'avoir pas revu Voirbo depuis le 5 janvier, jour de son déménagement de la maison.

— Il nous avait invités à sa noce, ajouta-t-elle; mais nous le tenions en trop petite estime, pour nous déranger.

— A quelle date a-t-il payé son dernier terme de loyer?

— Le Premier de l'an, il a soldé le terme échu en octobre, et celui à échoir le 8 janvier.

— Avec quelle monnaie s'est-il acquitté ?

— Avec un titre de rente italienne au porteur, de cinq cents francs.

Me souvenant que j'avais trouvé dans le boîtier de la montre de Désiré Bodasse les numéros de divers titres de la rente italienne, j'insistai en disant :

— Etes-vous bien sûre de la nature de cette valeur?

— J'en suis certaine. Mon mari l'a portée immédiatement chez le changeur de la rue Dauphine, et celui-ci l'a achetée au cours du jour sans faire la moindre objection. J'ai rendu le surplus à Voirbo.

— Savez-vous quelle maison a fait le déménagement de votre ancien locataire.

— Il a vendu son mobilier à un brocanteur de la rue de l'Echaudé, et n'a emporté à son nouveau domicile, rue Lamartine, que ses effets, son linge, sa machine à coudre et son fourneau-poêle de tailleur.

Sans s'en douter, Mme Bethmont me donnait là un précieux renseignement. Je me rendis aussitôt dans la boutique du changeur de la rue Dauphine.

Celui-ci me remit le bordereau de la vente du titre de rente italienne, effectuée par M. Bethmont le 2 janvier.

Le numéro de ce titre était l'un de ceux trouvés dans le boîtier de la montre de Bodasse.

— Deux jours après, me dit le changeur, j'ai vendu cette valeur à la Bourse, et je ne saurais vous dire qui la possède actuellement.

Avant de quitter le quartier, pour aller m'enquérir du sort de ce titre, je fis une seconde visite à la veuve Pertant, ancienne femme de ménage de Voirbo, domiciliée rue Bourbon-le-Château.

Je la trouvai chez elle.

— Oh ! vous me rendez service, dit-elle en m'apercevant ; je voulais aller à votre commissariat.

— Vous aviez donc quelque chose d'intéressant à m'apprendre ?

— C'est si grave que je ne sais comment une idée si horrible a pu m'entrer dans la tête ; mais, depuis votre visite, cette pensée m'obsède... Je n'ai pu fermer l'œil de la nuit. Il faut que je soulage ma conscience avec vous.

— Vous m'intriguez, madame, parlez vite.

— Si j'ai bien compris, votre démarche, hier, chez moi, était relative à la disparition du papa Désiré; et vous m'avez dit qu'on ne l'avait pas revu, depuis le 15 décembre ?

— J'ai pu vous le dire, car cela est exact.

— Eh bien, monsieur le Commissaire, alors c'est épouvantable !....

— Expliquez-vous donc, je vous en prie.....

— Le jeudi, 17 décembre, en arrivant à huit heures du matin chez Voirbo, pour faire son ménage, j'ai trouvé celui-ci habillé et prêt à sortir..... Tout était rangé chez lui, le lit fait, la chambre balayée, les meubles époussetés, et le feu, un très grand feu, était allumé depuis longtemps, car le poêle en fonte était rouge.

— Mais quoi d'étonnant à cela ?

— Voirbo n'était pas si laborieux d'habitude ; et le jour où je devais venir, il se gardait bien de faire mon ouvrage ; mais cela n'est rien. Voici ce qui m'a paru le plus singulier : Au-dessous, et autour du poêle, le sol carrelé était sec et blanc, tandis qu'à une certaine distance du fourneau les carreaux étaient encore humides d'un récent lavage fait à grande eau. Je dis à Voirbo :

Il faut que vous soyiez malade ou fou, pour répandre en hiver une telle quantité d'eau dans la pièce où vous couchez.

— Ne m'en parlez pas, répondit-il, j'ai failli *griller* hier soir.

— Comment cela ?

— Une vieille femme, ivre ou folle, est venue me

trouver pour me faire raccommoder un vieux pantalon, l'unique que possédait son mari. Je l'ai envoyée promener avec son pantalon en loques ; elle s'est emportée, a crié, et en se retirant a laissé tomber, à dessein ou par mégarde, une bouteille d'essence minérale qu'elle avait à la main et dont le contenu s'est répandu sur les carreaux. Comme le poêle était allumé, j'ai craint que le liquide ne s'enflammât, et j'ai vivement versé sur le sol le contenu de mes deux seaux d'eau. Ah ! si vous aviez vu quel gâchis cela faisait !.... J'en ris maintenant, mais je ne riais pas hier soir. L'odeur de l'essence était tellement insupportable que j'ai dû laisser ma fenêtre ouverte, et m'en aller demander l'hospitalité à mon ami Désiré.

Voirbo a ajouté : Vous savez, le lit de Désiré n'est pas grand ; mais j'ai pu y dormir un peu. Je suis revenu ici à cinq heures du matin, pour mettre tout en ordre, et je vous attendais pour partir. Un rendez-vous d'affaires me tiendra absent toute la journée. Je n'ai donc pas besoin de vous, revenez jeudi prochain, cela vous fera gagner une journée.

— Avez-vous senti l'odeur de l'essence, en arrivant ?

— Oh ! la chambre *empestait* le pétrole !

— Et vous êtes sûre de la date du 17 décembre ?

— J'ai pour cela une excellente raison. Voirbo avait l'habitude de me payer, tous les mois, les 15 francs de mes gages ; mais à ce moment, s'étant trouvé gêné, il me devait trois mois. Or, ce jour-là, il m'a remis 45 francs ; il les avait préparés d'avance. A mon arrivée, j'ai vu sur la table deux pièces d'or et une pièce d'argent. J'ai inscrit cette recette sur mon carnet à la date indiquée : 17 *décembre. Reçu* 45 *francs.*

— Il ne faut pas, madame, attacher trop d'importance à cet incident, qui, en somme, peut être naturel... Mais Voirbo ne vous aurait-il pas chargée, dans la dernière quinzaine du mois de décembre, de négocier des valeurs françaises ou étrangères ?

— Je n'ai jamais vu de valeurs en sa possession.

— Savez-vous s'il a fait un voyage depuis le 17 décembre ?

— Je l'ignore.

— L'avez-vous revu souvent, depuis cette date ?

— En dehors de ma présence à son mariage, je suis allée, rue Mazarine, les jeudis 24 et 31 décembre. Cette dernière fois, il m'a mis 20 francs dans la main, en me souhaitant la bonne année.

— C'est tout ce que je voulais savoir. Soyez discrète sur nos entretiens d'hier et d'aujourd'hui.

— Je vous le promets.

En quittant la veuve Pertant, je me rendis rue Laffitte, 21, à la banque de MM. Rothschild frères, et je fis passer ma carte au baron Gustave.

Introduit dans son cabinet, je lui expliquai brièvement l'objet de ma visite. Aussitôt il prescrivit les vérifications nécessaires, pour retrouver le bordereau des titres italiens, dont j'avais découvert les numéros dans le boîtier de la montre de Bodasse.

Vingt minutes après, j'apprenais que, depuis deux ans, Désiré Bodasse avait personnellement touché ses coupons ; mais que ceux de janvier 1869, n'avaient pas encore été présentés, à l'exception de celui qui avait été remis par Voirbo à Bethmont, et vendu par celui-ci chez le changeur de la rue Dauphine.

De la rue Laffitte, je revins au Palais de Justice, et je mis M. Douet d'Arcq au courant des incidents de la journée.

— Continuez, monsieur le Commissaire, me dit le juge ; vous avez fait du chemin en peu de jours. Je partage votre confiance ; nous arriverons à un résultat.

— J'en ai l'espoir. Je me rends à la Morgue, où m'attend la veuve Bodasse, pour dresser l'acte de reconnaissance de son neveu, et je la ramènerai à votre cabinet pour y faire sa déclaration.

— Je resterai assez tard au Palais ; pouvez-vous

m'envoyer, vers six heures, la partie terminée de votre procédure ?

— C'est chose convenue, monsieur le Juge.

Du Palais de Justice à la Morgue, il n'y a qu'un pas.

La veuve Bodasse m'attendait au greffe. Le commis prit un imprimé contenant le formulaire habituel, et libella la pièce suivante :

EMPIRE FRANÇAIS — Paris, le 4 février 1869.

Préfecture de Police

MORGUE DE PARIS

N° d'ordre :

Reconnaissance du nommé :

Nom.....	Bodasse.
Prénoms.....	Désiré.
Célibataire.....	
Marié à.....	Madeleine Zéli.
Veu.. de.....	
Enfants.....	Sans enfants.
Age.....	Soixante-douze ans.
Lieu de naissance	Puteaux (Seine).
Profession.....	Tapissier.
Demeure.....	Rue Dauphine, 59 (6e arrondissement).
Fils de.....	Charles.
Et de.....	Marie Dupont.
Genre de mort...	Assassinat.
Cause du décès..	
Disparition.....	Le 14 décembre 1868.
Inhumation.....	

TÉMOINS :

Nom et prénoms.....	Macé (Gustave).
Profession.....	Commissaire de police.
Demeure.....	Rue d'Assas, 53.
Nom et prénoms.....	Gérard Berthe, veuve Bodasse.
Profession.....	Bandagiste.
Demeure.....	Rue de Nesles, n° 9.

SIGNATURES :

Des témoins : — *Du greffier :*

G. MACÉ. — (Illisible.)

Veuve BODASSE.

Cette formalité remplie, je conduisis la veuve Bodasse chez le juge, et je me rendis aux cafés suivants :

Mazarin, rue Dauphine, n° 26 ;

Belge, même rue, n° 31 ;

Beuglant, rue Mazet.

Dans ces trois établissements, Désiré Bodasse était connu des garçons. Il venait souvent, accompagné de son ami *Pierre*, avec lequel il jouait soit aux cartes, soit aux dominos.

A mon commissariat, j'y trouvai Mlle Gaupe. Elle me demanda l'autorisation de partir à Bruxelles, où elle comptait faire ample moisson d'applaudissements.. et de cœurs.

— J'ai, dit-elle, dans mon répertoire, une demi-douzaine de chansons folichonnes, qui vont faire tourner la tête à la jeunesse brabançonne. Cela m'ennuie, à la fin, de faire la quête dans les cafés-chantants, et de servir d'ameublement dans les salles des marchands d'eau chaude. Je deviens ambitieuse, et j'aspire maintenant à *ornementer* des scènes théâtrales.

— Partez, mademoiselle ; votre présence à Paris n'est pas indispensable. Seulement, faites-moi parvenir votre adresse à votre arrivée à Bruxelles.

L'artiste lyrique partit joyeuse.

Je rédigeai le procès-verbal relatant mes divers transports de la journée, et le résultat de mes recherches, pour être envoyé au juge d'instruction. Par moi-même, je voulus me rendre compte de la façon dont les deux agents exerçaient leur surveillance dans la chambre de Bodasse.

En arrivant rue Dauphine, je trouvai l'un des inspecteurs assis, et fumant tranquillement sa pipe dans la loge des concierges.

— Pourquoi laissez-vous votre collègue seul, dans la chambre ?... Ce n'est pas ici que doit s'exercer la surveillance.

— Mais mon collègue n'est pas dans la pièce; il est allé dîner... *c'est son heure habituelle.*

— Un agent, chargé d'une mission comme celle que je vous avais confiée, ne doit point avoir *d'heure habituelle.* Il dîne quand il peut, et quelquefois il s'en passe.

— Dans notre brigade, cela ne se fait pas.

— Cela se fait à la Sûreté, en tout cas. Alors, il n'y a personne dans la chambre ?

— Non, monsieur le Commissaire.

— Je vous ai déjà dit que dehors, et dans certaines circonstances, il était imprudent d'énoncer la qualité de vos chefs... *monsieur* suffit... Il est vraiment regrettable que vous vous acquittiez ainsi de votre surveillance.

— Mais, monsieur... placé près de la porte de la loge, personne ne peut passer dans l'escalier sans être vu par moi.

— C'est possible; mais vous pouvez être vu vous-même... L'inconnu qui pénètre la nuit dans le local de Désiré Bodasse peut être quelqu'un de la maison. Qui vous assure qu'on n'y est pas entré pendant votre absence?... Vous avez au moins fermé la porte?

— Non, monsieur; n'ayant pas de clé, je l'ai simplement tirée.

— De mieux en mieux, monsieur l'inspecteur ; vous n'êtes cependant pas un débutant, et vous devez savoir comment s'organise une surveillance. En vous tenant dans la souricière même, il vous est facile d'en manœuvrer la trappe. Peut-être craigniez-vous de rester seul dans cette chambre... cela ne vous fait pas honneur. La valeur, le mérite et le courage d'un agent se mesurent au danger qu'il court. Si c'est par peur que vous avez déserté votre poste, montez avec moi, je vous tiendrai compagnie, en attendant le retour de votre collègue.

Suivi de l'agent, je montai rapidement l'escalier et

je trouvai la porte, non poussée, mais bel et bien entre-bâillée. Une forte odeur de tabac se répandait dans la pièce et le corridor.

— Contrairement à mes ordres, vous avez fumé ; tenez, voilà des bouts de cigarettes et d'allumettes que vous avez jetés là, bien en vue, devant la cheminée. Vous avez aussi ouvert cette fenêtre. Voici à terre une épingle que j'avais fixée à la jonction des deux rideaux pour m'assurer que mes prescriptions étaient ponctuellement exécutées. C'était mon contrôle. Les journaux illustrés pris, dans cette armoire, sont sur la table; vous avez écrit, sur ces publications, votre rapport, si j'en juge aux taches d'encre encore humides qui y sont répandues.

L'inspecteur de la brigade politique ne répondait pas.

Je jetai les yeux sur l'horloge-coucou ; elle ne marchait plus.

— Avez-vous au moins constaté l'heure à laquelle cette horloge, qui n'est pas réglée, s'est arrêtée ?

— Non, Monsieur, mais le balancier fonctionnait, il y a dix minutes.

Je regardai ma montre ; il était cinq heures vingt minutes. Les aiguilles de l'horloge étaient fixées sur midi trente minutes.

Vivement contrarié, j'ouvris une fenêtre pour laisser évaporer la fumée de tabac, et je remis dans l'armoire les journaux illustrés épars sur la table. Puis, m'asseyant sur une des trois chaises, je posai machinalement mes coudes sur cette table, et me pressant la tête à deux mains, je fermai les yeux. Je demeurai silencieux et recueilli.

L'idée d'être si mal secondé, et la pensée que la maladresse et l'incurie de mes auxiliaires pouvait tout perdre, me désespérait. Je sentais cette affaire m'échapper ; et, dans un premier mouvement de vivacité, je me disais que mieux valait renoncer à suivre l'en-

quête et rendre le dossier au juge d'instruction. A lui de le confier, aux fins d'exécution, à l'un de mes collègues des Délégations Judiciaires...

Peu à peu, le calme se fit dans mon esprit, et la raison reprit le dessus.

Alors, je laissai errer ma pensée sur les diverses phases de cette affaire, dont j'avais mission de déchirer le voile.

Lorsqu'elle est livrée à elle-même, et, pour ainsi dire, dégagée de l'enveloppe matérielle, la pensée vagabonde va loin... ; elle aperçoit des horizons sans bornes...

En ouvrant les yeux, mon regard se porta sur la table où j'étais accoudé, et, comme dans un rêve, il me semblait voir deux hommes assis l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, l'assassin et l'assassiné, se faisant face, buvant et mangeant ensemble.

Dans cette chambre encore pleine de mystère, je retraçai tout le chemin parcouru par l'enquête.

J'écrivis ce qui suit sur un cahier de papier à lettres laissé par Désiré :

Le vaste champ des hypothèses est déblayé. — L'instruction avance à grands pas sur un terrain devenant de plus en plus solide. — Tout était inconnu, il y a huit jours ; la lumière est faite aujourd'hui sur plusieurs points.

Par voie de rapprochement et d'élimination, on peut, dès à présent, conclure ceci :

Désiré Bodasse est l'homme dépecé ;

Malgré l'absence de la tête, l'identité du cadavre est certaine par les affirmations de la veuve Bodasse, qui reconnaît les *bas-chaussettes* marqués par elle +. B. +. et le morceau de pantalon à côtes, de couleur gris-fer et le tricot bleu bordé d'un liséré noir. Le neveu avait une cicatrice à la jambe droite. Cette cicatrice existe, et je retrouve ici les fioles des produits pharmaceutiques ayant servi à soigner cette blessure.

Tout cela forme un groupe de faits matériels, devenus indiscutables.

Il n'y a donc pas d'erreur possible : *l'assassiné se nomme Désiré Bordasse.*

Le mobile du crime est tout indiqué : *c'est le vol.*

Qui a pu commettre, ou faire commettre sur la personne de Désiré Bodasse un homicide suivi de vol ?

Sa femme ?...

Il ne faut pas y songer. Ils se sont séparés à l'amiable, il y a plus de quarante ans ; elle habite depuis lors la province ; c'est une personne âgée ; on ne trouve pas trace de son passage à Paris. Impossible, par conséquent, d'émettre un simple soupçon sur elle.

Par certaines déductions, on arrive à préciser, à peu près, la date du crime.

Bodasse a été vu, pour la dernière fois, le lundi 14 décembre.

Ce jour-là, il était, à quatre heures et demie, *seul*, chez sa tante, rue de Nesles.

A quatre heures quarante-cinq minutes, il se présentait chez l'opticien du quai de Conti. *Il n'était plus seul.*

De cinq à sept heures, il paraît avoir séjourné dans l'établissement de bains du passage du Commerce. *Là encore il était en compagnie.*

De sept à huit, il a dû, selon son habitude, dîner au restaurant du *Pet de Lapin*, rue Grégoire-de-Tours, avec Pierre Voirbo, son ami.

Ce Voirbo, ne serait-il pas l'homme qui l'accompagnait chez l'opticien et aux bains du Paon, où ils ont demandé un cabinet à deux baignoires ?... Cet homme qui l'appelait *papa*, et le tutoyait ?...

C'est possible, même probable. Bodasse et Voirbo se tutoyaient, et étaient constamment ensemble.

De huit heures à onze heures, ils ont pu, selon leur habitude, séjourner dans l'un de leurs cafés attitrés, le *Beuglant*, *Mazarin* ou le *Belge*,

Là, paraît s'arrêter l'existence de Bodasse.

On ne le voit nulle part, le mardi 15 ni le mercredi 16 décembre.

Dans la matinée du jeudi 17, une cuisse humaine est trouvée dans la Seine, au pont des Saints-Pères. Les médecins légistes, appelés à examiner ce débris, concluent que son séjour dans l'eau ne remonte pas au delà de deux jours.

Plus tard, on constate que cette cuisse s'adapte à l'une des jambes retirées du puits de la rue Princesse. Elle faisait donc partie du corps de Bodasse.

Selon toute probabilité, l'assassinat a dû être commis dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 décembre.

Mais où a été perpétré ce crime?

Dans une habitation, sans nul doute. Or, il n'y a que trois maisons pouvant être suspectées.

La première : celle-ci, rue Dauphine, dans cette chambre?... Non, rien n'indique qu'un homme y ait été assassiné. — Mais cette pièce est devenue... elle est encore, la chambre de deuil de l'assassin, qui vient la nuit, se cachant, comme un criminel qu'il est, allumer une bougie pour faire croire à la vie dans la chambre d'un mort.

La deuxième : rue Princesse?... Elle peut paraître suspecte, en raison des deux jambes trouvées dans le puits, devenu un accessoire dans ce drame. Mais tous les logements de cette maison sont loués à des gens fort honorables ; l'enquête l'a démontré. Ce n'est pas là que le crime a été commis.

La troisième : rue Mazarine, la maison et le logement de Voirbo, l'ami inséparable de la victime. C'est là que Bodasse a dû rendre le dernier soupir ; c'est là qu'il a dû tomber, sous les coups de l'assassin.

Mais le meurtrier a eu grandement le temps de faire disparaître les traces de son crime. Le logement a pu être remis à neuf ; depuis le 10 janvier, il est occupé par de nouveaux locataires. Aller y faire des recherches me paraît pour le moment imprudent.

Le sieur Voirbo se trouve gravement compromis.

Je ne connais pas cet homme ; mais je le sens là... C'est l'inconnu qui passe... habile dans ses combinaisons, audacieux dans sa marche en avant... prévoyant... insaisissable.

Il a été l'amant, *provisoire*, de l'ancienne ouvrière giletière, Mathilde Gaupe, actuellement chanteuse ; il lui montait de l'eau, quand elle demeurait rue Princesse. Il connaît l'existence du puits et la facilité de pénétrer la nuit dans la maison, sans sonner à la porte ; de là, l'idée d'y porter les deux jambes.

L'une de ces jambes était enveloppée d'une toilette de tailleur...

Voirbo exerce cette profession.

Deux mois avant son mariage, n'a-t-il pas dit à sa femme de ménage, en parlant de Bodasse :

« Ce vieux fou... me fera manquer mon mariage » en me refusant un prêt de dix mille francs... il est » pour moi l'obstacle?... »

On le voit, l'après-midi du 14 décembre, avec Bodasse ; puis celui-ci disparaît ; et trois jours plus tard, le jeudi 17 décembre, la veuve Pertant, arrivant à huit heures du matin, chez Voirbo, constate que la chambre vient de subir un véritable lessivage.

Le 14 décembre, les deux amis sont allés ensemble au bain du Paon ; ils ont occupé le même cabinet.

Pourquoi ce même cabinet?...

Le 1er janvier, Voirbo paie son loyer, avec une valeur italienne dont je retrouve le numéro dans le boîtier de montre de la victime.

Enfin, le 7 janvier, il se marie... Son ami intime, son premier témoin... Désiré... n'est pas à la cérémonie...

Il est parti pour un long voyage, dit le marié à la veuve Pertant, étonnée de cette absence.

Ce voyage-là... c'était le dernier... *l'éternel*... celui dont on ne revient jamais !

Tout accuse Voirbo... mais celui-ci était-il seul?

N'aurait-il pas un complice?

Il est trop connu rue Dauphine, au domicile de Bodasse, pour y venir impunément. Je ne vois pas sa main tirant la chaîne de cette horloge, pour en remonter le poids... allumant des bougies la nuit...

Le concierge Beaudelocq est tailleur; il doit connaître Voirbo... peut-être a-t-il travaillé pour lui ..

Ceci mérite examen.

En éclairant la chambre la nuit, en faisant marcher l'horloge, on avait en vue de retarder la découverte de la disparition de Bodasse. De la sorte, toute supposition inquiétante pour le coupable, se trouvait écartée.

Ce matin, à onze heures et demie, le cadran de l'horloge marquait dix heures; les aiguilles viennent de s'arrêter sur quatre heures; il était donc cinq heures et demie, quand le mouvement du coucou a cessé.

Cette horloge, dont la chaîne mesure un mètre cinquante centimètres de longueur, est de celles qui marchent trente heures au plus. Pour assurer son fonctionnement normal, il faut la remonter toutes les vingt-quatre heures, trente à la rigueur. Il est donc absolument démontré que, depuis hier, dix heures du matin, quelqu'un est venu ici remonter l'horloge. On n'a pas dû y venir le jour, c'est donc la nuit dernière.

Avant-hier, de huit à onze heures du soir, la chambre était éclairée : la femme Beaudelocq l'affirme d'une façon formelle.

Qui? sinon l'assassin ou son complice, a intérêt à faire mouvoir l'horloge, et à éclairer la chambre de Désiré Bodasse?

L'un ou l'autre ne saurait être loin.

Que faire en pareille circonstance?

Arrêter Voirbo?... ou l'entendre simplement comme témoin?...

Ces deux mesures sont aussi prématurées l'une que l'autre.

Il n'existe aucune preuve matérielle, tangible, indéniable.

Les présomptions accumulées sont accablantes pour Voirbo; mais il peut, une à une, les réduire à néant.

A le juger, d'après les précautions prises, cet homme n'est pas un vulgaire criminel; c'est un innovateur, un progressiste dans l'art du crime..., il sort des règles ordinaires, de la banalité.

Suivre la routine avec lui serait dangereux.

Beaucoup de temps s'est écoulé depuis la nuit du 14 décembre; il a eu toute facilité, toute latitude pour prendre ses précautions, étudier son terrain, s'y établir, dresser son plan, préparer ses réponses.

Son terrain?... le mariage, la famille. Quoi de plus solide et de plus moral!

Son plan?... il l'a exécuté : changement de quartier, installation nouvelle, rupture avec toutes les anciennes relations..., *peau neuve*, comme il l'a dit lui-même.

Ses réponses?... elles sont prévues.

Tous les tailleurs font usage de toilettes semblables à celle qui enveloppait les jambes de Bodasse...

Il connaît le puits de la rue Princesse..., d'autres que lui peuvent le connaître aussi... Il allait dans la maison voir la fille Gaupe, son ouvrière, dont il a été l'amant, mais non le seul.

Il avouera sans difficulté avoir passé l'après-midi et la soirée du 14 décembre avec Désiré Bodasse, son ami; précisera même l'emploi de leur temps durant la soirée; renchérira sur l'amitié qui les unissait.

La vente de son mobilier?... elle est sans conséquence.

Le lavage de son ancienne chambre, rue Maza-

rine?... A cette question, il sourira en haussant les épaules.

Son premier mariage en Angleterre n'a rien de commun avec l'affaire Bodasse, c'est une simple union sans conséquence en France.

Les dépenses qu'il a faites rue Lamartine seront justifiées par les 15.000 francs de dot de sa femme.

Il a payé, il est vrai, son loyer, avec une valeur italienne ayant appartenu à la victime ; c'est une charge très grave, un fait matériel, précis, accusateur ?... Mais, loin de le nier, il le déclarera avant même qu'on le lui demande... et il expliquera que son ami et client, se trouvant à court d'argent, lui a remis ce titre en paiement de vêtements qu'il lui avait confectionnés. Comment prouver le contraire ?... Le pantalon à côtes, couleur gris-fer, dont un morceau enveloppait l'une des jambes, se trouve ainsi soldé?

Quant aux propos tenus par lui à la veuve Pertant, il traitera cela de commérages de domestiques à portières.

Depuis la découverte du crime, le sergent de ville Champy a une idée fixe : il croit fermement que l'individu interpellé par lui et son collègue Ringué, au carrefour de Buci, la nuit du 21 au 22 décembre, et surnommé par eux *l'homme aux jambons*, n'est pas étranger à l'affaire des deux jambes jetées dans le puits de la rue Princesse.

C'est là une probabilité bien vague, sur laquelle il n'y a pas lieu de s'appesantir quant à présent.

Ce qu'il faut, à tout prix, ce sont des preuves matérielles, décisives; il n'est possible de les obtenir, que par la continuation de la surveillance dans cette chambre.

Il faut saisir ici l'assassin ou le complice qui, bravant audacieusement la justice humaine, vient, la nuit, donner le mouvement à cette horloge et la lumière dans la chambre de la victime.

Après avoir relu ces notes, je les plaçai dans ma

serviette, avec l'intention d'en envoyer le lendemain une expédition au juge d'instruction.

L'agent de la brigade de recherches était resté assis, immobile, dans un coin. Son collègue n'avait pas encore paru.

Ma présence étant nécessaire au commissariat, je partis en renouvelant et précisant mes instructions à l'inspecteur.

— Soyez prudent, n'oubliez pas mes recommandations, et rappelez-les à votre collègue, quand il rentrera. Veillez attentivement, et observez le silence le plus absolu... Vous avez affaire à un personnage qui a l'intuition de la police.

CHAPITRE XI

Tailleur et indicateur. — M. Voirbo.

Huit jours s'étaient écoulés. La surveillance établie rue Dauphine, n'amenait aucun résultat.

Tout en me rendant compte chaque jour de l'insuccès de leur mission, les agents qui en étaient chargés tenaient leur Officier de paix au courant par des rapports quotidiens.

Sans m'en référer, leur chef direct leur avait adjoint plusieurs de leurs collègues pour les aider. La chambre de Bodasse était devenue une succursale des bureaux de recherches.

A mon insu, un sous-brigadier dirigeait les hommes.

Il n'avait pas daigné venir jusqu'à mon commissariat, pour me faire part de ce dont il était investi. Il aurait cru compromettre sa dignité.

Plus tard, j'ai pu juger de la suffisance... et surtout de l'insuffisance de ce *galonné*.

C'était après les évènements de 1870-1871. La politique l'ayant effrayé, il avait été envoyé, sur sa demande, à la Sûreté, où je l'ai retrouvé en prenant, en 1879, la direction de ce service. J'ai pu juger de sa capacité et de ses aptitudes. J'en suis encore à me de-

mander, comment on pouvait confier la direction de certaines affaires à un pareil agent.

Pendant que les surveillances s'exerçaient en vain, je m'étais entendu avec les propriétaires des maisons de la rue Dauphine et de la rue Princesse, pour faire procéder à des fouilles dans les caves de ces deux habitations, et vider les fosses d'aisance.

Ces investigations restèrent infructueuses.

Rue Princesse, un sondage pratiqué dans la cave d'un locataire, garçon tripier, eut pour résultat la découverte, à une assez grande profondeur, d'un mobilier en bois de chêne, style Louis XIII, enfoui là avant la construction de l'immeuble, qui datait de plus d'un siècle.

Les mêmes recherches avaient été décidées pour la maison de la rue Mazarine, habitée jadis par Voirbo. Mais, par mesure de prudence, M. Douet d'Arcq avait jugé utile d'en retarder l'exécution. La fosse était presque pleine, et sur le point d'être vidée, je m'étais entendu avec le gérant, pour assister à l'opération, quand elle serait nécessaire.

J'avais, au nouveau domicile de Voirbo, rue Lamartine, 26, adressé quelques questions à la concierge. Elle m'avait *chanté les louanges* de son nouveau locataire, me prenant pour un commerçant désireux d'entrer en relations d'affaires avec lui.

— Ils sont bien gentils, mes nouveaux locataires, me dit la portière ; ils travaillent avec assiduité. Leur installation est charmante ; ils ont réglé deux termes de loyer d'avance... j'ai reçu pour eux, et payé comptant, deux pièces de vin... Deux pièces de vin en cave, entendez-vous... Ah ! vous pouvez leur livrer, sans crainte de perdre, toutes les marchandises qu'ils voudront. A moi, ils me plaisent, ces jeunes époux... Aussi je les recommande dans le quartier... ils ont l'air si doux, si bons, si honnêtes !... En entrant ici, ils m'ont donné vingt francs... comprenez-vous, monsieur... un louis pour moi !....

— Je comprends, en effet, dis-je à la concierge en lui tirant ma révérence.

J'étais fixé sur la nature et la cause des bons renseignements qu'elle me donnait sur Voirbo.

En regagnant mes bureaux, le hasard me fit rencontrer dans le jardin du Luxembourg Mme Bethmont et la veuve Pertant, elles allaient visiter une amie malade, demeurant rue Bréa.

— Avez-vous, l'une ou l'autre, revu M. Voirbo ?

— Pas moi, répondit la veuve Pertant.

— Alors j'ai été plus heureuse que vous, dit la marchande de vin ; je l'ai aperçu dimanche dernier, vers six heures du soir, causant dans la rue avec un individu que Mme Beaudelocq m'a désigné comme un de vos agents, monsieur le Commissaire.

Vous devez connaître ce détail, ajouta Mme Bethmont en souriant finement. Je m'étais doutée que Voirbo mangeait au râtelier de la Préfecture de police. Mon mari aussi avait fait la même remarque. Il me disait, en le voyant passer : « Il a beau se dire » révolutionnaire, celui-là... rien ne m'ôtera de l'idée » que c'est *un mouchard.* »

Cela sautait aux yeux... ses absences... ses prétendus voyages à Londres, avec sa *cocotte* anglaise, soi-disant pour recueillir un héritage... perdu dans les brouillards de la Tamise...

Pendant que Mme Bethmont parlait, j'étais devenu soucieux. Un de mes agents, causant avec Voirbo ?... Qu'est-ce que cela pouvait signifier ?...

— Etes-vous bien sûre que Voirbo parlait à un de mes agents ?

— Je vous répète simplement ce que m'a dit la concierge de Bodasse. Je causais dimanche soir avec elle devant sa porte, quand elle m'a dit tout à coup : « Tiens !... voilà votre ancien locataire à l'entrée

» du passage Dauphine, avec un employé chargé par » M. Macé d'exercer la surveillance dans notre mai- » son. » Je me suis alors retournée, et j'ai aperçu Voirbo s'entretenant très familièrement avec un inconnu vêtu de noir.

Rebroussant chemin, je me rendis de suite au cabinet de M. Douet d'Arcq, pour porter ce fait à sa connaissance. Ce magistrat m'engagea à lever la surveillance devenue inutile, coûteuse, et dangereuse pour l'issue de l'affaire; il m'autorisa à entendre le tailleur Voirbo à titre de simple renseignement.

Je lui demandai néanmoins un mandat d'amener facultatif contre cet homme.

Voulant étudier un peu plus à fond le rôle et l'attitude des concierges Beaudelocq, dans cette affaire, je pénétrai dans leur loge et, prenant un air sévère, je leur fis comprendre que malgré les excellents renseignements obtenus sur eux, j'avais lieu de suspecter leur sincérité.

Les concierges restèrent ébahis. Je continuai :

— Vous saviez que Désiré Bodasse avait pour ami intime un certain Pierre Voirbo, tailleur, et vous ne m'en avez jamais parlé...

— C'est vrai, répondit le mari; Pierre Voirbo était très lié avec notre locataire; il venait le voir souvent; mais nous n'avons pas songé un seul instant que cela pût vous intéresser... Si vous aviez seulement prononcé le nom de cet homme, nous vous aurions dit ce que nous savions de ses relations avec le papa Désiré.

— Vous êtes tailleur, monsieur Beaudelocq... Un de vos parents demeure rue Princesse, dans la maison même où les deux jambes de votre ex-locataire ont été trouvées... Ces deux faits, joints à la cessation des visites nocturnes de l'inconnu dans la chambre de Bodasse depuis le commencement de la surveillance que vous seuls connaissiez, forment un ensemble de coïncidences regrettables... Vous comprenez que dans une affaire si mystérieuse, rien n'est à négliger...

— Mais, monsieur le Commissaire, ma femme et moi n'avons aucun intérêt à cacher la vérité, et l'avenir vous le démontrera. — Vos doutes à notre égard sont mal fondés, croyez-le bien. Nous sommes d'honnêtes gens, et nous ne demandons qu'au travail les moyens de vivre et d'élever notre enfant...

La femme Beaudelocq avait les larmes aux yeux. Son mari reprit :

— Nous ne pouvions pas supposer que M. Voirbo, récemment marié, fût pour quelque chose dans la disparition de Bodasse. Du reste, dimanche dernier, ma femme l'a vu entrer chez l'un des marchands de vins de la rue, en compagnie de l'agent que vous avez surpris fumant sa pipe chez nous, au lieu de rester dans la chambre, du troisième étage, comme vous le lui aviez recommandé.

— Vos explications me suffisent. Je vais faire lever immédiatement la surveillance; et je vous serai obligé de veiller vous-mêmes et de m'aviser de suite si quelqu'un tentait de pénétrer dans la chambre de Bodasse. A n'importe quelle heure vous trouverez du monde à mon commissariat ;le garçon de bureau y couche. Un de mes inspecteurs passera quotidiennement chez vous, en attendant l'apposition régulière des scellés par M. le Juge de paix.

— Oh ! soyez tranquille, dit Beaudelocq, s'il survient quelque chose, vous en serez informé.

Quittant ces braves gens, dont la bonne foi était réelle, je montai à la chambre de Bodasse. Après en avoir fait sortir les agents, je fermai la porte au pène. Cette fermeture redevenait ce qu'elle avait été avant son ouverture judiciaire.

De retour rue d'Assas, je réclamai aux agents le mandat d'amener que je leur avais confié en disant :

Les rapports journaliers que vous m'avez fournis, portent régulièrement le visa de vos chefs; mais je

constate, avec regret, que tous sont négatifs. Cependant, si mes renseignements sont exacts, et j'ai tout lieu de le croire, l'un de vous, messieurs, a été vu dimanche dernier, vers six heures du soir, causant à l'entrée du passage Dauphine avec *un tailleur* du nom de Voirbo, ami de Bodasse. Le rapport du jour ne fait pas mention de cette rencontre. J'estime qu'il doit y avoir de sérieuses raisons pour cela.

— C'est moi, monsieur le Commissaire, dit l'agent mis en cause, que l'on a pu voir avec Voirbo; mais je n'ai aucune raison sérieuse de vous cacher ce fait.

Voirbo est un orateur de réunions publiques, apprécié à Belleville. Il est bien connu à notre service, où il vient souvent voir *le patron*.

Dimanche soir, je l'ai rencontré au moment où j'allais dîner, et nous avons pris ensemble un verre d'absinthe chez un marchand de vin de la rue Dauphine; nous avons fort peu causé. Je lui ai dit seulement que j'étais en surveillance dans cette rue.

A ces mots, je bondis dans mon fauteuil; mais j'eus la force de ne pas laisser éclater mon indignation.

Surpris de mon mouvement et de la pâleur qu'il remarqua sur mon visage, l'agent resta un instant interdit, puis il reprit son récit :

— Mais je ne lui ai pas dit au juste l'endroit, et dans quel but.

— Savez-vous la profession... *avouable* de Voirbo?

— Parfaitement; il est tailleur... et travaille peu. Justement à cause de sa profession, j'ai eu l'idée de vous parler de cet homme; mais mon sous-brigadier qui dirigeait la surveillance, par ordre du patron, m'a répondu, après lui en en avoir référé :

« Ne parlez donc pas de cela... *cet ouvrier* n'est pour » rien dans la disparition de Bodasse... Les commis- » saires de police voient des criminels partout... »

« Du reste, il est temps que cette surveillance cesse, » elle menace de s'éterniser; notre chef de service y » mettra ordre... il verra Voirbo demain... »

Ce que je venais d'entendre me donnait la certitude que Voirbo était un indicateur politique, un de ces abjects mouchards dont pullulent les réunions publiques, un de ces individus véreux dénonçant leur meilleur ami pour une pièce de vingt francs.

Et cet homme, sur qui j'avais de terribles soupçons, se trouvait en relation avec le chef de la brigade à laquelle appartenaient les deux agents, que l'on m'avait donnés pour suivre cette affaire!

Ce misérable se trouvait aussi au courant que moi des phases de l'enquête...

Oh! comme mes pressentiments se réalisaient!... Je l'avais dit au Chef de la police municipale, que ses agents politiques ne feraient rien de bon dans une affaire criminelle; mais il ne voulut pas m'écouter, et j'ai dû accepter ce qu'il m'imposait.

Ah! si j'avais eu deux agents de la sûreté!... deux de ces petits et vaillants esclaves du devoir... Ils ne se rebutent pas aux fatigues et à l'ennui d'une longue surveillance; ils savent rester hors de leur domicile pendant huit jours, quinze jours, plus s'il le faut; couchant au besoin des semaines entières à la belle étoile, vivant dans les champs, sans abri, sans vivres, muets comme la tombe, exécuteurs inflexibles de la consigne, ne connaissant rien ni personne au-dessus de leur devoir!

Enfin, le mal était fait, il fallait aviser aux moyens d'en atténuer la portée le plus possible.

Voirbo devait encore ignorer mes soupçons sur lui.

La surveillance dans la chambre de Bodasse ne m'a pas donné les preuves matérielles que j'étais en droit d'attendre... Ces preuves, je les aurai... et c'est ce Voirbo qui se chargera de me les fournir... Il faut, avant de m'engager, que je voie cet homme, que je l'étudie à son insu... Nous verrons ensuite à saisir le

moment psychologique, pour nous assurer de sa personne.

— Si je vous ai bien compris, dis-je à l'inspecteur qui venait de parler, Voirbo serait un indicateur?

— Je le pense, répondit l'agent.

— Mais il pourra m'être utile, m'aider... Il connaissait Bodasse, ses relations, ses fréquentations, et même ses passions. La découverte d'un criminel, de l'assassin de son ami, l'intéressera beaucoup plus que l'opinion politique d'un honorable citoyen...

Prenant une feuille de papier, je rédigeai la lettre suivante :

« Paris, le 11 février 1869.

» Le Commissaire de police du quartier de l'Odéon » prie Monsieur Voirbo, demeurant rue Lamartine, » n° 26, de vouloir bien passer à son Commissariat, » rue d'Assas, 53, le samedi 13 du courant, à une » heure de l'après-midi, pour y fournir les renseigne- » ments qui seraient à sa connaissance, au sujet de » la disparition du sieur Désiré Bodasse.

» G. Macé,

» *Commissaire de police.* »

A dessein, je remis cette lettre décachetée aux deux inspecteurs politiques, en les priant de la déposer à leur Officier de paix, pour qu'il la fît parvenir à Voirbo.

— Je n'ai plus besoin de vous, Messieurs, dis-je en les congédiant; votre collaboration m'a été, je ne dirai pas nuisible, mais tout au moins inutile... J'espère que celle de M. Voirbo sera *plus efficace.*

Quand ils furent partis, je me tournai vers mon secrétaire :

— Que vous avais-je dit, Leroy, quand ces deux hommes sont arrivés ?... Par leur faute, l'affaire est maintenant compromise. Cette surveillance, sur laquelle j'avais fondé toutes mes espérances, n'a pas abouti.

— Vous pourriez redemander des agents de la Sûreté, répondit Leroy.

— Il est trop tard; il faut nous en passer. Heureusement, nous avons les sergents de ville Ringué et Champy. A défaut d'expérience professionnelle, ils ont du zèle et de la bonne volonté; avec eux, nous pouvons compter sur une obéissance passive.

Ringué est l'incarnation de la discrétion et de la discipline, et Champy moule sa conduite sur celle de son ancien, qu'il ne quitte pas. Ses réflexions, pour un débutant, ne manquent pas de justesse; il fera son chemin, ce jeune homme.

— Tous deux, me dit Leroy, m'ont paru chagrinés de l'arrivée d'autres agents.

— Ils ne savent pas que la règle routinière ne me permettait pas de leur confier une semblable surveillance, qu'ils auraient cependant mieux exercée. — Appelez-les, Leroy.

Ringué et Champy, qui attendaient dans la pièce voisine, entrèrent dans mon cabinet à l'appel du secrétaire.

Leur figure était radieuse. Ils avaient entendu le congé définitif donné aux agents politiques, et ils se sentaient soulagés d'un grand poids. Depuis l'arrivée de ces hommes noirs — c'est ainsi qu'ils les appelaient — ils étaient restés intimidés; une sorte de peur secrète s'était emparée d'eux. Ringué, surtout, était devenu craintif, méfiant, et ne parlait plus que par monosyllabes.

— Nous allons donc pouvoir *retravailler,* fit-il joyeux, en entrant dans mon cabinet. — Moi j'ai bon espoir. J'ai revu hier mon vieux savant, en qui j'ai la plus entière confiance; il m'a assuré que nous réussirions. Oh ! c'est qu'il est un véritable phénomène, cet homme-là. Si vous saviez comme il est instruit! Il m'a dit : « Votre Commissaire est jeune, actif; je l'ai connu » secrétaire de mon ami Nusse; il découvrira le cou-

» pable. Ce ne sera pas en vain que, de 1793 à 1815, la » rue Princesse se sera appelée *rue de la Justice.* »

— Eh bien, Ringué, en attendant la réalisation des pronostics de votre savant, je vous donne congé pour vingt-quatre heures. Après-demain, nous devons faire connaissance avec un individu, un ancien ami de Désiré, qui, sans s'en douter, pourra nous être utile. Il faut pour cela que pas un mot ne soit prononcé devant lui, qui puisse lui faire concevoir des doutes sur la confiance que je feindrai de lui témoigner. Il faudra même, à l'occasion, lui obéir, se plier à ses exigences, satisfaire ses fantaisies, ses caprices, car cet homme est notre dernière chance de succès.

— Très bien... Compris, monsieur le Commissaire; on se fera aimable et gracieux pour le particulier.

Champy opina par un signe de tête.

Tous deux partirent enchantés de la disparition *des hommes noirs.*

Le samedi 13 février, à une heure précise, Ringué entrait dans mon cabinet, et me remettait une missive cachetée portant la suscription suivante :

« *Personnelle.*

» Monsieur Macé,

» Commissaire de police. »

Déchirant l'enveloppe, j'en tirai une lettre... ma lettre d'appel à Voirbo.

L'homme était là... je le tenais... Nous allions nous trouver en présence, et engager un combat à armes cachées, dont la victoire resterait au plus fin.

— Faites entrer, dis-je à Ringué.

Voirbo parut et salua correctement.

J'étais debout devant ma table de travail. De la main je lui indiquai un siège placé devant moi, et je m'assis moi-même.

Séparés seulement par la largeur du meuble-bureau, nous nous trouvions face à face. La vive lumière venant de la fenêtre tombait en plein sur son visage, légèrement coloré, d'une rougeur passagère, aucun de ses muscles ne tressaillait.

D'un coup d'œil, j'examinai l'ensemble de sa physionomie et de sa personne.

Voirbo me paraissait le type du courtier de bourse véreux, ou du commis-voyageur en vins frelatés.

Agé de trente ans, petit de taille, de corpulence assez forte, il avait la figure pleine, les yeux et le teint bruns, le nez long et large, indice de la force physique et morale ; les oreilles petites, les mains fortes, les doigts gros et courts. Les cheveux, taillés en brosse, étaient noirs, de même que sa moustache.

Tout, dans la physionomie de cet homme, respirait l'énergie et la volonté ; mais il y avait en lui quelque chose de faux, de rusé, de méchant, qui faisait deviner au premier examen le profond scélérat.

Pour ne pas lui donner l'éveil, j'arrêtai là mon examen, me réservant de l'approfondir, au cours de l'entretien que nous allions avoir ensemble.

Confiant dans l'imprévu, je n'avais préparé aucune de mes questions. Je voulais voir l'homme avant de le juger, et choisir le terrain d'attaque.

Après lui avoir demandé, comme à tous témoins, ses nom, prénoms, âge, profession et demeure, je lui adressai diverses questions au sujet de son ami, Désiré Bodasse.

A toutes mes interrogations, il répondit avec précision et sans la moindre hésitation. Sa leçon était étudiée.

A la suite de quelques réflexions personnelles sur la disparition de son ami, qui l'avait surpris et vivement affecté, il ajouta :

— En apprenant, récemment, le triste sort du papa Désiré et le commencement de votre enquête, j'ai eu

l'intention de venir vous trouver. J'en ai parlé à M. X..., chef d'une des brigades de recherches, que je connais; ce fonctionnaire m'a dit d'attendre, l'instruction judiciaire devant vous être retirée, en raison de sa gravité et de votre jeunesse, pour passer en d'autres mains...

Pour vos débuts, conclut-il, en souriant, vous avez endossé une bien grosse responsabilité.

— Je le reconnais, Monsieur Voirbo; et j'allais me dessaisir volontairement du dossier, quand votre nom a été prononcé devant moi par un agent du service politique dont le chef vous est... *un peu connu.* J'ai compris que vous n'étiez pas sans avoir rendu quelques petits services à ce fonctionnaire, et j'ai pensé que vous pourriez, avec votre intelligence, m'être également utile.

Je crois qu'il sera facile de nous entendre.

— Je me mets, monsieur le Commissaire, à votre entière disposition.

— Merci du concours que vous m'offrez. Je n'en attendais pas moins de vous...

En dehors de sa liaison avec vous, Bodasse avait, je crois, des relations assez douteuses avec des filles?...

— Et même avec certains garçons tripiers, interrompit Voirbo. Il allait aussi dans les maisons suspectes.

— Eh bien, monsieur Voirbo, en revoyant tout ce monde interlope, vous arriverez, peut-être, à découvrir le guet-apens dans lequel on a, assurément, attiré votre ami. Consacrez-moi quelques-unes de vos soirées pour arriver à percer le mystère, jusqu'ici impénétrable, qui enveloppe la mort de Désiré Bodasse...

Si, après ce dernier effort, les résultats ne sont pas plus satisfaisants, je cesserai de lutter, regrettant de m'être engagé dans une affaire si ténébreuse. — Je vous le dis franchement, Monsieur Voirbo : *Vous êtes mon unique et mon dernier espoir.*

Et que pensez-vous de la fin tragique de Bodasse?... Je désirerais avoir votre appréciation sur ce point.

— Je crois, répondit sentencieusement mon interlocuteur, à un acte longuement prémédité et habilement exécuté. Désiré donnait raison à cette expression proverbiale : gai comme un pinson. Mais il avait la gaieté turbulente, sans esprit, encore moins de jugement. Une vraie tête de linotte. Il était *coureur,* instable dans ses relations féminines... il adorait *le cotillon,* et c'est, pour moi, un *cotillon crotté* qui l'a entraîné et a causé sa perte.

— Alors vous ne croyez pas à un seul assassin?... Vous admettez un complice?...

— Oui... une femme doit être mêlée à ce crime.

— C'est dangereux... un complice.

— C'est vrai, le complice n'est pas toujours content de sa part, et alors... tandis que celui qui *travaille* seul n'a rien à craindre... sans compter qu'il n'a pas de calculs d'arithmétique à faire : seul à agir, il est seul à récolter.

— Alliez-vous partout avec votre ami?

— A peu près. Cependant je n'ai jamais voulu le suivre au café du Faucon, rue de Seine, où il se rendait assez souvent.

— Ce café est assez mal fréquenté, je le sais.

— C'est un lieu de rendez-vous pour les voleurs et les escrocs, les filles, les souteneurs et les sodomistes.

— Oui, le service de la Sûreté y fait quelquefois de bonnes prises.

— Je ne sais pas, je ne vais jamais à la Sûreté; mon attribution est la Politique. Cependant, dans le cas présent, autant pour vous être agréable, que pour venger la mort de mon ami, je n'hésite pas à m'occuper d'une affaire criminelle.

— Il est entendu que travaillant officieusement pour moi et avec moi, vous serez indemnisé de vos

frais et perte de temps. Cette dépense me regarde personnellement. Voici cent francs.

Voirbo prit lentement le billet de banque que je lui tendais, le plaça avec soin dans un compartiment de son portefeuille, en me disant :

J'espère que nous réussirons Je regrette beaucoup d'avoir abandonné mon ami Désiré. Qui sait?... Si je n'avais cessé de le fréquenter, peut-être vivrait-il encore. Que voulez-vous?... j'étais las d'une existence que, malgré son âge, mon ami persistait à vouloir continuer. Le goût de la famille dominait en moi... Je me suis marié... Tôt ou tard, il faut en venir là; c'est indispensable pour assurer l'avenir.

Petit à petit, je vais m'éloigner de la politique, et rentrer tout à fait dans le bon chemin, celui du travail, qui donne une vieillesse heureuse et tranquille.

J'ai fait beaucoup de folies dans ma jeunesse; mais, au cours d'une existence accidentée et décousue, je n'ai pas à me reprocher une seule *canaillade*.

Voirbo s'animait en parlant et je le laissai aller à sa fantaisie. Il continua :

— Certains employés supérieurs politiques de la Préfecture de police m'ont souvent chargé de *filer* bien des affaires. Que de choses sales dont on ne peut parler, et que vous autres, magistrats de l'ordre judiciaire, ne connaissez pas et ne connaîtrez jamais! Il faut bien avoir l'air de faire quelque chose pour justifier l'utilité des fonds secrets, cette source d'abus, à laquelle, pour mon compte personnel, je puise largement.

Avant de dire définitivement adieu à la *boîte*, je me suis engagé à recruter un certain nombre d'agents secrets... J'ai commencé à faire un triage, ne pouvant embaucher tous ceux qui se présentent... L'argent de la caisse noire n'y suffirait pas. Ah ! si vous connaissiez, comme moi, les orateurs des réunions publiques!... surtout ceux qui ont toujours à la bouche la menace

contre l'autorité. Avec plus ou moins d'appétit, tous grignotent au râtelier des fonds secrets... Je puis vous en parler avec connaissance de cause, moi, un organisateur de réunions publiques. Je fais ma salle. Les uns sont désignés pour chauffer l'enthousiasme, les autres pour procéder à l'expulsion des perturbateurs. L'homme en état d'ivresse, ou soi-disant tel, est un accessoire souvent utile. Il sauve les situations difficiles. J'ai ma troupe, je distribue les rôles, j'organise la claque... j'établis la contre-partie pour les interruptions et le *boucan*. C'est comme dans les réunions parlementaires... tout est prévu et préparé... l'élément comique, comme la partie dramatique. Il faut faire rire les uns et trembler les autres, produire de l'effet et *épater* son public. Cela n'est pas difficile avec un peu de gymnastique oratoire. En avant les grands mots et les belles phrases. On lance des énormités, les *bourdes* les plus grossières, et tout passe. Les mots sonores, les tirades ronflantes, creuses, ont de l'influence sur le peuple. De temps à autre, on exhume les vieux clichés qui, depuis la révolution de 1789, ont démocratisé le droit du peuple, clichés roulant comme des galets par la marée, dans les bas-fonds du socialisme militant. Pour avoir du succès, il suffit de parler de progrès, d'égalité, de liberté, de protestation, d'émancipation, et surtout du crime du Deux-Décembre et de la séparation de l'Église et de l'État. Les orateurs analysent la formule célèbre : L'Église libre dans l'État libre.

Les habitués des réunions publiques ne comprennent rien à tout cela ; mais ils *gobent* ces grands mots prononcés avec emphase, et sans conviction, par de bien petits hommes vivant de la bêtise de leurs concitoyens.

Le peuple a servi, sert et servira toujours de tremplin aux ambitieux politiques, qui veulent s'emparer du pouvoir, parce que le pouvoir rapporte.

En dehors des stipendiés, les orateurs des réunions sont généralement des imbéciles : ils ont de l'esprit parfois, de l'ignorance toujours, et de la folie souvent.

Se croyant probablement à la tribune, Voirbo avait débité cette longue tirade avec un accent convaincu. Une expression d'orgueil s'était répandue sur ses traits quand il disait : « *J'en sais quelque chose, moi...* » *un organisateur de réunions... Je fais ma salle... J'ai* » *ma troupe...* » Il avait appuyé sur le MOI, tout comme avait dû le faire Louis XIV en disant : « *L'État, c'est* MOI ! » Je devinais, dans l'indicateur politique, l'un de ces ambitieux dont il parlait avec dédain, souffrant de son obscurité, honteux de son humble condition, disposé, à en juger par son intempérance de langage, à quitter son rôle occulte, pour endosser le maillot pailleté du saltimbanque politique, en devenant un personnage officiel.

En l'écoutant, je me demandais pour quel motif cet homme se démasquait ainsi... Quel était son but?.. Voulait-il m'inspirer confiance?

Par profession, les agents de cette nature sont discrets. C'est la condition indispensable de leur honteux métier. Voirbo faisait exception à la règle.

Il le comprit, car, arrêtant tout à coup ses confidences, il me dit pour en pallier l'effet :

— Je vous demande pardon de m'être ainsi laissé entraîner par mon sujet ; mais j'ai tenu à être franc avec vous. Je vous sais en opposition avec les divers services politiques de la Préfecture de police.

— J'ai pu contester et désapprouver l'organisation de ces services, que je trouve défectueuse ; mais, ne m'occupant que d'affaires judiciaires, les questions politiques m'ont toujours laissé froid.

Autant je suis indifférent de ce côté, autant et plus je me passionne pour un crime, comme celui qui nous occupe, et pour lequel je fais appel à votre concours.

— Dès demain, dimanche, je me mettrai en campagne. Je continuerai lundi. Mardi prochain, je suis obligé de me rendre à la réunion qui se tiendra à la salle des *Folies-Belleville*, pour discuter la question de la future grève des ouvriers tailleurs...

Vous venez quelquefois à nos réunions... Je vous y ai vu...

— J'y vais beaucoup plus souvent que je ne le voudrais. Mardi prochain, je suis désigné pour assister à celle qui doit se tenir à Grenelle. Puisque vous-même vous allez à celle de Belleville, je demanderai au Préfet de police l'autorisation de permuter avec mon collègue. De la sorte, nous nous verrons mardi soir, et j'aurai la satisfaction de vous entendre, non plus dans mon cabinet, mais à la tribune.

J'obtiendrai facilement ce changement. On est assez turbulent dans les hauteurs du faubourg du Temple.

— Belleville tient à conserver sa réputation de mont Aventin. Si vous y venez mardi, attendez-vous à en voir de drôles...

— Cela ne m'intimidera guère ; quinze années d'exercice m'ont à peu près aguerri.

Je me levai.

Comprenant que je désirais terminer la séance, Voirbo en fit autant, et, se disposant à partir, il me tendit la main.

Malgré le rôle que je m'étais tracé, il me fut impossible d'avancer la mienne.

C'était une faute.

Le visage de Voirbo avait pâli légèrement ; un doute naissait dans son esprit.

Pour réparer mon imprudence, dans la mesure du possible, je lui dis avec un air de confiance :

— Je vous recommande la plus grande discrétion sur notre entretien, monsieur Voirbo. J'ai confiance en vous, comme vous l'avez eue en moi en soulevant un coin du voile qui recouvre les coulisses politiques, par

où entrent en scène, à leurs débuts, les hommes qui, un jour ou l'autre, deviennent nos maîtres.

Maintenant, je mets à contribution votre bonne volonté, votre expérience et votre personne.

— Comptez sur moi, répondit Voirbo, qui avait repris son calme. J'avais toujours rêvé une affaire criminelle pour la clôture de ma carrière d'indicateur. L'occasion se présente et, foi de Voirbo, je découvrirai les assassins de mon vieil ami Désiré. Je mettrai tout mon zèle et tout mon dévouement à cette tâche... Vous apprécierai ce que je suis capable de faire... Vous verrez si j'ai l'instinct et le flair policier.

— Pourquoi n'êtes-vous pas entré officiellement à la Préfecture de police ?

— C'est que, trop jeune encore, je me suis lancé dans la politique, j'ai été trop vite connu. Chez vous, je n'aurais pas tardé à être *brûlé,* comme on dit en terme du métier.

— A mardi prochain, aux *Folies-Belleville.*

Voirbo s'inclina, et franchit la porte de mon cabinet, que je venais d'ouvrir.

— Cet homme est au moral, ce qu'il représente au physique : *un parfait scélérat.* Il est profondément ambitieux, hypocrite comme les ambitieux, audacieux, rusé, habile ; il a de l'ordre dans les idées, de la pratique, l'intelligence est vive, et la plus absolue confiance dans ses facultés. Son attitude extérieure est convenable, sa quiétude est grande ; mais son calme m'a paru plus apparent que réel... Ce n'est pas une nature à se laisser facilement démonter ; et, si mon expérience professionnelle n'était en éveil, j'aurais pu me tromper sur son compte.

S'emparer brutalement de lui, c'était commettre une grande maladresse ; avec son aplomb, il m'aurait facilement glissé entre les doigts.

Ce bigame joue au sentiment, et parle de la pureté du mariage !

Cet assassin croit à l'amour de la famille, et il supprime avec art, par principe, son ami Désiré, dont il partageait et flattait les goûts.

Ce misérable est impertinent, poseur et théâtral.

Il veut assurer l'avenir... Je compte bien l'aider en cela.

Le croirait-on ?... ce misérable rougit de faire partie de cette secte infâme de délateurs, de provocateurs, d'espions politiques qui font tache, à côté de la vaillante armée de serviteurs fidèles, dévoués et honnêtes, dont se compose la police municipale.

Faire surveiller un pareil citoyen, un si dangereux criminel ?.., par qui serait-il mieux surveillé que par lui-même ?...

La Préfecture de police n'a-t-elle pas quotidiennement de ses nouvelles ?... elle reçoit ses rapports, ses visites. Il pénètre dans ses bureaux par des chemins détournés, glissant dans les couloirs comme un voleur, pour arriver dans des pièces spéciales préparées pour lui et ses acolytes, et dont les portes ne s'ouvrent qu'au moyen de secrets inconnus de la plus grande partie du personnel officiel.

On tient, m'a-t-il dit, à le conserver longtemps..., je comprends cela..., un pareil trésor est inestimable. Aussi, j'espère arriver au comble de mes désirs... en le mettant sous clé...

Coupant court à mes réflexions, j'appelai Ringué et Champy.

Les deux agents entrèrent dans mon cabinet.

— Vous avez vu Voirbo ; gravez son signalement dans votre mémoire ; cela pourra nous servir un jour.

— Moi, dit Champy en se touchant le front avec l'index, j'ai sa photographie là-dedans..., je le reconnaitrai dans vingt ans. J'ai la conviction que c'est mon particulier : *l'homme aux jambons*, disant arriver de Langres, à qui Ringué et moi avons barré le passage au carrefour de Buci, une nuit..., quelques jours avant

la Noël, et qui nous a dit demeurer rue Princesse. Je m'en voudrai toute ma vie de ne pas lui avoir fait déballer ses jambons... Je suis convaincu qu'il portait les jambes du *vieux*...

— Vous pourriez avoir raison, Champy; mais il faut, quant à présent, modérer votre ardeur...

— Oh! sans la consigne, j'aurais sauté dessus, quand je l'ai vu paraître à la porte, il y a un instant.

— Pour le moment, et pendant quelques jours encore, cet homme doit rester libre; j'ai des raisons pour cela. Il ne faut même pas qu'il se doute de vos soupçons. Restez muets, quand vous le verrez venir ici, car il reviendra.

Mais vous pouvez être tranquilles; l'heure sonnera pour ce misérable; alors vous serez là, pour m'aider à le démasquer.

CHAPITRE XII

A la salle des *Folies-Belleville*. — Une Réunion publique, *non politique*. — Napoléon III voleur et assassin.

Ainsi que je l'avais promis à Voirbo, je demandai et obtins facilement la faveur de représenter l'autorité administrative à la réunion, *non politique*, qui devait se tenir le mardi 16 février, dans la salle de bal des Folies-Belleville, 8, rue de Paris.

Usant de leurs droits, *les citoyens* devaient terminer la discussion de la dernière question traitée : *L'Union libre des sexes*, et ouvrir les débats sur l'ordre du jour : *L'Augmentation des salaires*.

J'avais été souvent délégué, pour assister aux réunions de cette nature, depuis la promulgation de la loi du 6 juin 1868, loi inspirée par la pensée généreuse d'initier le peuple à l'économie politique.

En votant cette loi, les législateurs de l'époque ne se doutaient guère qu'ils forgeaient une arme dangereuse, à deux tranchants, pour frapper sur la propriété, la religion, la famille, et toutes les institutions gouvernementales.

Il a été reconnu, mais trop tard pour y apporter un remède, que ce genre de propagande nouvelle pour le mal ne faisait du bien qu'aux farceurs et aux ambitieux.

En faisant le trajet de la rue d'Assas à Belleville, je me rappelais le rôle joué par Voirbo dans les réunions, et le ton singulier avec lequel il avait prononcé cette phrase : « Si vous venez mardi prochain aux » Folies-Belleville, vous en verrez de drôles... »

Peut-être m'y prépare-t-il une surprise... et, dans ce cas, je ne puis m'attendre qu'à quelque chose de désagréable.

Par expérience, je savais que dans les réunions publiques, mes collègues et moi étions *la tête de turc*, sur laquelle s'exerçaient à plaisir et essayaient leurs forces les orateurs plébéiens de l'époque.

Combien d'hommes politiques, devenus des personnages, n'ont dû leur notoriété qu'à une dissolution de réunion habilement provoquée par eux!...

Par l'intermédiaire de ses agents secrets, dans le genre de Voirbo, l'autorité supérieure n'était pas toujours étrangère aux troubles qui se produisaient.

Elle escomptait d'avance la possibilité d'établir, à un moment donné, un rapport officiel annonçant le meurtre *par assommade* du magistrat délégué, soit pendant le cours, soit à la sortie de l'une de ces réunions.

Quelle belle occasion de rapporter, avant les élections générales qui se préparaient, cette fameuse loi du 6 juin 1868!

En faisant ces réflexions, je m'exhortais à la prudence, à l'indulgence envers les orateurs trop fougueux, me promettant de n'intervenir qu'à la dernière extrémité.

— Voirbo serait trop heureux de me voir disparaître... Il est vrai, que je deviendrais un martyr du devoir... on me ferait des funérailles splendides... mais, mon assassin aurait pour lui le succès de la soirée, et je ne tiens pas à lui donner cette satisfaction. Périr de la main d'un ennemi avoué de la société, cela fait partie des avantages de la profession; mais,

tomber dans un guet-apens, aux cris de : *Vive la liberté!* serait par trop naïf.

Tout en philosophant de la sorte, j'étais arrivé au terme de mon voyage.

Mon secrétaire m'attendait dans le bureau des omnibus de la rue de Paris.

A l'entrée de la salle des *Folies-Bellevi le*, se trouvaient deux ouvriers en tenue de travail avec brassards rouges sur leurs blouses bleue et blanche.

Ils étaient chargés d'examiner les *figures*, en faisant l'office d'huissiers.

Nous entrons, après avcir justifié de notre qualité.

L'établissement était vaste, bien aéré, et parfaitement disposé pour y donner des bals.

L'estrade des musiciens avait été arrangée de façon à recevoir le bureau. La tribune pour les orateurs était à droite; le président et les assesseurs devaient prendre place au milieu, et le commissaire de police et son secrétaire s'installer à une table sur la gauche du bureau.

A huit heures et demie, la salle était pleine; il pouvait y avoir de mille à douze cents personnes des deux sexes.

A l'unanimité, les citoyens Nimpo, Angora et Repus sont nommés: le premier, président, et les deux autres, assesseurs.

La séance est ouverte.

Le président se lève et, après un salut circulaire:

— Citoyens... citoyennes, nous avons à terminer ce soir la discussion sur la question de l'*Union libre des sexes*.

Une voix dans la salle. — Quel est ton sexe, à toi?...

Diverses voix. — Silence!... à la porte!...

Le président. — La parole est au citoyen Bâté.

Il paraît à la tribune et commence :

— Messieurs!....

De tous côtés. — Citoyens!... Pas de messieurs, ici!...

L'orateur. — Puisque vous le voulez, va pour citoyens.

Plusieurs voix. — A la porte !... à la porte !... c'est un aristo.....

Autres voix. — Laissez-le s'expliquer, cet homme... parlez... parlez !...

Le président se lève, consulte l'assemblée qui, par mains levées, maintient la parole à l'orateur.

Celui-ci continue son discours.

— Je ne suis pas partisan de l'union libre des sexes; c'est la destruction, l'anéantissement de la famille, de la propriété.....

Une voix. — T'as donc des propriétés ?....

Autre voix. — Silence ! *proprio* de malheur !....

L'orateur. — La nature a ses droits.....

Une voix. — Faut les satisfaire.....

L'orateur. — Le mariage est suffisant pour cela.

Une voix. — Eh ben, remarie-toi, si t'es veuf.

L'orateur. — Nous avous tous la même origine.....

Un interrupteur. — Et nous aurons tous la même fin.....

Une voix. — Mais c'est du La Palisse en bouteille.

Autre voix. — M. de La Palisse est mort.....

Voix diverses, chantonnant. — Un quart d'heure avant sa mort... il était encore en vie.....

L'orateur, dominant le bruit. — Je ne sais pas si La Palisse était vivant, quand il est mort; mais j'ai lu quelque part que Bourdaloue disait : « Le superflu du riche doit être le nécessaire du pauvre. »

Une voix. — Il nous prend pour des *mendigos*.....

Plusieurs voix. — A la porte, Bourdaloue.

L'orateur. — Si la nature a des droits, elle a aussi ses règles.....

Une voix. — C'est pas dans ta tête qu'il y a de la règle.....

Le président. — L'orateur a dit *règnes*.....

Autre voix. — N'en faut plus de règne !....

Autre voix. — Faut la République ! (Tonnerre d'applaudissements

L'orateur veut continuer, mais les interruptions et les apostrophes qui partent de tous côtés, lui font perdre la tête. Alors, il lance encore quelques phrases décousues, puis s'embrouille, patauge, barbotte, et disparaît, après avoir singulièrement mélangé les minéraux avec les végétaux, et les animaux mangeant les végétaux en marchant sur les minéraux.....

— La parole est au citoyen Tupou, dit le président.

— Je la prends ! s'écrie de sa place le citoyen. En quelques enjambées, il atteint la tribune et commence :

— Citoyens et citoyennes... Les ménages irréguliers sont plus nombreux que les réguliers... Cela prouve une chose : c'est que le peuple aime mieux le *concubinat*...

Un interrupteur. — Qui permet le changement.

L'orateur. — ...aime mieux le *concubinat* que le mariage. — Moi, j'aime et je pratique l'*union libre*... Nos pères ont obtenu les droits de l'homme... L'appétit des sexes, c'est dans l'ordre, ce sont les droits de la nature.

Une voix. — Celle de ta sœur...

L'orateur. — Elle n'est pas ici pour répondre à l'insolent, et je défends qu'on en parle.

L'interrupteur. — Elle n'est pas libre, alors.

L'orateur. — Non, puisqu'elle va se marier... Je le déplore pour elle... Elle va se mettre en esclavage... (Applaudissements et bravos prolongés.)

L'orateur. — Pour mon compte, je ne me marierai jamais... J'aime la liberté... c'est là qu'est le bonheur.

Un chien jappe au fond de la salle. Quelques citoyens tentent de le chasser à coups de pied; mais il se réfugie sous les bancs, et la pointe de leurs souliers porte moins sur le corps de l'animal que sur les tibias des citoyennes. Elles manifestent leur mécontentement par un langage qui ne peut s'écrire. De là, tumulte et... coups de poing.

Enfin le calme... relatif se rétablit, et le président annonce que le dernier orateur inscrit sur la question est l'ami, le citoyen Youcrasse ; *un vétéran de la démocratie.*

On applaudit à cette qualification.

Lentement, s'avance vers la tribune un vieux, grand, sec, à barbe et chevelure... incultes... Son système capillaire et pilaire, d'une longueur démesurée, a la blancheur de l'hermine... traînée dans la boue du ruisseau. Sur le sommet de son occiput est perchée une calotte rouge. — Quand ce citoyen passe à ma portée, je remarque à l'extrémité de ses doigts, longs et noueux, des ongles noirs et recourbés.

Le vétéran de la démocratie émerge à la tribune, se découvre par un mouvement mélodramatique, salue en souverain, et dit en montrant sa calotte :

— Je ne la retire que devant le peuple, dont je suis l'enfant ! — Vous le savez déjà, citoyennes et citoyens, je crois à l'*Etre Suprême*, mais je tiens en horreur tous les rats d'église. (Triple salve d'applaudissements.) Je suis, et je reste l'homme primitif, l'homme de la mère nature. Jamais le fer n'a effleuré mes cheveux ni ma barbe. — On m'a surnommé le citoyen vierge (hilarité), mais n'en croyez rien... Depuis cinquante ans, un demi-siècle, citoyens, je me suis uni librement, très souvent. De ces unions libres, les seules vraiment humaines, sont nés de nombreux enfants.

Une voix. — Une collection de broussailles.

Autre voix. — Silence !... Laissez parler l'orateur.

L'orateur. — Les enfants des citoyennes dont j'ai connu les charmes, ont pratiqué comme moi l'union libre, et à leur tour ont engendré...

Un interrupteur. — C'est la postérité d'Abraham.

L'orateur. — Dieu, l'Être suprême, bénit les grandes familles, et le gouvernement doit prendre la charge et la responsabilité des enfants.

Une voix. — On n'en fait pas, quand on est trop *feignant* pour les nourrir.

Autre voix. — On les met au Mont-de-Piété.

Troisième voix. — Ou rue d'Enfer, nº 100.

L'orateur. — L'idéal de la famille n'est pas la vie régulière, faite pour engraisser les bourgeois ; il doit être celui-ci : Remplacer les noms des pères et mères sur les registres de l'état civil par ces quatre mots : *Enfant-de-la-République.* L'irrégularité prendra ainsi une forme régulière. L'union libre, c'est la suppression du mariage, la fin de l'adultère... L'autorité n'aurait plus à intervenir pour constater le flagrant délit et certifier, par documents authentiques, que l'un ou l'autre des époux est co...cardier. (Longue et bruyante hilarité.)

L'orateur. — Voilà, citoyens, mon sentiment sur l'union libre des sexes. Témoin du passé, je n'ai plus pour l'avenir que deux passions...

Une voix. — La miche et la bouteille ?

L'orateur. — Non. Un amour et un désir.

Une femme. — Amoureux, à ton âge ?...

L'orateur. — Cet amour : c'est *la liberté !* Mon désir : c'est de voir planté, dans tous nos carrefours et places publiques, un arbre rappelant les gloires de nos pères révolutionnaires !

Le citoyen Youcrasse remet sa calotte, et descend de la tribune aux applaudissements frénétiques de l'assistance. Au pied de l'estrade, de nombreux amis viennent lui serrer la main.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion sur l'*Union libre des sexes* est close.

Le président la met aux voix. On vote par assis et levés.

Tout le monde se lève comme mu par un ressort.

Le président déclare la motion adoptée à l'unanimité.

La salle éclate de nouveau en applaudissements, puis le silence se rétablit et tout le monde se rassied.

— Maintenant, citoyens, dit le président, nous allons

discuter une autre question non moins importante. Il s'agit de *l'augmentation du salaire des ouvriers*. (Applaudissements.)

Mais il faut d'abord constituer un autre bureau pour que la discussion soit régulière.

Nombreuses voix. — Non... non... restez... les mêmes.

Autres voix, sur l'air connu des *Lampions*. — Le bu... reau... le bu...reau... le bu...reau.

Les citoyens Nimpo, Angora et Repus conservent leurs fonctions.

Tous trois adressent des remerciements à l'assemblée pour la confiance qu'elle leur témoigne.

Le président. — Citoyens, la question de l'augmentation des salaires, que nous allons discuter, est scabreuse, et je vous recommande le plus grand calme. J'espère que les orateurs seront modérés dans le choix de leurs expressions, pour ne pas donner motif au représentant de l'autorité de dissoudre la réunion. Il s'empresserait, n'en doutez pas, de saisir avec empressement la moindre circonstance.

Une voix. — Il nous embête, le commissaire...

Le président. — Les orateurs pour cette question sont, par ordre d'inscription, les citoyens Podure, Chaleur, Léchard, Voirbo et Toucourt.

La parole est au citoyen Podure.

Le citoyen nommé s'avance vers l'estrade.

C'est un homme de quarante ans environ, à mine rébarbative, la chevelure au vent, le regard de travers.

En s'installant à la tribune, il lui porte un vigoureux coup de poing, et s'écrie d'une voix vibrante :

— Citoyens... en abordant la question des salaires, je crois nécessaire d'étudier avec vous la solution des problèmes sociaux. Il existe, en ce moment, un immense malaise, une grande inquiétude. L'ouvrier souffre, il faut augmenter le prix de son travail. Les théories ont fait leur temps et démontré leur impuissance... il faut entrer dans la voie plus difficile de la pratique. Pour soulager nos souffrances, citoyens, ayons recours à l'action, à la violence... (Applaudissements prolongés.)

Je fis un mouvement pour me lever, et donner un premier avertissement ; mais le président me devança en retirant la parole à l'orateur et ajoutant :

— Il n'est que neuf heures et demie, citoyens... la soirée promet d'être intéressante ; il ne faut pas que le représentant du pouvoir trouve prétexte à dissolution. Je viens d'éviter un premier avertissement, qui aurait été bientôt suivi d'un autre... et nous ne voulons pas nous séparer encore. (Applaudissements.)

La parole est au citoyen Chaleur ; mais je lui recommande de se montrer plus froid que son prédécesseur. (On rit sur plusieurs bancs.)

Le citoyen Chaleur monte à la tribune et, déroulant un papier, il lit son discours :

— Ami loyal du peuple, je viens le défendre chaleureusement... (Applaudissements et hilarité.)

Ce vaillant peuple, auquel on fait souffrir tant de maux, a besoin d'être éclairé, pour faire cesser l'éternelle guerre entre l'ouvrier et le patron. Le pain quotidien et l'instruction doivent être obligatoires pour tous. (Vive approbation.)

Pour arriver à cette terre promise, il nous faut d'abord conquérir le pouvoir municipal, en conserver la jouissance par tous les moyens possibles. Rien ne doit nous rebuter, ni l'agitation, ni la lutte, ni les persécutions !... Moi, citoyens, je brigue l'honneur d'être le premier persécuté...

Une voix. — Et le premier élu...

Plusieurs voix. — A la porte ! l'interrupteur !... Bravo !... l'orateur !...

L'orateur. — Encouragé par vos applaudissements, citoyens, je continue.

La société actuelle n'est plus qu'un édifice vermoulu qu'un coup de vent peut jeter à terre; c'est un navire désemparé faisant eau de toutes parts et gouverné par des pirates. Nous sommes entre les mains de gens incapables, d'intrigants, de bourgeois ventrus qui spéculent sur le dur labeur du prolétaire. (Applaudissements prolongés.)

Aux maux et aux humiliations qu'endure l'ouvrier, il faut un puissant réactif; à une situation si mauvaise il faut un remède radical... et ce remède, je vous l'offre. Voici mon projet et mes réformes :

Article premier. — La religion étant une école de mensonge, d'abrutissement et d'immoralité, est et demeure à tout jamais proscrite. (Bravos.)

Art. II. — Le capital ayant été de tout temps l'exploiteur et l'oppresseur du travail, est et doit rester supprimé. La propriété sera répartie d'une manière égale entre tous les citoyens.

Art. III. — L'armée permanente étant un instrument de despotisme, devra être abolie : c'est l'insulte perpétuelle de la force au droit. La raison seule doit guider le peuple.

Art. IV. — La magistrature, institution vénale...

Je me dispose à donner un avertissement, mais le président me prévient en admonestant lui-même l'orateur.

Celui-ci se fâche, crie, gesticule, et quitte la tribune en déclarant que l'on est encore, au dix-neuvième siècle, la chose de l'État, quand le gouvernement devrait être la chose du peuple. (Applaudissements.)

Le président donne la parole au citoyen Léchard, qui débute ainsi :

— Citoyens..., je suis Auvergnat (on rit), et, de mon état, plongeur de vaisselle dans un restaurant à dix-neuf sous (nouveaux rires), serviette non comprise.

Une voix. — On ne doit pas s'y engraisser, dans ta gargote... (Nouvelle hilarité.)

L'orateur. — Si mes mains sont toujours grasses..., ma bourse est maigre toute l'année. (Bravos.)

Le mouvement des affaires politiques m'est aussi inconnu que les Indes, où je ne suis jamais allé. Je ne comprends pas davantage le jargon de nos représentants à la Chambre, ni leurs programmes remplis de promesses, comme les prospectus des charlatans sont remplis de guérisons miraculeuses. (Marques d'approbation.)

Tout ça : *c'est de la blague* à bon marché... ces farceurs-là savent mettre leur montre à l'heure.

Mais de la politique, je m'en fiche comme de l'an quarante. La grosse question, pour moi, est de savoir si, au lieu d'avoir toujours le ventre vide, nous n'arriverons pas à le remplir une bonne fois.

Je vous jure devant Dieu...

Une voix. — Dieu !... Qu'est-ce que c'est que ça ?

Autre voix. — Il n'y a rien, là-haut.

Divers. — Si... si... Non... non... (Applaudissements et protestations.)

L'orateur. — Dieu n'est ni là-haut, ni là-bas, pas plus que dans la salle des *Folies-Belleville*... il est partout. Sans lui, vous et moi ne serions pas ici.

Plusieurs voix. — A la porte... retirez-lui la parole...

Une vive agitation se produit. On en profite, pour expulser un ivrogne, dont les hoquets répétés font craindre un accident à ses voisins.

Le désordre est à son comble.

J'informe le président qu'en présence de ce tapage persistant je vais dissoudre la réunion, ajoutant que, du reste, les orateurs entendus se sont fait un malin plaisir de s'écarter de plus en plus de la question mise à l'ordre du jour.

Le président communique mes observations à l'assemblée, et retire la parole au citoyen Léchard pour la donner au citoyen Voirbo.

Quand il prononce ce dernier nom, le silence se rétablit. A la déférence que l'on témoigne à l'indicateur politique, quand il s'avance vers la tribune, il est facile de constater que ses talents oratoires sont connus et goûtés du public présent.

Correct dans ses façons et ses manières, Voirbo prend possession de la tribune. Avant de parler, il jette un regard oblique de mon côté, et je comprends qu'il va se distinguer pour me donner une haute opinion de son savoir dire et faire.

L'ancien ami de Désiré Bodasse commence :

— Citoyens et citoyennes..., je suis encore sous l'influence douloureuse d'une criante injustice commise à l'égard d'un de nos frères.

Une voix. — Encore une infamie de la police?...

L'orateur. — Oui, citoyens... on a arrêté arbitrairement un brave et honnête ouvrier en l'accusant d'avoir volé un pendu. (Hilarité générale.)

... Vous devinez bien, citoyens, qu'il n'y a dans tout cela ni mort, ni corde .., le pendu dont je vous parle n'est connu que dans les magasins qui vendent de la draperie. Les pièces de drap sont étalées dans de vastes couloirs, et suspendues dans toute leur longueur. Ce sont ces pièces de drap que l'on nomme *des pendus*. (Rires.)

Un morceau de l'un de *ces pendus* avait disparu d'un magasin et l'on accusait *un pompier*... (nouvelle hilarité) qu'il ne faut pas confondre avec les sapeurs-pompiers chargés d'éteindre les incendies.

Dans le métier de tailleur, qui est le mien, les *pompiers* sont les ouvriers chargés de faire les retouches aux vêtements neufs.

On accusait donc, vous disais-je, mon ami le *pompier* d'avoir été le complice du vol d'un *pendu*... En apprenant son arrestation, je suis allé le réclamer...

On m'a expliqué, à la police, qu'il faut être deux pour voler un *pendu* : l'un, sous prétexte de juger de

la qualité du drap, examine de très près le *pendu*, dont il s'agit d'enlever un morceau, et, selon l'usage des tailleurs, donne un vigoureux coup de dent à l'endroit du pli et au bord de l'étoffe. Le trou que creuse son incisive, sert à faciliter la déchirure, de sorte que le deuxième voleur n'a qu'à tirer l'étoffe, en passant, et le coupon lui reste dans la main.

Voilà, citoyens, ce qu'ont daigné m'apprendre les gens de la rue de Jérusalem.

J'ai protesté de l'innocence de mon ami, et sur mon insistance, on a procédé à une enquête... Il a été établi que l'auteur du vol était le principal employé de la maison : un bourgeois. — Du moment qu'il ne s'agissait plus d'un ouvrier, le patron, un autre bourgeois, a retiré sa plainte, et cet honnête ouvrier a été remis en liberté, après avoir séjourné près de trois jours en prison.

Une voix. — Au lieu d'arrêter les bons citoyens, la police devrait s'arrêter. (Bravos et applaudissements prolongés.)

L'orateur. — Maintenant, citoyens, j'aborde la question des salaires. Je suis tailleur, je connais mon métier, et je vais démasquer les abus de la corporation, en mettant à nu devant vous les maîtres tailleurs, — des gens pas propres — au nombre de dix-huit cents.

Ces messieurs... (murmures) laissez-moi les appeler ainsi, car ils sont indignes du nom de citoyen, que, seul, l'ouvrier a le droit de porter..., ces messieurs ont la prétention de nous ramener au temps, où la Cour de France les autorisait à porter l'épée ; mais ils ont compté sans les principes de la grande Révolution faite par nos pères, les hommes de 89 et de 93. Ils ne nous exploiteront plus en maîtres, ces *grêles*, — c'est leur nouveau nom. Nous ne voulons plus rester sur l'établi les bras croisés..., c'est-à-dire les jambes croisées. (Hilarité.) Nous nous lèverons tous comme un seul homme, pour marcher à la conquête de nos re-

vendications sociales, à la tête desquelles nous plaçons l'augmentation et l'unification des salaires.

Pourquoi des différences et des catégories dans le même métier?... Pourquoi des coupeurs, des culottiers, des giletiers, des confectionneurs, des apiéceurs, des pompiers, des tartares (apprentis), nommés aussi petits bœufs?... Il ne devrait y avoir que des ouvriers pouvant et sachant confectionner un vêtement complet.

Ce sont toutes ces catégories qui amènent la division entre nous et le patron...

Une voix. — Dites le singe...

L'orateur. — Le singe en profite pour nous exploiter. — *Il a la soif de l'or!...* si ardente chez les capitalistes.

(Triple salve d'applaudissements.)

Ouvriers!... unissons-nous comme une même famille... Marchons la main dans la main... De nos bras réunis formons un faisceau... Brisons les obstacles... Réveillons-nous, enfin!... L'heure de l'action approche... et puisque la forme de gouvernement est mauvaise...

Je me lève à ces mots et m'adressant au président, je lui dis :

— Vous ne devez pas, d'après la loi, même dans une réunion politique — et celle-ci ne l'est pas, — discuter la Constitution : je vous donne un premier avertissement.

(Protestations, bruit, tumulte, grande clameur.)

Le citoyen Voirbo veut quitter la tribune. — De toutes parts on crie :

— Non!... Non!... Continuez... Parlez... Nous sommes les maîtres ici!

Après quelques minutes de désordre, le silence se rétablit et l'orateur continue :

— Vous l'avez entendu, citoye ns : la liberté de la parole n'existe plus... Je ne vous parlerai pas de celle de la presse... qui est achetée par le gouvernement

avec notre argent... elle est à sa discrétion et à sa dévotion... comme la force publique... (Applaudissements.)

En montant à cette tribune, citoyens, je vous disais qu'on avait arrêté, sous inculpation de vol, un ouvrier innocent. — Ce n'est point parmi les ouvriers qu'il faut chercher les voleurs et les assassins, mais plus haut ou plus bas...

Cet ouvrier a été détenu trois jours... Il n'avait cependant pas, comme Napoléon III, *volé*... (Applaudissements frénétiques.)

Je me lève de nouveau, et je donne un deuxième avertissement.

Un vacarme épouvantable éclate dans la salle et continue durant cinq minutes.

Quand il peut se faire entendre, le président explique à l'assemblée que l'*agent de l'autorité* a été trop vif; qu'avant de frapper le bureau d'un second avertissement, il aurait dû laisser développer la pensée de l'orateur, qu'enfin il croit devoir maintenir la parole à celui-ci, à moins d'avis contraire de la part des citoyens présents.

De tous côtés, on crie sur l'air des *Lampions :*

— La parole... la paro...le... la pa...role!

Le président. — Citoyen Voirbo, l'assemblée vous maintient la parole.

L'orateur. — Je remercie l'assemblée et je continue, en présentant à l'agent du pouvoir toutes mes excuses pour la faute que j'ai commise en vous disant que l'Empereur était un voleur, et en le comparant à un simple ouvrier injustement accusé de vol.

Et se tournant vers moi, il ajouta :

— Comprenez-moi bien, citoyen délégué de l'autorité... en disant que Napoléon III a volé, je parle au figuré.., j'entends, et je veux dire par là, qu'il a volé nos libertés... (Tonnerre d'applaudissements); et continuant, toujours au figuré, j'affirme qu'il n'a pas

seulement *volé,* mais qu'il a aussi — *assassiné*... la République au Deux-Décembre! (Nouvelle salve d'applaudissements.)

Je me lève, et au milieu d'un bruit assourdissant, je donne connaissance, à haute voix, de l'article de la loi. Je déclare la réunion dissoute, et je me couvre. Il est dix heures et demie.

A peine ai-je mis mon chapeau que le public escalade les banquettes, assiège et envahit la tribune. Mon secrétaire et moi sommes entourés, bousculés. De tous côtés partent des cris, des interpellations et des outrages à notre adresse. Je retiens quelques phrases. Je cite textuellement :

— Allez vous faire f... avec votre Badinguet!...

— Nous nous retrouverons plus tard, sale roussin!...

— Eh! va donc! tête de veau à lunettes... Pas même bon à la vinaigrette (Un futur poète naturaliste, celui-là.)

— Vous avez dissous la réunion, vocifère un énergumène, pour amener une collision... On connaît les trucs de cette infâme police?... La salle est louée jusqu'à onze heures... Nous resterons quand même.

— F... le camp avec ton chien!... (mon secrétaire).

— Vous avez volé *le diamant de la démocratie* et insulté le peuple! rugit un autre épileptique, en me mettant le poing sous le nez.

De toutes parts on crie :

— A la porte, le commissaire!

Immobile, je contemplais, non sans une pointe de curiosité, ce déchaînement d'un orage populaire.

Me rappelant tout à coup Voirbo, je le cherchai du regard, dans le tourbillon humain qui s'agitait autour de moi; mais il n'avait pas cru prudent de s'approcher. — Je le vis debout, à l'autre extrémité de l'estrade, rayonnant d'orgueil, me regardant avec un air de triomphe voulant dire :

— Hein! comme j'enlève une salle!... Suis-je assez malin?... Voyez, ma popularité!...

Le sentiment de dégoût et de répulsion que m'inspirait déjà ce drôle, se trouva doublé par l'idée du rôle infâme qu'il jouait dans cette réunion. Si la pensée du devoir à accomplir et le secret professionnel ne m'eussent retenu, j'aurais volontiers crié à cette multitude égarée et affolée par les paroles du dernier orateur entendu : « Cet homme est un misérable, un » lâche espion!... il vous monte la tête, et, dans une » heure, il ira, à la Préfecture de Police, rendra compte de vos actes et de vos paroles ». Mais, esclave du devoir, je devais me taire. Ah! le secret professionnel est quelquefois bien lourd à porter, et bien pénible à garder!...

Cependant la tempête se déchaînait avec plus de fureur.

Prévoyant un danger pour moi, le président m'invita à me retirer par une porte située sur le côté droit de l'estrade. Cette porte communiquait avec la maison portant le numéro 17 de la rue Denoyez. — Je refusai nettement.

— J'ai pénétré ici officiellement par l'entrée principale, je sortirai de même. Veuillez employer votre autorité de président pour apaiser ce tumulte : j'ai quelque chose à dire.

Grâce à ses efforts, je pus bientôt me faire entendre.

— Mesdames et Messieurs...

— Non!... non!... dites citoyens...

— Mesdames et Messieurs, repris-je sur un ton plus élevé, laissez-moi vous donner un conseil utile... retirez-vous avec calme... ne me mettez pas dans la nécessité de recourir à la force...

A ces mots, des vociférations partent de tous côtés:

— On nous menace !... on veut nous faire assassiner comme au Deux-Décembre!... Nous nous défendrons!... Mort aux roussins !...

Un nouveau brouhaha indescriptible se produit.

On crie, on gesticule, on s'interpelle, on se bouscule. Sur plusieurs points de la salle on se bat à coups de poing, le tout avec accompagnement d'exclamations, de hurlements et de cris imitant ceux de tous les animaux connus au Jardin des Plantes.

Jugeant que la *récréation* avait suffisamment duré, je dis un mot à mon secrétaire qui sortit, par la porte s'ouvrant sur la rue Denoyez.

Un instant après, vingt sergents de ville, Officier de paix en tête, faisaient irruption dans la salle.

Alors le tableau change !

Le calme se rétablit par enchantement, et l'évacuation de la salle a lieu en quelques minutes avec un ensemble parfait.

Je sortis le dernier, et derrière moi on éteignit le gaz.

Ainsi se termina cette baroque réunion *non politique*, cette triste comédie bien digne d'être représentée dans une salle dénommée : *Les Folies-Belleville*.

Au cabinet du Préfet de police on était très anxieux sur l'issue de cette réunion.

Je trouvai au bas de la rue de Paris un agent en bourgeois. On l'avait envoyé pour m'inviter à passer à la Préfecture avant de regagner mon domicile.

Je rendis compte de tous les incidents de la soirée, et avant d'aller prendre un peu de repos, je rédigeai dans les bureaux mêmes du Préfet le procès-verbal d'usage.

A deux heures du matin, je rentrai à mon domicile.

CHAPITRE XIII

Les anciennes Connaissances de Désiré Bodasse.
Le Café du Faucon.

Je dormais profondément.

Ma domestique frappa à la porte de ma chambre.

— Comment, déjà sept heures !...

— Oh ! non, Monsieur... à peine six heures... mais il y a déjà longtemps que je suis levée.

— La raison ?...

— Ah ! c'est toute une histoire... bien sûr, vous allez me gronder...

— Voyons, expliquez-vous...

— Voilà. Ce matin à quatre heures, j'entends cogner à ma porte. Oh ! mais on cognait... Bien sûr, le feu est à la maison, que je me dis. Et puis, mon nom est prononcé... « Annette !.. Annette ! » Je ne connaissais pas cette voix. Je saute à bas de mon lit et je demande :

— Qui est là ?...

On me répond, à travers le trou de la serrure :

— Vite, levez-vous, et allez réveiller votre maître... Il est rentré tard, je le sais ; mais ça ne fait rien, j'ai à lui parler... C'est très pressé... affaire de service.

D'après vos instructions, je lui ai demandé son nom ou une lettre.

— Une lettre?... mais je n'en ai pas... Mon nom?... Pietri...

Mon Dieu! c'est le Préfet lui-même!... Alors, c'est que tout Paris brûle!...

Je m'habille et j'ouvre.

Ah! j'ai vu alors que ce n'était pas le Préfet, et même pas un agent... je les connais, puisque mon mari est sergent de ville.

— Mais enfin, qui était-ce?

— Je ne sais pas... L'homme est là... je l'ai fait attendre, ne voulant pas vous réveiller avant six heures.

— Il est là, dans l'appartement?...

— Oh! non! Là-haut dans ma chambre... N'y a pas de danger que je laisse entrer quelqu'un ici la nuit, quand je ne sais pas qui c'est. Comme il a refusé de dire son nom, j'ai pensé que c'était un fou ou un malfaiteur...

— Vous êtes sûre qu'il a nommé le Préfet?...

— Oui, oui, il a dit: « Pietri », et il a ajouté que c'était pour la réunion d'hier soir.

— Allez le chercher, pendant que je m'habille.

Annette disparut, et un instant après elle rentrait suivie de Voirbo.

La vue de ce misérable me causa la plus désagréable surprise. Je me gardai bien de le lui laisser comprendre, et ce fut presque en souriant que je lui demandai ce qui me valait, à pareille heure, *l'honneur de sa visite*.

— Recevez toutes mes excuses, répondit-il, pour m'être servi du nom du Préfet de police; mais je voulais pénétrer chez vous, et, à une heure aussi matinale, je n'ai trouvé que ce moyen.

— Se passe-t-il donc quelque chose de grave?

— Pas précisément grave... mais assez important, comme vous allez l'entendre.

Lorsque vous avez quitté la Préfecture, vers deux

heures du matin, j'y suis rentré à mon tour. Le Chef du Cabinet, qui m'a reçu, a vivement blâmé ma conduite, à la réunion dont vous veniez de lui rendre compte. J'ai vu que vous ne m'aviez pas ménagé...

— J'ai dû dire ce qui s'était passé, et les propos que vous avez tenus.

— Propos tenus à dessein pour arriver à mon but, et j'y arrive... Le Chef du Cabinet a l'intention de me faire poursuivre pour outrages envers la personne de l'Empereur, et excitation au mépris du gouvernement. Il va vous charger de rédiger, dans ce sens, un procès-verbal qui sera transmis au Procureur impérial.

— Je le regrette pour vous... mais convenez que vous l'avez mérité.

— J'en conviens d'autant plus volontiers, que je désirais ces poursuites; et c'est un peu dans ce but, je vous le répète, que je me suis livré hier soir aux pittoresques fantaisies dont vous avez été le témoin officiel.

— Ne vous y trompez pas: si l'on vous poursuit vous serez condamné.

— Eh! je ne demande que cela!... Au train dont vont les affaires politiques, quelques mois de prison, pour sédition, ne sont pas à dédaigner... et si par la suite il arrive... *un coup de chien*, comme je le prévois, ma condamnation politique peut...

— Vous faire nommer député, ou tout au moins conseiller municipal, ajoutai-je, pour compléter la pensée de Voirbo.

— On ne sait pas, reprit-il, avec un faux air de modestie... Mais des poursuites, en ce moment, me rendront toujours le service d'expliquer ma présence fréquente à votre commissariat et au Parquet; personne ne devinera que je fais des recherches pour l'assassinat de mon ami Désiré.

— En effet, à ce point de vue, cela ne peut nuire.

— Savez-vous, monsieur le Commissaire, que vous

avez crânement tenu tête à l'orage hier soir. . En haut lieu, on a paru satisfait de votre fermeté.

Je me contentai de hocher la tête, sans répondre à la flatterie de Voirbo.

Celui-ci continua :

— Que pensez-vous de ce défilé de cabotins à la réunion?... sont-ils assez réussis?... Youcrasse, avec son éternelle calotte rouge, produit toujours son effet. — C'est un crétin très apprécié dans les réunions... il aurait du succès au théâtre du Palais-Royal... Et Léchard, le laveur de vaisselle... quel joli pître pour l'estrade d'une baraque foraine!...

Et Podure... et Chaleur!... ils prennent leur rôle au sérieux... Leur mission consiste à chauffer la salle... par degrés... et ils s'en acquittent à merveille.

Inutile de parler des autres orateurs... ils ne sont là que comme figurants.

J'aurais pu répondre à Voirbo qu'il omettait de parler de lui-même, et lui dire que je l'avais trouvé le mieux réussi; mais je gardai pour moi cette réflexion. Il me fallait encore ménager cet homme, pour arriver au but de mon enquête.

— Vous êtes-vous occupé de l'affaire de Bodasse? lui demandai-je pour l'amener sur le terrain que j'étudiais.

— Mais certainement; j'y ai consacré mes soirées de dimanche et de lundi, et je ne crois pas avoir perdu mon temps.

— Vous avez appris quelque chose d'intéressant?

— J'ai recueilli certains renseignements dont vous pouvez tirer parti, après en avoir contrôlé l'exactitude.

— Quels sont ces renseignements?...

— Désiré, vous ne l'ignorez pas, était un coureur; mais il avait aussi un autre défaut : il était joueur, et souvent joueur malheureux. Vous savez le proverbe : *Malheureux au jeu, heureux en femmes.*

Le jeu était devenu chez lui une passion violente, et peut-être a-t-il été la cause de sa mort.

Pour satisfaire ce penchant, il fréquentait le café du Faucon, véritable réceptacle de voleurs, de sodomistes, de souteneurs et de filles. Là, il jouait et se liait avec toute sorte d'individus suspects. Sa société était d'autant plus recherchée qu'on le savait rentier, et les rentes d'un vieux bonhomme éveillent bien des convoitises.

Avec raison, les habitués du Faucon se méfient de toute personne inconnue. Un nouveau venu est considéré par eux comme un agent de police.

Dimanche soir, j'y suis allé avec le laveur de vaisselle Léchard. Notre entrée a fait sensation.

Pendant que nous prenions place à une table vacante, j'ai entendu quelqu'un à côté de moi dire à un acolyte :

« *Tiens, deux roussins!* »

J'ai demandé deux cafés avec un carafon d'eau-de-vie.

A une table voisine, se trouvaient trois individus, dont deux étaient des anciennes connaissances de Bodasse; l'un, nommé Rifer, est tripier et demeure dans la maison au puits, rue Princesse; l'autre, surnommé Cœur-Dur, est garçon d'amphithéâtre à l'Ecole d'anatomie pratique.

Rifer et Cœur-Dur sont joueurs et ivrognes. Aussi tricheurs l'un que l'autre, ils se reprochent constamment leur mauvaise foi réciproque, se disputent, se battent; mais ne se quittent jamais.

Avec eux, Bodasse formait le trio. Il n'était pas le dernier à se plaindre de ses partenaires, sans avoir le courage et la force de caractère de rompre.

Je m'étais placé à dessein à proximité de la table occupée par Rifer et Cœur-Dur. L'individu que je voyais avec eux m'était inconnu; mais, à son aspect, on reconnaissait un souteneur de bas étage.

Pendant que Rifer et Cœur-Dur jouaient à l'écarté, ce souteneur marquait les points, en faisant des raies sur la table crasseuse avec la pointe d'une épingle.

J'ai donné une poignée de main à chacun des joueurs... cela a produit un excellent effet dans la salle. L'attention et la méfiance dont nous avions été l'objet en entrant se sont vite dissipées, et les conversations, suspendues par prudence, ont continué.

Rifer m'est beaucoup plus connu que Cœur-Dur : je le voyais souvent avec Bodasse au restaurant du *Pet-de-Lapin*, rue Grégoire-de-Tours.

Marié, mais séparé de sa femme, Rifer travaille chez un tripier du marché Saint-Germain. Sa journée finie, il joue, boit, se grise et, devenant alors inconscient, il se laisse mener comme un mouton.

Dimanche soir, Cœur-Dur a gagné.

A onze heures, il est parti avec le souteneur. Rifer, fort mécontent, est resté dans l'établissement, et a payé la dépense de la soirée.

L'occasion me semblait propice pour *lui tirer les vers du nez*. J'avais conçu quelques doutes sur lui; c'était le moment de les éclaircir.

Je proposai à Rifer de vider ensemble un carafon d'eau-de-vie. C'était son côté faible.

Entre deux petits verres, je lui parlai de Désiré, notre ami commun, dont il connaissait la fin mystérieuse. Je lui dis que les soupçons de la justice planaient sur des garçons bouchers et tripiers. J'appuyai avec intention sur ces deux professions.

Rifer resta un moment silencieux; puis, allumant sa pipe, il prononça, par saccades, les mots suivants, qui me sont restés gravés dans la mémoire :

« Depuis Avinain, il n'y a pas eu un découpage de » cadavre, sans qu'on ait voulu y mêler les bouchers » et les tripiers... Vous aussi, vous parlez maintenant » de bouchers... de tripiers... C'est pour moi que vous » dites cela... Vous ne pensez pas à Cœur-Dur... Il

» découpe tous les jours des cadavres, lui... Il a de » l'expérience, et les outils nécessaires à sa disposi- » tion... — Ce soir, il s'est entendu avec Entouca, » qui marquait les points, pour me voler... J'avais » en main... le roi et le point... Malgré ça, c'est moi » qui paie la dépense... Oh! non, c'est trop fort!... »

Après avoir prononcé ces paroles, Rifer est resté immobile, la tête penchée, le regard fixe; il avait l'air d'un idiot. Je lui ai frappé sur l'épaule, en disant :

— Voulez-vous reprendre du café, ami Rifer?

— Oui, a-t-il répondu, comme un homme réveillé en sursaut.

En prenant le café, j'ai ramené la conversation sur Bodasse ; et Rifer a dit :

« Voilà deux mois qu'il a disparu... C'est ici que je » l'ai vu pour la dernière fois... Nous avons même » fait, ce soir-là, une partie d'écarté... Au moins, il » ne me volait pas, lui... c'était un vrai camarade... » C'est encore Cœur-Dur qui a gagné cette partie... » Désiré avait pourtant mon jeu de ce soir... le roi et le » point... et il a perdu cinq francs... cinq francs d'ar- » gent... C'est cette guenon de Gloria qui tenait la » marque... »

— Gloria,... de qui parlez-vous?

— Eh bien, la maîtresse à Entouca, l'homme qui vient de partir avec Cœur-Dur... un souteneur, quoi.

Je versai une rasade d'eau-de-vie à Rifer; il poursuivit :

« Oui, cette fois-là, Désiré devait gagner; mais Glo- » ria avait *brusqué* la marque, et tout à coup Entouca » s'est écrié : — T'as perdu, ma vieille... faut *casquer* » (payer)... Désiré a soldé la dépense; puis, il est parti » avec eux. »

— Avec qui est-il parti?

— Je vous le dis : avec la Gloria, son *mec* (souteneur) et Cœur-Dur.

Rifer ne parlait plus : il paraissait absorbé par des

pensées sombres... Minuit allait sonner... On mettait les volets de la devanture du café. Je vidai dans sa tasse le restant du carafon. Machinalement, Rifer, qui était ivre, avala d'un trait la liqueur; puis, il se leva en titubant.

Je lui pris le bras et l'entraînai dehors. Le grand air le ranima un peu, il me frappa sur l'épaule en disant:

« Écoute, Voirbo... tu es un ami, n'est-ce pas?... » un ami à moi et à Désiré... Eh bien! tu ne connais » pas la petite Gloria... *chouette* fille... du cachet... » de l'adresse... c'est une vraie fortune pour cette » canaille d'Entouca... Avant le premier de l'an, » elle a passé plusieurs nuits avec Désiré... c'est lui » qui me l'a dit. Du reste, un soir je les ai vus en- » semble, au carrefour de Buci... Il était tard... Glo- » ria donnait le bras à Bodasse... Entouca et Cœur- » Dur, ce voleur au jeu, suivaient à distance... je les » voyais, comme je te vois, et j'ai entendu Entouca » dire à Cœur-Dur : *Il faut nous débarrasser du vieux!*

» Gloria et Entouca sont restés quinze jours sans » venir au café du Faucon... A leur retour, ils ont » régalé tous les *copains*... on voyait bien que l'argent » ne leur manquait pas... »

— Et Cœur-Dur s'est-il aussi absenté?

— Je ne sais pas... Il a une violente passion pour Gloria...

Voyant que je ne pouvais plus rien tirer de Rifer, dont la langue s'empâtait de plus en plus, je le reconduisis, avec Léchard, jusqu'à son domicile; et, ouvrant la porte, au moyen du secret que je connais, je le poussai dans l'allée.

— Tiens, tiens.. me dit-il en balbutiant, tu connais donc le petit secret, toi aussi... je ne te l'ai cependant jamais montré, comme à Cœur-Dur... et... et à Gloria, qui m'avait promis de venir me voir un soir... mais elle n'est pas venue...

— Oui, je connais le secret de la porte... tu sais bien

que, dans le temps, je fréquentais une de tes voisines.

— Ah! oui... la petite du *cintième*, qui a chanté au *Beuglant*... très chic aussi, cette poupée... mais quand je voulais l'embrasser dans l'escalier... elle me répondait toujours que je sentais... la tripe et ce qu'il y a dedans...

— Bonsoir, dis-je, en tirant la porte, pour couper court à ce verbiage d'ivrogne, devenu sans intérêt pour moi.

Voilà ce que j'ai appris dans la soirée de dimanche; mon ami Léchard pourra vous le répéter.

— Avez-vous revu Rifer?

— Oui, lundi soir, au café du Faucon. J'ai voulu reprendre la conversation de la veille; mais il n'en avait conservé aucun souvenir... Il ne me paraissait pas disposé à causer sur ce chapitre. Tout à la joie d'avoir gagné trois parties à Cœur-Dur, il n'a répondu que par quelques mots à mes questions, et s'est borné à me montrer le souteneur Entouca et sa *gigolette* Gloria.

— Tout cela, monsieur Voirbo, mérite un sérieux examen. Je verrai la fille Gloria et son souteneur; je trouverai leur adresse au service des mœurs. J'appellerai Cœur-Dur, dont le domicile doit être connu à l'École de Médecine. Quant au garçon tripier, je le réserve pour plus tard. Je ne puis, du reste, établir les bases d'une instruction sur les propos d'un ivrogne qui, entendu de sang-froid, les niera sans aucun doute.

— Ne suis-je pas là pour les maintenir?...

— Comment! vous consentiriez à déposer comme témoin dans cette affaire?...

— Et pourquoi pas?... Je raconterai ce que je sais, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu... ma déposition sera intéressante... elle étonnera bien du monde. Je n'irai pas déclarer au juge d'instruction et aux jurés que je suis votre agent officieux, et que je suis allé à dessein au café du Faucon.

— Laissez-moi quelques jours de réflexion ; et venez samedi prochain, dans la matinée. Je verrai d'ici là le Chef du Cabinet, pour la réunion d'hier.

Voirbo me quitta, cette fois, sans me tendre la main ; je lui en sus fort gré : plus je l'étudiais, plus il m'inspirait de mépris et d'horreur.

Si je n'avais eu déjà mon opinion faite sur lui, sa conversation avec l'ivrogne Rifer m'aurait préoccupé davantage ; mais, fixé sur l'auteur de l'assassinat de Bodasse, je louvoyais en attendant des preuves.

Pour continuer à donner le change à Voirbo, en lui laissant croire que je prenais ses renseignements au sérieux, et voulant connaître les personnages qu'il mettait en jeu, je résolus de voir ceux-ci et de leur demander des explications.

Après réflexion, et dans la crainte d'indiscrétions regrettables, je renonçai à l'idée de demander au service des mœurs l'adresse de la fille Gloria et de son souteneur : je pouvais facilement me la procurer, en allant au café du Faucon.

A quatre heures de l'après-midi, j'entrai dans cet établissement.

Le café du Faucon, depuis longtemps disparu, était typique.

Il était tenu par une veuve Touron, âgée de soixante ans.

J'avais eu à m'occuper d'elle à l'occasion d'un vol par recel ; mais en l'absence de preuves matérielles, elle avait bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

La veuve Touron était assistée, dans son commerce, par une nièce nommée Ida, encore fille, malgré ses quarante-cinq ans. Personne peu intelligente, mais d'une soumission et d'une obéissance passive remarquables. Elle avait une autre qualité : sans être muette, elle ne parlait jamais.

La maîtresse du logis appréciait beaucoup cette vertu, ayant d'excellentes raisons pour cela.

La qualification de *café* était présomptueuse pour un pareil établissement. C'était plus un bouge infect, qu'un café.

Une saleté repoussante régnait dans l'unique salle destinée aux consommateurs.

Des tables toujours grasses, des chaises dépaillées, un énorme poêle en fonte composaient tout l'ameublement de cette pièce.

Le mur, le plafond, le plancher, les cartes, les dominos, tout était crasseux.

Le jour, une demi-obscurité régnait dans la salle ; le soir, elle était éclairée par des lampes à pétrole dont les verres cassés faisaient fumer et filer constamment la flamme tremblotante. Cette fumée, réunie à celles produites par les pipes, les cigarettes et le poêle, dégageait une odeur nauséabonde.

Dans ce repaire de tous les vices, l'atmosphère était viciée et la lumière couleur de cendre.

Comme l'avait dit Voirbo, la clientèle habituelle était un mélange de filles, de souteneurs, de repris de justice, une véritable société de brigands de toute espèce.

La salle pouvait contenir une cinquantaine de personnes.

Dans cette usine de voleurs et d'assassins, au milieu de cette bohême du crime, on voyait parfois des gens paisibles et nullement dangereux, comme Désiré Bodasse, éprouvant une certaine jouissance à se trouver dans cette société de gens tarés, disposés à exploiter les passions inhérentes à l'espèce humaine.

On ne consommait que du café et de l'eau-de-vie. Les consommations se payaient d'avance, et devaient être bues aussitôt servies. La servante Ida enlevait les verres, sans attendre le départ des clients.

Comme l'avait dit Voirbo, tout étranger était suspect et considéré comme agent de police. Les conversations cessaient immédiatement à l'arrivée de l'inconnu,

et la parole était laissée aux dominos. Remués bruyamment sur les tables, ils signifiaient pour les initiés, qu'il y avait danger. Alors tout le monde s'observait, et des regards soupçonneux épiaient les mouvements du nouveau venu.

Sans se parler, sans paraître se connaître, les clients ordinaires avaient adopté un langage muet, étudié avec soin et connu d'eux.

La façon de se regarder, un clignement d'œil presque imperceptible, un geste, un mouvement de la main ou du pied, un balancement du corps à droite ou à gauche, tout avait une signification, et exprimait une pensée.

Cette mimique était le langage maçonnique du lieu.

Lorsque j'arrivai au café du *Faucon,* la veuve Touron m'introduisit dans l'unique chambre qu'elle possédait, et où elle couchait avec sa nièce.

Cette pièce était le digne pendant du café. Je vis, pour tout mobilier, deux matelas sordides jetés sur le parquet, ils étaient dépourvus de draps et de couvertures, mais recouverts de linge sale et de vieux vêtements en guenille. Les murs, jaunes, nus, humides, étaient garnis dans les angles d'immenses toiles d'araignées, qui paraissaient être là depuis la fondation de la maison. La peinture des boiseries couleur brune était maculée de taches. La fenêtre sans rideaux, avait des vitres qui paraissaient avoir été frottées avec du cirage. Sur la tablette en bois de la cheminée, une glace enchâssée dans une feuille de zinc. A côté de ce miroir une terrine jaune, à demi pleine d'une eau noirâtre, un morceau de savon de Marseille, et deux peignes édentés, remplis de cheveux d'une nuance indécise. En voyant ces deux démêloirs, je compris la justesse du dicton populaire : *Sale comme un peigne.*

Dans l'intérieur de la cheminée, dépourvue de tablier, un plat rempli de cendres, servait à un petit

chat à poil gris, étendu sur un jupon rouge jeté sur l'un des matelas.

Le bouquet de la pièce était un vase de nuit au rebord écorné, à l'anse cassée qui trônait majestueusement sur une caisse en bois placée entre les deux matelas.

La veuve Touron apporta une chaise provenant de son café, et m'invita à m'asseoir. Je restai debout.

Brève dans ses réponses, la maîtresse du lieu prenait un air de componction, et ne prononçait jamais le nom d'un de ses clients, sans le faire précéder du mot *monsieur,* sur lequel elle appuyait avec intention.

— *Monsieur* Désiré, dit-elle, n'est pas venu ici depuis longtemps. C'était un de mes bons clients. Il jouait aux cartes avec *monsieur* Rifer et *monsieur* Cœur-Dur. *Monsieur* Rifer demeure rue Princesse, et *monsieur* Cœur-Dur, rue Dupuytren.

— Vous avez aussi pour habitués une fille Gloria et son souteneur Entouca : connaissez-vous leur demeure?

— *Madame* Gloria et *monsieur* Entouca sont aussi de mes clients ; ils logent à l'hôtel *des Deux-Cornes,* rue de l'Ecole-de-Médecine.

— Vos clients... *ces messieurs et ces dames,* ont, comme votre café, assez mauvaise réputation...

— Je le sais, monsieur le Commissaire ; mais ma maison n'est pas, pour cela, plus dangereuse que les autres débits de boissons. Mon bail expire bientôt. Dans six mois, le Café du Faucon aura existé, et je retournerai à Anvers, mon pays natal. La police sera-t-elle plus heureuse, après la démolition de mon café?... Ma clientèle, que vous pouviez toujours avoir sous la main, se dispersera, et il vous sera difficile de trouver les personnes que vous cherchez. Chez moi, si vous ne trouviez pas toujours votre gibier, vous pouviez au moins obtenir des renseignements.

Pour être originaire de la Belgique, la veuve Touron me parut connaître à fond le *Paris vicieux*.

Je pris congé d'elle, et le lendemain, à huit heures du matin, Ringué et Champy amenèrent devant moi Cœur-Dur, Entouca et la fille Gloria.

Ces pauvres diables n'avaient pas les allures de grands criminels, indiqués par Voirbo.

J'interrogeai d'abord les deux hommes. Leur déclaration au sujet de Désiré Bodasse n'apportait aucun élément nouveau à l'instruction.

Je donnai l'ordre d'aller chercher le garçon tripier Rifer; puis, je fis introduire la fille Gloria.

Elle me raconta, avec sincérité, comment elle avait fait la connaissance de Bodasse.

— Votre amant, lui dis-je, est allé quelquefois chez Désiré?...

— Jamais. Entouca et moi nous sommes, il est vrai, des *débrouillards;* cependant, nous pouvons nous vanter de n'avoir jamais ni tué, ni volé. Quant au reste, dame!...

— Vous avez tous deux des parents, de la famille?...

— Nous n'en connaissons pas. Enfants abandonnés, c'est l'Assistance publique qui nous a recueillis et soignés.

— Quel est votre nom?

— On m'a donné celui de Savine ; mais je ne suis guère connue que sous celui de Gloria. Il paraît qu'un soir d'hiver, on m'a trouvée abandonnée sous la banquette d'un café borgne de la place Maubert. J'étais enveloppée dans un mauvais jupon. Un consommateur a posé le pied sur le paquet vivant. J'ai crié, au moment où lui-même demandait à haute voix au garçon : *Un Gloria!* A mon cri, tout le monde a dit *Gloria*, et le nom m'est resté. Savine se rapporte à la sainte figurant sur le calendrier à la date du 30 janvier 1850, jour où l'on m'a ramassée sous la banquette.

— Et Entouca, a-t-il la même origine et le même baptême?

— Oh! lui, c'est autre chose... Il a été ramassé le 25 février 1848 sur les pavés de la barricade de la rue Saint-Jacques, que les insurgés venaient d'abandonner, et où ses parents auraient été tués. On l'a surnommé Entouca. Etant petit, il préférait une ombrelle d'enfant à tous les autres jouets. C'est, du moins, ce qu'il m'a dit.

Le hasard nous a fait rencontrer, et nous nous sommes aimés, à cause de notre origine commune... *la rue*.

Entouca n'est pas un méchant homme. Voilà trois ans que nous sommes ensemble, et, chose incroyable, il ne m'a pas encore battue... Au contraire, il m'a plusieurs fois défendue. Il est un peu paresseux; mais je gagne suffisamment d'argent pour deux. Il est bon, doux, gentil et brave à l'occasion... Ce sont toutes les qualités qu'une fille de ma condition peut rêver pour *son homme*.

Gloria s'exprimait naturellement, naïvement, sans ostentation, ni fausse honte, étalant son impudeur, dont elle ne paraissait même pas avoir conscience.

— Et Cœur-Dur, demandai-je, que fait-il?

— Celui-là travaille et gagne sa vie. Il m'aime aussi, ce garçon; mais il joue et se *saoûle*.,. deux défauts que je ne peux pas supporter... Pas méchant, par exemple, et toujours prêt à rendre service. Je lui ai beaucoup de reconnaissance, parce que, étant malade, je suis entrée à l'hôpital de la Charité, où, grâce à sa recommandation, j'ai été soignée et traitée comme une honnête fille. Je ne suis pas ingrate, et je me souviens plus du bien que du mal que l'on me fait. J'ai la gratitude du cœur.

— Bodasse jouait souvent avec Cœur-Dur et Rifer?

— Souvent, en effet. C'était moi qui marquais leurs points. J'étais généreuse pour Cœur-Dur, en corrigeant

adroitement ses écarts. C'est le seul reproche que j'aie à me faire à l'égard du pauvre papa Désiré.

J'avais accordé une médiocre confiance aux insinuations de Voirbo concernant Cœur-Dur, Rifer et Entouca. Mais, après avoir entendu les explications de la fille Gloria, j'étais fermement convaincu que, sur ce point, comme sur les autres, l'*indicateur politique* cherchait à me tromper.

Malgré cette conviction, il était de mon devoir de tenter une dernière épreuve envers les clients du café du Faucon, en les confrontant tous les quatre.

Rifer, venait d'arriver.

Je fis sortir la fille Gloria, puis j'appelai cet individu.

Il me déclara qu'il était marié depuis cinq ans; que n'ayant pas d'enfants, et ne s'accordant pas avec sa femme, ils s'étaient séparés à l'amiable. Celle-ci était cuisinière chez un député; et lui-même était occupé chez un marchand tripier du marché Saint-Germain; il déjeunait chez son patron, mais il dînait rue Grégoire-de-Tours, au restaurant du *Pet de Lapin*, où il avait fait la connaissance de Pierre, le tailleur, et du *père* Désiré.

— Depuis plus d'un mois, ajouta Rifer, je n'avais revu ni Désiré, ni Pierre. Dimanche dernier, le tailleur est venu, par extraordinaire, au café du Faucon, puis le lendemain, lundi, où il a bu et causé avec moi, en me promettant de s'y trouver encore ce soir.

— Vous a-t-il parlé de Désiré Bodasse?

— Oui, il m'a dit qu'il avait été assassiné; mais je le savais par les journaux.

Je fis rentrer dans mon cabinet Cœur-Dur, Entouca et Gloria, et m'adressant à tous les quatre, je leur dis:

— Dans votre monde, on prétend que la police est ignorante, et ne sait rien de ce qu'elle doit apprendre; qu'elle est vexatoire et inutile. Je vais vous prouver qu'elle ne désespère jamais, lorsqu'elle est à la recherche d'un crime intéressant la sécurité publique. Voici ce que chacun de vous a fait dans la soirée du 15 décembre dernier.

Les trois hommes se regardèrent. Quant à Gloria, elle paraissait chercher en vain dans sa mémoire l'emploi de son temps durant cette soirée.

Je continuai:

— Le soir dont je vous parle, vous vous trouviez tous les quatre au carrefour de Buci; mais il y avait avec vous une autre personne... un homme, que l'on n'a pas revu depuis cette époque... un homme qui a été assassiné... Désiré Bodasse.

Les traits de mes auditeurs exprimèrent l'étonnement, mais nulle frayeur.

Je poursuivis:

— Pendant que vous, Gloria, marchiez devant en donnant le bras au vieillard; vous, Entouca, vous avez dit à Cœur-Dur: *Nous allons nous débarrasser du vieux.*

— Ah! mais c'est vrai... je me souviens maintenant! exclama Gloria qui, pendant que je parlais, n'avait cessé d'interroger sa mémoire.

— Oui, j'ai bien tenu ce propos, ajouta Entouca... Tu t'en souviens, Cœur-Dur?

Cœur-Dur répondit par un signe de tête affirmatif.

J'observais bien attentivement Rifer, qui se taisait, et paraissait ne rien comprendre. S'il avait tenu le propos que lui avait attribué Voirbo, il paraissait ne plus s'en souvenir. Or, ce propos m'étant confirmé par Entouca, quelqu'un avait dû le répéter à Voirbo, et ce ne pouvait être que Rifer, sous l'empire de l'ivresse.

Entouca poursuivit:

— Mais je vais vous expliquer comment, et pourquoi j'ai dit: *Nous allons nous débarrasser du vieux.*

Le papa Désiré voulait emmener trop souvent Gloria chez lui. Comme il n'était pas généreux, et que ma maîtresse attendait quelqu'un ce soir-là; vous savez.., une fille attend toujours quelqu'un sans jamais savoir

qui, j'ai tenu le propos en question. Je voulais dire par là que nous allions le fatiguer, le faire marcher beaucoup, pour qu'il nous *lâche*...

— A quelle date ceci se passait-il ?

— Oh ! ça... je ne m'en souviens pas.

— Ce n'est certainement pas le 15 décembre, répondit Gloria ; car, à ce moment, je me trouvais *à ma maison de campagne* (Saint-Lazare), où je suis restée quinze jours. Je suis sortie le jour de Noël... Vous pouvez vérifier, monsieur le Commissaire.

— Eh bien ! mais alors, j'étais aussi en prison, dit Entouca ; car j'ai été arrêté peu de temps après toi, et j'ai *tiré* huit jours de Dépôt pour *batterie*... et encore, c'était pas moi qui avais battu...

— Vous aviez été battu, alors ?

— Non pas... Je ne me laisse pas battre... cela ferait trop de peine à Gloria, et je perdrais mon prestige à ses yeux.

— Expliquez-vous.

— Voilà ce que c'est. J'étais avec *Fluxion-de-Poitrine*... Tu le connais bien, toi, Cœur-Dur ?

— Connais pas, dit Cœur-Dur.

— Mais si... Tu sais bien qui je veux dire ?...

— *Tapis-Vert*, quoi ! ajouta Gloria.

— Lui-même... *Fluxion-de-Poitrine*, *Tapis-Vert*, c'est le même homme. C'est moi, monsieur le Commissaire, qui ai donné ces deux noms à un cocher de mes amis, parce qu'il a une vieille *guimbarde* découverte avec laquelle il travaille été comme hiver. Les beaux jours, ça va bien... mais quand il gèle, qu'il pleut ou qu'il *souffle*, c'est pas rigolo du tout, dans sa carriole. Et cependant, à défaut d'autres *sapins*, le bourgeois est bien forcé de prendre sa victoria... Et lui, il *rigole* tout le temps de voir le client s'enrhumer. Je crois bien que les médecins et les pharmaciens lui font une remise, pour chaque *pante* qu'il met sur le flanc.

— Tout cela est fort intéressant, mais ne m'apprend pas...

— C'est vrai, tu bavardes comme une pie borgne, et tu ne dis pas pourquoi tu as été arrêté, fit Gloria.

— As-tu fini ton *solo !* répondit Entouca d'un air vexé.

— Non ! et je te défends de parler argot, continua Gloria. *Monsieur* passe son existence à la recherche de mots nouveaux... Ne dirait-on pas que tu vas aider les académiciens à terminer leur dictionnaire ?...

— Je sais pas si je travaille pour l'Académie... mais tu le sais bien... y a des spécialistes qui m'achètent deux *ronds*, les expressions inédites...

— C'est bon... Dis à monsieur le Commissaire le motif de ton arrestation.

— J'y vais. C'était un dimanche soir, à la sortie de *Bullier*... *Fluxion-de-Poitrine* ou *Tapis-Vert*, au choix, avait avec lui sa maîtresse, une petite Arlésienne bien *gironde* (belle).

— D'abord, dit Gloria, je te défends de trouver *gironde* une autre femme que la tienne.

— Oh ! tu sais bien que je ne te changerai pas pour la meilleure... Ce que j'en dis, c'est histoire de causer. Je continue : *Tapis-Vert* est jaloux comme un phoque. Voilà-t-il pas qu'il s'avise de chamailler sa princesse, parce qu'elle avait *jaspiné* l'argot de Marseille avec un pays de Carpentras, étudiant de première année ? Naturellement, la petite riposte... et vous savez... elle a un coup de langue... C'est pas pour des prunes qu'elle est du Midi. Voilà-t-il pas qu'elle l'appelle *Collignon !*... Là-dessus, il lui *colle* un maître coup de poing sur le visage, qui la fait aller s'asseoir à cinq pas sur... *l'autre côté*, et les deux jambes en air. Le monde s'amasse..., les uns rient, les autres crient *à la chie-en-lit* et les *sergos* s'amènent... Moi, qui avais seulement voulu retenir *Fluxion-de-Poitrine*, on me ramasse comme lui. Total : huit jours de *pré-*

vence pour chacun. Je me rappelle que j'ai été mis en liberté le 20 décembre, parce que, ce jour-là, Cœur-Dur et moi avons porté du chocolat à Gloria, à Saint-Lazare. Pas vrai, Cœur-Dur ?...

— C'est vrai, répondit celui-ci.

— Tout cela sera facile à vérifier ; mais il y a autre chose. Aux approches du premier de l'an, vous avez disparu pendant quelque temps du café du *Faucon*, où vous alliez régulièrement.

— Moi, répondit Gloria, je suis allée parader pendant quinze jours sur l'estrade d'un saltimbanque.

— Et moi, ajouta Entouca, j'ai vendu sur les boulevards un article de Paris nouveau. C'est un père capucin en corne, avec une robe de moine et un chapeau de Bazile. Les deux pieds peuvent se mouvoir en avant et en arrière ; ils servent, l'un de cure-dents, l'autre de cure-oreilles. Ce que j'en ai vendu !... On me les arrachait des mains. Je les payais quatre sous, et je les vendais cinquante centimes et même un franc, selon la tête de l'acheteur. J'ai fait une excellente recette. Pour être plus près de notre *turbin* (travail) l'un et l'autre, nous avions pris gîte, pour la quinzaine des fêtes, rue Lepic, chez la *mère Bichette*, une logeuse très aimable.

— On vérifiera tout cela, et je verrai si vous m'avez trompé.

— Ecoutez, reprit Entouca d'un ton contrit : Je suis un souteneur..., c'est pas une profession avouable. Les gens de mon espèce n'ont que le choix des infamies à commettre, et vous avez parfaitement le droit de me suspecter, ainsi que Gloria. Mais, jusqu'ici, je vous le jure, ni moi, ni elle, n'avons commis aucun crime, pas même un simple vol, ni une petite escroquerie. Demandez à tout le monde... on vous dira : « Le ménage » Entouca et Gloria, c'est noceur, batailleur, gueu» lard ; mais franc comme l'or. »

C'est pas tout à fait notre faute, si nous vivons

comme ça... Je voulais épouser Gloria ; alors j'aurais travaillé... mais elle n'a pas voulu... elle est noceuse de naissance. Elle m'a dit : « Nous sommes orphe» lins... pas de famille, pas de nom à respecter... » vivons libres... »

Tenez, mon ami Cœur-Dur a aussi de l'amour pour Gloria. J'en souffre beaucoup pour lui ; et, quelquefois, je sens la jalousie me mordre le cœur ; mais je ne lui en veux pas... je l'admire, il a au moins le courage de travailler et de vivre sans le secours d'une femme.

Quant au *copain* Rifer, que voilà, c'est un bon garçon ; mais *soiffeur* endiablé, par exemple. Il est déjà alcoolique. Il travaille bien le jour, mais le soir il va s'abrutir au café du Faucon en buvant de l'eau-de-vie... Cependant, de sang-froid ou ivre, il est toujours très doux... un enfant le conduirait en laisse comme un caniche... les alcooliques finissent par voir rouge... un beau jour ils tuent, sans savoir pourquoi. Il faut quitter le vin, ami Rifer... il pourra te jouer un vilain tour.

— Oh ! c'est pas le vin que j'aime, dit Rifer, je ne peux pas le sentir, à cause de sa couleur... mais l'eau-de-vie, c'est autre chose... je l'adore et je ne peux pas me passer d'en boire... cependant je sens qu'elle sera pour moi l'eau-de-mort.

— Rifer et Cœur-Dur, vous pouvez vous retirer. Quant à vous, Entouca et Gloria, je vous garde provisoirement.

— Oh ! mais, nous n'avons cependant rien fait de mal.....

— C'est ma conviction. Vous ne resterez ici que le temps nécessaire de vérifier si vous étiez détenus tous deux à l'époque que vous avez signalée. Je vais donner les instructions pour qu'il soit procédé à cette vérification le plus tôt possible.

Une heure après, mon secrétaire revenait de la Préfecture, et m'annonçait que la fille Gloria avait sé-

journé à Saint-Lazare du 14 au 24 décembre; pour Entouca, il était resté au Dépôt, du 15 au 21 du même mois.

La preuve était concluante: ni l'un ni l'autre ne pouvaient être impliqués dans l'assassinat de Désiré Bodasse, et je les laissai libres.

— Merci de votre bienveillance, me dit Entouca. Au lieu de faire vérifier nos déclarations de suite, vous pouviez remettre la chose à demain et, en attendant, nous expédier au Dépôt par le premier *panier à salade* (voiture cellulaire) qui passerait. Gloria et moi nous ne serons pas ingrats. Si, par hasard, nous apprenions quelque chose qui puisse vous intéresser, autorisez-moi à venir vous en faire part.

— Vous pouvez venir quand vous voudrez, et si vous m'apportez quelque nouvelle intéressante, c'est moi qui vous aurai de l'obligation.

— Qui sait?... reprit Entouca, tout ému, un misérable souteneur, comme moi, pourrait peut-être se rendre utile d'une façon quelconque! Excusez ma hardiesse, monsieur le Commissaire, et soyez indulgent à cause de ma petite Gloria, si gentille, que j'aime tant... surtout quand elle fume sa cigarette comme un sous-officier. Ah! tenez... elle pourrait faire de moi un honnête homme, si elle-même voulait redevenir une honnête femme!

CHAPITRE XIV

Delirium tremens. — Arrestation de Voirbo.

Voirbo devait se trouver à mon commissariat le samedi 20 février, à huit heures du matin; mais, au lieu de sa visite, je reçus la lettre suivante :

« Paris, 20 février 1869.

» Monsieur le Commissaire de police,

» Ayant à terminer, pour un mariage qui a lieu » aujourd'hui même, un costume complet sur lequel » j'ai travaillé toute la nuit passée, vous ne me verrez » pas à l'heure convenue. Je n'ai, du reste, rien de » nouveau à vous apprendre au sujet de *notre affaire*.

» Vous ne recevrez aucune instruction du Cabinet » du Préfet. On n'ose pas me poursuivre, au sujet de » mon discours sur la question de l'augmentation des » salaires.

» Je sais, de source certaine, que vous allez être » désigné pour assister dimanche prochain, à la nou- » velle réunion qui doit avoir lieu à Belleville, où se » terminera la discussion restée en suspens. Vous ne » m'y verrez probablement pas.

» J'ai à cœur de terminer mes investigations au » sujet de l'assassinat de mon ami Désiré. Je vais

» consacrer toutes mes soirées à *éplucher* les habitués
» du café du *Faucon*. J'ai la conviction que la semaine
» prochaine ne se passera pas sans que nous soyons
» fixés sur les circonstances de la mort de Bodasse,
» comme sur le nom de son assassin.

» Votre serviteur dévoué,

» VOIRBO,

» 26, rue Lamartine. »

Cette lettre était une nouvelle ruse ; mais dans quel but ?...

Voirbo songerait-t-il à prendre la fuite?... Ou veut-il seulement éviter de venir au commissariat, dans la crainte d'être reconnu par Ringué et Champy?

Déjà, en venant à mon cabinet le 13 février, il a placé sa lettre de convocation sous enveloppe cachetée.

C'était le moyen de s'annoncer, sans se faire connaître du personnel.

Le 17, il a pénétré chez moi, en se servant du nom du Préfet de police...

Aujourd'hui, il s'excuse par lettre.

Décidément, M. Voirbo est un madré coquin. Avec un esprit aussi inventif, il faut s'attendre à toutes les surprises, ne pas le perdre de vue, le suivre dans ses combinaisons.

J'ai besoin de m'assurer si réellement il va passer les soirées de la semaine prochaine au café du *Faucon*.

Mais, comment faire?... La veuve Touron ne me renseignera pas... Mon personnel et moi ne pouvons pénétrer dans ce bouge, sans être reconnus... N'ayant pas obtenu d'agents de la sûreté, quand j'en ai demandé au Chef de la Police municipale, je ne veux pas m'exposer à un nouveau refus, ou à une nouvelle intervention d'agents politiques, qui m'ont si mal servi...

Je vais utiliser la bonne volonté d'Entouca et de Gloria.

Par Champy, je les fis prévenir que lundi, je les attendrais à dix heures du soir.

N'étant pas de service le dimanche, j'avais projeté de passer la journée avec deux de mes amis, le sculpteur Clésinger et Charles Coligny, secrétaire de M. Arsène Houssaye, directeur de la revue : *L'Artiste*.

Tous les deux me tourmentaient pour visiter les bas-fonds de la capitale.

La journée terminée, je leur dis, en les quittant, que s'ils voulaient se trouver à mon cabinet le lendemain, dans la soirée, je pourrais leur faire visiter un bouge parisien.

Ils acceptèrent avec empressement.

Le lundi soir, Clésinger, Charles Coligny, Entouca et Gloria se trouvaient réunis dans mon cabinet.

Je dis à ces deux derniers que, pour leur témoigner ma confiance, je les avais appelés pour piloter deux de mes amis, qui désiraient passer une heure ou deux au café du Faucon.

— Alors, ce sont des artistes ou des écrivains, dit Gloria.

— Justement. Ils vont là pour faire une étude de mœurs. Vous leur montrerez des types ; il n'en manque pas, chez la veuve Touron. Vous direz à vos camarades indiscrets que ce sont deux étrangers, désireux de visiter les établissements curieux. Par exemple, il faudra bien vous garder de dire qui vous a confié cette mission.

— Nous n'avons pas intérêt à cela, répondit Entouca... Si nous parlions de vous, on nous appellerait tout de suite « *bourriques* » (délateurs).

— Agissez pour le mieux ; faites, si vous le jugez nécessaire, la partie avec Rifer et Cœur-Dur, et vous me direz si le tailleur Voirbo vient encore au Faucon.

— Il y était hier, dit Gloria ; du reste, il y vient très

souvent depuis quelques jours, et il paie constamment à boire à Rifer. Hier, il l'avait tellement *saoûlé* qu'il a dû lui donner le bras pour l'emmener. En les voyant partir ainsi, à minuit, j'ai dit à Entouca : « Il ne faut » pas boire avec le tailleur; tu vois dans quel état il » met Rifer chaque soir... C'est probablement M. Macé » qui lui a dit de le *pocharder*, pour le faire parler. »

— Vous vous êtes trompée, mademoiselle Gloria...

— Ma foi, je suis franche... Je vous le déclare, comme je l'ai dit.

— Je n'ai donné à M. Voirbo aucune mission. En qualité d'ancien ami de Désiré, il recherche, de sa propre initiative, les individus qui l'ont assassiné et qu'il prétend trouver parmi les habitués du café du Faucon.

— Eh bien! faut-il vous l'avouer? Entouca et moi, nous n'avons qu'une médiocre confiance dans ce tailleur qui ne travaille jamais. Son existence est bizarre. Comme nous, il serait embarrassé pour vous présenter sa famille. La nôtre... c'est tout le monde, n'est-ce pas, mon petit Entouca?... la sienne, c'est... personne.

— Cependant, il vient de se marier; il a dû produire des papiers...

— Qui n'étaient peut-être pas à lui...

— Pourquoi cette idée?... Ce n'est pas sans raison, que vous parlez ainsi.

— Ma raison, la voilà : au 15 août dernier, à la fête, je me trouvais au café Belge. A une table voisine de la mienne, étaient assis deux Anglais qui paraissaient attendre quelqu'un. Ce quelqu'un est arrivé à six heures, et n'était autre que Voirbo.

— Il n'y a pas de mal à connaître deux Anglais, et à prendre rendez-vous avec eux.

— Oui, mais ces Anglais, au lieu de l'appeler Voirbo, l'ont nommé *Peters Ball*, en lui donnant une poignée de main. Tous trois sont partis ensemble.

— Peters, en français, signifie Pierre... et Ball est,

je crois, le nom de la femme avec laquelle Voirbo a contracté son premier mariage en Angleterre. Il n'y a donc là rien de bien grave. Néanmoins, je ne vous cache pas que je m'intéresse à ce que dit et fait ce M. Voirbo. Vous me serez agréable en me tenant au courant de ses agissements.

— Oh! pour cela, comptez sur moi, dit Entouca... je l'ai trop dans le nez, ce péroreur de réunions publiques...

Clésinger et Coligny partirent avec le couple Entouca-Gloria; et quand je les revis, le lendemain, ils me témoignèrent toute leur satisfaction pour la façon intelligente dont leurs *cicéroni* s'étaient acquittés de leur mission.

Ainsi que Voirbo me l'avait annoncé par sa lettre, dans la journée du mardi 23, je reçus l'ordre d'assister à la réunion qui devait avoir lieu, le soir, à la salle des *Folies-Belleville*.

Je m'y rendis à l'heure accoutumée.

Il y avait ce soir-là peu de monde dans la salle, et surtout pas de femmes. La séance fut fatigante et sans intérêt. Voirbo ne se montra pas.

Le lendemain, j'apprenais, par Entouca, qu'il avait passé la soirée au café du *Faucon*, toujours empressé de payer et de verser à boire à Rifer, qui ne jurait plus maintenant que par lui.

— Où diable veut-il en venir? Que compte-t-il faire de cet homme qu'il tient constamment sous l'empire de la boisson?...

Je ne devais pas tarder à le savoir.

Le jeudi 26 février, en rentrant chez lui à une heure du matin, Rifer se mit à démolir son mobilier, à coups de hachette. Au fur et à mesure qu'il brisait, il en jetait les morceaux par la fenêtre donnant sur la rue Princesse, heureusement déserte à pareille heure.

Deux sergents de ville, en tournée de nuit, voyant

pleuvoir des débris de meubles, montèrent dans la maison. Rifer ayant laissé sa porte ouverte, ils se jetèrent sur lui, avant qu'il pût se mettre en défense, sa hachette à la main.

Après une lutte acharnée, ils réussirent à le maîtriser, et à le conduire au poste de la place Saint-Sulpice.

Le malheureux était fou furieux.

Il ne cessait de crier :

— C'est moi... moi, qui ai coupé Désiré !... Les jambes sont dans le puits... les morceaux du corps dans le canal et la Seine... vite, vite, un bateau pour les repêcher! La tête est sous mon lit .. le jour elle se cache; mais la nuit, elle vient se mettre sur l'oreiller, à côté de moi... Enlevez-la... jetez-la par la fenêtre !

Le brigadier, chef de poste, m'envoya chercher immédiatement par un auxiliaire. Celui-ci, en courant, m'annonça, tout joyeux, que *l'assassin de la rue Princesse, un garçon tripier, demeurant dans la maison des deux jambes dont la tête était sous son lit* (textuel), *venait d'être arrêté.*

— C'est probablement Rifer.

— Non, il est *pochard*...

— C'est bien. Je vais me rendre au poste.

Quelques instants après, j'arrivais place Saint-Sulpice.

En pénétrant dans le corps de garde, je vis Rifer accroupi dans un angle. Il était calme.

Les sergents de ville ne le perdaient pas de vue, et surveillaient ses moindres mouvements.

A mon approche, le malheureux se leva d'un bond et me regarda fixement. Des larmes coulaient sur ses joues. Comme je voulais lui prendre la main, il s'empara de la mienne et la porta à ses lèvres; puis il me dit :

— Monsieur le Commissaire, empêchez ces hommes

de me faire du mal... J'ai tué le *petit vieux*, c'est vrai..., le tailleur me l'a dit... Eh bien, je me rends... je ne veux plus être surveillé. Voirbo m'a dit aussi que vous cherchiez la tête de Désiré... Elle est chez moi... sous mon lit... je vous la donne.

— C'est bien, mon ami; restez tranquille, remettez-vous et pleurez encore; cela vous soulagera...

— Mais la tête?... il faut aller la chercher...

— Oui, nous irons ensemble tantôt, et je vous en débarrasserai. Où avez-vous passé votre soirée?

— Au *Faucon*.

— Avec qui?

— Avec le tailleur.

— C'est lui qui vous a fait boire?

— Oui... de l'eau-de-vie... je l'aime beaucoup cette boisson... Seulement, quand je vois le tailleur, j'ai peur de la police.

Les yeux de Rifer s'injectèrent de sang, quand il prononça le mot *police*. Il se tourna ensuite vers les agents et vociféra en leur montrant le poing :

— Oui, j'ai peur de la police!... tas de canailles!... Vous me regardez comme une bête sauvage... C'est ma femme qui vous paie pour me moucharder... Voirbo me l'a encore dit : Ne te laisse pas arrêter... jette-toi plutôt à l'eau. Je voulais le faire, en emportant avec moi la tête du vieux; mais ces deux sergots-là sont venus me prendre chez moi... pour me livrer au bourreau... Non ! je ne veux pas monter à l'échafaud!... laissez-moi aller me noyer... je veux me noyer, comme l'a dit le tailleur...

L'exaltation de Rifer allait en augmentant. Les sergents de ville cherchèrent à le saisir; ils le tenaient même, lorsque, se dégageant d'un bond, il s'écria :

— Ne me touchez pas!.... je brûle... Vous ne voyez donc pas qu'il me coupe en petits morceaux... C'est Désiré qui se venge... Rendez-lui donc sa tête!...

Les agents tentèrent de nouveaux efforts pour s'em-

parer de Rifer; mais voyant que la lutte l'excitait davantage, je leur fis signe, et ils s'éloignèrent de lui. Il continua :

— Ouvrez-moi la prison... Amenez-moi des juges... Je veux aller à la Cour d'assises, à la Roquette... et ensuite... En avant la guillotine!... Ma tête sera coupée comme celle de Désiré. C'est ma femme qui sera contente! Désiré était son amant... il fallait bien que je le tue... Oui, oui... il était bien son amant... Voirbo les a surpris ensemble... aux bains froids... Il me fallait aussi de l'argent pour boire... Je savais, par le tailleur, que le vieux était riche... Pauvre Désiré!... il ne tenait plus sur ses jambes.., mais il parlait toujours de celles à Gloria... Il est vrai qu'elle a de belles jambes, Gloria... Mon ami Pierre m'a dit qu'il les connaissait bien... En avons-nous bu, ensemble, de l'eau-de-vie cette semaine!...

Rifer faisait claquer sa langue.

— Ah! que c'est bon, l'eau-de-vie... donnez-moi encore un petit verre... j'ai bien soif... un tout petit verre, long comme les *quilles* de Désiré qui sont là debout dans le coin... Tenez... regardez donc comme elles tremblent... elles ont froid... Ah! les voilà qui vont se chauffer. Comme elles courent en tournant autour du poêle!...

Rifer se mit à courir. Il fit le tour du calorifère en fonte, en criant :

Je veux les attraper ces deux jambes pour les rejeter dans le puits... Fermez donc la porte du poêle... elles vont se fourrer dedans... Les voilà qui jouent à cache-cache sur le lit de camp... Elles se sauvent, maintenant... Boum!... voilà la tête qui arrive!... Voyez, comme elle roule... Oh! regardez-donc ses yeux comme ils sont ouverts... C'est moi qu'ils regardent... Non, ils cherchent la perruque de Désiré... Elle n'est pas ici, je l'ai jetée à l'eau... j'irai la chercher... Bon!... la tête sans poil s'arrête... Ah! voilà les jambes qui

reviennent... Tiens... elles dansent autour de la tête... Elle danse aussi, la tête... tout danse ici... allons, au large... Il me faut de la place... Moi aussi, je veux danser...

Et Rifer se mit à cabrioler en grimaçant d'une façon hideuse.

Les sergents de ville étaient comme pétrifiés par ce spectacle.

Après une minute de danse vertigineuse, Rifer s'arrêta épuisé et, regardant à ses pieds :

— Je suis dans une mare de sang caillé... j'en ai jusqu'aux genoux... voyez, la tête s'enfonce dedans... et les jambes aussi...

Rifer continua à divaguer avec une volubilité extraordinaire. Sa démence était complète, et atteignait, par instants, le paroxysme de la fureur. Il n'avait présent à la mémoire que le souvenir de ses dernières conversations avec Voirbo. Saturé d'alcool, il était en proie à des hallucinations qui lui faisaient voir, partout et sous des formes variées, les membres épars de Désiré, dont il se croyait le meurtrier.

L'alcool faisait rapidement ses ravages, au physique comme au moral. Le malheureux était violemment agité par des crises nerveuses, qui, à chaque instant, lui donnaient des convulsions tenant de l'épilepsie.

Alors c'étaient des cris sauvages, des rugissements de fauve et des bonds désordonnés.

Croyant toujours poursuivre la tête et les jambes de Bodasse, qu'il voyait partout, il s'élançait avec fureur tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Tout à coup, il commença à aboyer comme un chien et, s'accroupissant à quatre pattes, il se mit à sauter et à courir sur le parquet du poste avec une vélocité extraordinaire.

Sa tête était horrible à voir : le visage congestionné, les yeux effarés sortant de leur orbite, le cou allongé démesurément, la langue pendante et écumeuse

lapait continuellement comme celle d'un chien exténué de soif.

Il était en proie à un véritable accès de *delirium tremens*, terrible symptôme de la fin d'un alcoolique.

Pour mettre un terme à cette scène épouvantable, il fallut lui attacher étroitement tous les membres ; ce ne fut pas sans peine que quatre solides sergents de ville réussirent à le maîtriser, et à le placer dans une voiture que j'avais envoyé chercher.

Je le fis transporter d'urgence à l'asile Sainte-Anne, avec un ordre d'envoi motivé.

La femme Rifer, que j'avais fait prévenir arriva. Je l'attendais.

Elle me raconta que dès le commencement de leur ménage son mari s'était adonné à la boisson ; qu'elle avait essayé, en vain, tous les moyens imaginables pour l'empêcher de boire, et que n'ayant pu le corriger de ce malheureux défaut, elle avait pris le parti de le quitter pour se placer domestique.

— Heureusement, ajouta-t-elle, nous n'avons pas d'enfants. Depuis notre séparation, je ne l'ai revu que deux ou trois fois...

Mon mari est un esprit faible ; mais nullement méchant... son caractère est plutôt doux que violent ; mais ce que vous m'apprenez de lui ne m'étonne pas. Déjà avant de nous quitter, il lui arrivait parfois, quand il était en proie à une crise nerveuse produite par l'ivresse, de se dire l'auteur de crimes dont il apprenait l'existence par la voie des journaux... Je lui avais toujours prédit qu'il deviendrait fou, s'il continuait à s'enivrer.

Malgré l'heure matinale, je me rendis avec Mme Rifer rue Princesse, dans le logement de son mari.

Impossible de se faire une idée du désordre et du bouleversement qui existait dans la chambre. Les vêtements, le linge, le mobilier, la vaisselle, tout était en lambeaux ou en miettes sur le sol.

Je fis des recherches au milieu de ces débris, mais je ne vis rien de nature à fixer mon attention.

— Que me reste-t-il à faire ? demanda Mme Rifer.

— Oh ! rien ici, madame... je vous donnerai un mot pour vous présenter à l'asile Sainte-Anne, et vous irez voir votre mari daus la journée.

— Je ne demande pas mieux, bien que cette visite soit pour moi une épreuve pénible.

— A votre retour, je vous serai obligé de passer par mes bureaux pour me donner de ses nouvelles.

A quatre heures de l'après-midi, Mme Rifer venait m'apprendre qu'elle était veuve.

— Dieu, dit-elle, a eu pitié de l'infortuné. La mort est un grand bienfait pour lui.

Je mis la nouvelle veuve au courant des formalités qui lui restaient à remplir, et je lui donnai la clé du logement de son époux.

J'aperçus dans l'antichambre la fille Gloria causant avec Champy. Elle était au courant des incidents de la nuit précédente.

— Voirbo est un grand misérable ! s'écria-t-elle en entrant dans mon cabinet ; c'est lui qui a perdu ce malheureux Rifer. Hier soir, au café du *Faucon*, il lui a fait boire je ne sais combien de carafons d'eau-de-vie ; puis, pour l'achever, il l'a emmené, à minuit, dans un lupanar de la rue des Quatre-Vents, où il lui a encore fait ingurgiter une bouteille de champagne. C'était *le coup du lapin*... Aussi Rifer en est *claqué*.

J'ai dit à Entouca de ne pas perdre de vue le tailleur... En ce moment, il doit le *filer*...

— Gardez-vous bien de suivre Voirbo ; ce serait lui donner l'éveil. Retrouvez Entouca, et dites-lui de cesser sa surveillance. Ce soir, au théâtre de l'Odéon, faites-moi savoir à la sortie si le tailleur a paru dans l'établissement de la veuve Touron, et quelle a été son attitude.

Gloria partit rejoindre son amoureux.

A onze heures et demie, passant à côté de moi sous les arcades du théâtre, devant la librairie des frères Marpon, Entouca me glissa un billet ainsi conçu :

« Onze heures. V... cartes en main avec C... Le nom » de R... pas prononcé. »

— Tant mieux, je puis dormir tranquille... Voirbo joue aux cartes avec Cœur-Dur... Il n'est pas disposé à quitter la partie... C'est demain le 27 février; il y aura juste un mois que le juge d'instruction m'a remis sa commission rogatoire. J'ai promis de la lui rendre dans ce délai. J'espère lui tenir parole. Demain, je ferai une visite à M. Voirbo.

L'événement prévu et combiné par lui pour sa propre sécurité précipitera sa perte.

Le lendemain, au lieu de ma visite à Voirbo, ce fut le contraire qui se produisit : lui-même vint me voir.

Mon cabinet, je l'ai dit, donnait accès par une porte-fenêtre à un jardinet ayant une entrée par la rue Bonaparte, entrée seulement permise aux locataires de la maison portant le n° 53 de la rue d'Assas, où était installé mon commissariat.

Le samedi 27, à huit heures du matin, en arrivant à mon cabinet, j'aperçus Voirbo dans mon jardinet.

— Décidément, il ne veut plus entrer par la grande porte.

Je tirai le verrou de la porte-fenêtre, et je le fis pénétrer dans l'intérieur; puis, machinalement, je repoussai le battant, et l'issue particulière se referma au pêne seulement.

— En passant, me dit Voirbo, j'ai vu ouverte la grille de la rue Bonaparte ; j'en ai profité pour entrer, et vous attendre dans le jardin. Votre garçon de bureau n'ouvre le Commissariat qu'à neuf heures; je tenais à vous voir avant l'arrivée du public et de la veuve Rifer, qui, je crois, a rendez-vous ici ce matin.

— Vous avez bien fait, monsieur Voirbo. Asseyez-

vous, et permettez-moi d'ouvrir mon courrier. J'attends une dépêche urgente. Justement la voilà... Il faut une réponse immédiate; le temps de l'expédier, et je suis à vous... Voilà les journaux... Vous trouverez dans *le Droit* la condamnation, à trois et six mois de prison, des citoyens Budaille et Bachelerie, orateurs de réunions publiques, poursuivis pour excitation au mépris du gouvernement, et à la haine des citoyens les uns contre les autres. Vous connaissez probablement ces messieurs, aussi bien que la Préfecture de police?

— Je connais beaucoup Budaille, répondit Voirbo en ouvrant *le Droit;* mais Bachelerie très peu... Ni l'un ni l'autre ne sont dangereux.

Je n'avais à répondre à aucune dépêche ; mais, surpris par l'arrivée de Voirbo, il me fallait gagner du temps, mon personnel n'arrivant qu'à neuf heures.

Sur une feuille de papier à en tête administrative, je rédigeai, pour mon secrétaire, la note suivante :

« Samedi, 8 heures du matin.

» Monsieur Leroy,

» Voirbo vient de pénétrer dans mon cabinet par le » jardin ; il est là, devant moi. Je le tiens, et je veux le » garder. C'est un gaillard décidé, capable de tout. » Il faut donc prendre nos précautions, pour qu'il ne » puisse s'échapper ni opposer de résistance. Dès votre » arrivée, fermez la grille donnant sur la rue Bona- » parte, et condamnez avec un solide fil de fer la porte » de mon jardin.

» Donnez au personnel, qui doit être arrivé en même » temps que vous, les instructions suivantes :

» Au premier coup de sonnette, le garçon de bureau » entrera dans mon cabinet et arrangera le feu. En se » retirant, il emportera la pelle, les pincettes et le » tisonnier.

» Vous pénétrerez ensuite pour me demander la si- » gnature d'un acte quelconque. Pendant que je lirai

» cette pièce, vous vous placerez devant la porte-fe-
» nêtre de façon à pouvoir, au moment opportun,
» pousser le verrou et donner un tour de clé à la ser-
» rure.

» Je sonnerai une deuxième fois, alors Ringué et
» Champy entreront dans mon cabinet.

» Ringué s'arrêtera à la porte de communication,
» entre votre bureau et le mien. Champy viendra se
» ranger derrière mon fauteuil et suivra attentivement
» tous les mouvements de Voirbo.

» Précisez bien le rôle de chacun, pour qu'il n'y ait
» pas de malentendus, et attendez mon premier coup
» de sonnette. »

Je plaçai cette note sous enveloppe et, pendant que Voirbo paraissait s'absorber dans la lecture des feuilles publiques, j'allais la déposer bien en vue, maintenue par un presse-papier, sur le buvard de mon secrétaire. Ceci fait, je repris ma place.

J'avais déjà gagné près d'une demi-heure ; il me fallait gagner encore trente minutes. Cela me paraissait facile en laissant Voirbo me faire un long récit de ses exploits pour découvrir les assassins de son ami ; car il venait certainement pour cela.

— Et maintenant, je suis tout à vous, monsieur Voirbo.

Le mouchard politique plia lentement le journal qu'il tenait à la main et commença :

Je connais la mort de Rifer. Pour moi, comme pour vous, ce décès est vraiment regrettable, et vous allez bientôt partager mon avis. Ce garçon tripier était bien le meurtrier, ou du moins l'un des meurtriers de mon malheureux ami. Rifer n'était pas un méchant homme ; mais il était inconscient, et l'inconscience est très dangereuse. Il ne faut pas voir en lui un criminel de profession, je crois que son acte est l'œuvre d'un fou atteint du délire de la persécution. Je ne sais comment il en était arrivé à se persuader que Bodasse était l'amant de sa femme et son plus grand ennemi. Peut-être, connaissant sa faiblesse de caractère, lui avait-on suggéré cette idée, en lui faisant comprendre qu'il ne serait tranquille que lorsque Bodasse aurait disparu. C'est à forte dose qu'on a infusé dans son esprit inquiet ce qui s'appelle *l'illusion*. D'un autre côté, cet homme, à l'intelligence atrophiée et paralysée par l'abus de l'alcool, a pu, poussé par des besoins d'argent, s'associer au guet-apens dans lequel est tombé le pauvre Désiré.

Ses complices ne seront pas difficiles à découvrir. Demain je vous amènerai une fille, une ancienne amie de Gloria, qui vous édifiera sur le compte de Rifer et de ses acolytes Cœur-Dur et Entouca. Elle a particulièrement connu Bodasse et, preuves en main, elle pourra vous dire ce que sont devenues les valeurs de mon vieil ami... Vous verrez cela, monsieur le Commissaire... Les gens que je vous signale sont bien les coupables...

Rifer, cet ivrogne, ce fou, vous tire d'embarras... par ses aveux publics, par sa mort, il dégage votre responsabilité et sauvegarde votre amour-propre...

Voirbo pataugeait, mais je me gardais bien de le lui faire remarquer, et je le laissais m'insinuer qu'il fallait incriminer tout le monde... lui excepté.

Il continua :

— Oui, Rifer s'est accusé devant sa concierge et les locataires de la maison... il vous a même fait des aveux... Voyez l'étrange coïncidence : il habite précisément la maison où se trouve le puits dans lequel vous avez repêché les jambes. C'est là qu'il a dû commettre le crime.

L'auteur principal est découvert, et il est mort... c'est tout ce que le juge d'instruction pouvait exiger, et il doit être content...

Je restais froid. Voirbo s'en aperçut et en manifesta son étonnement.

— Vous ne répondez rien?

— Je vous écoute.

— Vous êtes sombre... seriez-vous souffrant?...

— Je ne me suis jamais senti si bien portant.

— Alors, ajouta-t-il en s'efforçant de sourire, c'est que vous portez le deuil de Rifer...

— Peut-être...

— Pourquoi?

— Parce que ce malheureux a été victime de sa passion. Mais laissons cela de côté: Vous ne pourriez pas me donner maintenant l'adresse de cette fille, que vous comptez m'amener demain?... Je la ferais demander, en même temps que je vérifierais ses antécédents.

— C'est facile... je dois avoir cette adresse sur moi.

Voirbo déboutonna son paletot. Comme il tirait son portefeuille d'une poche intérieure, une carte s'en échappa et, tournant sur elle-même, tomba sur le parquet. Me baissant vivement, je la ramassai et la lui rendis; mais j'avais eu le temps d'apercevoir un bâtiment à vapeur surmontant l'adresse d'une compagnie maritime.

Une pareille carte, dans la poche de cet homme, avait une signification : évidemment il se disposait à partir.

— C'est extraordinaire, dit Voirbo, en fouillant dans son portefeuille, je ne retrouve pas l'adresse de la fille en question... je l'aurai laissée chez moi... Je vous l'enverrai dans la journée, par la poste.

Je tirai le cordon de la sonnette et je dis au garçon, de bureau de remettre du coke dans la cheminée. L'employé prit le seau à charbon et jeta du combustible dans le foyer; puis, il se retira en emportant pelle, pincettes, et tisonnier.

Mon secrétaire entra, et me remit une note ainsi conçue :

« Impossible de faire manœuvrer la serrure de la » grille donnant rue Bonaparte ; elle est remplie de » sable; mais la porte du jardin est solidement fixée. »

Je donnai un nouveau coup de sonnette.

Les agents Ringué et Champy entrèrent à leur tour, et chacun prit la place que je lui avais désignée, pendant que Leroy donnait un tour de clé à la porte-fenêtre et poussait le verrou.

Voirbo pâlit, et jeta autour de lui un regard effaré. Ses lèvres étaient devenues blanches, et un léger frisson, qu'il cherchait à maîtriser, agitait son corps.

Il était à moi!.. bien à moi!.. sans secousses ni violence... Il se trouvait arrêté, sans le savoir... en se livrant lui-même.

A sa première visite, le 13 février, dans ce même cabinet, j'étais encore indécis... il fallait voir l'homme à l'œuvre pour le juger. Quatorze jours après, je le connaissais et j'appréciais sa valeur.

En voyant les précautions prises, il voulut se lever, pour se retirer.

— Non, restez assis; vous avez manifesté tout à l'heure vos idées au sujet des assassins de Bodasse, vous allez maintenant connaître mon sentiment à ce sujet.

Votre visite de ce matin devance celle que je comptais vous faire dans la journée, pour mettre un terme à cette comédie. Je commence par la fin, en vous disant que vous êtes l'auteur responsable de la mort de Rifer...

— C'est ma faute, si un ivrogne se tue à force de boire?... dit Voirbo avec une feinte indignation.

— C'est vous qui avez provoqué l'accès de *delirium tremens* auquel il a succombé. Depuis quelques jours vous exploitiez la passion dominante de ce malheureux... vous saturiez d'alcool ce corps déjà brûlé, de

manière à déterminer l'excitation foudroyante... et vous n'avez que trop bien réussi.

— Et dans quel but, s'il vous plaît?...

— Mais dans le but que vous poursuiviez avec tant d'acharnement, et que vous aviez intérêt à atteindre... dans le but de trouver un coupable... d'obtenir des aveux pour l'assassinat de Bodasse. Rifer était l'homme que vous aviez choisi ; sa douceur, sa faiblesse de caractère, son état d'alcoolisme vous permettaient de tout obtenir de lui. « *La fin de la semaine*, m'avez-vous écrit, *ne se passera pas sans une solution.* » Elle est arrivée, cette fin de semaine, et votre solution est navrante !... Il y a un cadavre de plus à joindre à votre actif.

Vous comptiez sur l'impunité... elle n'a que trop duré pour vous ; mais, à partir de cet instant, vous pouvez dire adieu à toutes vos illusions. Un vieil adage judiciaire dit que la moitié des assassins se font prendre par leurs propres sottises ; on pourrait ajouter que des criminels, comme vous, se perdent à cause de leurs trop grandes précautions. Vous êtes adroit et redoutable, mais les mieux avisés ne s'avisent jamais de tout, et c'est un excès de précautions qui vous livre. Le moment psychologique est arrivé pour vous... *Vous êtes mûr*, et par cela même, *excellent à cueillir...*

Monsieur Voirbo, je vous arrête!

— Votre mandat, pour agir ainsi envers moi?...

— Le voici, ce mandat que vous réclamez... je l'ai depuis le 11 février... ; de facultatif qu'il est, je le rends impératif.

— La mesure de rigueur que vous prenez à mon égard, vous devez la justifier par des preuves... Il ne suffit pas d'inculper, d'arrêter un honorable citoyen, un homme marié, établi, patenté, comme je le suis...

— J'avais prévu ces grands mots, monsieur

Voirbo : ils sont inutiles... Nous ne sommes pas ici à la salle des *Folies-Belleville*. Vous vous dites innocent..., eh bien! procédons ensemble à l'examen de votre conscience.

— Je suis prêt à vous répondre sur tous les points.

— Oui, vous êtes homme de précautions, et, tout en comptant sur l'impunité, pour le cas, improbable, où j'aurais à vous demander des explications, vous avez préparé votre défense, étudié vos réponses. Eh bien, tout cela ne vous servira à rien. Comme le fait un enfant pour un château de cartes, je pourrais, d'un seul coup, faire écrouler votre échafaudage ; mais je préfère me donner la satisfaction de le démolir morceau par morceau. Si vous avez combiné votre tactique de défense, j'ai de mon côté étudié mon plan d'attaque. J'ai tout prévu aussi, et j'ai dans les mains des preuves qui vous écrasent.

D'abord, regardez ces deux sergents de ville... Vous les fixez bien, et leur physionomie ne vous rappelle aucun souvenir, n'est-ce pas?... Eh bien! je vais vous rafraîchir la mémoire... Ce sont les agents que vous avez rencontrés, la nuit du lundi 21 au mardi 22 décembre dernier, au carrefour de Buci. Je crois, à en juger par l'expression de votre visage, que vous vous souvenez fort bien de cette rencontre. Vous avez été très habile, en cette circonstance. En vous disant indicateur politique, ce qui était exact ; en voulant leur montrer deux jambons que vous apportiez de Langres, d'où vous disiez venir, ce qui était faux, vous avez réussi à leur inspirer confiance. En réalité, vous sortiez tout simplement de votre domicile, rue Mazarine, et vos prétendus jambons étaient les deux jambes de Bodasse, que vous portiez dans le puits de la rue Princesse, après les avoir enveloppées, comme votre ouvrage, dans des toilettes de tailleur...

— Mais tout cela est un tissu de mensonges et d'infamies. Ces deux agents veulent se donner de

l'importance ; je déclare qu'ils ont menti et que ce sont des canailles.

— Si vous n'avez que des mots injurieux pour vous défendre, je vous plains. Mais, passons.

Vous dites ne pas reconnaître ces deux hommes, et vous les connaissez, car on ne s'expliquerait pas autrement votre visite chez moi la nuit, et votre entrée ici par le jardin, il y a une heure. Vous évitiez avec trop de soin leur rencontre, dans la crainte d'être reconnu par eux.

Mon enquête a établi que Désiré Bodasse a passé avec vous la dernière journée de son existence, celle du lundi 14 décembre. J'ai constaté votre présence ensemble chez l'opticien du quai de Conti, aux bains du *Paon*, au restaurant du *Pet-de-Lapin*...

Depuis la soirée du 14 décembre, personne n'a revu Désiré.

Le jeudi 17, à huit heures du matin, votre ancienne chambre de la rue Mazarine venait de subir un sérieux lavage.

Par extraordinaire, vous étiez matinal ce jour-là. Contre votre habitude, vous aviez fait l'ouvrage de votre femme de ménage... il fallait pour cela de graves motifs. C'est que, dans votre chambre même, vous aviez assassiné et dépecé votre ami.

— Tout cela ce sont des arguments, mais non des preuves !

— Les preuves viendront à leur heure. Patience !

Ce même jour, jeudi 17 décembre, une cuisse de Désiré est trouvée dans la Seine, au pont des Saints-Pères ; l'os de l'autre cuisse est ramassé dans l'égout de la rue Jacob, et successivement divers morceaux du même corps sont découverts sur différents points du canal et de la Seine.

Le samedi 19, on vous voit avec un panier, à onze heures du soir, près du bateau-lavoir amarré au-dessous du pont Lafayette. Le patron du lavoir vous demande ce que vous faites là. Vous répondez : « *C'est demain dimanche, j'amorce pour la pêche.* » Et vous jetez dans l'eau des morceaux de chair que vous tirez de votre panier.

Le 1er janvier, vous payez votre loyer, dont un terme arriéré, avec un titre de rente italienne ayant appartenu à Bodasse. Le lendemain, vous vendez votre mobilier ; le 5 janvier, vous déménagez, et le 7 vous vous mariez.

Vous connaissiez la chambre de Bodasse, puisque vous y aviez couché. Après l'assassinat, vous êtes retourné une quinzaine de fois dans cette chambre, la nuit, sans vous montrer à personne. Pour laisser croire aux voisins que votre victime vivait encore et était chez elle, vous allumiez des bougies, et vous faisiez marcher son horloge-coucou.

Dès l'instant où une surveillance, par des agents politiques est établie dans le local de Bodasse, personne n'y vient plus. L'horloge s'arrête et l'obscurité règne. C'est que vous aviez vu et reconnu ces agents ; buvant un dimanche soir avec l'un d'eux, il vous a dit ce qui se passait, et vous vous êtes gardé de remettre les pieds dans la maison.

Vos combinaisons étaient longuement préméditées, et vous les avez habilement et audacieusement menées.

Pour mieux vous tenir au courant des phases de l'instruction, vous vous êtes mis à ma disposition. Plus vous avez vu venir le danger et plus vous vous êtes imposé... En vous tenant en rapports avec moi, vous pensiez connaître mes investigations et les détourner de la bonne piste ; tandis que mon but, en me servant de vous, était de vous étudier, vous surveiller, et vous tenir sous cette main qui s'appesantit aujourd'hui sur votre épaule. Vous avez été crédule, vous comptiez me jouer et vous êtes joué... Trop d'habileté et trop d'audace.

En plaçant entre vous et moi le cadavre de Rifer, vous avez cru serrer votre jeu, vous avez été imprudent. Vous pensiez naïvement que je me contenterais de vous suivre dans l'impasse où vous vouliez me jeter. Non, certes !... j'écarte ce mort et je m'empare du vivant. Ce vivant, c'est vous !... et je vous ramène à votre point de départ, en plein carrefour, à celui de Buci.

— Vous ne me tenez pas encore... Dans sa folie, Rifer voyait circuler autour de lui la tête de Désiré... et vous croyez déjà apercevoir la mienne coupée et à vos pieds... Prenez garde de vous illusionner à votre tour... Ma tête est encore solide sur les épaules qui la portent... elle s'agitera... et ce ne seront pas vos hypothèses, par trop fantaisistes, qui la feront tomber.

Vous avez réuni contre moi un faisceau de suppositions jusqu'à un certain point vraisemblables, je le reconnais ; cela fait honneur à votre jeune, mais trop vive imagination. Vous avez eu le temps et la faculté d'échafauder — c'est l'expression dont vous vous êtes servi tout à l'heure — une accusation sur des présomptions perfidement rattachées à l'assassinat de Désiré Bodasse. Je combattrai victorieusement votre système, où vous avez cherché à tout harmoniser... j'ai la prétention de défendre mon innocence, ma liberté et ma vie.

Si tout ce que vous venez d'énoncer était exact, je serais certainement un grand criminel ; mais le terrain sur lequel vous vous placez et me placez, exige, non des présomptions, mais des preuves évidentes, et c'est là que je vous attends. Pouvez-vous seulement citer un fait matériel, palpable ?... Non, vous ne m'indiquez même pas le mobile du crime que vous m'imputez.....

— Ce mobile, est tout indiqué : vous vouliez vous emparer de l'argent et des valeurs de Bodasse pour les faire figurer sur votre contrat de mariage.

— Je me suis marié sans contrat ; cela vous est facile à vérifier... Si vos autres informations ont la valeur de celle-ci, je plains le juge d'instruction.

Êtes-vous seulement certain que les deux jambes trouvées dans le puits de la rue Princesse, soient celles de Désiré ?... Les deux médecins que vous avez appelés les ont prises pour des jambes de femme. Le troisième, un expert judiciaire, plus malin que les autres, a pompeusement déclaré, après un examen au *microscope*, que c'étaient celles d'un homme. Cependant, un mari, conduit par vous à la Morgue, a déclaré formellement reconnaître les jambes de sa femme disparue à la même époque que Bodasse... Et remarquez que cette femme n'a pas été retrouvée. Je ne veux pas discuter sur le sexe. Mais, pourquoi ces deux jambes de femme ou d'homme seraient-elles plutôt à Désiré qu'à une autre personne. Tous les jours il disparaît des gens...

C'est probablement la vieille bandagiste de la rue de Nesles, qui a prétendu reconnaître les jambes de Désiré, son neveu, avec l'espoir d'en hériter...

Vous voyez donc bien que votre accusation ne tient pas debout...

Comment pouvez-vous admettre qu'un seul homme ait accompli un pareil crime, sans le concours d'un complice ?...

— C'est parfaitement admissible... Vieux et faible, Bodasse ne pouvait résister longtemps. Vous avez dû le frapper à l'improviste... Vous êtes pour moi le seul auteur de ce drame ténébreux.

— Vous n'avez pas encore trouvé la tête... Ce point rouge sur les deux jambes vous ferait un succès complet.

— Monsieur Voirbo, vous devenez impertinent... Je crois qu'il est temps d'en finir avec vous.

Il y a un quart d'heure, vous avez laissé tomber à mes pieds une carte-adresse ornée d'un bâtiment à vapeur ; cela m'indique que vous allez quitter la

France. A peine marié, tout nouvellement établi, je cherche la nécessité de ce départ, qui a toutes les apparences d'une fuite.

— Vous êtes encore dans l'erreur. La voici cette carte; je dois l'envoyer à un ami résidant à Lyon. — Après tout, si je partais, cela n'impliquerait pas que je sois un criminel.

— Monsieur Leroy, veuillez tirer les rideaux; et vous, Ringué, faites déshabiller cet homme et fouillez minutieusement ses effets.

Silencieusement, Voirbo ôta ses effets que Ringué inspectait attentivement.

Dans les poches, il y avait un porte-monnaie contenant vingt francs, un couteau, une blague à tabac, du papier à cigarettes et une boîte d'allumettes bougies à phosphore bleu, pareilles à celles trouvées au pied de la cheminée, dans la chambre de Bodasse.

Sur le corps de Voirbo, il n'existait aucune trace de violence.

L'inspection terminée, il se rhabilla.

Pendant ce temps, j'examinais son chapeau, ce chapeau à haute forme tant de fois signalé. Le nom du fabricant ne figurait pas à l'intérieur; on l'avait fait disparaître par un procédé quelconque. De tous les vêtements d'un malfaiteur, le chapeau est celui qui réserve le plus de surprises. En passant la main sur le fond de la coiffe pour constater la nature d'un pli que je voyais dans l'étoffe, je sentis sous mes doigts une légère saillie. J'enlevai alors cette coiffe, et je trouvai une petite lame de rasoir, sans manche, sur le dos de laquelle était damasquiné le mot anglais *Thuesday* (jeudi).

— Pourquoi, avez-vous une lame de rasoir dans votre chapeau ?

— Je devais la porter chez un coutelier pour y faire adapter un manche, et, craignant de me couper, je l'ai placée là.

Passant en revue le contenu du portefeuille, j'y découvris, parmi des papiers insignifiants, le récépissé du prix d'un passage du Havre à New-York au nom de Saba.

—Votre ami, qui habite Lyon, se nomme-t-il Saba?... Quel est son domicile, dans cette ville ?

— Je refuse de répondre.

— Peut-on savoir pourquoi ?

— Vous mêleriez mon ami à l'instruction que vous dirigez, et avec votre parti pris de voir en moi un grand coupable, vous trouveriez moyen de le compromettre aussi.

— Nous allons nous rendre ensemble à la Compagnie de navigation, pour...

— Je n'irai pas.

— Et chez vous ?

— Pas davantage.

— Alors, j'irai seul, et je ferai mention de votre refus dans mon procès-verbal.

— Vous ferez ce que vous voudrez.

— Une dernière question, libre à vous de ne pas y répondre : Ce petit couteau à manche d'ivoire, que vous aviez dans la poche de votre gilet, sur la lame duquel je lis : *Langres*, n'a-t-il pas appartenu à Bodasse ?

— Non. Il m'a été donné par l'une de mes ouvrières.

— Son nom, je vous prie ?

— Il est inutile de vous le dire.

— Eh bien ! voici son prénom : c'est *Aline*. J'ajoute que cette personne habite Langres, et que vous l'avez vue à Paris, dans la deuxième quinzaine de janvier dernier.

Voirbo paraissait décidé à ne plus répondre; il devenait donc inutile de le questionner plus longtemps.

— Vous allez, dis-je à mon secrétaire, faire déjeuner Voirbo dans mon cabinet, sous la garde de Ringué et de Champy. Cette après-midi, je le conduirai moi-

même devant M. Douet d'Arcq, juge d'instruction.

En attendant, je vais me rendre à l'Agence maritime. Le refus de Voirbo de m'y accompagner me paraît fort significatif. Le passage du Havre à New-York, sous le nom de Saba, doit être pour lui.

A l'Agence, rue Drouot, n° 2, je demandai si, la veille, on n'avait pas reçu la visite d'un individu de tel signalement, qui demandait à se rendre en Amérique.

— Le signalement que vous me donnez, répondit un employé, se rapporte exactement à celui d'un M. Saba, qui a pris son passage hier pour New-York. Il m'a demandé le moyen de partir le plus rapidement possible pour les Antilles. Il devait se trouver ce soir, à cinq heures, au Havre, pour s'embarquer sur le steamer américain *le Fulton*. En se faisant inscrire, il a présenté un congé militaire, un certificat de bonne conduite, un permis de chasse et une carte électorale, le tout au nom de Saba (Victor), cultivateur à Auber-villiers.

Je quittai l'Agence intrigué.

— Voirbo, pensais-je, est détenteur de tout un assortiment de papiers au nom de Saba... Encore un mystère dans la vie de cet homme !

CHAPITRE XV

Mme Voirbo. — La Perquisition.

Par des rapports spéciaux, j'avais informé le Procureur impérial et le Préfet de police des circonstances de la mort de Rifer et de l'arrestation de Voirbo.

A une heure de l'après-midi, je conduisais ce dernier au Palais de Justice, sous l'étroite surveillance des agents Ringué et Champy.

M. Douet d'Arcq posa à l'inculpé les premières questions d'usage.

Voirbo refusa de répondre, et ne voulut même pas donner son état civil au complet, déclarant que l'on pouvait faire de lui ce qu'on voudrait, mais qu'il était décidé à ne fournir aucune explication.

— J'attendrai, ajouta-t-il, que la police prouve ma culpabilité. Sous le coup d'une accusation capitale, je ne dois rien livrer au hasard. Les apparences sont contre moi; mais dans une heure, demain, dans quelques jours, elles peuvent se retourner en ma faveur, et je ne veux pas compromettre par des réponses que vous interpréteriez à votre guise, les chances de succès qui me restent. Vous comprenez que je ne tiens pas à payer de ma tête le crime commis par un autre,

— Je constate, dit le juge d'instruction, que votre attitude n'est pas celle d'un homme innocent. Si je n'ai pas encore les preuves matérielles que vous êtes le seul, ou l'auteur principal du crime, les renseignements que je possède me font croire tout au moins à votre complicité, et par votre refus de répondre à mes questions, vous me confirmez dans cette pensée.

Si, comme vous le prétendez, vous êtes innocent, donnez-moi la facilité de l'établir. Je ne cherche que la vérité ; vous avez intérêt à m'aider dans cette tâche, puisque vous vous dites étranger à l'assassinat de Bodasse.

— Ce n'est pas à moi à vous prouver que je suis innocent; c'est à vous de démontrer, par des faits, que je suis coupable.

— Voulez-vous seulement me dire s'il est vrai que vous alliez vous embarquer ce soir au Havre, à destination de New-York?

— Je ne répondrai pas plus à cette question qu'aux autres.

— Voulez-vous signer, avec moi et mon greffier, le procès-verbal de ce qui vient de se passer entre nous?

— Je ne signerai rien.

— Vos réponses me mettent dans la nécessité de convertir en mandat de dépôt le mandat d'amener, que j'avais décerné contre vous. Mais avant d'ordonner votre translation à la maison d'arrêt de Mazas, je vais vous laisser quelques jours encore à la disposition de M. le Commissaire de police, qui vous ramènera ici mardi prochain, à midi. Vous avez, d'ici là, le temps de réfléchir, et je vous engage à le faire.

— Vous persistez toujours, dis-je à mon tour, à ne pas vouloir m'accompagner à votre domicile?

L'accusé répondit par un signe de tête affirmatif.

— Vous allez, Ringué et Champy, conduire Voirbo à mon commissariat, et vous l'y garderez jusqu'à mon retour. Sous aucun prétexte, il ne doit communiquer avec personne.

A trois heures de l'après-midi, j'arrivai avec mon secrétaire, 26, rue Lamartine, au domicile de l'inculpé.

Mme Voirbo nous reçut dans l'atelier de son mari, absent pour quelques jours, nous dit-elle.

— Je ne suis pas l'un des clients de votre mari, mais bien le Commissaire de police du quartier de l'Odéon.

— Monsieur Macé?...

— Lui-même.

— Mon mari m'a parlé de vous, à propos d'un mariage sans valeur qu'il aurait contracté en Angleterre... Il paraît qu'à ce sujet le Parquet vous a chargé de faire une enquête. En vous disant, il y a un instant, que mon mari était absent de Paris, je ne vous trompais pas ; il devait partir aujourd'hui, à midi, pour Londres, afin d'y recueillir les preuves de la non-validité de ce mariage. Sa valise est prête, et je commence à être inquiète, car, sorti à six heures du matin, il n'a pas encore reparu.

— Votre mari ne vous a pas fait d'autres confidences?

— A quel propos, Monsieur?

— A propos de poursuites dont il pourrait être l'objet, au sujet d'une autre affaire.

— Oui, les paroles violentes qu'il a prononcées dans une réunion à Belleville... il craignait, en effet, d'être arrêté.

— Ce n'est pas de cela que je veux vous parler; il s'agit d'une chose plus grave...

— Je ne comprends pas.

— M. Voirbo ne vous a-t-il pas parlé d'un vieux rentier nommé Désiré Bodasse, ayant demeuré rue Dauphine?

— Jamais ce nom n'a été prononcé devant moi.

— Ce vieillard a été assassiné...

— Oh! le malheureux!

— Et votre mari, qui était son ami, est gravement soupçonné...

— Mon mari?... M. Voirbo?... lui... Pierre, un assassin!... Allons donc, Monsieur!... vous êtes en démence! Moi, la femme d'un assassin!... Je l'aurais deviné... La justice est aveugle... la police se trompe...

La stupéfaction douloureuse de la jeune femme faisait peine à voir, et j'éprouvais à ce moment un serrement de cœur à la pensée des révélations terribles que j'avais à lui faire; mais le devoir impérieux était là; je ne pouvais me taire... et d'ailleurs, tôt ou tard, elle devait apprendre l'horrible vérité. Je repris :

— C'est vous, Madame, que l'on a trompée et que l'on trompe. Armez-vous de courage... Il vous en faut beaucoup, pour apprendre ce que je suis obligé de vous dire.

— Vous m'épouvantez!

J'eus un moment d'hésitation et je fus tenté de ne pas révéler encore toute la vérité à cette malheureuse; mais elle me prit les mains, tantôt avec emportement, tantôt avec un accent suppliant et déchirant.

Elle s'écria :

— Mais parlez... parlez donc!... je le veux... je vous l'ordonne... je veux tout savoir! Mais vous ne voyez donc pas que vous me tuez, en vous taisant... Dites-moi la vérité... si effrayante qu'elle soit... je veux, je dois la connaître... Frappez un grand coup, mais frappez vite!

— Soit, Madame, je vais tout vous dire : Votre mari, Pierre Voirbo, est voleur, faussaire, bigame, assassin!

— Assez!... taisez-vous! ce que vous dites là est infâme! Si vous n'étiez pas un représentant de la Loi, je crierais au secours! à l'assassin! et les voisins viendraient m'aider à vous jeter à la porte!

— De grâce, Madame, calmez-vous. Evitez un scandale qui ne peut m'atteindre, et qui rejaillirait entièrement sur vous. Certes, ma mission est pénible en ce moment, d'autant plus pénible, Madame, que je vous sais orpheline, sans un proche parent pour adoucir votre douleur. J'ai appris la vive affection que vous portiez à vos père et mère, récemment décédés. Je sais jusqu'à quel point vous poussiez le respect et le dévouement filial. Je n'ignore pas l'espèce de répulsion que vous éprouviez d'abord pour M. Voirbo, dont les idées politiques et antireligieuses étaient partagées par vos parents, mais non par vous. A leur lit de mort, vous avez promis d'épouser Pierre Voirbo; et, pour obéir à la parole donnée à deux mourants, vous avez consenti à devenir la femme d'un homme qui avait des sentiments antipathiques aux vôtres. Caractère, manières, éducation, croyances, tout vous séparait de lui... Mais, en fille respectueuse, vous vous êtes soumise. Vos aspirations personnelles étaient dirigées vers le couvent, où vous aviez été élevée. Vous vous êtes enthousiasmée pour ces saintes filles qui, avec une abnégation admirable et une grande charité, assistent les pauvres, soignent les malades, veillent au chevet des mourants. Vous vouliez suivre l'exemple de ces courageuses sœurs grises, répandues dans le monde, à qui le riche a recours dans le malheur, que le pauvre trouve dans sa détresse, que le savant et l'explorateur rencontrent au milieu des plus lointaines contrées, entourées de la vénération générale, même des sauvages. Mais vos parents, fascinés par les beaux discours de Voirbo, se sont ligués avec lui pour vous arracher, selon leur expression, *des mains de la calotte*... et vous avez obéi en liant votre existence à celle d'un misérable!

Mme Voirbo avait la figure inondée de larmes. Elle reprit :

— Qui donc, s'est permis de vous renseigner ainsi sur ma famille et sur moi?

— Les personnes qui, à l'époque où vous demeu-

riez rue Bonaparte, ont eu l'occasion d'apprécier votre douceur et votre bonté. Sont-elles donc bien coupables de m'avoir édifié sur vos vertus, et de vous avoir montrée à moi comme une victime, quand je pouvais vous croire la complice de votre mari?

Mme Voirbo éclata en sanglots et, portant son mouchoir à ses yeux, se dirigea lentement vers sa chambre à coucher, dont elle laissa la porte ouverte. Là, je la vis tomber à genoux devant une table disposée en forme d'autel, et au-dessus de laquelle, au milieu d'un nid de fleurs de la saison, on voyait deux portraits encadrés.

Je l'entendis murmurer d'une voix entrecoupée :

— Je vous ai obéi... Mais vous voyez mes souffrances... Ah! vous savez maintenant combien votre fille est malheureuse!...

Petit à petit les sanglots cessèrent, et elle se recueillit dans une sorte d'adoration mystique.

Par un sentiment de délicatesse, facile à comprendre, je ne l'avais point suivie dans la chambre.

Quand, plus calme et résignée, elle se releva et revint dans l'atelier, elle me remercia de cette réserve, puis essuyant ses yeux et relevant d'un mouvement résolu ses cheveux tombés sur sa figure, elle me dit :

— Je suis prête maintenant à subir toutes les humiliations... Commandez... j'obéirai...

— Voulez-vous me dire, madame, comment a été réglée la question d'intérêt au sujet de votre mariage?

— Aucun contrat n'a été passé. Notre union a eu lieu sous le régime de la communauté des biens.

J'avais 15.000 fr. de dot en diverses valeurs françaises au porteur. M. Voirbo en possédait 10.000 en rente italienne. Il doit encore avoir ces valeurs, car il n'a cessé de me répéter qu'elles étaient invendables,

en raison d'une baisse considérable qu'elles venaient de subir.

C'est une partie de mon avoir qui a servi à payer les frais de notre mariage et de notre installation.

— Où sont vos valeurs?

— Dans ce coffret, dit-elle, en ouvrant son armoire à glace et en tirant un petit meuble qu'elle me remit.

— Il est bien léger ce coffret. En avez-vous la clé?

— C'est mon mari qui la possède.

— C'est étrange... il n'avait sur lui aucune clé ce matin.

— Comment le savez-vous?

— Je l'ai fait fouiller.

— Il est donc arrêté?

— Oui, madame... et je suis ici pour procéder à une perquisition.

Mme Voirbo poussa un profond soupir de douleur.

— Faites, monsieur... je suis résolue et forte... je puis tout voir et tout entendre.

A l'aide d'une lame de couteau, je fis sauter la serrure du coffret. Je ne m'étais pas trompé : Le coffret était vide.

Mme Voirbo resta stupéfiée.

— Qui donc a pu me voler?

— Votre mari, madame. Vos valeurs doivent être réunies à celles qu'il vous a dit lui appartenir. Le tout doit se trouver dans la valise de voyage qu'il a préparée lui-même.

— Mais alors il me quittait... il allait fuir?...

— J'ai tout lieu de le supposer. Hier, il a pris et payé, sous le faux nom de Saba (Victor), un passage, non pour Londres, où il vous a dit devoir se rendre, mais pour New-York, avec l'intention d'aller plus loin, aux Antilles. Il devait s'embarquer ce soir, au Havre, sur un vapeur américain : *le Fulton*.

— Le misérable!... C'est donc vrai ce que vous venez de me dire?... Oh! le lâche!...

D'un geste nerveux, elle prit une valise de voyage dans une armoire, et la jeta au milieu de la pièce.

Comme le coffret, cette valise était fermée à clé.

Je procédai à son ouverture, et parmi du linge de corps et des effets d'habillement, je trouvai une somme de mille francs en différents billets de la Banque de France; des valeurs françaises au porteur, avec les bordereaux d'achat de ces mêmes valeurs au nom de Rémondé.

Je remis ces valeurs à Mme Voirbo, qui en était la légitime propriétaire, et je continuai à chercher, mais en vain, les titres de la Rente italienne.

Comme je manifestais mon désappointement, la jeune femme me dit :

— Je suis cependant certaine d'avoir vu des valeurs italiennes entre les mains de M. Voirbo; il me les a montrées avant et après notre mariage.

— C'est bien, madame .. Nous les trouverons probablement au cours de la perquisition.

Je finissais d'examiner le contenu de la valise, quand je découvris dans une poche de côté une boîte à rasoirs assez originale. Elle était en cuir de Russie et mesurait dix centimètres de côté. Il y avait sept cases pour contenir autant de lames, isolées et desservies par un même manche, qui avait sa place à part dans l'étui et que l'on pouvait adapter à volonté sur toutes.

Au nombre de six, ces petites lames portaient chacune, en lettres damasquinées sur le dos, et en langue anglaise, le nom d'un jour de la semaine. Celle que j'avais trouvée dans le chapeau de Voirbo était le complément de ce *semainier*.

Voirbo m'avait donc menti en disant qu'il devait porter cette lame chez un coutelier pour y faire mettre un manche. En la cachant dans son chapeau, il ne pouvait avoir que deux buts :

Ou l'intention de commettre un nouveau crime.

Ou celle de se donner la mort, en cas de surprise et d'arrestation.

Cette dernière hypothèse me parut la plus vraisemblable.

Dans une autre poche de la valise, je trouvai un mouchoir de couleur, rayé, marqué au coton rouge V. S.; un congé militaire, un certificat de bonne conduite, un permis de chasse et une carte électorale, le tout au nom de Victor Saba. C'étaient les papiers que Voirbo avait présentés, pour établir son identité, à l'agence maritime de la rue Drouot.

— Je dois, madame, procéder chez vous à une visite générale. Je cherche la preuve matérielle de la culpabilité de Voirbo. Cette opération est indispensable. Nous allons, mon secrétaire et moi, examiner en détail le contenu de votre appartement; mais soyez rassurée : nous remettrons, aussi bien que possible, le tout à sa place. Restez assise et laissez-nous faire.

— C'est un nouveau supplice que vous allez m'infliger, répondit Mme Voirbo; je m'y résigne, mais permettez-moi de vous suivre... Je n'entraverai nullement l'accomplissement de votre mission... Je me contenterai de voir, sans parler, en vous priant de respecter cette table, improvisée, par mes soins pieux, en autel orné de chrysanthèmes et de bruyères, sous laquelle il se trouve une petite malle en bois noir, ne renfermant que les derniers souvenirs de ma pauvre mère... Promettez-moi, monsieur, de ne point toucher à ces reliques, pour moi si précieuses.

— Il sera fait selon votre désir.

L'appartement des époux Voirbo prenait jour sur la cour, et se composait de cinq pièces : entrée, salle à manger, cuisine, chambre à coucher et atelier.

Le lit fut défait complètement, les tableaux décrochés, les placards, les armoires, les tiroirs ouverts, les tablettes en marbre des meubles soulevées, le

tout fut minutieusement fouillé; mais nulle part je ne trouvai trace des valeurs ayant appartenu à Bodasse.

Dans l'atelier, je découvris, sous la plaque de marbre de la cheminée une grande enveloppe renfermant divers actes en langue anglaise. En examinant ces écrits, je remarquai que les noms de Ellen Ball et de Peters Voirbo étaient souvent répétés. C'étaient les documents relatifs au mariage contracté en Angleterre.

Je regardai avec un soin particulier deux machines à coudre. Dans la rainure de celle apportée de la rue Mazarine, je remarquai du sang desséché.

J'en fis l'observation à mon secrétaire.

— C'est vrai ! répondit-il, mais une trace de sang isolée n'est pas une preuve significative. On peut la discuter facilement en invoquant un saignement de nez ou une piqûre de l'aiguille mécanique.

— Avez-vous, monsieur Leroy, jeté un coup d'œil sur l'étagère servant de bibliothèque ?... Il est utile de se rendre compte des ouvrages, brochures et journaux qui s'y trouvent; par eux, on peut souvent juger de la moralité de la personne qui les possède.

— Non, monsieur... j'ai cru devoir vous laisser ce soin. Pendant que vous y procéderez, je vais commencer la rédaction du procès-verbal de transport.

Je parcourus le bagage littéraire de Voirbo.

Je mis d'abord la main sur un paquet de chansons; puis, je trouvai diverses lettres, dont trois signées *Aline*, venant de Langres, et dont le timbre postal portait les dates des 11 octobre, 22 novembre et 13 décembre 1868. Ces lettres avaient trait à des envois de coupons de draps et de comestibles, tels que beurre fondu, châtaignes, miel, pain d'épices.

Parmi les journaux rendant compte de certaines réunions publiques, il s'en trouvait quelques-uns concernant l'arrestation, l'instruction, le jugement et l'exécution du boucher Avinain. Le 16 mars 1867, cet

assassin avait dépecé le sieur Vincent, marchand grainetier; puis, le 26 juin suivant, il avait fait subir le même sort au sieur Duguet, cultivateur.

C'est ce sinistre découpeur d'hommes qui, le matin de son exécution, avait traité de *lâches* l'exécuteur des hautes œuvres et ses aides, pour la lenteur qu'ils apportaient dans les détails de la toilette obligatoire. C'est ce terrible criminel qui, au pied de l'échafaud, disait avec son plus gracieux sourire, en s'adressant aux officiers de service :

— *Adieu, messieurs !*

Puis, se tournant vers la foule, ajoutait d'un ton sentencieux :

— *N'avouez jamais !... N'avouez jamais !...*

Voirbo était-il un admirateur et un imitateur de cet affreux brigand, et voulait-il, une année après, renouveler avec plus de succès ses actes et ses paroles ?... Les procédés employés par un criminel sont toujours, et peu après, imités par d'autres.

Je saisis ces journaux, ainsi que plusieurs autres qui rendaient compte de deux crimes mystérieux : l'assassinat d'un maraîcher d'Aubervilliers, trouvé la nuit dans sa voiture, la gorge coupée avec un rasoir, et le meurtre commis sur la personne d'une domestique, Marie-Louise Carton, demeurant rue Saint-Placide, n° 37. Le docteur Robinet, son voisin, avait prodigué les premiers soins à cette fille, mais elle avait expiré dans les bras de celui-ci sans avoir repris connaissance.

Je saisis également diverses feuilles publiques traitant de *l'Affaire de la rue Princesse*.

On ne conserve généralement que les journaux qui vous intéressent.

Pourquoi Voirbo gardait-il ceux relatifs au boucher Avinain, aux crimes d'Aubervilliers, de la rue Saint-Placide et de la rue Princesse ?...

J'étais fixé sur l'affaire de la rue Princesse; mais

pas sur les deux autres, dont les auteurs étaient restés inconnus ?... Voirbo serait-il le coupable?..

De l'examen de la bibliothèque, je passai à celui de l'établi : une planche d'un mètre carré, sur laquelle on voyait, éparpillés, tous les outils du tailleur : dés à coudre, pelotes de fil de diverses catégories et couleurs, morceaux de savon, de cire, de bougie, de craie. Il y avait en outre une planche en noyer, dite *siffran*, dont les tailleurs se servent pour repasser les coutures et presser les étoffes, plus une planchette de vingt centimètres de long environ, sur laquelle était cloué un vieux morceau d'acier, pour y déposer les fers à repasser, quand ils sont chauds.

Bien en évidence, se trouvaient une paire de grands ciseaux fraîchement émoulés et deux fers à repasser, dits *carreaux*, du poids de six à sept kilogrammes chacun.

Ces deux derniers objets attiraient particulièrement mon attention. Etait-ce avec l'un de ces instruments que Voirbo avait frappé Désiré Bodasse?... Ces masses de fer étaient de nature à tuer un homme du premier coup.

Au milieu du fouillis et du désordre de l'établi, un ustensile bizarre attira mon regard.

Cet objet ne m'était pas inconnu. C'était le modèle de ces redoutables instruments abandonnés sur place par des malfaiteurs audacieux, qui, au mois de décembre passé, avaient, pendant la nuit, dévalisé plusieurs magasins, et jeté la terreur parmi les commerçants du VI^e^ arrondissement.

J'avais sous les yeux la forte bobine composée de métaux divers, coulés au moule.

Je retrouvais le marteau magique, réunissant à la fois la force et le silence.

Après avoir attentivement examiné la bobine, je cherchai, en vain, le manche, ce manche en baleine,

déjà décrit, flexible, élastique, complétant par ces qualités celles du marteau.

— Cette bobine, qui paraît vous intéresser si fort, dit M^me^ Voirbo, sert à mon mari pour retenir les étoffes sur l'établi, lorsqu'il les découpe. Mon père, pour le même usage, avait un poids en cuivre que vous trouverez dans la cuisine. Chaque ouvrier tailleur utilise ce qu'il possède.

— Je saisis cet objet, madame, car il peut avoir son utilité dans l'instruction.

M'adressant à mon secrétaire, je lui dis :

— Voirbo a dû servir d'indicateur aux malfaiteurs qui s'abattaient sur Paris à des époques déterminées ; ces bandes que le sous-brigadier Crinsip, du poste de la rue Christine, avait signalées à la vigilance des agents, la nuit du 21 au 22 décembre, ce qui avait fait embusquer les sergents de ville Ringué et Champy au carrefour de Buci.

— Ah ! oui... la nuit où ils ont interpellé *l'homme aux jambons*.

— Vous vous rappelez que, dans leur récit, à propos des deux colis, les agents ont parlé d'étiquettes du chemin de fer de l'Est... Eh bien ! un examen plus attentif pouvait leur faire prendre en flagrant délit de mensonge le prétendu voyageur disant venir de Langres. Les étiquettes placées par Voirbo sur le paquet contenant, non deux jambons, comme il le prétendait, mais bien les jambes de son ami Bodasse, étaient certainement, d'après les lettres que je viens de trouver, celles enlevées par lui, sur les expéditions faites par la demoiselle *Aline*, et apportées de Langres à Paris par la voie des messageries.

Si Voirbo était réellement arrivé de Langres, ses colis devaient porter la mention : *Bagages*, et non *Messageries*.

Plus j'y songe, et plus je suis convaincu que cet homme fournissait les indications pour les vols à

commettre. Son séjour et son mariage en Angleterre, ses fréquents voyages à l'étranger, sa rencontre, le 15 août dernier, au café Belge avec les deux Anglais dont nous a parlé la fille Gloria, tout cela démontre que Voirbo est affilié à une *bande internationale*, composée de pick pockets, voleurs à l'américaine, chloroformistes et dévaliseurs de magasins...

Je saisis, dans la cuisine, de la ficelle semblable à celle qui entourait le paquet formé par les jambes de Bodasse, un couperet de boucher, et une coquille en fer servant aux étameurs pour fondre les métaux.

Les recherches terminées dans l'appartement, je dis à Mme Voirbo :

— Pour que ma perquisition soit complète, je dois aussi visiter votre cave.

— Ce sera peine inutile; il n'y a que deux pièces de vin, encore intactes.

— Je connais ce détail des deux pièces de vin. Votre concierge m'en a parlé comme d'une merveille... Il me faut néanmoins voir votre cave.

— Je vais vous accompagner pour éviter de nouveaux bavardages.

En arrivant dans la cave, je constatai qu'il n'y avait que deux futailles pleines, roulées l'une à côté de l'autre. Le sol était uni et ne paraissait pas avoir été remué.

M'approchant des tonneaux, avec la lumière, pour regarder les étiquettes clouées, je remarquai que la bonde de celui placé près du mur formait saillie. L'examinant de plus près, je constatai qu'un lacet noir, dont un bout était fixé sur un cerceau, allait se perdre à l'intérieur du tonneau.

Je fis sauter la bonde, et tirant le lacet, je ramenai un objet plongeant dans le liquide. C'était un étui en fer-blanc en forme de cylindre, fabriqué sur le modèle des boîtes dont se servaient autrefois les militaires en voyage pour y enfermer leur feuille de route ou leur congé.

Le couvercle de cet étui était soudé.

Remontant dans l'appartement, je fis sauter le fond de la boîte et, dans l'intérieur, je trouvai... les valeurs italiennes de Désiré Bodasse.

Un seul titre manquait; celui dont Voirbo s'était servi pour payer son loyer à M. Bethmont.

Mme Voirbo fut atterrée.

— Je deviens folle, s'écria-t-elle, après un moment de stupeur... Mais cet homme est un démon!... Ah! malheureuse que je suis!...

Elle se laissa tomber sur un fauteuil.

Je dis à mon secrétaire :

— Veuillez dresser l'inventaire des objets saisis... et je dictai :

1° Diverses pièces en langue anglaise, trouvées sous le marbre de la cheminée de l'atelier de Voirbo, et paraissant relatives à son premier mariage contracté en Angleterre;

2° Des papiers militaires, un permis de chasse, une carte électorale au nom de Saba (Victor);

3° Un mouchoir de couleur marqué aux initiales V. S.;

4° Des lettres datées de Langres, signées : *Aline;*

5° Une collection de journaux traitant de divers crimes;

6° Une bobine en métal d'alliage, sorte de marteau en usage parmi les voleurs anglais et américains;

7° Deux carreaux ou fers à repasser, à usage de tailleur;

8° Une paire de ciseaux à usage de tailleur;

9° Des morceaux de ficelle;

10° Un couperet de boucher;

11° Une coquille en fer pour la fonte des métaux;

12° Les titres de rente italienne ayant appartenu à Désiré Bodasse, trouvés dans un étui en fer-blanc, et plongeant dans un fût rempli de vin;

13° L'étui qui renfermait ces titres.

M'adressant à Mme Voirbo, je lui demandai si elle avait une photographie de son mari. Sa réponse fut négative.

Leroy ayant terminé la rédaction du procès-verbal de transport et de saisie, en fit la lecture à haute voix; je priai Mme Voirbo d'apposer sa signature, à côté de la mienne, au bas de cet acte.

— Cette formalité est-elle nécessaire?

— Oui, madame ; elle constate la régularité des opérations auxquelles je viens de procéder en votre présence.

— Ce sera la première fois, en dehors de mon acte de mariage, que j'apposerai mon nom sur une pièce officielle. Où faut-il signer?

Du doigt je lui indiquai l'endroit, et je lui présentai la plume.

Elle signa d'une main tremblante, puis jetant vivement la plume sur la table, elle dit :

— Mais, j'y songe... je serais bien infâme si, par ma signature donnée sur cet acte, j'avais prononcé l'arrêt de mort de mon mari...

Et saisissant vivement le procès-verbal, elle le déchira.

— Vous êtes venu chez moi chercher des preuves, ajouta-t-elle... des pièces à conviction, selon votre expression... vous les avez trouvées et vous les emportez... Qu'avez-vous besoin de ma signature?... Ni en bien ni en mal, je ne veux plus rien avoir de commun avec le misérable que le monde peut encore appeler *mon mari!*

Je n'eus point le courage de blâmer Mme Voirbo de son acte de violence, qui obligeait mon secrétaire à refaire le procès-verbal, dont il venait de ramasser les morceaux, pour les placer dans son portefeuille.

Un instant après, un commissionnaire, appelé par Leroy, descendait et chargeait, sur une voiture à gare, que j'avais fait stationner à une certaine distance de la maison, la malle dans laquelle j'avais placé tous les objets saisis.

En quittant la malheureuse jeune femme, je lui dis :

— Si pénible que cela puisse être pour vous, M. le Juge d'instruction aura besoin de vous entendre, et vous recevrez de lui une lettre de convocation.

— Elle est crâne, cette petite femme, me dit Leroy, quand nous fûmes dans la voiture.

— Elle est surtout malheureuse. Intelligente, laborieuse, distinguée, elle méritait un autre sort. Il eût mieux valu pour elle qu'elle s'enfermât dans quelque couvent ignoré, que d'épouser l'odieux gredin que ses parents lui ont imposé.

— Que va-t-elle devenir maintenant?

— Peut-être réalisera-t-elle son rêve de jeune fille, en demandant asile à quelque maison religieuse. C'est, en tout cas, ce qu'elle aurait de mieux à faire, car, dans le monde, elle est et restera toujours, malgré ses qualités, *la femme de l'assassin Voirbo.*

A notre arrivée au commissariat, Voirbo finissait de dîner, en compagnie de ses gardiens Ringué et Champy.

En m'apercevant, il se leva, et me demanda comment sa femme avait supporté ma visite.

— Assez bien.

— Elle a dû protester contre cette violation de domicile...

— Nullement. Elle a seulement trouvé votre absence étrange.

— Vous devez comprendre pourquoi j'ai refusé de vous accompagner...

— Pas précisément.

— J'ai peur de ma femme... C'est une personne honnête et pure... Je l'aime, et malheureusement elle ne répond pas, comme je le voudrais, à l'affection que j'ai

pour elle. Mais, si elle ne m'aime pas encore comme je le désire, elle m'estime beaucoup... Le moindre soupçon planant sur mon honorabilité, me perdrait à tout jamais dans son esprit. C'est pourquoi j'ai préféré attendre les événements pour me disculper, et lui prouver l'erreur dont je suis victime... Puis-je savoir quel a été le résultat de votre perquisition chez moi?

— Ce qu'il devait être... Ce que j'ai saisi est dans cette malle. Nous en ferons l'examen ensemble demain, après ma visite dans votre ancien logement, rue Mazarine...

— Oh! là, par exemple, je demande à vous accompagner... C'est mon droit.

— C'est entendu, vous y viendrez; mais, dites-moi s'il existe quelque part une photographie de vous?

— Que voulez-vous en faire?

— Simplement la montrer à diverses personnes habitant Aubervilliers, et aux locataires de la maison portant le n° 37 de la rue Saint-Placide...

Voirbo chancela.

— Qu'avez-vous donc? une faiblesse?. . c'est étonnant pour un homme de votre force.

— Mais... je n'ai rien, balbutia l'inculpé, en faisant des efforts inouïs pour dominer son trouble... je suis seulement surpris que vous me demandiez ma photographie... je n'en ai pas...

— On vous fera photographier.

— Oh! cela... jamais! Aucune autorité ne peut m'y obliger... me mettrait-on la camisole de force, comme à un aliéné, je ferais tant de grimaces que le portrait que vous obtiendriez ressemblerait à celui d'un singe.

— Nous verrons cela. En attendant Ringué et Champy vont vous conduire au poste central de la place Saint-Sulpice, où ils passeront la nuit avec vous. Demain matin nous aviserons.

Après mon dîner, je partis pour Aubervilliers.

Je connaissais le secrétaire de la mairie. Il était au mieux avec les habitants et très au courant de tous les faits qui se passaient dans la commune.

Il me raconta qu'en effet, une nuit, sur la route des Quatre-Chemins, on avait trouvé un nommé Bernard, cultivateur, mort dans sa voiture, la gorge coupée avec un rasoir. Le corps était encore chaud.

Comme il avait sur lui sa montre d'or et sa bourse contenant une certaine somme d'argent, on crut à un suicide ou à une vengeance particulière.

Cependant, la légende dit que le vieux maraîcher portait toujours ses économies, se montant à 5.000 francs, dans une double poche mobile, fixée par des agrafes à la ceinture de son pantalon. Or, cette bourse et son contenu n'ont été trouvés ni sur lui ni chez lui.

Bernard était veuf, sans enfants, et personne ne savait au juste ce qu'il possédait.

— N'avez-vous pas eu, dans la commune, un individu du nom de Victor Saba?

— Oui. C'était le beau-fils de Bernard.

— Qu'est-il devenu?

— Il est mort accidentellement à l'Isle-Adam, dans une partie de chasse, il y a quatre ou cinq ans.

— Ce n'est pas possible.

— Pourquoi?...

— Voici ses papiers... Son permis de chasse et sa carte électorale sont datés de 1868.

— A mon tour je vous dis: ce n'est pas possible. Nous n'avons pas eu d'élections en 1868. Ces papiers ont dû être falsifiés.

— Vous avez raison, dis-je en examinant attentivement la carte électorale; d'un 3 on a fait un 8. Cette carte est de 1863 et le permis de chasse de 1865.

Le secrétaire vérifia les archives et trouva: 30 *août* 1865 permis de chasse délivré à Victor Saba.

A la loupe on voyait distinctement la transformation du 5 en 8.

— C'est tout ce que je voulais savoir, dis-je à mon ami, en prenant congé de lui.

Peut-être sommes-nous en présence de deux nouvelles victimes?

Il est évident que Voirbo connaissait Bernard et Saba...

CHAPITRE XVI

Rue Mazarine, 47. — La Carafe indicatrice.

Les maisons contiguës, portant les numéros 47 et 49 de la rue Mazarine, paraissent avoir eu la même origine; elles ont dû former jadis un même bâtiment.

Leur construction est identique : façade, fenêtres, auvents, tout est semblable.

Si intérieurement il existe un mur de séparation, cette délimitation n'est indiquée à l'extérieur que par un tuyau descendant du toit et servant à l'écoulement des eaux pluviales.

A voir ces maisons, de la rue, on dirait deux sœurs jumelles.

La seule différence extérieure consiste dans les fenêtres.

Celles du numéro 47, ancienne maison meublée, sont garnies de jalousies; tandis que les croisées du numéro 49 sont abritées par des persiennes, constamment fermées au cadenas et pouvant à peine s'entrebâiller pour laisser pénétrer un peu d'air dans les chambres, où règne un demi-jour mystérieux. Ainsi le veut un règlement administratif, régissant les maisons de tolérance.

Le 49 était et est encore un lupanar.

De là, la différence de fermeture avec son voisin, le numéro 47.

Ce couvent laïque est connu dans le quartier Latin sous la dénomination de : *La Botte de Paille.*

D'après le vieux savant, ami du sergent de ville Ringué, cette désignation aurait pour origine l'ancienne enseigne d'un marchand grainetier, autrefois établi dans la maison. Pour mieux indiquer sa profession, il accrochait à la devanture de sa boutique un échantillon de sa marchandise.

Le dimanche 28 février, à onze heures du matin, je pénétrai dans la maison du numéro 47 pour procéder à des recherches et constatations dans l'ancien logement de Pierre Voirbo.

Un long et étroit couloir mène de la rue à l'escalier, au pied duquel se trouve une fontaine.

Les cabinets d'aisances du troisième étage sont installés dans une encoignure de l'escalier, non loin d'une fenêtre s'ouvrant sur la cour; ils ne précèdent que de quelques marches la porte d'entrée de la chambre qu'avait occupée Voirbo.

Sur le même palier, il n'y avait qu'un locataire, M. Barta. Ses occupations le mettaient dans l'obligation de ne rentrer qu'à une heure avancée de la nuit.

Les deux chambres, contiguës, étaient séparées par une mince cloison.

Avant d'entrer dans l'ancien domicile de l'inculpé, je questionnai M. Barta.

— Dans une maison comme celle-ci, me répondit-il, où les chambres se touchent de si près, il me paraît difficile d'admettre que l'on ait pu y commettre un assassinat, sans éveiller l'attention des voisins.

Le dimanche, seul jour où il m'est permis de rester chez moi, je voyais parfois M. Voirbo, et à aucune époque, je n'ai remarqué quelque chose d'insolite dans son attitude, ni entendu un bruit suspect chez lui.

Cependant, vers la fin du mois de décembre, j'ai senti pendant plusieurs nuits une odeur désagréable, dans laquelle l'acide phénique dominait. J'ai demandé au marchand de vin, principal locataire, s'il y avait eu un décès dans la maison, il m'a répondu négativement. La mauvaise odeur s'étant évanouie, je ne me suis plus préoccupé de cet incident, dont j'ignore encore l'origine.

Dans l'intérêt de mes constatations, je m'étais fait accompagner par la veuve Pertant, ancienne femme de ménage de Voirbo, et par M^me^ Bethmont, principale locataire.

Cette dernière me dit :

— Le logement que vous allez visiter est maintenant occupé par un jeune ménage. Les nouveaux époux sont marchands de poisson au marché Saint-Germain. Ils ont à peine quarante printemps à eux deux et ne sont dans cette chambre que provisoirement, en attendant leur installation définitive.

— La pièce a-t-elle été remise à neuf ?

— Non; mais, avant l'entrée de ces jeunes gens, j'ai fait un sérieux nettoyage, sans rien remarquer d'étrange.

— Vos nouveaux locataires sont-ils chez eux?

— Ils doivent y être en ce moment.

M'approchant de la porte, je frappai légèrement. Une jeune femme vint m'ouvrir, et j'entrai suivi de M^me^ Bethmont et de la veuve Pertant.

La table était servie; les nouveaux mariés se préparaient à déjeuner devant un bon feu de coke qui brillait dans la cheminée.

Après avoir énoncé ma qualité et le but de ma visite, je m'excusai du dérangement momentané que je leur causais, puis je leur appris que Voirbo allait être amené par les agents.

Cela me parut leur être fort indifférent.

J'examinai la pièce où je me trouvais.

L'ordre et la propreté régnaient partout; les carreaux étaient luisants, et rien dans cette chambre ne donnait lieu de supposer qu'un meurtre l'avait souillée.

La pièce, spacieuse, éclairée par une seule fenêtre prenant jour sur la rue.

En face de la croisée, se trouvait une alcôve placée entre deux petits cabinets.

La cheminée se trouvait à gauche en entrant.

Comme dans la plupart des vieilles maisons, il existait une déclivité du sol assez prononcée.

Je priai la veuve Pertant de m'indiquer la place de chaque meuble, lorsque Voirbo occupait cette chambre et j'ajoutai : Précisez bien, Madame, car, en outre de mes constatations actuelles, je dois faire dresser un plan de l'état des lieux pour servir à l'instruction.

— C'est facile, dit-elle. Ici, au pied de la fenêtre, était l'établi, assez bas, pour permettre aux deux battants de s'ouvrir; à droite, et près de l'établi, la machine à coudre; le long du mur faisant face à la cheminée, une commode, surmontée d'une glace; de chaque côté de la cheminée, une chaise; sur la cheminée, une pendule en zinc; devant, un fourneau à usage de tailleur, dont le tuyau passant au-dessus du globe de la pendule allait se perdre dans le mur, par ce trou que vous voyez à cinquante centimètres au-dessous du plafond.

Naturellement, le lit était dans l'alcôve et dans les cabinets de côté, se trouvaient des effets d'habillement et une grande malle.

Au milieu, placée comme celle-ci, une table ronde...

La veuve Pertant terminait sa description, quand Voirbo fut introduit par Ringué et Champy. Ils étaient venus en voiture de place et avaient laissé leur véhicule dans la rue de Buci, pour éviter tout rassemblement devant la maison.

Je fis asseoir l'inculpé sur la chaise placée à gauche de la cheminée. Ringué et Champy restèrent debout à ses côtés.

Voirbo paraissait calme et confiant dans le résultat des constatations. Ayant bien pris ses précautions, il était convaincu que je ne découvrirais rien dans cette chambre. Je devinais ses réflexions au léger sourire narquois qui, par instants, plissait ses lèvres.

— Vous disiez, madame Pertant, que les seuls endroits libres de la chambre étaient, d'après la position des meubles, l'espace faisant le tour de cette table, près de laquelle deux personnes peuvent aisément circuler de front ?...

— C'est cela même, répondit l'ex-femme de ménage.

— Si, comme nous le supposons, dis-je à mon secrétaire, Désiré Bodasse a été assassiné, écorché et dépecé ici, le meurtrier n'a certainement pas songé à déplacer ses meubles avant de frapper sa victime...

Voirbo écoutait avec recueillement.

Je continuai :

— Eh bien, vous allez voir l'importance que peut avoir, dans une affaire criminelle, un accessoire, et comme le moindre petit détail peut servir de complément à une instruction.

Remarquez que, dans l'affaire qui nous occupe, les accessoires nous ont, presque à eux seuls, montré le chemin de la vérité.

Dans la chambre de la victime, rue Dauphine, n° 59, on allume des bougies et l'on fait marcher l'horloge ; deux accessoires ayant pour but de reculer le plus longtemps possible la découverte du crime, et par cela même éviter les soupçons sur le criminel.

Rue Lamartine, n° 26, nous trouvons des collections de journaux. Les uns relatifs au procès du boucher Avinain, et les autres concernant les assassinats du cultivateur Bernard, d'Aubervilliers, et de

la domestique Marie Carton, rue Saint-Placide, nº 37. Deux crimes dont les auteurs sont restés inconnus.

Ces écrits, ces feuilles volantes peuvent paraître sans valeur. En les examinant avec soin, nous trouvons que ce sont de puissants et très importants accessoires.

L'assassin de Bodasse est un imitateur d'Avinain. Comme lui, il a dépecé. Avinain a avoué... Mais au moment d'expier son crime, au pied de l'instrument de supplice, un cri lui échappe, un conseil pour les futurs assassins : « *N'avouez jamais!...* » et suivant ce précepte, le meurtrier de Bodasse nie tout de parti pris.

Mais ses dénégations sont inutiles. Nous sommes sur la piste de l'assassin de Marie Carton, au moment où il allait être couvert par les délais de la prescription, et nous découvrirons l'homme qui a coupé le cou au cultivateur Bernard.

Enfin, dans cette chambre, qui fut autrefois celle de Voirbo, c'est encore un accessoire qui va nous livrer définitivement le nom de l'assassin de Bodasse.

Allongeant le bras, je pris sur la table une carafe pleine d'eau, et je continuai :

— Il existe dans cette pièce une pente sensible allant de la fenêtre à l'alcôve. Si un cadavre a été dépecé ici, et qu'il y ait eu écoulement abondant de sang, ce sang suivant la déclivité naturelle du sol, a dû se diriger vers le lit et former une mare. Je vais jeter sur les carreaux, dans les espaces vides de la pièce, le contenu de cette carafe. L'eau suivra le même trajet que le sang, et là où elle s'arrêtera, nous trouverons les preuves matérielles du crime.

La carafe sera l'accessoire révélateur.

L'attitude de Voirbo avait changé ; il s'agitait maintenant sur son siège ; ses jambes se croisaient serrées, ses doigts se crispaient, son cou s'allongeait, sa figure se décomposait et prenait des teintes de cire

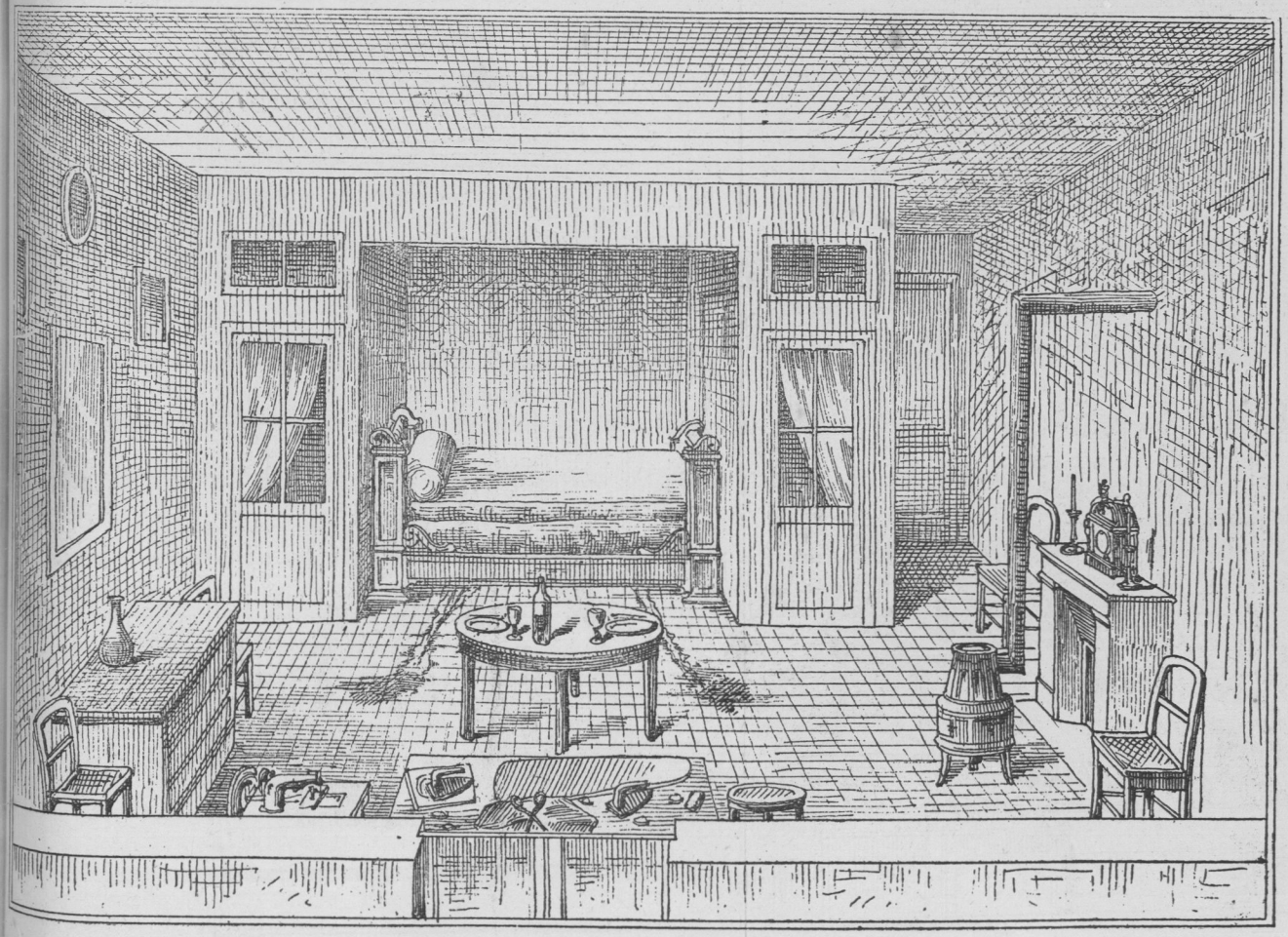

Chambre où le crime a été commis.

vieillie ; il respirait péniblement ; ses yeux, démesurément ouverts, se fixaient avec terreur sur la carafe qui lui faisait l'effet de la tête de Méduse.

Je répandis sur le sol, de chaque côté de la table, c'est-à-dire entre la commode et la cheminée, l'eau contenue dans la carafe.

Aussitôt se formèrent des rigoles, suivant en zig-zag une direction commune ; on aurait dit autant de couleuvres cherchant toutes un même refuge.

Comme je l'avais prévu, ce fut sous le lit, près de la cloison, qu'elles se réunirent et formèrent une mare immobile.

Le lit tiré, je fis éponger l'eau, et à l'endroit où elle s'était arrêtée, M. Roussel, entrepreneur de maçonnerie, rue Guénégaud, enleva une dizaine de carreaux autour et au-dessous desquels on voyait du sang desséché.

Les écoulements sanglants ayant stationné sur ce point s'étaient peu à peu infiltrés entre les carreaux.

La quantité de sang dont on voyait les traces, démontrait que le cadavre avait été dépecé alors qu'il était encore chaud.

Je fis enlever des carreaux sur divers autres points de la chambre, il n'existait dessous rien d'anormal.

M. Roussel mit dans un sac, que je scellai séance tenante, les carreaux et le plâtre rougi, puis le tout fut envoyé au laboratoire de chimie des Arts-et-Métiers pour y être soumis à une expertise légale.

De ces constatations, il paraissait résulter que le corps de Bodasse avait été dépecé dans l'espace compris entre la table et l'établi.

Dans le cabinet noir, situé à gauche de l'alcôve et contigu à la chambre de M. Barta, je remarquai, sur le côté droit, l'absence d'un large morceau de papier de tapisserie bleu, de même nature et de même dimension que celui déposé à la Morgue, dans lequel on avait trouvé un débris de chair humaine.

Pour tirer Voirbo de l'état d'anéantissement dans lequel il était plongé, je le fis approcher du cabinet et je lui mis dans la main une bougie que j'avais allumée, en lui disant de m'éclairer.

Il tremblait tellement, que ses doigts refusèrent de se serrer sur le flambeau que je lui tendais.

D'une voix presque éteinte et suppliante, il me dit :

— Inutile d'aller plus loin... je suis coupable... Je vous dirai tout... à vous seul... mais pas ici... Emmenez-moi vite, sortons de ce lieu maudit... je sens que je vais tomber... j'ai besoin d'air... j'étouffe!

Il chancelait, en effet. La jeune mariée remplit vivement un verre de vin, et me le tendit. Je le présentai à Voirbo.

— Buvez, cela vous remettra... Dans un instant nous partirons.

— Non, non... pas cela, murmura-t-il... c'est rouge... de l'eau... de l'eau, je vous en supplie!

Je fis droit à sa demande; puis, je priai Mme Bethmont de descendre et de faire avancer la voiture.

— C'est inutile, dit Voirbo, je me sens mieux... j'irai bien jusque-là... l'aveu de mon crime m'a soulagé.

Comme je me disposais à partir, en faisant emmener l'inculpé, la veuve Pertant me dit :

— Vous parliez tout à l'heure d'un crime commis à Aubervilliers... M. Voirbo avait un client, dans cette localité.

— Je ne l'ai jamais nié, reprit vivement Voirbo; Bernard était mon client; je l'avais connu par l'intermédiaire de son beau-fils, Victor Saba...

— N'est-ce pas vous, qui aviez confectionné à Bernard une double poche en drap qu'il attachait à la ceinture de son pantalon, et dans laquelle il plaçait son argent?

— Non, je n'ai rien fait de semblable et j'ignorais ce détail.

Mme Bethmont intervint :

— Monsieur le Commissaire, dit-elle, dans mon établissement on entend tout et on ne répond à rien; mais je dois vous faire part d'un propos qui a été tenu devant moi. Je ne saurais vous dire par qui j'ai appris, qu'au moment où la domestique de la rue Saint-Placide a été assassinée, Voirbo lui faisait la cour... On a même prétendu qu'il lui avait emprunté de l'argent, en lui promettant de l'épouser.

— C'est faux! exclama l'assassin de Bodasse. J'ai bien connu Marie Carton... elle venait passer une partie de ses dimanches chez une de mes ouvrières, morte aujourd'hui; mais je ne lui ai ni fait la cour ni emprunté de l'argent. Je vous fournirai, du reste, à son sujet, comme à celui de Bernard, toutes les explications désirables.

— Nous verrons cela; maintenant, nous pouvons partir.

CHAPITRE XVII

Tentative d'évasion. — Les Aveux.

En quittant l'ancien logement de Voirbo, j'y laissai mon secrétaire, qui terminait le procès-verbal de constatation et de la saisie des carreaux de terre.

Les deux agents et l'inculpé me précédaient d'une minute.

Dans la rue Mazarine, je les suivis des yeux, jusqu'au moment où ils tournèrent à l'encoignure du carrefour de Buci.

Lorsqu'ils arrivèrent à la voiture, qui stationnait dans la rue de Buci, le débutant Champy ouvrit la portière et, voulant faire acte de politesse, il invita Voirbo à monter le premier.

Celui-ci ne se fit pas prier pour passer devant; mais, au lieu de s'asseoir, il ouvrit vivement la portière du côté opposé, sauta sur la chaussée et prit la fuite.

Avant que ses deux gardiens fussent revenus de leur stupeur, il avait déjà fait une vingtaine de pas.

En tournant moi-même le coin de la rue de Buci, je le vis, seul, au milieu de la chaussée, courant avec la rapidité que lui permettaient son âge, sa vigueur, et la force que donne l'espoir du salut.

Voirbo libre!... la voie publique ouverte devant lui!... Cette pensée me fit frémir.

En deux bonds, je fus sur le siège, à côté du cocher, qui venait de ramasser promptement ses guides et se disposait à donner la chasse au prisonnier.

D'un maître coup de fouet, il enleva le cheval, qui se cabra puis partit à fond de train.

Je me mis à crier de toutes mes forces :

— Au voleur! à l'assassin!... Arrêtez-le!...

Imitant mon exemple, et tout en fouettant à tour de bras, le cocher, un enfant de l'Auvergne, criait aussi, d'une forte voix de rogomme :

— *A l'achachin!... à l'achachin!... Arrêtez lou brrigand qui che chauve!...*

Comme les aboiements d'une meute serrant de près un cerf lui font prendre un nouvel élan, de même les sons de la voix de mon automédon semblaient donner des ailes au fugitif.

En un clin d'œil, la rue fut en émoi; tout le monde criait et courait... dans quatre ou cinq directions différentes.

Le premier instant de surprise passé, Ringué et Champy s'étaient élancés à la poursuite de Voirbo; mais, plus agile, l'assassin gagnait du terrain sur eux.

Notre cheval, complètement emballé, semblait devoir bientôt l'atteindre, le renverser ou le dépasser.

En entendant les battements cadencés et rapides de l'animal, Voirbo, qui avait parcouru la moitié de la rue de Seine, dans la direction du quai, se jeta brusquement à droite et disparut dans le passage du Pont-Neuf, où la voiture ne pouvait le suivre.

— Allez m'attendre au coin de la Monnaie, dis-je au cocher, en sautant en bas de la voiture en marche.

Dans sa course désordonnée, Voirbo heurta du pied l'une des cinq marches en pierre situées dans le passage, et tomba; mais ses mains s'accrochèrent à la rampe de fer séparant, sur ce point, le passage en

deux, et il se releva aussitôt, pour repartir avec une vitesse nouvelle.

Vingt pas plus loin, il glissa de nouveau sur l'une des dix plaques polies en fonte recouvrant la gargouille pratiquée au milieu du passage, et il s'abattit encore, les mains allongées en avant.

A peine à terre, il rebondissait comme une balle élastique, et reprenait sa course folle, avec plus de rapidité. En quelques enjambées, il débouchait dans la rue Mazarine, puis se jetait dans la rue Guénégaud, lui faisant face et aboutissant au quai de Conti. Le but évident de sa course était la Seine.

Ringué et Champy avaient profité de ses deux chutes pour raccourcir la distance qui les séparait de lui, et il pouvait entendre maintenant le *martellement* de leurs pas presque sur ses talons.

L'approche du danger décuplait les forces de Voirbo.

Le désespoir et la rage augmentaient celles des agents.

Leur course à tous trois devenait vertigineuse.

Dans la rue Guénégaud, un énorme chien, sortant de l'ancienne fourrière, au n° 29 de cette voie, s'élança entre les jambes de Ringué et le fit rouler sur le sol.

Champy ne s'occupa nullement de son collègue et continua à serrer de plus en plus près l'assassin.

Il le touchait, et par instants il allongeait le bras comme pour le saisir, mais d'un bond désordonné Voirbo se mettait hors de la portée de sa main.

Autant pour alléger le poids de son corps durant la course, qu'en prévision d'une chasse dans l'eau au cas probable où Voirbo s'y précipiterait, Champy, sans s'arrêter, s'était débarrassé d'une partie de ses vêtements : un à un, il avait jeté en route son chapeau, son pardessus, son veston et son gilet, puis serré fortement la courroie qui retenait son pantalon.

En traversant la chaussée du quai de Conti, qu'il

venait d'atteindre, le fugitif fit un saut de côté pour éviter un omnibus qui passait ; et d'un nouvel élan, il allait franchir les trois marches qui séparent la chaussée du trottoir longeant le parapet du quai ; mais il calcula mal son mouvement, et s'étala pour la troisième fois, les pieds dans le ruisseau et la tête sur le bord du trottoir.

Il tentait de se relever encore, quand, l'atteignant enfin, Champy tomba sur lui et le maintint immobile à terre.

Aussitôt vingt personnes les entourèrent.

Voirbo ne chercha pas à se défendre. Il avait la figure couverte de sang. Haletant et épuisé, il se trouvait dans l'impossibilité absolue de résister, et ce fut sans la moindre tentative de révolte qu'il se laissa emmener au poste de la rue Christine, suivi par plus de cinq cents personnes qui criait : *A mort !... à l'eau, l'assassin !*

Au poste, on dut employer la boîte de secours pour le ranimer.

A trois heures, il était ramené en voiture à mon cabinet.

Comme il avait formellement refusé de se laisser photographier, et que la possession de son portrait devenait nécessaire, afin de le retrouver de nouveau si, grâce à son audace et à son énergie, il parvenait à s'échapper encore — avec un malfaiteur de son espèce, il fallait tout prévoir, — j'avais prié mon ami, le sculpteur Clésinger, de se placer dans le bureau de mon secrétaire, d'où, sans être remarqué, il pouvait voir l'assassin dans mon cabinet et faire son portrait. Clésinger put prendre, de la sorte, plusieurs croquis de la tête du tailleur criminel.

Avant de commencer l'interrogatoire, j'adressai à Ringué et Champy quelques observations pour la négligence dont ils avaient fait preuve. Penauds, comme deux enfants pris en flagrant délit de maraude, ils n'osaient lever la tête. Je leur mis un peu de baume dans le cœur en leur disant que, s'ils avaient commis une faute en laissant évader leur prisonnier, ils l'avaient réparée en le reprenant.

— Voyez-vous, il ne faut jamais oublier un seul instant que l'objectif perpétuel de tout détenu c'est *la liberté*. Toute son attention, toutes ses facultés sont constamment dirigées vers ce but, et la moindre distraction des agents est mise à profit. Un jour que nous serons moins occupés, je vous donnerai par écrit les conseils et les instructions nécessaires pour empêcher, à l'avenir, un détenu de s'échapper d'entre vos mains.

M'adressant alors à Voirbo :

— Vous sentez-vous en état de répondre à mes questions, et voulez-vous que nous examinions ensemble les objets saisis à votre domicile ?

— Je suis encore bien faible, répondit-il, mais je puiserai dans ma volonté et mon énergie la force nécessaire. Ne retardez pas cet entretien. La réflexion pourrait bien me faire rétracter les premiers aveux que je vous ai faits là-bas, dans la chambre.

J'ouvris la malle apportée la veille de la rue Lamartine, et je lui en montrai le contenu.

— Voyez le résultat de ma perquisition ; rien n'y manque, pas même les titres italiens de Bodasse, que vous aviez si habilement submergés dans un fût de vin.

— Qui diable vous a donné l'idée d'aller les chercher là ?

— C'est en vérifiant la provenance des deux pièces de vin que vous aviez reçues, au grand étonnement de votre concierge. Vous me demandiez des preuves matérielles ; je crois qu'elles abondent, maintenant.

— Oui, je le vois, aussi je vais tout vous dire ; mais à condition que vous me permettiez d'adresser à ma femme une lettre, dont vous prendrez d'abord connaissance.

— J'y consens... Mettez-vous devant cette table; il y a là plumes, encre, papier, enveloppes...

Quelques minutes après, Voirbo me montrait la lettre qu'il venait d'écrire. Elle était ainsi conçue :

« 28 février 1869.

« Adélia,

» Depuis hier, je n'ai plus l'usage de la parole... Ne » vous désespérez pas. Jeudi prochain, vous saurez » toute la vérité. Ne prenez, d'ici là, aucune détermi- » nation. Votre honneur l'exige. Pardonnez-moi pour » les ennuis que je vous cause; et attendez, pour » juger votre mari, qui vous aime.

» PIERRE VOIRBO ».

La lecture de cette lettre terminée, je la plaçai sous enveloppe, et je donnai l'ordre au garçon de bureau de la porter à son adresse. Voirbo me remercia, sincèrement cette fois.

— J'ai tenu ma promesse, à vous de tenir la vôtre. Faites-moi connaître qui vous êtes, car jusqu'ici votre individualité est restée mystérieuse.

— Voirbo n'est pas mon nom, et je ne vous dirai pas encore comment je m'appelle.... plus tard, nous verrons. Je suis un enfant naturel; cependant je connais mon père, et je vous avoue que je n'en suis pas fier. Tout le monde, y compris ma femme, me croit orphelin; mes parents existent... Je vois quelquefois ma mère... je lui viens en aide, car elle est pauvre et âgée, et puis... la malheureuse femme m'adore, malgré tous mes défauts... Moi aussi, je l'aime!

Mon père est un méchant homme. Enfant, il me battait souvent; adulte, il me frappait encore avec brutalité, et parfois dans ses moments de colère contre moi, me montrant son poing serré, il me disait : *Toi... tu périras de ma main!* Je souhaite que vous ne sachiez jamais le sens exact de ces terribles paroles. Au fond, il avait raison; j'étais un mauvais

sujet. *Ne voulant pas mourir de sa main*, je cherchai à le tuer; mais, devinant sans doute mes pensées, il se tenait sur ses gardes.

Je quittai la maison, la rage dans l'âme et la haine au cœur. Aujourd'hui, je hais encore mon père, autant et plus qu'autrefois, à cause des souffrances qu'il a fait endurer à ma pauvre mère, et pour les mauvais traitements qu'il m'a infligés dans mon enfance. Peut-être est-il la cause de mon malheur.

— Porte-t-il le même nom que vous?

— Non. je vous ai dit que j'étais *bâtard*... Mon père ne m'a pas reconnu; il ne m'a témoigné sa paternité que par des coups.

— Vous pouvez alors me dire son nom, puisqu'il n'est pas le vôtre.

— Je ne le puis, car vous le connaissez. Vous avez dû vous occuper de lui dans une circonstance assez... triste. Je vous la rappellerai... mais pas maintenant.

— Qu'avez-vous fait en quittant la maison de vos parents?

— J'ai lutté pour l'existence, où tout est hasard et *ficelles*... J'ai cherché, sans succès, à corriger la fortune, par des moyens plus ou moins avouables. J'étais obscur, et j'aurais voulu briller; j'étais pauvre, et j'adorais la richesse...

Mon mariage avec Mlle Rémondé m'aurait donné une modeste aisance, et peut-être, à côté de cette femme vertueuse, aurais-je pu me remettre au travail et racheter mes fautes.

— Dites vos crimes.

— *Mes crimes,* vous avez raison. Que voulez-vous?... j'oublie parfois que je suis un criminel. Comme bien des scélérats, j'ai voulu me ranger et faire souche d'honnête homme. Il y en a qui y parviennent, j'en connais... à moi, cela ne m'a pas réussi.

Si Désiré, ce vieillard égoïste, m'avait prêté les dix mille francs que je lui demandais en suppliant, je ne

l'aurais pas tué. J'avais dit à la famille Rémondé que je possédais cette somme... il fallait la représenter ; mon mariage était à ce prix. J'ai eu beau prier, implorer Bodasse, rien n'a pu l'attendrir ; au contraire, il se moquait de moi, de mes projets de mariage et de toutes les raisons que j'invoquais ; alors... je l'ai assassiné !

— Chez vous ?

— Vous en avez eu la preuve.

— Comment l'avez-vous attiré dans votre chambre ?

— Le lundi 14 décembre, en sortant du bain et après avoir dîné ensemble au restaurant de la rue Grégoire-de-Tours, je l'ai invité à venir prendre une tasse de thé chez moi. Il m'a suivi sans défiance. Il venait, du reste, souvent dans ma chambre, non pour me voir, mais dans l'espoir d'y rencontrer mes ouvrières.

Ce soir-là, je lui avais annoncé que ma fiancée devait venir passer la soirée avec une parente, et pour mieux lui faire croire qu'il y avait réception chez moi, je l'avais quitté un instant, étant au restaurant, et j'étais allé allumer des bougies dans mon domicile ; puis, j'avais relevé les jalousies de ma fenêtre pour qu'il pût voir la lumière de la rue.

Ma décision était prise pour ce soir-là.

A peine entré dans la chambre, il s'assit à côté de la table, et me demanda pourquoi je l'avais mystifié ? puisqu'il n'y avait personne.

Je lui répondis que ma fiancée allait venir.

Puis, passant derrière lui sans qu'il y prît garde, je m'emparai de l'un de mes fers à repasser qui se trouvaient sur l'établi... tenez, celui-là... et, sans discussion, sans mot dire, je lui en portai à l'improviste un coup violent sur le crâne.

Il ne fit même pas *ouf*. Sa tête s'inclina sur la table, ses bras pendirent inertes. J'étais étonné, et satisfait de mon adresse et de ma vigueur.

Aussitôt, soufflant les lumières, j'ouvris la fenêtre et je baissai les jalousies. Dans le silence et l'obscurité, j'écoutais s'il bougeait. Je n'entendais rien... que le sang tombant goutte à goutte sur le sol. Ce *tac... tac... tac* monotone me donnait le frisson. Cependant j'écoutais encore, j'écoutais toujours. Tout à coup, j'entendis un gros soupir et comme un craquement de la chaise, Désiré remuait... il n'était pas mort ! S'il allait crier !...

Cette pensée me rendit toute ma présence d'esprit.

Rallumant une petite lampe, je vis que le corps avait fait un mouvement de côté ; il vivait ! Il n'était certainement plus en état de crier... d'appeler au secours ; mais son agonie pourrait se prolonger, et... je ne voulais pas le voir souffrir longtemps. Je pris un rasoir, je m'approchai par derrière et je passai ma main sous le menton de... mon ex-ami. Sous ma pression, sa tête se releva et pencha en arrière. La lampe éclairait en plein son visage couvert de sang ; ses yeux ronds brillaient encore, ils se fixèrent une seconde sur la lame du rasoir que je tenais ouvert au-dessus de lui, et prirent subitement une expression de terreur... mon cœur battait... Il fallait en finir !... Comme fait un barbier pour raser un client, j'appuyai le tranchant du rasoir au-dessous de *la pomme d'Adam*, à la naissance de la barbe ; tout en pressant vigoureusement, je tirai la lame de gauche à droite. Elle disparut entièrement dans les chairs ; la tête retomba inerte sur le dossier de la chaise. Du premier coup j'avais tranché l'artère carotide et le larynx. Un râle et le dernier souffle de Désiré passèrent par l'ouverture que je venais de faire... Un bouillonnement de sang jaillit aussitôt et retomba en partie sur un sucrier qui était resté découvert sur la table.

Je laissai glisser doucement le corps à terre, et craignant qu'on me vît à travers les interstices des jalousies et les rideaux de mousseline, je fixai une couver-

ture épaisse devant la fenêtre, que, dans ma précipitation à baisser les jalousies, j'avais oublié de refermer.

Revenu près du corps, j'examinai un instant mon ouvrage. La mort avait fait son œuvre !

Pour ne pas tacher mes vêtements, je me déshabillai, ne conservant sur moi qu'un caleçon et des chaussettes, puis, prenant une cuvette et une éponge, je commençai par étancher le sang qui avait jailli un peu partout. Dans le poêle, j'ai jeté le sucre rouge.

Plaçant ensuite le cadavre sur une planche, je découvris entièrement tout le haut du corps, en coupant les effets avec mes ciseaux. Je fis retomber sur les jambes la partie inférieure du pantalon que j'avais coupé un peu au-dessus du genou. Elles me gênaient, ces deux jambes, qui sont devenues le point de départ de votre instruction... alors je les détachai des cuisses, en les tranchant avec ce couperet de boucher que vous avez saisi chez moi. Je ne frappais pas comme un boucher, quand il dépèce un quartier de bœuf... j'appuyais le taillant sur les chairs, et je frappais sur le dos du couperet avec cette bobine en métal que voilà... ça ne fait pas le moindre bruit.

Les jambes détachées, je les portai dans la malle placée dans le petit cabinet... Oh ! qu'elles étaient lourdes !

Quoique de petite, taille, et malgré l'absence de ses jambes, le corps de Désiré me paraissait encore trop grand !

Je commençai le dépeçage... mais la tête, à moitié coupée, ne pouvait pas se tenir immobile. Chaque fois que la moindre secousse était imprimée au buste, elle remuait, en se rejetant soit à droite soit à gauche, et m'envoyait des éclaboussures de sang sur la figure. C'était horrible !... Alors, je la détachai complètement du tronc. La tenant à deux mains je la contemplai un instant... Oh ! je le vois encore !... Quel horrible tête-à-tête !... Cessant de l'examiner, je la déposai dans une terrine, la figure en dessous pour me la cacher.

Je détachai ensuite les bras, puis j'écorchai entièrement le buste. Je pensais que, dépouillées de l'épiderme, les chairs, surtout après un séjour plus ou moins prolongé sous l'eau, pourraient passer pour des débris d'un animal. Et, de fait, elles ressemblaient à de la viande de boucherie.

Après avoir ouvert le ventre avec un couteau dont le manche s'est cassé pendant l'opération, j'ai porté les entrailles, le foie, le poumon et le cœur, dans les cabinets d'aisances, placés tout près de ma porte d'entrée.

Pour m'en défaire plus facilement, j'ai coupé le corps par petits morceaux, que j'entassai ensuite dans la malle où étaient les jambes.

La maison n'ayant pas de concierge, je pouvais, sans donner l'éveil, aller puiser de l'eau à volonté au bas de l'escalier, pour laver ma chambre.

Que de sang dans un corps humain !... je n'en voyais pas la fin !

Oh ! quelle effroyable nuit d'hiver j'ai passée !... je suais rouge et je grelottais de froid..., mes doigts, fatigués, n'avaient plus la force de manœuvrer les ciseaux qui me servaient à découper.

— Qu'avez-vous fait des vêtements de Bodasse ?

— Je les ai brûlés dans la cheminée, avec les miens, ainsi que la chaise et la planche qui étaient mouillées de sang.

Le restant de la nuit et la journée du mardi, je n'ai pas bougé de chez moi ; mais les nuits suivantes, je portai les chairs au dehors et j'en ai jeté un peu partout.

Je n'avais plus que les jambes. Craignant qu'elles ne fussent reconnues, j'avais projeté de les porter dans le puits de la maison de la rue Princesse. Ayant fréquenté la fille Gaupe, je connaissais l'existence de ce puits et le secret de la porte d'entrée de la maison.

La nuit du 21 décembre, après avoir enveloppé ces deux membres dans des *toilettes* à mon usage, et y avoir

collé dessus des étiquettes de chemin de fer, afin de chercher à prouver, si j'étais surpris, que j'arrivais de voyage, je sortis vers une heure du matin, porteur de mon funèbre fardeau soigneusement ficelé.

Par surcroît de précautions, et pour faire croire à ceux qui me rencontreraient que j'étais un voyageur attardé, j'avais jeté une couverture sur mon épaule et je m'étais muni d'un cabas, dans lequel j'avais placé divers produits de Langres, que je venais de recevoir.

Je marchais, inquiet, quand les agents Ringué et Champy m'ont subitement barré le passage au carrefour de Buci.

Connaissant le roulement de service et la marche habituelle des rondes de sergents de ville, je savais qu'à pareille heure je ne devais pas en rencontrer sur mon passage. Aussi, suis-je resté interdit en me trouvant nez à nez avec eux. Jamais de ma vie je n'avais eu si peur. Reprenant, heureusement, mon sang-froid, je pus leur donner le change et continuer ma route.

La première fois que je vins ici, j'ai reconnu ces deux agents, et, comme vous l'avez deviné, je cherchais à éviter autant que possible de me trouver en leur présence.

Leur rencontre au carrefour de Buci m'avait rendu perplexe, et, tout en continuant ma route vers la rue Princesse, je me demandais si je ne ferais pas bien de changer d'idée et d'aller jeter dans la Seine les derniers débris humains que je portais.

Avant de m'engager dans la rue, j'ai encore hésité ; mais mon mauvais génie m'a poussé en avant.

Je suis entré sans bruit dans la maison de mon ancienne ouvrière ; une fois dans la cour, je m'assurai qu'aucune lumière ne brillait aux fenêtres. J'ai ensuite découvert le puits et j'ai glissé à l'intérieur mon lugubre paquet, à l'aide d'une ficelle que

j'avais roulée autour et qui se déroulait au fur et à mesure : il s'est perdu dans l'eau sans faire de bruit.

Après m'être encore assuré que personne ne m'observait, je sortis, et, tranquillement, je revins rue Mazarine, en repassant par le carrefour de Buci, certain de n'y point rencontrer les mêmes agents.

En rentrant dans ma chambre, j'ai jeté les yeux sur ma glace, je me suis fait peur, tellement j'étais pâle. La rencontre des deux agents m'avait figé le sang dans les veines. Je tremblais de froid et je suais, comme lorsque je découpais le cadavre de Désiré.

Pour me donner du courage, j'ai songé aux dix mille francs de Bodasse et à ma fiancée. Je me couchai et m'endormis sur ces deux pensées.

Voilà, monsieur le Commissaire, l'histoire de mon crime dans toute sa sincérité.

— Mais qu'est devenue la tête?... Vous ne m'en avez pas parlé.

— Oh! la tête est en lieu sûr... Vous ne la trouverez probablement jamais, même en vous disant où je l'ai mise. Ah! si j'en avais fait autant des maudites jambes, je serais, à l'heure qu'il est, assis tranquillement au coin de mon feu, près de ma femme.

— Dites toujours ce que vous avez fait de cette tête.

— Comme c'était la partie que l'on pouvait reconnaître, j'y ai coulé du plomb par la bouche et par les oreilles. A deux heures du matin je l'ai lancée dans le milieu de la Seine, du haut du pont de la Concorde. Vous pensez bien qu'elle ne surnagera jamais.

J'ai fondu le plomb au moyen de cette coquille de zingueur que vous avez saisie, et qu'un client avait un jour oubliée chez moi.

— Ce client était probablement un malfaiteur?

— Si vous voulez.

— Un complice, peut-être?

— Non. J'ai seul conçu, préparé et exécuté le projet du meurtre de Bodasse.

— La mort de votre victime était-elle réellement nécessaire?

— Oui, puisqu'il me fallait dix mille francs, et que Désiré possédait juste la somme.

— Vous pouviez la lui voler... C'était mal; mais enfin, ce n'était pas un assassinat.

— N'importe qui aurait volé son trésor, c'est moi qu'il aurait soupçonné.

— Vous avez à peine trente ans, et votre existence est déjà terriblement chargée de crimes.

— C'est vrai... Coûte que coûte, je voulais arriver à me faire une situation. Pour cela, j'ai engagé contre la société une partie audacieuse dont ma tête était l'enjeu. J'ai fait tous mes efforts pour la défendre, et malgré mon énergie, la partie est perdue, et bien perdue, cette fois...

— Mais cette énergie, dont vous parlez, est une monstruosité. Vous possédez au plus haut degré le mépris de la vie humaine, et c'est toujours lâchement que vous tuez vos semblables. Marie Carton, la domestique de la rue Saint-Placide, et le cultivateur Bernard, ont été aussi victimes de guet-apens.

— Nous causerons de ces deux personnes plus tard... avec le juge. Pour l'instant, vous n'êtes pas chargé d'instruire ces affaires.

— Vous vous trompez. Les papiers de Victor Saba trouvés chez vous me donnent le droit de vous questionner à ce sujet. C'est par Bernard que vous avez dû vous procurer ces papiers, saisis dans votre valise.

— Ma valise... ma valise... J'aurais dû partir plus tôt... ne jamais me marier. Ce mariage a été ma perte... Ma femme ne m'aime pas; elle n'aurait pas regretté mon départ. J'aurais dû *filer* quand je me suis aperçu que vous me faisiez surveiller par Entouca et Gloria, et ne pas laisser à la tempête le temps d'éclater sur moi; j'aurais dû m'expatrier dès que j'ai senti souffler autour de moi le vent d'orage... J'ai

trop attendu... je devrais être maintenant à New-York, près d'Hélène Ball, ma première femme; car, je puis vous l'avouer maintenant, je suis bigame.

— Qu'est devenue votre première femme?

— Elle a été arrêtée avec une bande de voleurs étrangers, dont elle faisait partie, et récemment elle est sortie de prison. Hélène Ball est une *pick pockette* très habile.

— Vous la connaissez cette bande composée de malfaiteurs possédant, pour commettre les effractions, certains outils spéciaux fabriqués dans leur pays... Ce marteau, en forme de bobine, dont vous avez fait usage pour dépecer le cadavre de Bodasse, vient probablement d'eux?

— Oui, c'est leur chef qui m'a fait cadeau de cet instrument... ou plutôt il me l'a donné en dot, car Hélène Ball est sa fille. C'est en fréquentant le père, que j'ai connu et aimé l'enfant, plus pour ses vices que pour ses vertus, et je n'ai pu la posséder qu'en l'épousant.

— Pourquoi l'avez-vous quittée, si vous l'aimiez?

— Parce qu'elle passe la moitié de sa vie en prison sous des noms différents. J'ai craint de me trouver un jour compromis avec elle et par elle. J'ai horreur de la solitude; et c'est pendant sa dernière détention, que j'ai eu la malencontreuse pensée de faire souche nouvelle.

— Depuis le 13 février, que je vous connais et que je vous ai suivi pas à pas, j'ai vainement cherché le côté honnête de votre nature. Des regrets, des remords... vous n'en avez point... Vous avez, dites-vous, assassiné Bodasse pour pouvoir épouser M^lle^ Adélia Rémondé... Mais vous n'avez même pas l'excuse de la passion qui aveugle, car, au fond, vous n'aimez pas votre deuxième femme. C'est une étrangère, une voleuse, une criminelle qui possède toute votre affection.

— C'est cependant vrai! L'honnêteté d'Adélia me

fait peur. En fait de regret, je n'ai que celui d'avoir été assez maladroit pour me laisser prendre.

— Et cette demoiselle Aline, qui vous écrit de Langres ?... Elle paraît avoir pour vous un certain attachement.

— Elle m'aimait beaucoup, en effet. Mariée à un brave ouvrier campagnard, elle est complètement ignorante de mes forfaits, et il n'y a pas nécessité de la mêler à mes tristes affaires. Ce serait la perdre dans l'estime de son mari.

— Vous l'avez vue cependant récemment ?

— Oui, elle est venue à Paris peu de jours après la mort de Désiré, qu'elle connaissait fort bien aussi, et elle m'a remis pour lui le petit couteau que vous avez trouvé en ma possession.

— On sera obligé de l'entendre à ce sujet.

— Oh ! ne faites pas cela !... Comme tous ceux qui voient de près les misères humaines, vous devez être bienveillant... Ne perdez pas cette jeune femme... Je vous jure qu'elle n'est pour rien dans mes affaires !

— Je ne demanderais pas mieux que de vous croire, et je vous crois ; mais elle aurait dû, aussitôt après son mariage, cesser toutes relations avec vous et avec Désiré. Quand même je le voudrais, il ne m'est plus possible d'écarter son témoignage. Son prénom, écrit par elle, à la craie, sur la porte de Bodasse, figure dans le procès-verbal relatif aux premières constatations dans la chambre de votre victime. Les étiquettes du chemin de fer de l'Est, avec le nom de la ville de Langres, que vous aviez collées sur le paquet contenant les jambes, tout cela est au dossier de l'instruction.

— J'expliquerai le fait au juge, et j'espère qu'il voudra bien me tenir compte, en faveur d'Aline, des quelques services politiques que j'ai rendus à l'administration. Je pense, du reste, que la Préfecture de police ne se montrera pas ingrate à mon égard, et que l'échafaud ne se dressera pas pour moi.

— Vous vous faites illusion.

— Voyons... regardez-moi bien... Est-ce que j'ai une figure à guillotine ? Non, non !... jamais ma tête ne tombera sous le couperet du bourreau !

— Je ne puis vous répondre à ce sujet. Votre sort est entre les mains du jury.

— C'est ce que nous verrons.

— Revenons aux détails du crime. Est-ce vous qui alliez rue Dauphine allumer des bougies dans la chambre de Bodasse et remonter le poids de l'horloge ?

— Oui, car en face des fenêtres de Désiré, et de l'autre côté de la petite cour, se trouve une chambre occupée par deux filles. Elles pouvaient de chez elles voir la lumière et le balancier en marche du coucou. Je n'ai cessé mes visites nocturnes dans le logement de Désiré, que le jour où, rencontrant dans la rue Dauphine l'un des agents chargés de la surveillance, j'ai flairé le piège que vous m'aviez tendu.

— Bodasse portait-il ses valeurs sur lui ?

— Non. Je les ai trouvées dans son secrétaire, sous un tiroir cachant un secret.

— Comment avez-vous découvert le mécanisme de ce secret ?

— J'étais un jour chez la tante de Désiré, quand elle ouvrit devant moi le tiroir d'un meuble pareil à celui de mon ami. J'ai pensé que la combinaison des deux secrétaires était la même, et je ne me suis pas trompé.

— A quel moment vous êtes-vous emparé des valeurs ?

— Le lendemain du crime, à sept heures du soir.

— Comment avez-vous pénétré dans le logement de Bodasse ?

— Au moyen de ses clés que j'avais trouvées sur

lui, ce qui m'a permis d'y reporter sa canne, son chapeau, sa montre et d'y commettre le vol.

— A propos de clés, je n'en ai vu aucune sur vous. Cependant votre valise et le coffret qui avaient contenu les valeurs de votre femme étaient fermés.

— Mes clés sont dans un carton à chapeau que j'ai mis en dépôt chez le brocanteur de la rue de l'Echaudé, à qui j'ai vendu mon ancien mobilier.

— Je vais écrire au juge d'instruction pour lui faire part de vos aveux. Je rédigerai ensuite le procès-verbal de vos déclarations que vous signerez avec moi.

— Mes aveux sont suffisants... Je ne signerai rien.

— Il est inutile alors de vous garder plus longtemps au poste de la place Saint-Sulpice. Je vais vous envoyer au Dépôt en vertu du mandat qui vous concerne, et comme je suis responsable de votre personne, jusqu'à ce que vous soyez régulièrement écroué, je monterai en voiture avec vous et les agents chargés de vous garder.

— Oh ! ne craignez rien... je ne veux plus m'évader... j'ai tenté une fois, et ça ne m'a pas réussi.

— N'importe ! vous êtes un homme avec qui on ne saurait prendre trop de précautions.

M'adressant à mon secrétaire je lui dictai à dessein, Voirbo présent, la pièce suivante :

Dimanche, 28 février 1869.

ORDRE D'ENVOI

Nous, commissaire de police du quartier de l'Odéon,

Envoyons au Dépôt, près la Préfecture de Police, en vertu du mandat d'arrêt ci-joint, décerné par M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, le nommé ou se disant :

Voirbo *Pierre*, dit *Saba Victor*. Lieu de naissance, inconnu. Agé de trente ans, exerçant la profession de tailleur d'habits et demeurant : n° 26, rue Lamartine,

Inculpé de plusieurs assassinats suivis de vol.

Voirbo est un dangereux malfaiteur, énergique et résolu. Il a déjà tenté de s'évader, il pourrait renouveler cette tentative, ou se donner la mort.

A surveiller de très près.

Prière à M. le Directeur du Dépôt d'empêcher toute communication avec le dehors, en attendant que M. le Juge d'instruction le fasse placer au secret.

Le commissaire de police,

G. Macé.

CHAPITRE XVIII

La Fosse d'aisances. — Voirbo chez le Juge.

Avec l'accusé de réception de ma lettre annonçant les aveux de Voirbo, M. Douet d'Arcq me transmit l'ordre de faire vider la fosse d'aisances de la maison où avait été perpétré l'assassinat de Bodasse.

Le Juge d'instruction s'était réservé le soin d'apprécier le moment opportun pour cette opération.

D'après les aveux de Voirbo, il ne voyait plus aucune nécessité de la différer, et il recommandait d'y faire procéder d'urgence, avec le plus grand soin et en ma présence.

Le lendemain, lundi 1er mars, une équipe de la Compagnie Richer, arrivait rue Mazarine, à dix heures du soir, et se mettait à l'œuvre.

Deux heures après, l'opération était terminée.

On avait trouvé, au milieu des matières fécales, la ceinture du pantalon à côtes, couleur gris-fer, que portait Désiré le jour de sa disparition ; le haut d'un bas de femme, marqué +. B. + ; des morceaux d'ossements calcinés ; plus, une partie des intestins, des lambeaux de l'estomac attenant à l'œsophage, le cœur, le foie, la rate, le colon et la vessie.

Ces débris humains, formant un assez grand vo-

lume, étaient parfaitement conservés grâce aux substances ammoniacales contenues dans la fosse.

Je plaçai ces restes dans des bocaux scellés et je les fis porter à la Morgue, le lendemain. Mon garçon de bureau en retira un reçu que j'annexai à mon procès-verbal, rendant compte du résultat de la vidange de la fosse.

Ringué passait chaque jour chez les époux Beaudelocq, anciens concierges de Bodasse ; mais il recevait toujours la même réponse : Rien de nouveau ici.

Le brocanteur de la rue de l'Echaudé, qui avait acheté l'ancien mobilier de Voirbo, avait, en effet, en dépôt, un chapeau à haute forme dans son carton. En dehors des clés dont m'avait parlé l'assassin, carton et chapeau ne renfermaient rien de suspect.

— A l'exception d'une commode, qui ne contient rien, me dit le brocanteur, j'ai déjà vendu tous les meubles de Voirbo, depuis que son arrestation est connue. On me les a payés, en raison de leur provenance, 50 0/0 de plus qu'ils ne valaient.

Vérité triste à dire : les souvenirs des assassins sont aussi recherchés que les reliques des saints.

Aussi, j'ai beaucoup regretté que Voirbo n'ait pas voulu me vendre une grande malle noire..., je lui en ai cependant offert 5 francs.

Voirbo avait brûlé cette malle, ayant contenu les restes de sa victime, parce qu'elle exhalait toujours une odeur cadavérique.

Dans la matinée du mardi 2 mars, je reçus une lettre de la veuve de Bodasse ; elle m'annonçait son arrivée prochaine à Paris, pour y recueillir la succession de son mari.

Le même jour, à midi, Voirbo comparaissait, pour la deuxième fois, devant M. Douet d'Arcq, juge d'instruction, à qui je venais d'apporter les derniers documents de mon enquête.

Ce magistrat procéda à l'interrogatoire de l'inculpé.

— Vous êtes entré dans la voie des aveux, c'est ce qu'il vous restait de mieux à faire. Je pense que vous allez confirmer ici vos déclarations faites à M. le Commissaire de police. L'instruction de votre affaire marchera ainsi très rapidement.

— Tout ce que j'ai dit, répondit Voirbo, est la vérité.

— Il me reste à éclaircir quelques points obscurs. Nous allons commencer par établir votre identité et vos antécédents ; puis, nous passerons à l'examen de l'assassinat de Bodasse, et je vous entretiendrai ensuite du meurtre du cultivateur Bernard et de la domestique Marie Carton.

— Je répondrai à toutes vos questions ; mais, je vous prie de remettre mon interrogatoire à un autre jour. Les trois chutes que j'ai faites, dimanche dernier, en cherchant à m'évader, m'ont laissé un ébranlement général du cerveau qui me fait beaucoup souffrir. Mes idées ne sont pas nettes... Il me semble qu'il se produit un vide dans ma tête.

Envoyez-moi à Mazas, et je vous promets pour samedi prochain un mémoire spécial sur mon origine et ma famille. Par des notes, je vous ferai connaître la nature de mes relations avec le cultivateur Bernard et la domestique Marie Carton. Je vous ferai l'aveu complet de toutes les charges qui pèsent sur moi, et je placerai cette fois mon véritable nom au bas de toutes ces pièces.

— Ce qui signifie, reprit le Juge d'instruction, que vous allez refuser de signer la déclaration que vous venez de faire, et l'engagement que vous venez de prendre ?

— Je ne signerai jamais vos procès-verbaux... j'ai fait dans les réunions publiques le serment de ne jamais apposer mon nom sur un acte judiciaire. C'est pour moi une question de principes. Je sais et me souviens toujours de ce que j'écris ; mais je ne puis

retenir, même après lecture faite, ce que vous dictez à votre greffier.

— En demandant à remettre à samedi prochain votre troisième comparution devant moi, n'avez-vous pas une arrière-pensée ?... Vous cherchez à gagner du temps... dans quel but?...

Voirbo baissa la tête, et ne répondit pas.

— Je vais ordonner votre transfert à Mazas, mais je vous préviens que jusqu'à la réalisation de vos promesses, vous serez tenu au secret le plus absolu.

Vous pouvez l'emmener, ajouta le Juge, en s'adressant à Ringué et à Champy.

L'inculpé se leva. Les deux agents le prirent chacun par un bras.

Au moment de sortir, l'assassin se tourna vers le Juge et vers moi, en murmurant :

— Adieu, messieurs... A samedi.

Un pâle sourire ironique crispa ses lèvres, quand il cessa de parler.

Je le voyais pour la dernière fois.

CHAPITRE XIX

Suicide de Voirbo. — Son Inhumation. — Sa Famille.

Le jeudi 4 mars, jour de la Mi-Carême, à onze heures du matin, je travaillais dans mon cabinet. Champy vint me prévenir qu'une dame vêtue de noir et voilée, demandait à me parler, mais elle refusait de faire connaître son nom.

Je donnai l'ordre d'introduire cette personne.

Un instant après, je vis entrer Mme Voirbo.

Je lui indiquai un fauteuil. Elle s'y laissa tomber automatiquement, et releva son voile.

Elle avait vieilli de vingt ans en quelques jours. Pâle, les yeux cernés, les traits tirés, le front plissé, les cheveux émaillés de nombreux filets d'argent, elle paraissait avoir au moins quarante-cinq ans, et elle n'en avait pas encore vingt-cinq.

— Tout en accomplissant chez moi un terrible devoir, me dit-elle, vous vous êtes montré si compatissant pour mon infortune, que je n'ai pas hésité à venir vous demander un service.

— Tout à votre disposition, madame. Parlez; de quoi s'agit-il?

— Je n'ai ni le courage, ni la force d'accomplir les

formalités pour l'inhumation de mon... de monsieur Voirbo.

— L'inhumation de Voirbo?... Il est donc mort?...

— Vous l'ignoriez?

— Absolument! Et je l'aurais peut-être ignoré pendant quelques jours encore, si vous n'étiez venue me l'apprendre. Mais quand, et comment est-il mort?...

— Je n'en sais rien. Voici l'avis que je viens de recevoir.

Je pris la lettre que me tendait, dépliée, Mme Voirbo, et je lus :

« Jeudi, 4 mars 1869.

» Le directeur de la prison de Mazas prie Mme Voirbo, » rue Lamartine, 26, de venir reconnaître le corps » de son mari, Pierre Voirbo, décédé, dans cette mai- » son d'arrêt, et prendre d'urgence les dispositions » nécessaires pour son inhumation, faute de quoi il » y sera procédé par voie administrative.

» *Le Directeur*,

(Illisible.)

J'étais stupéfait. Cette mort subite m'intriguait beaucoup.

— Je ferai, en votre lieu et place, dis-je à Mme Voirbo, tout le nécessaire. Seulement, il me faudrait votre acte de mariage. Je vous avais prié de me le faire parvenir.

— Le voici.

— Je ferai dresser l'acte de décès et les agents Ringué et Champy, qui ont connu Voirbo serviront au besoin de témoins. Inutile, n'est-ce pas, de vous demander la nature de l'enterrement?...

— M. Voirbo était libre-penseur; il sera enterré civilement. Dieu le jugera.

— Vous tenez, à ce que le silence se fasse autour de sa mort?

— Je désire que son nom funeste tombe dans l'oubli éternel.

— Connaissez-vous l'adresse de ses parents?

— Comme moi, il était orphelin de père et de mère.

— C'est une erreur. Il m'a avoué que bien qu'enfant naturel, il connaissait ses parents, et qu'il voyait de temps à autre sa mère pour laquelle il paraissait avoir une certaine affection. Il n'en était pas de même de son père; à l'entendre, celui-ci serait un misérable, qu'il aurait voulu assassiner.

— Le malheureux!... Il m'a toujours menti... Il me parlait de sa mère morte avec les yeux pleins de larmes. Cette tendresse filiale m'avait touchée. Sans cela, je n'aurais jamais consenti à devenir sa femme.

— Il m'a dit aussi que Voirbo n'était pas son nom. Il s'est marié sous un faux état civil, et, légalement, vous n'êtes pas sa femme, puisqu'il y a eu, de son aveu, erreur sur l'identité de la personne.

— Si légalement je ne suis pas son épouse, je le suis encore moins de fait.

— Est-ce possible?... Voilà cependant deux mois que vous vivez en commun.

— Oui, mais je n'ai rempli près de lui que les fonctions de sœur infirmière. Depuis le premier jour de mon... faux mariage, je n'ai cessé de soigner celui qui n'a été mon mari que de nom.

— Je vais me rendre au greffe de la prison, et si vous voulez vous trouver, ici, ce soir, à sept heures, je pourrai vous donner quelques détails sur les circonstances de la mort de Voirbo.

— Je reviendrai, monsieur... A ce soir.

Dès que la jeune veuve fut partie, je montai en voiture, accompagné de Ringué et de Champy, et je dis au cocher de nous conduire à Mazas.

Pendant le trajet, les deux sergents de ville, qui

jusque-là avaient montré beaucoup de gaieté et d'entrain, étaient devenus tristes, soucieux et rêveurs. C'est que, par la mort de l'assassin, disparaissait pour eux la perspective des nouvelle recherches à faire pour les deux autres assassinats dont Voirbo paraissait être l'auteur. Il leur fallait renoncer à ce genre d'investigations qui leur plaisaient tant, dire adieu aux émotions imprévues de la chasse au criminel, reprendre le mouvement monotone des brigades A. B. C., dont Champy n'avait que trop compris le roulement mécanique et dépourvu d'intérêt.

En me voyant entrer dans la prison, le directeur vint à moi, la main tendue, en disant :

— Mon cher Commissaire, votre assassin n'avait pas encore pénétré au greffe qu'il était mort.

Le matin, à huit heures, en descendant de la voiture cellulaire qui l'amenait du Dépôt, il a été placé avec les autres détenus dans la salle d'attente, d'où les prisonniers passent un à un dans le bureau du greffe pour l'accomplissement des formalités d'écrou.

A peine dans cette salle, il a ouvert le morceau de pain qu'il portait sous son bras, en a tiré une lame de rasoir et s'est coupé promptement la gorge, en présence d'une douzaine d'inculpés.

Il est tombé lourdement sur les dalles et le médecin, qui faisait sa visite quotidienne dans la prison, appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort.

— Voirbo n'avait donc pas été minutieusement fouillé à sa sortie du Dépôt ?

— On n'a pas dû songer à examiner l'intérieur de son pain. Vous savez... on visite moins un détenu qui sort d'une prison que celui qui y entre. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ait pu entrer au Dépôt avec une lame de rasoir sur lui.

Il ne l'avait certainement pas, quand je l'ai fait écrouer...

— Vous conviendrez, mon cher directeur, qu'un

détenu de l'importance de Voirbo méritait un peu plus d'attention. C'est pour rester dans l'ornière de l'éternelle routine, et pour éviter la dépense de deux francs pour un fiacre, que l'autorité supérieure conduit en voiture cellulaire tous les détenus sans distinction ; aussi les évasions vont bon train. Et notez bien que, pour chaque détenu qui s'évade, on dépense cent fois plus que le prix d'une course de voiture, bien heureux encore, quand on parvient à remettre la main sur les fugitifs.

— Vous précédez, sans doute, la veuve du suicidé?

— Nullement. Je viens la remplacer. Mme Voirbo, qui mérite autant d'estime que son mari inspirait d'horreur, ne veut comparaître en rien. Elle se bornera à payer les frais qui pourront être faits.

J'ai amené deux agents qui ont connu cet homme ; ils pourront servir de témoins pour la déclaration de décès. Voici l'acte de mariage qui permettra d'établir son identité, bien que Voirbo m'ait déclaré avoir, en se mariant, pris un faux nom. Cet homme devait avoir des antécédents judiciaires... Enfin, il est mort, il ne doit plus rien à la société.

Faites-moi savoir l'heure à laquelle aura lieu le convoi.

— Vous serez tenu au courant.

De Mazas, je me rendis au Dépôt. J'avais à cœur de savoir dans quelles circonstances Voirbo avait pu se procurer une lame de rasoir.

Ce fut en vain que je demandai à parler aux chefs du Dépôt. Directeur et greffiers étaient très occupés, me dit-on, et ne pouvaient me recevoir. C'était un parti pris.

Je m'adressai au gardien-chef ; il feignit d'ignorer le suicide de Voirbo, et je ne pus tirer de lui aucun éclaircissement. Ce fonctionnaire obéissait évidemment à une consigne, et je ne pouvais lui en vouloir.

J'allai voir le Juge d'instruction. Je le trouvai nerveux et irrité, se promenant à grands pas dans son cabinet. Il venait d'apprendre le suicide du prisonnier, par le chef du 3e bureau de la 1re division, spécialement chargé de la direction des prisons de la Seine.

— Que pensez-vous de ce suicide? me demanda M. Douet d'Arcq, après les premières explications.

— Ce que j'en pense, je ne puis vous le dire... Je constate seulement que mes pressentiments se sont réalisés.

Le 27 janvier dernier, quand vous m'avez confié l'enquête, je vous ai dit que j'espérais découvrir l'assassin, et j'ai ajouté que, selon moi, cette affaire se dénouerait par un événement imprévu, et n'irait pas jusqu'à la Cour d'assises. Je ne pensais pas alors devoir être si bon prophète.

— Mais enfin, reprit le Juge, comment l'assassin a-t-il pu se trouver nanti d'un rasoir?

— Celle qu'il avait dissimulé dans la coiffe de son chapeau, quand je l'ai arrêté, est déposée sous scellé au greffe correctionnel, à votre disposition. Ses vêtements, après sa capture, ont été examinés avec un soin scrupuleux... Il n'a pu se procurer cet instrument ni dans votre cabinet, ni à son ancien domicile, seuls endroits où je l'ai conduit. Ces réserves faites, je laisse le champ libre à toutes les hypothèses.

— Je demanderai des explications au Préfet de police. Il faut que la lumière se fasse sur cet incident; sans cela, il n'y aurait plus aucune garantie pour la justice.

Après un instant de réflexion, M. Douet d'Arcq ajouta :

— Comme nous n'avons pas de complices à rechercher dans l'affaire Bodasse, il nous faudra classer le dossier.

— Il ira, dis-je, rejoindre ceux du cultivateur Bernard et de la domestique Marie Carton.

Très désireux de savoir à quoi m'en tenir sur la façon dont Voirbo s'était procuré le rasoir, en sortant du cabinet du Juge d'instruction, je me rendis à celui de mon ancien chef, M. Nusse.

Il me fit très bon accueil ; me félicita sur la façon dont j'avais mené l'affaire Bodasse-Voirbo, et termina son homélie par des compliments de condoléance sur la mort volontaire de l'assassin, ajoutant qu'il avait dû être fouillé négligemment à son entrée au Dépôt.

— Dites que c'est moi qui lui ai laissé un rasoir dans ses poches, répliquai-je.

— Loin de moi cette pensée. Ma conviction formelle est que la faute incombe au personnel du Dépôt. Du reste, le Préfet va ordonner une enquête, et le coupable sera certainement découvert.

— Je connais la valeur des enquêtes administratives. On interrogera tout le monde, excepté celui qui pourrait fournir des éclaircissements, et, sans rien dire, on laissera peser sur moi toute la responsabilité.

— Ne le croyez pas. Vous verrez que le gardien du Dépôt, coupable de négligence, sera découvert et puni sévèrement.

— Oui, un malheureux employé à douze cents francs servira de bouc émissaire. On lui retiendra huit jours de son traitement, et pour combler ce vide, sa femme et ses enfants devront se priver du nécessaire. Ce sera là un acte de bonne justice distributive...

Que feriez-vous, si je découvrais le fonctionnaire qui, usant de sa qualité et de son pouvoir, aurait fait parvenir ce rasoir à Voirbo ?

— S'il est sous mes ordres, je le ferai révoquer.

— Ce serait justice.

A cinq heures, Ringué et Champy étaient de retour. La déclaration de décès avait été faite à la mairie du

XII^e arrondissement, et l'heure du convoi fixée au lendemain matin, huit heures.

Exacte au rendez-vous, M^me Voirbo revint à sept heures précises.

Je la mis au courant des formalités accomplies, et lui demandai si elle voulait suivre le convoi dans une voiture.

— Non, dit-elle. Demain matin, je me rendrai à l'église Saint-Germain-des-Prés, mon ancienne paroisse, et j'implorerai la miséricorde de Dieu en faveur de ce grand criminel.

Ensuite, j'irai tout raconter à la Mère Supérieure du couvent où j'ai été élevée, et je lui demanderai asile pour le restant de mes jours... Les pauvres bénéficieront du peu qui me reste.

— Alors, vous êtes décidée à vous consacrer entièrement à Dieu?

— A Dieu, et à tous ceux qui souffrent.

Tout en approuvant cette résolution, je crus devoir essayer de donner un peu d'espoir à ce cœur meurtri.

— Après quelques mois de retraite, vous pourriez rentrer dans le monde. Jeune encore, vous trouveriez.....

Elle m'interrompit d'un geste.

— Ma vie est brisée... pour le monde, je serai toujours la veuve de l'assassin Voirbo... Il ne me reste donc que la ressource du couvent : une vie inconnue et oubliée ; une mort anonyme, avec la consolante pensée d'aller rejoindre ma mère au ciel.

La jeune femme se releva pour partir ; puis, se ravisant :

— A propos, dit-elle, vous ne m'avez pas fait part du genre de mort de l'homme dont je n'ose plus prononcer le nom.

— Je dois vous l'avouer, madame, il s'est coupé la gorge avec une lame de rasoir.

— Avec une lame de rasoir, dites-vous?...

— Oui, madame... et je cherche encore à savoir comment il a pu se la procurer.

Le visage de M^me Voirbo s'assombrit ; elle baissa la tête et, après un instant de silence, reprit :

— Ce suicide est pour moi une délivrance et un bienfait... C'est peut-être la seule action honnête, que ce malheureux ait jamais accomplie... mais je ne puis m'empêcher de vous poser une question :

On avait donc un bien grand intérêt à ce suicide?...

— Moi, madame, j'en avais un très grand à ce que Voirbo parût devant la Cour d'assises.

— Alors, je ne comprends plus rien à ce qui se passe.

— Expliquez-vous.

— Hier, à sept heures du matin, un individu, s'est présenté chez moi de votre part...

— Mais je ne vous ai envoyé personne !

— Alors, cela se complique.

— Dites-moi tout, pour l'amour de Dieu ! S'il s'est commis une infamie, je voudrais au moins dégager ma responsabilité.

— Votre envoyé... ou se disant tel, m'a demandé, toujours de votre part, la petite boîte à rasoirs anglais, *qui devait*, a-t-il dit, *se trouver dans la valise*. Elle y était, en effet. Comme je vous avais vu examiner attentivement ces rasoirs, et même fixer une lame dans le manche, j'ai pensé que vous aviez oublié de saisir cette boîte, et je l'ai remise à ce monsieur.

— Il y a là une supercherie odieuse, dont je vais rendre compte ce soir même au Préfet de police et au Chef de la police municipale, qui l'ignorent, j'en suis convaincu. Je les connais... Ce sont d'honnêtes magistrats. Cela ne m'empêchera pas, madame, de chercher à découvrir la personne qui a pris mon nom pour s'en servir d'une façon si indigne... Mon secrétaire et moi, connaissions seuls l'existence de

cette boîte à rasoirs et l'endroit où elle était placée..... Mais, j'y songe, Voirbo le savait, et il a pu communiquer avec....

Un nom passa dans mon esprit; mais par respect pour l'Administration, je ne le prononçai pas devant cette veuve.

Mon indignation éclata quand la porte de mon cabinet se referma derrière elle.

Ainsi, on s'est servi de ma qualité pour livrer à un criminel le moyen d'échapper à la juste et publique expiation de ses forfaits... on lui a payé, par une lame de rasoir, les services politiques qu'il a pu rendre... Et qui sait?... on le craignait, peut-être, ce compromis compromettant, et alors on lui a facilité le suicide, qui l'arrache aux débats de la Cour d'assises.

Naïf que j'étais!... j'avais osé soupçonner un espion politique; j'avais poussé l'audace jusqu'à l'arrêter, et j'avais la prétention exorbitante de le mener devant le jury, sous inculpation de triple assassinat!... Allons donc!... La force occulte était là, qui veillait et agissait... On poussera de hauts cris, à la Préfecture; on fera une grande enquête; on révoquera peut-être le malheureux gardien qui n'a pas eu l'idée de fendre le pain de Voirbo; mais le fonctionnaire qui a pu, malgré les ordres formels de secret absolu, communiquer avec l'assassin et lui glisser dans les mains l'arme qui devait le délivrer de la vie, celui-là, on le laissera tranquille... On n'osera même pas prononcer son nom!...

La justice sera-t-elle toujours obligée de se plier devant les résistances secrètes de la police politique?... Cessera-elle, un jour, de marcher à la remorque de cette puissante machine que l'on nomme l'Administration?

Malgré l'heure avancée, j'allai trouver le Chef de la police municipale.

Après avoir écouté silencieusement mon récit, mon

ancien chef me dit, avec le ton familier qu'il prenait avec moi:

— Vous savez, Macé, combien je vous porte d'intérêt... J'ai été le collègue et l'ami de votre père et je me dis avec plaisir le vôtre. Eh bien, au nom de cette amitié, laissez cela tranquille; c'est l'affaire du Contrôle général et non la vôtre... croyez-moi.

— Mais le Procureur impérial et le Juge d'instruction vont demander des explications...

— Que vous importe?... on leur en donnera... En attendant, je vais faire rechercher activement la personne qui s'est présentée chez Mme Voirbo, en votre nom. Si c'est un employé, et que je le découvre, je vous promets que la punition sera exemplaire. Seulement, j'insiste encore: laissez agir le Contrôle, et ne vous mêlez plus de rien.

Dans son numéro du samedi 6 mars 1869, le *Droit*, journal judiciaire, posait à ce sujet la question suivante:

Comment l'assassin Voirbo a-t-il pu, malgré la surveillance qui s'exerce à Mazas, se procurer un rasoir?

Aucune réponse n'a jamais été faite à cette interrogation.

Voulant suivre jusqu'au bout le sinistre découpeur d'hommes, le vendredi 5 mars, à huit heures du matin, je me trouvais, dissimulé dans un fiacre, à quelque distance de la prison Mazas. Dans les environs, Ringué et Champy attendaient aussi la sortie du convoi, pour le suivre. Ils devaient marcher séparément et à distance, avec mission d'observer et de suivre au besoin toute personne qui paraîtrait s'intéresser à cet enterrement.

Je pensais que l'homme qui était allé demander la boîte à rasoirs à Mme Voirbo, viendrait ou au convoi ou au cimetière; et, malgré la défense

qui m'en était faite, j'aurais beaucoup désiré le connaître.

A huit heures cinq minutes, la lourde porte massive de la prison Mazas tourna sur ses gonds, et livra passage à un corbillard que personne ne suivait.

C'était bien le convoi de l'assassin qui se dirigeait vers le cimetière du Père-Lachaise, où l'on inhumait alors en fosse commune. Il allait au pas, mais au pas des corbillards d'indigents qui ne sont suivis par personne.

Sur tout le parcours, les passants se retournaient avec un air contrit, en voyant ce mort qui s'en allait seul à sa dernière demeure : les femmes et les enfants se signaient; les hommes saluaient respectueusement le cadavre de cet homme.

Ma voiture avait suivi à une assez grande distance pour n'être point remarquée.

Pendant le trajet, et jusqu'au bord de la fosse, il ne se produisit aucun incident; mais, à peine la dernière pelletée de terre fut-elle jetée sur le cercueil, que deux personnes, un homme et une femme, paraissant descendre des hauteurs du cimetière, vinrent s'arrêter, l'une après l'autre, devant la fosse. Elles examinèrent l'endroit, puis se dirigèrent vers la porte de sortie.

Elles ne s'étaient pas parlé en se croisant près de la fosse; mais, aux regards qu'elles se lancèrent et à l'expression de leur figure, je compris qu'elles se connaissaient et que Voirbo ne leur était point étranger.

Rejoignant Ringué et Champy, je leur montrai ces deux personnes, en leur disant de les suivre partout où elles iraient.

Je pris mes dispositions, pour voir mes agents à distance.

Les deux personnages mystérieux se rejoignirent et, silencieusement, descendirent la rue de la Roquette.

En passant auprès du Dépôt des condamnés, dit la

Grande Roquette, l'homme s'arrêta devant les cinq pierres sur lesquelles on dresse l'échafaud, et montra du doigt l'endroit fatal à sa compagne, qui fit un mouvement de terreur involontaire.

Pour moi, la mimique de l'homme se traduisait par ces mots : « Sa tête serait tombée là. »

A la place de la Bastille, tous les deux montèrent dans l'omnibus se rendant à Grenelle.

Agiles comme deux écureuils, Ringué et Champy grimpèrent en même temps sur l'impériale.

La lourde voiture se mit en marche.

— Qui allons-nous suivre maintenant, bourgeois? demanda mon cocher.

— L'omnibus.

— A la bonne heure! filer un omnibus, c'est dans les goûts de *Reinette*... C'est ma jument. « L'om- » nibus, qu'elle se dit, ne va pas trop fort, et ça » marche assez pour permettre de trotter... » Elle n'aime pas aller au pas, ma Reinette.

Au claquement de langue de son maître, Reinette partit au petit trot, règlant son allure sur celle de l'omnibus, sans l'approcher de trop près, ralentissant quand il s'arrêtait aux stations, pour prendre ou déposer des voyageurs en route.

A la station de la place Cambronne, les deux inconnus descendirent et s'engagèrent dans la rue Croix-Nivert.

Fidèles à la consigne, mes deux agents marchèrent à leur suite, l'un *filant* l'autre.

Pensant que ces mystérieuses personnes approchaient du terme de leur voyage, je quittai ma voiture, et je pris la place de Ringué, qui marchait en tête.

Sur un signe que je lui fis, Champy se plaça à une cinquantaine de mètres derrière moi, et Ringué, conservant le même espace entre lui et son collègue, ferma la marche.

En arrivant dans la rue du Théâtre, les deux personnages entrèrent dans une maison ayant, au fond d'un jardin, un petit corps de bâtiment isolé.

Tirant une clé de sa poche, la femme ouvrit la porte de cette habitation, et entra la première. L'homme la suivit.

J'avais hâté le pas, et je pénétrai presque en même temps qu'eux dans le logement. D'un signe de la main j'avais fait arrêter les agents dans la rue.

— Que désirez-vous? demanda l'homme, en me toisant d'un regard peu bienveillant.

— J'ai à vous parler, répondis-je; je suis le Commissaire de police du quartier de l'Odéon.

Cet homme et cette femme se regardèrent stupéfaits et attristés.

— Nos précautions ont été inutiles, murmura la femme.

— Tranquillisez-vous, Madame; je n'ai plus mission d'éclaircir le mystère dont s'est entouré le criminel qui s'est suicidé, et auquel vous venez de dire un adieu suprême. Le rôle de la justice s'est terminé au bord de la fosse.

Vous venez du cimetière; vos yeux sont encore rougis par les larmes... Je ne me trompe pas... Voirbo était votre fils?...

— Hélas! oui, Monsieur.

— Quand, et comment, avez-vous appris son arrestation et son suicide?

— Lundi dernier, j'ai reçu la visite d'un *envoyé* de la Préfecture de police. Il venait m'informer que mon malheureux fils était arrêté pour des motifs d'ordre politique, et qu'il s'était donné sous le faux nom de Voirbo.

Hier, dans la soirée, ce même individu est revenu m'apprendre la vérité sur la cause de l'arrestation de Pierre, et en même temps son suicide. Il m'a fait connaître l'heure et le lieu de l'enterrement.

— Et vous n'avez pas revu cet inconnu au cimetière?

— Je crois qu'il y était. A l'ouverture de la porte du Père-Lachaise, ce matin, mon... *monsieur* et moi nous sommes entrés, et en attendant l'arrivée des convois, nous rôdions isolément, à travers les tombes. Je voulais savoir, sans rien demander à personne, où serait enterré le... Pour la justice, pour vous, Monsieur, c'était un grand criminel... pour moi, c'était... *mon fils!*

En me cachant derrière les mausolées, j'ai vu dans une allée latérale, près de la fosse commune, où se portaient constamment mes regards, un homme en tenue d'ouvrier marbrier, il en avait même les outils: un marteau à la main et un ciseau sous le bras. J'ai cru reconnaître en lui l'homme qui, à deux reprises différentes, était venu ici me parler de Pierre. Cependant, je n'ai pas osé l'accoster.

— Il ne s'est point approché de vous, pour vous désigner le corbillard?

— Non, monsieur.

— Qui vous dit alors que le corps que vous avez vu inhumer était celui de Voirbo?

— Mon cœur, monsieur... Une mère ne se trompe pas devant le cadavre de son fils. Du reste, le corbillard était facile à reconnaître... *Personne ne le suivait...*

— Et monsieur, qui est-il? repris-je en me tournant vers l'homme inconnu qui avait assisté à l'entretien sans proférer une parole.

— Le père..... naturel de celui que vous appelez Voirbo, répondit cet individu.

Je le fixai un instant. Sa figure ne m'était pas inconnue; je voulais me rappeler où je l'avais vu.

Il comprit ma pensée, car il me dit:

— Ne cherchez pas, monsienr le Commissaire. Voici dans quelles circonstances vous m'avez connu:

Vous étiez alors secrétaire au Contrôle général de la Préfecture de police... et, par ordre du ministre de la justice, votre chef, M. Nusse, avait été chargé de faire sur mon compte une enquête, à la suite de laquelle j'ai été révoqué de mon *emploi*.

— Je me souviens... Vous étiez l'exécuteur adjoint des *hautes-œuvres* de la ville de.....

— Oui, monsieur.

— Et maintenant ?

— Maintenant... maintenant... je suis l'un des aides du bourreau de Paris.

— Ah ! je comprends enfin l'expression de terreur de Voirbo, lorsqu'il m'a fait connaître qu'un jour, dans un mouvement de colère, vous lui auriez dit, en lui montrant le poing : « Toi ! tu ne périras que de ma main !... »

— Et cette fatale prédiction pouvait se réaliser. Heureusement qu'il a préféré se rayer lui-même du nombre des vivants !

FIN

TABLE

Chapitres		Pages
	DÉDICACE	5
I.	Deux sergents de ville. — Le carrefour de Buci. — L'inconnu	7
II.	Les fêtes de Noël et du jour de l'an. — Découverte de débris humains	23
III.	Le puits de la rue Princesse. — Deux jambes humaines. — +. B. +.??	33
IV.	Justice et police	47
V.	Trois personnes disparues. — Une jeune fille, une femme mariée, une veuve	69
VI.	A la Morgue. — Le docteur Tardieu	77
VII.	L'art dans la police. — Insanités épistolaires. — Une tête sans nom. — La mère Michel	87
VIII.	Mlle Gaupe. — La marque +. B. +. prend un nom.	113
IX.	La chambre de Désiré Bodasse. — Un vivant chez le mort	137
X.	La reconnaissance de Désiré Bodasse. — La date du crime	149
XI.	Tailleur et indicateur. — M. Voirbo	171
XII.	A la salle des Folies-Belleville. — Une réunion publique, *non politique*. — Napoléon III voleur et assassin	191
XIII.	Les anciennes connaissances de Désiré Bodasse. — Le café du Faucon	209
XIV.	Delirium tremens. — Arrestation de Voirbo	231
XV.	Mme Voirbo. — La perquisition	257
XVI.	Rue Mazarine, 47. — La carafe indicatrice	277
XVII.	Tentative d'évasion de Voirbo. — Ses aveux	287
XVIII.	La fosse d'aisances. — Voirbo chez le juge	307
XIX.	Suicide de Voirbo. — Son inhumation. — Sa famille.	311

Paris. — Imp. Balitout et Ce, 7, rue Baillif.